SEP - 9 1969

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

BIBLIOTHEQUE ANCIENNE ET MODERNE,

Pour servir de suite aux

BIBLIOTHEQUES UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XXII.

POUR L'ANNE'E MDCCXXIV.

Premiere Partie.

A AMSTERDAM,
Chez les FRERES WETSTEIN.

MDCCXXIV.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

THom. Torfæi Hiſtoria Rerum Norvegicarum in quatuor Tomos diviſa. fol.

Juſtini Philoſophi & Martyris Apologiæ duæ & Dialogus cum Tryphone Judæo, cum notis & emendationibus Styani Thirlbii, fol. Græc. Lat.

Iſmaël, Abul-feda de Vita & Rebus geſtis Mohammedis, Moſlemicæ Religionis Auctoris & Imperii Saracenici Fundatoris ex Cod M S. Pococktano Bibl. Bodlejanæ. Textum Arabicum primus edidit, Latinè vertit, præfatione & notis illuſtravit Johannes Gagnier. fol.

Gerardi Noodt Opera omnia ab ipſo recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos Tomos diſtributa. fol.

Dion. Petavii Rationarium Temporum, Editio recentiſſima cum ſupplemento quo Hiſtoria ad hoc uſque tempus continuatur. 8.

Monumenta Veteſtatis Kempiana ex veteſtis Scriptoribus illuſtrata. 8.

Joan. Keill Introductiones ad veram Phyſicam & veram Aſtronomiam, cui accedunt Trigonometria de Viribus Centralibus & Legibus attractionis. 4.

Quinti Curtii Rufi de Rebus geſtis Alexandri Magni, Regis Macedonum, Libri Superſtites, cum Supplementis, Variantibus Lectionibus, Commentariis ac Notis Variorum. cura H. Snakenburgi. 4.

Hiſtoire de la Milice Françoiſe, & des changemens qui s'y ſont faits, depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, jusqu'à la fin du Regne de Louïs le Grand, par le P. G. Daniel, 4. Tom.

——— de France depuis l'Etabliſſement de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules, par le P. G. Daniel: nouvelle Edition augmentée avec un Tome 7. contenant les Vies de Louïs XIII. & Louïs XIV. 4.

Mœurs des Sauvages Americains comparées aux mœurs des premiers temps par le P. Lafitau; Ouvrage enrichi de figures en taille douce, 4. 2. Tom.

AP
25
.B3
1714
v.22

TABLE DES LIVRES,

contenus dans la 1. Partie du Tome XXII. de la Bibliotheque Anc. & Mod.

I. *Deſcription de la Hongrie, par Mr.* BELIUS. 1

II. *Introduction à la lecture du Nouveau Teſtament, par Mr.* LE-RITIUS. 51

III. *Traité des Inſcriptions & des Eloges, en l'honneur des Morts, parmi les Chrétiens.* 94

IV. *Hiſtoire de la Philoſophie Payenne ſur Dieu, ſur l'Ame & ſur les devoirs de l'homme.* 115

V. *Hiſtoire de France, VII. Tome & celle de la Milice Françoiſe, par le* P. DANIEL. 168

VI. *Mœurs des Americains, par le* P. LAFITAU. 203

TABLE DES LIVRES.

VII. *Nouvelle Edition de* VIRGILE. 223

VIII. *Luciani Samosatensis Libellus de Longævis.* 226

IX. *Monumenta Vetustatis Kempiana ex Vetustis Scriptoribus illustrata.* 234.

BI-

BIBLIOTHEQUE ANCIENNE ET MODERNE.

ARTICLE I.

HUNGARIÆ *antiquæ & novæ* PRODROMUS, *cum ſpecimine, quo modo, in ſingulis Operis partibus elaborandis, verſari conſtituerit Auctor* MATTHIAS BELIUS *Pannonius.* A Nuremberg, MDCC XXIII. in fol pagg. 224. avec la Dédicace & la Préface, outre trois Planches ſeparées. Se trouve chez les Freres *Wetſtein.*

LE Public a déja vû, depuis quelques années, le *Prodrome* ou l'*Avant-Coureur*, que Mr. *le Comte de Marſigli* a publié d'un grand Ouvrage, qu'il a compoſé ſur la Hongrie; & qui doit être imprimé, ici en Hollande, dès que ce qui y manque

ſera achevé ; ce qui ſemble devoir être bien-tôt fait, s'il ne l'eſt déja. Mr. *Belius* en fait mention en ſa Préface, quoi qu'il ne nomme pas l'Auteur, & paroît ſouhaiter de voir au plûtôt ce grand Ouvrage public. Nous avons déja vu ici quantité de belles Tailles-douces, qui ſont gravées, depuis long-tems, pour y entrer. Comme Mr. *le Comte de Marſigli* a toute la capacité & toute la patience, qu'il faut avoir, pour faire des obſervations exactes, ſur les Matieres de Phyſique, ainſi qu'on le verra, par ſon *Hiſtoire des Plantes de la Mer*, qui s'imprime dans cette Ville & qui ſera bien-tôt achevée; il y a ſujet d'eſperer que ſon Ouvrage de Hongrie ne ſera pas moins curieux, ni moins exact, par rapport à cette ſorte de choſes, auxquelles on doit ajoûter la ſituation & le plan des lieux, que l'Auteur eſt très-capable de décrire, avec exactitude. C'eſt de quoi nous pourrons rendre compte au Public, quand l'Ouvrage paroîtra.

Cependant il ne ſera pas inutile de parler ici de l'*Avant-coureur* de l'Ouvrage de M. *Belius*. Il ſe peut faire qu'il traitera de diverſes choſes, dont Mr.

Mr. *de Marſigli* n'aura pas entrepris de traiter, ou qu'il les enviſagera d'un autre côté, & qu'ainſi l'un & l'autre de ces Ouvrages ſoient recherchez du Public.

Nôtre Auteur parle, en géneral, dans ſa Préface, des difficultez qu'il y a, à entreprendre ce qu'il ſe propoſe de faire, pour ſon Païs; ſavoir, d'en rechercher les Antiquitez, de parler de la fondation des Villes & des Châteaux, de la ſituation des lieux, des ſources & du cours des rivieres; des choſes ſingulieres & de la nature, qu'on y remarque, &c. Il implore, pour cela, le ſecours & les lumieres de tous ceux, qui ont eu la curioſité de faire de ſemblables recherches; ſoit qu'ils ſoient Etrangers, ou du Païs, dont il veut traiter. Il parle même de ceux, qui ont entrepris une partie de ce travail, ſoit qu'ils ſoient morts, ſoit qu'ils ſoient encore en vie, ſoit que leurs Ouvrages ayent paru, ſoit qu'ils ſoient encore cachez, ou peut être perdus. Il demande qu'on lui en faſſe part, ſi l'on en trouve quelcun, & en géneral qu'on lui communique les lumieres, que l'on peut avoir, ſur cette ſorte de choſes. Ceux qui li-

ront cet Avant-coureur verront bien que l'Auteur eſt très-capable de mettre bien en œuvre ce qu'on lui pourra fournir.

Il nous apprend en géneral, que ſon deſſein eſt de travailler, ſur l'Hiſtoire ancienne de la Hongrie, ce qu'il executera en quatre Livres. Il commencera par les *Scythes*, auxquels les *Huns* devoient leur origine.

Il viendra enſuite aux *Abares* & aux *Hongrois*. La nouvelle Hongrie occupera trois Livres, dont l'un ſera Hiſtorique; le ſecond Géographique, & qui repréſentera la ſituation & la nature des lieux; & le troiſiéme Phyſique; où il parlera de l'Hiſtoire Naturelle du Païs. C'eſt de quoi il a donné un Eſſai, dans cet Avant-coureur.

Il témoigne ſa reconnoiſſance à ceux, qui lui ont déja fourni quelque ſecours ſur les matieres, dont on vient de parler.

Pour donner au Lecteur quelque idée des materiaux de cet Ouvrage, il publie, non des Traitez complets, mais les Lettres & les Argumens des Chapitres, excepté quelques-uns, qu'il met entiers.

1. Le

1. Le premier Livre s'appelle *le Scythique*, parce que l'Auteur y traite de la Nation des Scythes, qu'il croit n'avoir eu point de part dans le deſſein de bâtir la Tour de Babylone, de ſorte qu'elle conſerva ſa Langue. Il prétend que les Scythes ſe nommoient, au commencement, *Araméens*, nom que l'on donnoit à pluſieurs Nations de l'Aſie, à l'Occident & à l'Orient de l'Euphrate. Il prend leur parti contre les Egyptiens; qui, comme le rapporte *Juſtin*, diſputoient avec eux, de l'antiquité. L'Hiſtoire de l'origine des anciennes Nations eſt ſi obſcure, & ſi incertaine, qu'on n'en peut presque rien dire d'aſſuré. En raiſonnant, on pourroit ſoûtenir que les Païs des Climats temperez & fertiles ont été les premiers habitez. En ce cas, on pourroit défendre les prétentions des Egyptiens, & faire les premieres Dynaſties d'Egypte les plus anciennes, à cauſe de la fertilité du Païs, & de la douceur du climat. Les Savans conviennent que le *Magog* dont Moïſe fait mention entre les deſcendans de Japheth, a été le Pere des Scythes de l'Europe & de l'Aſie. Sa

poſterité ſe plaça d'abord dans le milieu de la Haute Aſie, d'où ſont venus les Scythes Aſiatiques, & ceux d'Europe, qui ont enfin occupé tout le Continent de l'Aſie & de l'Europe vers le Nord. M. *Belius* prétend que *Beth-Schean*, Ville à l'Orient du Jourdain, au midi du Lac de Geneſaret eſt une Colonie des Scythes Aſiatiques, parce que les LXX. Intt. & d'autres l'appellent *Scythopolis*, Ville des Scythes. *Pline* même fait mention d'une Ville de la Syrie, qu'il nomme *Magog*. L'Auteur croit encore que l'Amerique a été peuplée, par ces mêmes Peuples; ſelon la penſée de ceux, qui croient qu'elle a été peuplée par les Peuples les plus Septentrionaux de l'Europe.

Pour ce qui regarde la Religion des Scythes, il remarque que c'eſt une des ſix entre lesquelles le Genre humain étoit partagé; ſavoir, le *Barbarisme*, le *Scythisme*, l'*Hellenisme*, le *Judaïsme*, le *Samaritisme*, & le *Chriſtianisme*. Mais cette diviſion ne paroît pas fort exacte.

L'Auteur croit, comme on l'a dit, que les deſcendans de Japheth n'ayant point participé au bâtiment de

de la Tour de Babylone, ils conſerverent l'ancienne Langue; dont, à ce qu'il dit, il reſte des veſtiges dans le peu de mots de la Langue Scythienne, qui ſe trouvent dans la Langue Hongroiſe. Mais ces ſortes de preuves Etymologiques ne ſont pas fort aſſurées, à moins qu'elles ne ſoient accompagnées d'une Hiſtoire certaine. Par exemple, les Grecs nous aſſurent eux-mêmes, que leurs caracteres étoient ceux des Phéniciens, que Cadmus avoit apportez en Grece; & cela paroît, par leurs noms, & leurs figures comparées avec les noms & les figures de celles des Phéniciens, que nous appellons aujourd'hui Samaritaines, parce qu'elles ſe trouvent dans le Pentateuque Samaritain.

Notre Auteur montre, en ſuite, quelles étoient les mœurs & la maniere de vivre des Anciens Scythes, où il y avoit du bien & du mal, comme en celles de tous les Peuples de la Terre. On pourroit, ce me ſemble, fort illuſtrer ce que les Grecs nous ont dit des anciens Scythes, par ce que l'on trouve, dans les Auteurs Perſans, des Tartares, qui ſont les deſcendans des anciens

Scythes; comme on le peut voir par la Vie de *Genghiscan*, publiée par Mr. *Petis de la Croix.*

Mr. *Belius* nous a donné non seulement l'argument du Chapitre VII. du I. Livre de son Ouvrage, mais le Chapitre même, où il traite *des Guerres & de la Puissance des Scythes.* Il tire ce qu'il en dit des Auteurs Grecs & Latins, qu'il explique, qu'il compare les uns aux autres, & qu'il refute, quand il en est besoin. Il dit, avec raison, que *Ctesias* & *Justin*, après lui, se sont trompez en ce qu'ils ont avancé de l'Antiquité excessive de l'Empire des Assyriens, & des Scythes mêmes. Il cite là-dessus sur tout *Usserius* & *Marsham*, qui ont réfuté le sentiment de ces Historiens. *Herman Conringius*, comme le remarque nôtre Auteur, l'avoit découvert, dans ses *Adversaria Chronologica.* Mr. *Belius* examine ce que les Grecs avoient raconté de la Guerre, que Sesostris fit aux Scythes; dans laquelle il ne croit point que Sesostris eût eu tout l'avantage; comme les Grecs l'ont dit, & les Latins après eux. On ne peut faire de fonds, ni sur les faits, ni sur la Chronologie

de

de tems ſi éloignez. Il y a néanmoins plus de vrai-ſemblance, dans le ſentiment, que l'Auteur a choiſi, & ſelon lequel Seſoſtris eut du deſſous. Cela fait croire que les Colonies Egyptiennes, qu'il laiſſa dans la Colchide, ne furent pas de Soldats victorieux, qu'il y eût laiſſez pour tenir le Païs en bride; mais plûtôt de mutins, qui refuſerent de ſuivre Seſoſtris, & qui s'arrêterent là, à cauſe de la bonté du Païs.

Herodote & *Diodore de Sicile* diſent que ces Peuples de la Colchide étoient venus d'Egypte, parce qu'ils étoient circoncis comme les Egyptiens. Les Chrétiens ont cru, au contraire, que ces Peuples étoient des reſtes des Iſraëlites, que Salmanaſſar avoit réleguez vers le Nord. Cela pourroit être; mais il ſe peut auſſi faire qu'*Herodote* & *Diodore* aient raiſon.

Nôtre Auteur croit que la défaite de Seſoſtris, par les Scythes, leur donna occaſion de faire une irruption en Aſie, dont ils ſubjuguerent une partie. Ils s'avancerent même vers l'Egypte; mais les marais de Sirbon les empêcherent d'y entrer, comme *Juſtin* l'aſſure. Ce fut là la

premiere irruption des Scythes en Asie, qu'ils se rendirent tributaire.

Ils en firent une seconde, dont *Justin* ne dit rien, mais *Herodote* l'a décrite, & a assuré qu'ils entrerent dans l'Asie du côté du Bosphore Cimmerien. Cela est encore confirmé par d'autres Auteurs, que Mr. *Belins* cite.

Ce fut alors qu'ils vainquirent Cyaxare, Roi des Medes, dont ils envahirent l'Empire. Pour cela il fallut qu'ils traversassent l'Asie Mineure de l'Occident à l'Orient, à moins qu'ils ne fissent ce voyage par mer, en traversant le Pont-Euxin, selon sa longueur, ce qui n'est guère probable. Mais ces anciennes Histoires, qui sont venues très-imparfaites à nous, peuvent avoir été gâtées par des circonstances fausses, & néanmoins être veritables, pour le gros. *Herodote* assure que les Scythes furent maîtres de l'Asie, pendant vingt-huit ans. Après s'être rendus maîtres de la haute Asie, ils marcherent contre les Egyptiens; mais le Roi d'Egypte Psammitique les en détourna, par ses présens & par ses prieres. Ils s'en retournerent, mais quelques-uns d'entre eux pille-

rent

rent le Temple de Venus Uranie, qui étoit adorée à Aſcalon, qui leur envoya une maladie, pour les en punir. On prétend que ce fut en cette Ville-là, qu'on cultiva une ſorte d'oignons, ou plûtôt d'ail, qu'on nomme *Aſcalonite*, qui ſemble être ce que nous appellons *Eſchalotes*, ſi la reſſemblance des mots ne me trompe. Notre Auteur croit que l'uſage du Vin, qui croît dans le terroir de cette Ville, & de cette eſpece d'oignon fut la cauſe des Hémorroïdes.

Les Scythes, après avoir été maîtres de la Medie, pendant vingt-huit ans, en furent chaſſez, par Cyaxare, qui, ayant enyvré les Chefs, en un repas, les tua & chaſſa le reſte, comme le rapporte *Herodote*. Ce même Hiſtorien dit que Cyaxare ruina la Ville de Ninos, (ou *Ninive*, comme l'Ecriture l'appelle) mais il paroît que cette Ville ſubſiſta longtems depuis, comme on le verra dans l'Auteur.

Juſtin fait mention, mais comme en paſſant, d'une troiſiéme irruption des Scythes en Aſie. Mr. *Belius* croit que cette expedition ſe fit ſous un Roi des Scythes, qui, ſelon *Stra-*

bon, ſe nommoit *Indathyrſe*, & qui fit des courſes, jusqu'en Egypte. Cette expedition dura huit ans, & par conſéquent donna le tems aux femmes des Scythes de s'ennuyer de l'abſence de leurs Maris, & de prendre leurs Eſclaves en leurs places. Les Maîtres de retour les voulurent chaſſer, mais leurs Eſclaves leur furent au devant armez, & la victoire ne s'étant entierement déclarée ni pour les uns, ni pour les autres, on dit aux Maîtres qu'il ne falloit attaquer leurs Eſclaves, qu'à coups de fouëts; & qu'ils en viendroient à bout. On voit bien que ce n'eſt qu'une plaiſanterie des Scythes, ou des Grecs, pour marquer la facilité de la Victoire, que les Maîtres remporterent ſur leurs Eſclaves.

Cyrus fit enſuite la guerre, contre les Scythes, & fut, ſelon *Herodote*, defait & tué, par Tomyris, Reine des Maſſagetes; quoique d'autres racontaſſent ſa mort autrement, déja depuis le tems de cet Hiſtorien. *Xenophon* fait mourir le Prince dans ſon lit. Mais on croit, que cet Hiſtorien ſe voulut divertir à faire de la vie de ce grand Prince une eſpece de Roman; pour donner l'idée d'un

bon

bon Gouvernement Monarchique. Mais il y a bien de l'apparence que le Roman regarde bien plus les discours, que *Xenophon* fait tenir aux Personnages, qu'il introduit sur la Scene, que les Faits, sur tout ceux qui sont de quelque conséquence, comme ses victoires, ses conquêtes, & autres semblables évenemens, qui sont confirmez, non seulement par d'autres Auteurs profanes, mais encore par l'Ecriture Sainte.

Nôtre Auteur raconte les Guerres que ce Prince fit aux Scythes, où il eut du dessous, comme plusieurs Historiens l'ont dit. Il paroît que Mr. *Belius* a du penchant à croire que les Scythes eurent le dessus, parce que cela fait honneur aux Peuples, desquels les Hongrois sont, comme il croit, descendus.

On verra ensuite ce qu'on trouve dans les Anciens des démêlez, que Darius eut avec les Scythes, qui le battirent, ou chasserent, & enfin de la victoire qu'ils remporterent sur Zopyrion, qu'Alexandre envoya contre eux. C'est là la matiere du VII. Chapitre de la Section I. du Livre I. par où l'on pourra voir de

quelle maniere M. *Belius* traitera les ſujets Hiſtoriques de ces tems éloignez. Il y produit les paroles des differens Auteurs, qui en ont parlé, & dit non ſeulement ce qui lui en ſemble, mais donne auſſi à ſes Lecteurs le moyen d'en juger, par eux-mêmes. Dans le dernier Chapitre de cette Section, il doit traiter des Amazones & diſtinguer avec ſoin ce qu'il y a d'Hiſtorique, dans ce qu'on en dit, de ce qui ne peut être que fabuleux, dans cette République imaginaire compoſée ſeulement de Femmes. Il y a bien de l'apparence que les Femmes de cette Nation, étant belliqueuſes, auſſi bien que leurs Maris, les Grecs ont pris de là occaſion de feindre qu'elle n'étoit compoſée, que de Femmes, & le reſte de la Fable. C'étoit la penſée de feu mon Pere, que l'on trouvera dans ſes *Queſtions*.

La II. Section du I. Livre regardera la Géographie de la Scythie, & les Fables que les Anciens ont débitées de ces Païs Septentrionaux; telles qu'étoient celles que l'on racontoit des *Hyperboréens*, qu'on prétendoit habiter au delà des lieux desquels ſouffle Borée, ou le Vent de

de Nord, de ſorte que l'air y étoit temperé, & qu'il y croiſſoit des Oliviers. La verité eſt que le mot d'*Hyperborée* ſignifie ce qui eſt extrémement Septentrional, & où il fait par conſéquent exceſſivement froid. On peut auſſi conſulter là-deſſus un Discours, qui eſt entre les *Queſtions* de mon Pere.

Le Livre II. que l'Auteur appelle *Hunniaque*, traite des *Huns*, qui ſont les mêmes que les *Hongrois*, & qui étoient une des Nations de la Scythie, qui habitoit autour des *Paluds Méotides*, comme l'aſſure *S. Jerôme*, qui ſoûtient que ce fut elle, qui s'étoit rendu l'Aſie Tributaire.

L'Auteur nous donne, comme un échantillon de ce Livre, en inſerant ici le Chapitre I. tout entier, où il traite, de cette partie des Scythes, qu'on nommoit *Hunni*. Ils n'habitoient pas autour des *Paluds Méotides*, comme l'a dit St. *Jerôme*, mais à l'Orient de l'Aſie, près de la Chine, car *Pline* dans ſon Hiſt. Naturelle Liv. VI. c. 17. place les Peuples qu'il nomme *Hunni*, ou *Thynni*, en cet endroit de l'Aſie.

Euſta-

Euſtathe, ſur *Denys* le Periegete, dit que ces Peuples s'appelloient Οὖνοι, ou Θοῦνοι ; varieté qui eſt venue, non tant de l'uſage de ces Peuples, que de la premiere lettre du mot, qui d'un *Omicron* devient un *Theta*, ſi on y ajoûte un très-petit trait. Ainſi on a pû nommer cette Nation, parmi les Grecs, de divers noms, ſelon qu'ils étoient bien ou mal écrits. *Ptolomée*, comme le croit l'Auteur, appelle les mêmes Peuples *Chunni*, ou *Chuni*, comme ils ſont nommez, par *Ammien Marcellin* & par *Sidonius Apollinaris*.

L'Auteur examine ce que le faux *Beroſe* d'*Annius de Viterbe* en a dit, & quelques Auteurs après lui, qui n'ont fait que debiter des fictions, à cet égard. On ne peut rien, ſelon lui, décider du premier nom de ces Peuples; tout ce qu'on peut dire, eſt que c'étoit une partie des Scythes, qui après avoir parcouru, ſelon l'uſage des Peuples qu'on nommoit *Nomades*, en Grec, divers païs, dans l'étenduë immenſe de la Scythie, au delà & au deçà du Mont Imaüs, s'arrêta enfin ſur les bords du Danube, à peu près où eſt

la

la Hongrie Moderne. On trouve qu'on donna plus fréquemment le nom de *Huns* à ce peuple, au ſiecle IV. ou au moins qu'ils furent plus connus, ſous ce nom, dans l'Empire Romain.

L'Auteur rapporte les fables que *Jornandes*, ou plûtôt *Jordanes*, comme les anciens MSS. le nomment, ainſi qu'on l'a dit au Tome XXI. raconte des Sorciers & des Sorcieres des Huns, dont il ſe moque, avec raiſon. C'eſt néanmoins une de ces opinions, qui ſe trouvent répandues, parmi la plus grande partie des Nations connues. Il ſemble que c'eſt une dépravation de l'ancienne Tradition, qu'il y a des Intelligences inviſibles, que la ſuprême Divinité employe, pour faire, ſur la Terre, des choſes, qui ſurpaſſent la puiſſance des Hommes & des Etres créez, qui les environnent.

Agathias dit que les Nations Septentrionales depuis les Paluds Méotides juſqu'au mont Imaüs, qui partage l'Aſie Septentrionale en deux; ce qui fait que l'on diviſe la Scythie en deux parties, dont l'une eſt au deçà & l'autre, au delà de l'Imaüs; cet Auteur, dis-je, aſſure que tous ceux qui

qui étoient au deçà de cette Montagne, ſe nommoient *Scythes*, ou *Huns*. Mais comme ces Peuples menoient une vie errante; ſans s'arrêter, en aucun lieu, qu'autant qu'il falloit, pour y conſumer le fourage, qu'ils y trouvoient; ils pouvoient courir une aſſez grande étendue de païs, & en habiter, tantôt l'une, & tantôt l'autre.

Leurs *Hordes*, comme on parle parmi ces peuples, portoient divers noms, ſelon les Chefs qui les gouvernoient. C'eſt ce qui fait qu'*Agathias* dit que, ſelon leurs differentes *ſortes*, (κατὰ γένη) & non *generations*, comme a mis l'Interprete Latin, les uns ſe nommoient *Cotrigores*, les autres *Utrigores*, les autres *Ultizures*, les autres *Buricgundes*. Ces noms, excepté le dernier, ſont formez, ſelon l'Analogie, & l'uſage de la Langue Hongroiſe; dans laquelle *János Uré*, *Gyorgy Uré*, *Illyes Uré* ſignifie ceux de Jean, ceux de George, ceux d'Elie, ou ceux qui leur appartiennent. C'étoit une conjecture de Mr. *Belius*, qu'il a trouvée enſuite confirmée, par un paſſage de *Procope*, qu'il produit. Quoi que les *Burgundes* ou Bourguignons, ne

ne fuſſent pas Huns d'origine; il ſe peut faire que dans un tems, où les Nations changeoient aiſément de demeure, ſoit qu'elles fuſſent chaſſées par d'autres, ſoit qu'elles cherchaſſent un meilleur païs; quelques Familles Bourguignonnes ſe mêlerent, parmi celles des Huns. Autrement ces *Burgundes* étoient des Peuples d'Allemagne.

Procope dit qu'il y avoit des Huns, qu'on nommoit *Euthalites*, ou *Leucalites*; c'eſt-à-dire, blancs, qui n'étoient pas voiſins des autres, ni ne leur appartenoient point; mais qui n'étoient pas éloignez des terres des Perſans, qu'ils couvroient du côté du Nord, & qu'ils défendoient ſouvent leurs ennemis. Ils n'étoient pas Nomades, comme les autres Huns, mais habitoient un bon païs, depuis long tems. Ils n'entroient jamais ſur les Terres de l'Empire Romain en Orient, qu'avec les armées des Perſans, Ils étoient blancs de viſage, & n'étoient point laids, comme les autres; ni ne menoient pas, comme eux, une vie ſauvage. Ils avoient un Prince, ſous lequel ils vivoient, comme membres d'une même ſocieté, & gardoient les Droits

Droits de la Guerre & de la Paix; auſſi bien que les Romains & les autres Peuples civiliſez. Les plus riches ont vint amis, ou même davantage, qui vivent à leur table, & qui participent à leur bien. Quand l'homme riche, avec lequel ils vivoient, meurt, on les enſevelit avec lui, tous vivans. A cette barbare coutûme près, ces gens-là étoient plus polis, que le reſte de la Nation. Mr. *Belius* parle encore de quelques autres ſortes de Huns, auxquelles nous ne nous arrêterons point Quelques Auteurs les ont nommez *Turcs*, non par mépris; mais parce qu'ils les croyoient venus du *Turqueſtan*, païs au Nord de la Mer Caspienne, ou de *Capſchak*, comme parlent les Perſans.

Il y avoit deux ſortes de Huns, que l'on diſtinguoit par les lieux de leurs demeures, comme les Scythes, dont quelques uns étoient Européens & les autres Aſiatiques. Les premiers étoient plus doux & plus civiliſez, & les autres plus farouches, & plus barbares. L'Auteur rapporte les mœurs de ceux-ci, & tire ce qu'il dit principalement d'*Ammien Marcellin*, qu'il confirme & éclaircit,

cit, par plusieurs autres Auteurs: par où on peut mieux entendre ce que *Claudien* & *Sidonius Apollinaris* en ont dit, en quelques endroits de leurs Ouvrages.

Voici quelques-uns de leurs usages. Ils balafroient le visage de leurs fils, dès qu'ils étoient nez; ce qui empêchoit qu'il ne leur vînt aucune barbe. *Claudien* attribue la même chose aux *Gelons*, mais il dit qu'ils se balafroient plus tard, comme il y a bien de l'apparence. Cela rendoit leur air encore plus affreux. D'ailleurs ils avoient des corps très-robustes, & ressembloient à ces poutres mal rabotées, à ce que dit *Marcellin*, qu'on met aux côtez des Ponts. Leurs visages étoient terribles, & leurs yeux étoient petits; ils n'étoient pas grands de taille, mais trappus, très-agiles, bons hommes de cheval, & extraordinairement robustes. Ils vivoient de racines d'herbes, & de la chair demi-cruë, qu'ils mettoient sur le dos de leurs chevaux, après quoi ils se mettoient dessus. Quand ils l'avoient échauffée, & comme attendrie, ils la mangeoient sans aucuns aprêts; mais il y a apparence qu'ils en usoient

ſoient ainſi, ſeulement lors qu'ils étoient preſſez, & qu'il falloit faire de longues marches; car il paroît ailleurs qu'ils faiſoient bouillir & rôtir leur viande. Les Tartares d'aujourd'hui mangent encore la chair toute ſanglante, après l'avoir un peu échauffée au feu; en ſorte que le ſang, tout cru, coule de leurs levres. Les Hongrois même aujourd'hui mangent du lard ſalé, ſans le fumer, ni le cuire, & le digerent très-bien. Tout l'apprêt qu'ils y font, c'eſt qu'ils y joignent de l'oignon & de l'ail; & ce n'eſt pas ſeulement la populace, qui en uſe ainſi, la Nobleſſe même ſe regale de cette maniere. *Marcellin* dit que les anciens Huns n'avoient, ni maiſons, ni cabanes, mais demeuroient expoſez aux injures de l'air, comme des bêtes ſauvages. Mais je croirois qu'il groſſit un peu les choſes, puis que pluſieurs Anciens, longtems avant cet Auteur, ont nommé les Scythes *Hamakabies*, c'eſt-à-dire, vivans dans des tentes ou des tabernacles qu'ils portoient ſur des charrettes; comme tous ceux, qui ont un peu lû l'Antiquité le ſavent aſſez, & comme nôtre Auteur le montre, mê-

même par l'autorité de *Marcellin.*

Ils étoient vêtus de peaux de bêtes, & particulierement de Rats ſauvages, que leurs femmes couſoient groſſierement les unes aux autres. Depuis on apporta les plus belles de ces peaux en Europe, & après les avoir parfumées d'odeurs agréables, on s'en paroît, parmi les gens du premier ordre. On ſait l'uſage qu'on fait des *Martes Zibellines*, que l'on tire de Moſcovie; mais on ne les employe qu'en Fourrures, qu'en Palatines & qu'en Manchons. Ces peaux précieuſes n'étoient pas pour le commun du Monde. La Populace s'habilloit de toutes ſortes de peaux de bêtes ſauvages; comme les Bergers Hongrois vont encore vêtus de peaux de Moutons, qui ne ſont point encore corroyées, & où toute la laine eſt demeureé. Au lieu de caſques de fer, ils avoient des bonnets formez de peau cruë & des ſouliers ſi mal faits, qu'à peine pouvoient-ils marcher avec, & qu'ils tomboient très-facilement. Auſſi étoient-ils beaucoup meilleurs Hommes de cheval, que Fantaſſins.

Les Huns déliberoient des deſſeins,

qui

qui regardoient le Public, à cheval & armez; ce qui eſt fort éloigné de la coûtume des Peuples, qui déliberoient des choſes les plus importantes, en des feſtins. Ce n'étoit pas, par le ſeul commandement de leurs Rois, qu'ils faiſoient la guerre, mais par le conſentement de l'Armée; le mal étoit que ce n'étoit que l'envie du pillage, qui les y portoit, & qu'ils étoient ordinairement les aggreſſeurs. Ils attaquoient par eſquadrons, qui s'avançoient avec de grands cris, & qui tournoient bride, quand ils étoient reçus par des gens, qui faiſoient ferme; mais ils retournoient à la charge, ſans ſe débander. Leur Infanterie étoit rangée en Bataillons pointus, qui s'élargiſſoient par derriere. Ils employoient ſouvent le même ſtratagême que les Parthes; en feignant de prendre la fuite, & en revenant brusquement à la charge, lorsque les Ennemis ne les attendoient plus; comme faiſoient les Parthes. Ils ſe ſervoient fort bien, ſoit à pied, ſoit à cheval, de l'arc & des flêches, qui, au lieu d'être garnies de pointes de fer, avoient au bout des os attachez aux flêches, mais qui ne laiſſoient pas

de

de bleſſer, pouſſées par la vertu élaſtique de leurs Arcs; qui étoient droits, au milieu où on les empoigne, & recourbez ſeulement des deux côtez. Pour combattre de près, ils avoient le javelot & l'épée, dont ils ſe ſervoient fort hardiment, ſans penſer trop à ſe couvrir eux-mêmes, en frappant l'ennemi.

L'Epée étoit, chez ces Peuples, l'emblême de la Divinité, l'Auteur le prouve par *Herodote*, & par d'autres Auteurs. Ils prétendoient même avoir l'Epée, qui leur avoit été dédiée, parmi les anciens Scythes, & qui fut retrouvée du tems d'Attila, au milieu d'un Pré. Il feignit de le croire, pour en perſuader ſa Nation, afin qu'elle crût que la Divinité ne manqueroit pas de le favoriſer. La Providence, en effet, non du Dieu des Huns, mais du vrai Dieu, permit que les Chrétiens dépravez ſouffriſſent beaucoup, par l'irruption d'Attila & des Huns; mais il empêcha que ce mal ne durât trop long-tems. Mr. *Belius* rejette ici l'opinion de ceux qui croyent que la Langue des Huns avoit du rapport avec l'*Allemande*; & ſoûtient qu'elle en a plus avec l'Hongroiſe,

dont il donne quelques exemples. Apparemment il en produira davantage, dans des Dissertations particulieres là-dessus: car on ne peut rien assurer positivement sur si peu de mots, qui peuvent se ressembler par hazard.

Dans le reste du Livre, il promet de décrire premierement l'arrivée des Huns de Scythie en Europe, qui se fit sous l'Empereur Valens, & dans laquelle ils vainquirent les Alains & les Goths; après quoi ils se jetterent dans la Médie & dans la Thrace, & firent de grands desordres en ces païs-là; secondement de raconter leurs progrès, avant Attila; troisiémement de décrire les progrès, qu'il fit, & cela briévement, parce que d'autres l'ont déja fait assez au long; quatriémement de faire l'histoire de ce qui arriva après la mort d'Attila, du retour des Goths dans les Pannonies, & de l'arrivée d'un Peuple, que l'on nomme *Hunno-Avares*; duquel les Hongrois sont immédiatement sortis.

La Section II. du Livre II. contiendra ce qui concerne la Géographie, & traitera de la Basse & Haute *Mésie*, de la *Thrace* ancienne, de

de l'ancienne *Dacie*, du Païs des *Jazyges Metanaſtes*, & de la *Sarmatie* voiſine, qui étoit la patrie des *Quades* & des *Marcomans*, de la haute & baſſe *Pannonie*, de l'*Illyrie* & de la *Dalmatie* ancienne.

Le troiſiéme Livre, qui s'appelle l'*Abarique*, traitera de la ſeconde arrivée des Hunno-Abares dans la Pannonie; des raiſons, que l'on a de croire que les Abares & les Huns étoient une ſeule Nation; des Peuples & des Païs, que les Abares envahirent de nouveau; de ce qu'ils firent jusqu'à Charles-Magne, & enfin de leur défaite par ce grand Prince.

Le Livre IV. que l'Auteur nomme *le Hongrois*, parlera de la troiſiéme arrivée des Hunno-Abares, ou des Hongrois en Pannonie; du Païs duquel les Hongrois ſortirent; des Peuples que les Hongrois chaſſerent, & de ce qu'ils firent jusqu'au tems de *Geyſa* leur Chef. Tout cela ſera ſuivi de IV. Diſſertations de la Langue Hongroiſe, & de la ſageſſe des Scythes.

Apres cela ſuit la *Hongrie Nouvelle*, qui eſt diviſée en trois Livres, dont le premier regarde-

ra l'Hiſtoire du Païs, le ſecond ſa Géographie, le troiſiéme les Singularitez Phyſiques de ce même Païs.

Dans le I. Livre, on trouvera 1. comment la Religion Chrétienne fut introduite en Hongrie, par les ſoins de *S. Etienne*, premier Roi des Hongrois: 2. Un Index des Rois de Hongrie, de la Nation Hongroiſe, avec une Genéalogie Hiſtorique des mêmes Princes: 3. Un ſemblable Index des Rois étrangers, qui ont regné en ce Païs-là: 4. Celui des Rois de la Maiſon d'Autriche. On verra ici les Médailles batues, ſous ces Princes, autant qu'on les pourra recouvrer.

Le II. Livre contiendra la Géographie du Païs, & l'on y traitera des Comtez, qui ſont au deçà du Danube & du Tibisque, & de ceux qui ſont au delà de ces Rivieres. On y mettra auſſi des Cartes de chaque Comté; car on diviſe la Hongrie en Comtez.

On voit dans ce *Prodrome* l'Hiſtoire du Comté de *Scepuſe*, qui commence par une Partie Génerale, qui eſt ſoûdiviſée en divers *Membres*, dont

dont le I. regarde l'Hiſtoire Naturelle du Païs. Je ne ferai qu'en toucher quelques endroits. Ce Comté, dont on donne ici une Carte, eſt dans la Haute Hongrie, où il y a quantité de montagnes, mais qui laiſſent entre elles d'agréables vallées.

Le principal de ces monts eſt le Mont *Carpathe*, qui renferme des Lacs poiſſonneux, & des Fontaines; & qui eſt couvert de diverſes ſortes de bois. Après avoir parlé des Montagnes, on parle des Rivieres, dont on décrit le cours, & les commoditez. On parle du produit du Païs, des Animaux ſauvages, qui s'y trouvent, de la Chaſſe, des Forêts, des Mines d'où l'on tire des metaux, & de celles que l'on pourroit y ouvrir, des os de bêtes, qu'on ne peut pas reconnoître, & qui ſont d'une grandeur exceſſive, que l'on a découverts dans les Cavernes des montagnes. Les Hongrois ſe ſont imaginez que c'étoient des Os de Dragons, qui habitoient dans ces Cavernes, & qui y moururent au tems du Déluge de Noé. L'Auteur ne donne pas, dans ces penſées, mais il ne laiſſe pas d'être ſurpris de la grandeur de ces Os. Mais comme on

en a trouvé ailleurs, & même des Os d'hommes, ſi on en croit *Pline* & d'autres Auteurs ; on a jugé, & avec raiſon, ce me ſemble, que ces os avoient eu ſous terre une ſorte de végetation, qui les avoit groſſis & alongez. Les Païſans ſe ſont ſervis de ces os, en de certaines maladies, dont l'Auteur dit, *qui ab exacerbatis naturæ motibus, originem trahere conſueverunt.* Je ne ſai quelles ſont ces maladies, mais nôtre Auteur croit que les os deſſechez, par le tems, peuvent ſervir à la cure des maladies, qui demandent des remedes *abſorbans*, comme parlent les Médecins. Il ſe peut auſſi faire, ſelon lui, que par le tems, & par le moyen des vapeurs de la terre, ces os aquierent la force de guerir certains maux; puis qu'il a un morceau de hanche, qui s'eſt couvert d'une croute pierreuſe.

Il parle auſſi des Plantes qui naiſſent plus communément en ce Païslà, qu'ailleurs, & des Arbres, qui y viennent bien, comme du *Larix*, ſur lequel il cite un paſſage de *Pline*, H. N. Liv. XVI. c. 10. qui dit, en parlant de diverſes ſortes de Pin, qu'il

qu'il y en a une qui s'appelle *Larix: materies præſtantior longè, incorrupta vis, emori contumax, rubens præterea & odore acrior. Plusculum huic erumpit liquoris, melleo colore, atque lentiore, numquam durescentis.* Cela eſt vrai, *dit notre Auteur*, & les Scepuſiens tirent beaucoup de reſine de leur Larix, mais ce qu'ajoûte *Pline* eſt une fable: *Larix nec ardet, nec carbonem facit, nec alio modo ignis vi concipitur* (il faudroit peut-être lire, *ignis vim concipit*) *quàm lapides.* Il eſt vrai que tout ce qu'on appelle *Larix* n'eſt pas incombuſtible, & même que ce bois brûle parfaitement bien. Mais il n'eſt pas moins certain, qu'il y a un bois, qui ne brûle point, & que Vitruve appelle *larix*; ſur lequel nous avons fait quelques Remarques au Vol. XI. de la *Bibliotheque choiſie.* Il nous eſt revenu que quelques gens de Lettres ont douté s'il y a du bois de cette ſorte. Mais ceux à qui nous l'avons fait toucher & voir, & d'autres qui en ont, auſſi bien que nous, peuvent convaincre les Incredules de la verité du fait.

Mr. *Belius* reprend néanmoins, avec raiſon, *Pline*, qui dit que l'om-

bre du *Taxus* eſt mortelle, pour les hommes qui s'endorment couchez à l'ombre de cet arbre, & que c'eſt de là qu'on a appellé les poiſons *toxica*. Mr. *Belius* dit que le Taxus, ou l'If, n'a cette vertu mortifere, que pour les inſectes & ſur tout pour les venimeux, & que les viperes & d'autres ſerpens mouroient, quand on les mettoit à l'ombre du Taxus. Je ne ſai néanmoins ſi ce dernier fait eſt bien averé. Comme c'eſt un arbre, qui eſt venu du Nord, où il u'y a guere de ſerpens venimeux non plus que dans les Provinces Unies, où l'on voit beaucoup de Taxus, on n'a pas ouï dire que l'ombre de cet Arbre fit perir les ſerpens. Il eſt plus vraiſemblable que *Toxicum*, qui ſignifie *du Poiſon*, vient d'un autre mot que de *Taxus*, comme *Pline* le croyoit. *Dioscoride* croyoit, avec plus de probabilité, que ce mot venoit de *Toxos*, qui ſignifie *un Arc*, parce que pluſieurs nations empoiſonnoient leurs fléches, comme Mr. *Belius* le montre. Mais il vaut mieux demeurer en ſuſpens ſur l'origine de ce mot, qui eſt peut-être primitif. Il y a eu autrefois des Mines d'Or & d'Argent, dans le

Mont

Mont Carpathe, mais on n'y travaille plus ; ſoit à cauſe des malheurs du tems, ſoit parce que les Païſans aiment mieux ſe contenter des revenus des fruits de la Terre, que de fouiller les Mines, avec beaucoup de danger ; outre que ce qui en pourroit provenir appartiendroit au Prince & non à eux. On trouve encore dans ce terroir du Cinnabre naturel, de la Terre ſigillée, de la Naphthe, de la craie rouge, & diverſes autres choſes.

Le II. *Membre* regarde le Gouvernement Civil du Comté de Scepuſe, mais nous ne nous y arrêterons pas. Ce païs a été habité autrefois par des *Slaves*, & par des peuples de Moſcovie, qu'on nomme *Ruteniens*, qui ſuivoient autrefois la Religion Greque ; mais qui ſe ſont joints à l'Egliſe Romaine. Il s'y eſt auſſi établi des Allemands. Tous ces Peuples ont des mœurs differentes, auſſi bien que des Langues particulieres ; qui ne peuvent que ſe mêler avec le tems, à cauſe du commerce qu'ils ont enſemble ; ce qui doit bien cauſer de la peine à les diſtinguer. Il y a aujourd'hui beaucoup de Catholiques Romains,

en ce païs-là, & très-peu de Calviniſtes; la plûpart ſont des Lutheriens. Cela doit cauſer de la meſintelligence entre eux, au lieu que ce qu'ils ont de commun les devroit réunir, ſur tout les Proteſtans. Il eſt étrange que la Religion Chrétienne, dont l'ame eſt la Charité, produiſe tant de haine, entre ceux qui la profeſſent. Mais ce n'eſt pas la faute de la Religion, c'eſt celle de ceux qui la profeſſent.

La II. Partie de ce Livre traite dans ſon I. *Membre*, des principales Villes du Païs, dont on marque les Privileges, les principaux évenemens, qui y ſont arrivez. les Comtes qui en ont été les Maîtres, &c. En tout cela, l'Auteur ne ſe contente pas de donner les argumens des Chapitres; il met les Traitez entiers. Il parcourt auſſi les principaux Châteaux & Villages.

Dans le II *Membre*, il eſt traité des demeures des *Dix Lanciers*, ſur quoi on pourra conſulter l'Original.

Le troiſiéme Livre de la Nouvelle Hongrie traite de l'Hiſtoire Naturelle de ce Païs-là.

Il n'y a que les argumens des cinq pre-

premiers Chapitres, où l'Auteur parlera du Climat & du Terroir de la Hongrie, de ſes Rivieres, de ſes Lacs, des Eaux Minerales & Médicinales, qu'il y a.

Le I. *Membre* du VI. Chapitre, concernant les Bains chauds de *Sklenno*, y eſt tout entier, & l'on y voit deux Tailles douces, dont l'une repréſente la ſituation agreable du lieu entre pluſieurs montagnes, & forêts des Monts Carpathiques, & l'autre un Antre naturel creuſé dans le tuf, dont une partie de ces montagnes eſt compoſée, dans lequel on entre, pour ſe baigner & pour ſuer; d'où vient qu'on lui donne le nom de *Sudatoire*, que l'on donnoit autrefois à une Chambre des Bains publics & particuliers, qu'on échauffoit par artifice, pour faire ſuer ceux qui en avoient beſoin. Il y deſcend une eau chaude, qui vient de deux côtez, dans laquelle ceux, qui ſe baignent, ſuent en même tems dans l'Antre, par la vapeur de la terre & la chaleur de l'eau. A l'entrée de cet Antre, qui eſt aſſez étroite, on trouve beaucoup de nitre, qui s'y forme, comme une poudre, ou en forme de cryſtal, que l'on voit auſſi

en divers endroits du tuf, dans lequel cette Caverne eſt creuſée. En jettant ce nitre ſur des Charbons ardents, il s'enflamme d'abord. A la même entrée, dans une foſſe creuſée par art, il s'aſſemble de l'eau d'une chaleur temperée, qui deſcend de la voute de tuf, & ſur cette eau il ſe forme comme une croute blanche, qui eſt compoſée de particules de tuf & de nitre. Cette Caverne eſt ſi chaude, qu'elle ſurpaſſe celle des Bains chauds; ſans qu'il y paroiſſe néanmoins aucune fumée, ni aucune vapeur. Ceux qui y entrent ſuent ſi fort, quoi qu'ils ſoient nuds, que la ſueur leur coule de toutes les parties du corps, comme s'ils avoient été plongez dans l'eau; de ſorte que les plus robuſtes n'y peuvent pas demeurer, plus d'un quart d'heure.

L'on examine, dans le II. *Membre*, la nature de ces bains. On en donne l'Analyſe Chymique, par laquelle on recounoit que leur eau eſt chargée de nitre, de ſouffre, de fer, & d'une matiere, qui tient de la Chaux.

Dans le III. *Membre*, on montre qu'elles ne feroient pas bien de les boire;

boire ; mais elles ſont ſalutaires en s'y baignant, pour ceux qui ont des douleurs de Hanche, la Goute, & des Rhumatiſmes.

L'Auteur traite après des Bains de *Vihna*, mot qui ſignifie en Eſclavon, *une boutique où l'on travaille le Fer*, dont les Montagnes voiſines ſon pleines. Il en donne l'Analyſe Chymique, & marque leur vertu.

Dans les Chapitres ſuivans il traitera des Eaux acides de la Hongrie, de ſes Montagnes & de ſes Forêts, ſans oublier les Bêtes à quatre pieds & les Oiſeaux qu'on y prend, des Cavernes, qu'on trouve dans les Montagnes, de ſes Mines & des Métaux qu'on en tire.

Dans le Chap. XI. on traite des Vignes & des Vins de Hongrie, dont celui de *Tokai* eſt très-fameux & s'envoye en Pologne, & en Allemagne, où il ſe boit aux tables des grands Seigneurs & des Princes. L'Auteur dit que l'on trouve quelquefois des ceps de Vignes environnez de filamens d'or, & il aſſure qu'il en avoit vu un, qui avoit été trouvé, dans un cep de Vigne de Tokaï, & qui peſoit quinze Ducats d'or. L'or en étoit ſi fin, qu'il ſur-

paſſoit de deux Carats l'or de Ducat. Il promet de donner l'Hiſtoire de ce Phénomene, en ſon lieu. On en verra la figure à la p. 153. S'il ſe mêle des particules d'or, dans les raiſins, comme on a ſujet de le ſoupçonner, c'eſt là le veritable *Or potable*, que l'on cherche inutilement par le moyen de la Chymie.

La premiere ſorte de Vigne, dont il traite eſt la *Sempronienne*, qu'il nomme ainſi d'une Ville, dans le territoire de laquelle elle croît. Je ne ſai ſi c'eſt de *Zombor*, qu'on ait Latinizé, & où il croit auſſi de bon vin. Notre Auteur recherche en quel tems il fut permis aux Pannoniens de cultiver des Vignes, mais il ne trouve aucun paſſage de l'Antiquité, qui en faſſe mention; qu'un ſeul, où il eſt dit que l'Empereur *Probus* leur donna cette permiſſion. S'il s'étoit agi de peuples ſoumis à la Domination Mahometane, on pourroit dire que l'on n'y pouvoit pas cultiver des vignes : mais ni les Romains, ni aucun autre Peuple, que l'on connoiſſe, n'avoient aucun ſcrupule, ſur l'uſage du vin. Tout ce qu'on pourroit

dire

dire, ſeroit que les Peuples du Septentrion, chez qui la Vigne ne réuſſiſſoit pas trop bien, ne s'aviſoient guère de la cultiver. Mais on ne peut pas le dire des anciens Pannoniens, avant que les Huns envahiſſent leur païs. Peut-être néanmoins que l'ignorance des Peuples & leurs fréquentes migrations, n'avoient pas permis qu'on cultivât la Vigne en Pannonie, comme elle le méritoit. Mais notre Auteur ſoupçonne que, depuis qu'Auguſte & Tibere firent la guerre, en ces païs-là, on y apprit à cultiver la Vigne. Quoi qu'il en ſoit, le Vin Sempronien commença à être eſtimé, quand on ceſſa de cultiver les Vignes de Sirmium, qui produiſoient de l'excellent vin; parce que les Turcs s'étoient rendu maîtres de ce Païs-là. D'ailleurs le Vin Sempronien étoit très bon & croiſſoit en un terroir, qui n'avoit pas beſoin de beaucoup de culture. A l'occaſion de cela, Mr. *Belius* traite des differens terroirs, où les Vignes peuvent réüſſir & réfute ce que quelques Anciens en ont dit. Il montre, enſuite, que la Hongrie a tout ce qu'il faut, pour produire du bon vin.

Il y a des Insectes qui sont très-nuisibles aux Vignes de Hongrie, & particulierement le *convolvulus*, comme on l'appelle en Latin, & *Ips* en Grec. L'Auteur en traite au long, aussi bien que des moyens de s'en garantir. Il parle aussi des Etournaux, qui mangent là les raisins, comme ailleurs, & de ce qu'on peut faire pour les chasser. Mr. *Belius* s'est fort étendu, sur ce qui diminue la vendange, parce que les années abondantes en sont beaucoup plus rares en Hongrie, que celles où il n'y en a guère.

Le II. *Membre* de ce Chapitre traite de la maniere de planter & de cultiver les Vignes Semproniennes; celle de faire le vin, de le garder, &c. Il y a ici beaucoup de choses, qui ne regardent pas plus la Hongrie que tout autre Païs, auxquelles nous ne nous arrêtons pas. On ne laissera pas de les lire, avec plaisir, parce que l'Auteur écrit, avec beaucoup plus d'élegance en Latin, qu'on ne fait communément en son Païs, & qu'il fait paroître par tout une grande lecture de l'Antiquité.

Dans le III. *Membre*, notre Auteur parle de la Nature, des Princi-

pes

pes naturels & de l'uſage du Vin Sempronien. Il conſidere le changement qu'y fait la fermentation, ce qui peut ſervir à la conſervation du vin & ce qui le peut gâter, ſa couleur, ſon odeur & ſa ſaveur, ſes uſages, les maux qu'il produit, quand on en boit trop, & le bien qu'il fait pris moderément. Il y a là des choſes, que l'on connoit par les ſens & par l'experience; & d'autres qui ne ſont fondées, que ſur des raiſonnemens, de la verité desquels on ne peut guère s'aſſurer, ou qui ne vont pas aſſez loin, pour nous apprendre, avec certitude, les raiſons, qui font que nos ſens ſont frappez d'une certaine maniere, en uſant du vin. Qui pourroit rendre raiſon de la couleur de cette liqueur; laquelle couleur conſiſte en ce qu'elle eſt compoſée de particules, qui ſont propres à reflêchir les rayons qui excitent, par exemple, la ſenſation du jaune, du rouge, & des autres couleurs dont les nuances ſont infinies? Qui pourroit dire quelles ſont les particules odoriferantes, qui produiſent en nous les ſenſations que nous nommons *odeurs*? Qui ſera-ce qui nous enſeignera diſtinctement d'où

d'où viennent les varietez des goûts, que nous reſſentons ſelon la diverſité des vins que nous buvons? Tout ce qu'on peut dire, c'eſt qu'il y a de l'apparence que les particules ſavoureuſes ſont de differentes figures, qui frappent differemment les nerfs, qui ſont en nous l'organe du goût. Ce ſont des choſes, qui ſont autant au delà de nos connoiſſances, que la maniere dont la diverſité infinie de nos ſenſations eſt produite en notre Ame, ſelon que nos nerfs ſont differemment agitez; puisque nous ne comprenons pas même comment il eſt poſſible, qu'une ſubſtance immaterielle ſoit affectée, par la pure matiere; de quelques particules, dont elle puiſſe être compoſée, & quelques mouvemens qu'elle puiſſe avoir? Toute la connoiſſance, que nous avons de la Phyſique eſt purement experimentale, & nous devons bien nous garder de confondre les experiences, avec les conjectures, que nous y joignons, qui ne nous ſauroient mener à rien d'aſſuré. J'ai cru pouvoir mettre ici ces réflexions, qui ne regardent pas plus notre Auteur, que quelque autre Phyſicien, que ce ſoit; pour

pour empêcher que les jeunes gens ne croyent avoir trouvé les premieres cauſes, lors qu'ils ne connoiſſent pas même les ſecondes.

Mr. *Belius* produit dans le Chapitre XII. un petit échantillon de ce qu'on appelle *la Matiere Medicinale*: c'eſt-à-dire, des Vegétaux utiles à la Médecine, qui ſe trouvent en Hongrie; des Mineraux, Métaux, Terres médicinales, &c. & enfin des Animaux. Ce ſont quelques Médecins de ſes Amis, qui lui en ont fourni le ſujet, qui ſera ſans doute beaucoup plus étendu.

Le premier échantillon eſt la Plante qu'on appelle en Hongrie *Natragulga*. C'eſt *Chriſtophle Wagenſeil*, qui a fait connoître cette plante, ſous ce nom-là, hors de la Hongrie, dans une Lettre, qu'il publia en M DC XC. Il dit que cette plante, qui ne nait que ſur le Mont Carpathe, eſt un remede aſſuré contre les douleurs de la Goute. Il dit qu'un homme gouteux, qui ne ſe pouvoit nullement remuer lui-même, dans ſon lit, ayant pris une décoction de ſa racine bien pulveriſée, dans du lait reduit à la moitié, s'étoit d'abord endormi, & que ce ſommeil ayant duré

duré quarante-huit heures, ſans que le patient donnât aucune marque de vie, que par la ſeule reſpiration, ſe reveilla & ſe trouvant délivré entierement des douleurs, qu'il ſe mit à table où il mangea & but bien, & danſa encore bien avant dans la nuit. Un Medecin de ce Païs-là, nommé *Charles Reiger*, a depuis traité de cette Plante, & découvert que le nom de *Natragulga* n'étoit qu'une dépravation de celui de *Mandragora*. Il croit que c'eſt la même Plante, que l'on appelle autrement en Latin *Solanum Lethale*, ou *Maniacum*, & *Bella-Donna*, en Italien. On en voit une figure dans une planche, qui doit être ajoûtée ici. Cette Herbe eſt commune dans la haute & baſſe Hongrie & en divers autres lieux. On dit que ceux qui en boivent, dans dn vin, deviennent comme enragez, ou au contraire danſent & ſautent, ou dorment, ſelon les temperamens, dont ils ſont. Mais ils en reviennent en buvant de l'eau froide. On fait ici d'autres remarques là-deſſus, auxquelles nous ne nous arrêterons pas.

Il y a enſuite un autre échantillon tiré du *Regne Mineral*, comme l'on

l'on parle; c'eſt l'examen d'un Sel mineral, purgatif. Un Medecin étant entré dans une Mine de cuivre, en un endroit nommé *la Vallée des Seigneurs*, y trouva non ſeulement du Vitriol en partie verd & en partie jaune; il en trouva encore du blanc attaché aux parois, en forme de filamens. En le goûtant, il le trouva d'abord doux & enſuite tirant ſur l'amer. Il ſe ſouvint alors du Sel d'*Epſom*, dont on ſe ſert fréquemment en Angleterre & même déçà la mer. Il en emporta pluſieurs livres en ſa maiſon, & reconnut, par l'examen, que ce Sel étoit de la même nature, que celui d'Epſom, & l'employa heureuſement à ce à quoi on employe ce dernier; de ſorte que les Hongrois n'ont pas beſoin de faire venir de loin, un ſel qu'ils ont chez eux, en grande abondance.

Depuis le même découvrit un ſemblable Sel aux Mines de *Schemnits*, dans une Mine, qu'on nomme de la *Trinité*. Il n'étoit pas tout-à-fait inconnu aux Ouvriers des Mines, ni aux Apothicaires. Mais ces derniers croyoient que c'étoit un Alun, qu'on nomme *plumoſum*, &

les

les autres que c'étoit un Sel formé de la poudre à Canon, que l'on avoit employée dans les Mines à rompre quelques rochers, & qui s'étoit attachée aux parois de la Mine. Mais ſa conſiſtance faiſoit aſſez voir que ce n'étoit pas de l'Alun de plume, & encore moins un Sel formé de la fumée de la poudre à canon. L'Auteur trouva enſuite à Schemnits, chez un Apothicaire, une grande quantité de ce même Sel, tant crû, que dépuré; mais dont l'Apothicaire n'avoit pas voulu chercher l'uſage.

L'Auteur, l'ayant examiné, découvrit que c'étoit bien un même Sel, avec cette difference, que la ſolution de celui de la *Vallée des Seigneurs*, & le Sel même étoient rougeâtres, & que celui de Schemnits demeuroit toûjours blanc, & que leurs baſes étoient de differentes pierres; outre quelques autres differences, que l'on trouvera dans l'Original. D'ailleurs la rougeur de celui de la *Vallée des Seigneurs*, qui montre qu'il tire ſon origine du Cuivre, n'eſt nullement nuiſible à ceux, qui s'en ſervent. Elle ne cauſe ni nauſées, ni vomiſſemens à per-

perſonne, mais il y a des moyens de la ſeparer.

L'Auteur recherchant la maniere, dont ce Sel ſe forme, dans la terre, a trouvé que pour cela il faut que la Mine ſoit expoſée à l'air exterieur duquel il tire un acide ſulfureux & vitriolique, qui y eſt toûjours; ce qui paroît, en ce qu'un Sel *Alcali* expoſé quelque tems à l'air, ſe charge d'un Sel acide, & en forme un mitoyen, qui n'eſt ni l'un, ni l'autre. Ce même *acide*, qui eſt dans l'air, ronge une pierre, que l'Auteur nomme *Spaat*, & la remplit de Sel. D'où vient que dans des lieux, où l'air ne paſſe pas librement, on ne trouve point de Sel; & qu'il s'en trouve beaucoup, où la circulation de l'air eſt plus libre. C'eſt ce qu'il a obſervé en quelques Mines, qu'il nomme, d'une maniere à n'en pouvoir pas douter. Outre la circulation de l'air, néceſſaire pour que ce Sel ſe puiſſe former, il faut que le lieu ne ſoit, ni trop humide, ni trop ſec. Quand il y a trop d'humidité elle le diſſout, & quand il y a trop de ſéchereſſe, il ſe ſeche & ſe diſſipe. C'eſt ce qu'il aſſure avoir remarqué en pluſieurs Mines. Autrement la gé-

géneration de ce Sel eſt perpetuelle; puis que, quand on l'a ôté des parois de la Mine, ils en ſont couverts peu de tems après; de ſorte qu'il n'y a point de danger, qu'on en manque, en des lieux, où il y a un ſi grand nombre de Mines.

La géneration de ce Sel peut nous conduire, comme croit l'Auteur, à découvrir l'origine des ſources d'eaux médicinales, qui ſont acides. Ce Sel purgatif, comme on l'a dit, entre dans la terre, par des fentes qu'il y a, communique ſon goût aux eaux qui y paſſent, telles que ſont les Eaux d'Epſom, d'Egra, de Pirmont, & de Scolitz. Comme cet acide naturel, ſulfureo-vitriolique, ſelon la diverſité des terres par lesquelles il paſſe, forme du ſouffre avec le principe ſulfureux, en ſe joignant avec lui; on peut comprendre par-là comment il s'engendre, & la raiſon de la diverſité des Fontaines. Il exhorte les Hongrois, qui ont chez eux une infinité de Sources médicinales & acides, à les examiner avec ſoin.

Il remarque que ce Sel purgatif, étant mêlé à de la neige, la rend plus froide, auſſi bien que le Sel ordinai-

dinaire, le Nitre, & le Sel Armoniac. Quoique lors que l'air exterieur eſt exclus, & qu'on jette ce ſel ſur des charbons allumez, il donne une odeur ſulfureuſe; néanmoins il ſe change en feu follet vers l'orifice ſuperieur du vaſe, où on le met. Etant diſſous, par l'Eſprit de Nitre verſé en quelque abondance, quand on les ſépare, ce ſel devient très-rouge; mais l'Eſprit de Nitre ne rougit pas, comme il a accoûtumé, & ſort de l'Alembic, ſous la forme d'une vapeur blanche. Ce même Sel expoſé à l'air, pendant quelques jours, ayant attiré quelque humidité, pert ſa couleur rouge. Quand il eſt échauffé, on le peut manier, comme la cire; & en ſe refroidiſſant il s'endurcit. L'Auteur a reconnu, par d'autres experiences, que la couleur rouge vient en partie des principes dont le Cuivre eſt compoſé, & en partie de l'Eſprit de Nitre, dont la partie ſulfureuſe augmente ſa rougeur.

Ces obſervations ſont dignes de remarque, & ſi, quand l'Ouvrage entier paroîtra, il y en a bon nombre de ſemblables ſur les Plantes, ſur les Mineraux & ſur les Animaux;

cela le fera extrémement rechercher, & le Public ſe tiendra fort obligé aux Savans Hongrois, qui contribueront à cela.

Mr. *Belius* promet de traiter, dans le Chapitre XIII. de ce que les Latins nomment *Res Ruſtica*, qui renferme la culture de la terre, celle des Arbres & des autres Plantes, la nourriture du Bêtail, & de la Volaille, le ſoin des Abeilles, les retervoirs d'eau, pour y nourrir du Poiſſon; à quoi on peut joindre toutes ſortes de Chaſſes.

Il promet de traiter de plus des Habits des Hongrois, & il nous en donne une figure, où l'on voit un Gentilhomme, qui a un habit compoſé d'un pourpoint & d'une cu otte, où il n'y a pas plus de drap, qu'il n'en faut, pour le couvrir; ſans ces ſuperfluitez d'étoffe, que nous portons, au bas de nos Juſtaucorps; & qui ne ſervent qu'à faire gagner les Drapiers & les Tailleurs. Il a de plus un bonnet fourré, & un manteau de même, qui ne va qu'à moitié cuiſſe, avec des bottes aux jambes. *Sidonius Apollinaris* a décrit, à peu près de même, les habits des anciens Francs.

L'Au-

L'Auteur traitera auſſi des mœurs des habitans modernes de la Hongrie; dans laquelle, outre les Hongrois, on voit des Allemands, des Eſclavons, des Croates, des Raſciens, des Kutheniens, des Valaques, des Grecs & des Juifs. Il promet de garder, en cela, une juſte meſure; & comme il écrit poliment, il ne manquera pas de Lecteurs.

On voit au reſte ici quatre figures détachées, dont la 1. eſt la Carte du Comté de Sepuſe; la 2. le plan des Cavernes ſurprenantes de Demifalva, dans le Comté de Liptou; la 3. celle du *Solanum Maniacum*; & la 4. celle d'un Château, dont on ne met pas le nom. Quand on imprimera tout l'Ouvrage, on ne manquera pas, ſans doute, d'indiquer les lieux, où elles doivent être inſerées.

ARTICLE II.

J. G. PRITII *Introductio in Lectionem Novi* TESTAMENTI, *in quo quæ ad rem Criticam, Hiſtoriam, Chronologiam & Geographiam pertinent, breviter & perſpi-*

cuè exponuntur. Editio Nova & quibusdam aucta animadverſionibus. A Leipſig chez Gleditſch M DCC XXII. in 12. pagg. 604. avec les Préfaces & les Index.

COMME, pour entendre le N. Teſtament, il faut non ſeulement ſavoir la Langue dans laquelle il eſt écrit; mais encore diverſes autres choſes de Critique, d'Hiſtoire, de Chronologie & de Géographie, à quoi ſe rapportent les Ecrivains Sacrez, & qu'ils ſuppoſent devoir être connues; Mr. *Pritius*, qui avoit publié deux fois le Nouveau Teſtament en Grec, crut devoir expliquer ces ſortes de choſes, en peu de mots. S'étant mis à écrire cette Introduction à la lecture du Nouveau Teſtament; pour la rendre plus utile à la Jeuneſſe, il a fait peu à peu un Ouvrage beaucoup plus grand qu'il ne croyoit d'abord, quoi qu'il ſe ſoit renfermé dans les choſes néceſſaires.

Il a raiſon de dire qu'encore que cette Introduction ne conſiſte qu'en des choſes que la Grammaire & la Critique fourniſſent, pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte; ces mêmes

mes choſes ne laiſſent pas de ſervir beaucoup à entendre l'Evangile. Si ce n'eſt rien que d'entendre la Lettre de l'Ecriture Sainte, ſans aller plus loin, cela ne laiſſe pas d'être néceſſaire, pour entendre le ſens de l'Ecriture, & en faire ſon profit. Ceux, qui ſont chargez d'inſtruire les autres, en ont particulierement beſoin, pour les conduire plus loin.

L'Auteur cite feu Mr. *Poiret*, qui crioit beaucoup contre la Critique, qu'il n'entendoit point: comme ſi ceux qui la cultivent ne vouloient pas aller plus loin; mais qui eſtimoit ceux qui cherchoient l'*Eſprit* ſous la *Lettre*; comme *Uſſerius* & *Erasme*. Néanmoins pour trouver l'*Eſprit*; c'eſt-à-dire le vrai ſens & le vrai deſſein de l'Ecriture, il faut ſe ſervir de la Grammaire, & prouver par là ce que l'on donne pour une doctrine de l'Ecriture Sainte. Autrement débiter magiſtralement des *réveries myſtiques*, & les préferer à des preuves grammaticales & critiques fondées ſur les régles; ou ſe déchainer contre *la Raiſon*, pour dire impunément des choſes très-déraiſonnables; c'eſt ſe moquer de ſes Lecteurs. C'eſt ainſi pourtant que Mr. *Poiret*

en uſoit, comme on le peut voir, dans ſon Livre de l'*Erudition ſolide & ſuperficielle.* Pour *Erasme* & *Uſſerius*, ç'ont été aſſurément de très-grands hommes en matiere de Belles Lettres; mais ils étoient fort éloignez du Fanatiſme, & de l'aigreur de celui qui les louë; ſans avoir lû leurs Ouvrages, avec attention. On ſait bien que toute l'étude doit tendre à la Pieté; mais c'eſt en cultivant la Raiſon, pour l'empêcher de ſe laiſſer repaître de chimeres, qui rempliſſent l'Eſprit d'un Zèle amer & aveugle, pour des dogmes qu'on veut introduire contre la Religion & le Bon Sens, qui ne doivent jamais être ſéparez; à moins qu'on ne veuille faire dépendre la Religion des rêveries de châque Fanatique.

Mr. *Pritius* s'eſt propoſé d'expoſer briévement ce qu'il eſt néceſſaire de ſavoir, pour n'être pas arrêté, à tous momens, dans l'étude du Nouveau Teſtament, & particulierement en ce qu'on lit touchant les Auteurs & les Livres Sacrez, & où l'on rencontre des matieres, qui regardent l'Hiſtoire & la Critique, ou concernant la Chronologie du Nouveau Teſtament, la Géographie, l'Etat

des

des Juifs, la Ville de Jeruſalem, le Temple, les Sanhedrins, ou Aſſemblées de Juges, ainſi nommées du mot Grec *Synedria*, les Synagogues, &c. Pour la Géographie, il s'en eſt rapporté à Mr *Cellarius*, & à d'autres pour ce qui concerne la deſcription de Jeruſalem & du Temple, qui y étoit.

Il avoit deſſein de mettre ceci, comme une Introduction, à la tête de l'Edition Greque du N. T. qu'il a procurée au Public; mais il falloit parler de trop de choſes, pour les pouvoir renfermer, en un ſi petit eſpace; quoi que l'Auteur les ait abregées, autant qu'il lui étoit poſſible; n'écrivant que pour ceux, à qui une idée générale peut ſuffire & qui ſont en très-grand nombre; en comparaiſon de ceux, qui peuvent remonter aux ſources, & connoître les choſes, dans toute leur étendue.

1. On appelle les Livres des Evangeliſtes & des Apôtres *le Nouveau Teſtament*, ſelon l'uſage; quoi qu'à parler à la rigueur, il fallût dire *la Nouvelle Alliance*; ſelon la ſignification conſtante du mot Hebreu BRITH, qui ne veut dire qu'*Alliance*; mais comme l'Auteur de l'E-

pître aux Hebreux a employé le mot Grec, qui lui répond, dans la ſignification de *Teſtament*; on parle communément ainſi. Autrement les Hebreux n'ont aucun mot (au moins dans les anciens Livres Hebreux, qui nous reſtent) pour dire un *Teſtament*.

2. On a autrefois attribué à Jeſus-Chriſt quelques Ecrits; mais on convient généralement qu'ils étoient ſuppoſez. La Lettre qu'on lui a fait écrire à *Agbare* Roi d'Edeſſe, a été rejettée, par les plus habiles Critiques, & n'a jamais été jointe aux Livres du N. T. Mr. *Cave* & quelque peu de Proteſtans, qui l'ont voulu admettre, ont été ſifflez de tous ceux, qui entendent ces matieres. On ne pouvoit en effet l'admettre, que par le principe, ſur lequel ſont fondées pluſieurs autres *fraudes pies*, dont quelques Savans ſe ſervent ſans aucune néceſſité & avec trop peu de ſincerité & de pudeur. Nôtre Auteur a raiſon de dire qu'il faut ſe contenter des Ecrits des Apôtres, que nous avons; qui ſont les ſeuls monumens aſſurez, de la doctrine de Jeſus-Chriſt, & de ſes premiers Diſciples, qui ſoient venus juſqu'à nous, & qui contiennent

nent pleinement tout ce qui eſt néceſſaire au ſalut, qu'on ne pourroit même chercher ailleurs de bonne foi.

3. Mr. *Pritius*, après avoir marqué diverſes manieres, dont on diviſe les Livres du N. T. & les Livres & les endroits, dont on a douté, remarque avec raiſon, que tous ces ſujets de douter, qu'on croyoit avoir, ſe ſont évanouïs avec le tems, & que le Concile de Laodicée, tenu l'an CCCCLXIV. a décidé la choſe comme on l'admet à préſent.

4. On examine enſuite, la queſtion ſi l'Epître aux Hebreux eſt bien de S. Paul, quoique les Anciens en aient douté. Mr. *Prits* approuve les raiſons, que feu Mr. *Spanheim* a recueuillies, pour le prouver. *Luther* a cru qu'elle pouvoit avoir été écrite, par *Apollos* d'Alexandrie; & j'avoue que cette penſée m'étoit tombée dans l'Eſprit, avant que j'euſſe apris que ce grand homme l'avoit euë. J'en ai parlé aſſez au long, dans l'Hiſtoire Eccleſiaſtique du I. Siecle. Si cette Epître a été écrite, par quelque autre, il faut néceſſairement que ç'ait été un de ces hommes Apoſtoliques, qui, après les Apô-

tres, ont été les fondateurs des Egliſes Chrétiennes. Auſſi n'y a-t-il rien qui ne ſente les premiers tems, ni aucune doctrine qui ne ſoit la doctrine même de Jeſus-Chriſt & de ſes Apôtres.

5, 6. Il y a ſept Epîtres, dans le Nouveau Teſtament, après celle qui eſt adreſſée aux Hebreux, que l'on nomme *Catholiques*. On demande pourquoi on leur donne ce titre, qu'on leur donnoit déja depuis le tems d'*Euſebe*. Les uns répondent que c'eſt parce qu'elles ne s'adreſſent à aucune Egliſe particuliere; mais on leur objecte que ſi ce titre convient à cinq de ces Lettres, on ne le peut pas donner à deux de celles de S. Jean, dont l'une eſt adreſſée à une *Dame*, & l'autre à *Caius*. *Calovius* a dit qu'on les avoit ainſi nommées, pour les diſtinguer de celles de S. Paul, en les mettant à part, dans un autre Volume. Premierement, ce tître n'eſt pas un tître qu'on leur donnât comme ſi les Apôtres, dont il s'agit, l'euſſent mis au devant de ces Epîtres. C'eſt une pure conjecture des Copiſtes, qui les ont ainſi nommées, pour la raiſon, que l'on a dite. S'il ne convient pas aux deux der-

dernieres de S. Jean, il ſuffit qu'il convienne à la plûpart, puis que la dénomination ſe fait très-communément *à potiore parte*, comme l'on parle dans l'Ecole.

A l'égard du mot *Canonique*, qu'on ajoûte à celui de *Catholique*, il eſt encore moins des Apôtres, ou des tems Apoſtoliques. On n'a parlé ainſi ſelon l'apparence, qu'après que le Concile de Laodicée eut déclaré, par un *Canon*, quels étoient les Livres du N. T. que l'on reconnoiſſoit communément; afin d'apprendre aux Lecteurs, qu'il n'y avoit point de raiſon de douter d'aucune d'entre elles.

On doute ſi outre Jaques, fils de Zebedée, & un autre Jaques fils d'Alphée, il y en a eu un troiſiéme, qui ne fût pas Apôtre, mais ſeulement Evêque de Jeruſalem. Pluſieurs ſavans hommes ont cru que ce dernier n'étoit nullement Apôtre, puis qu'on ne voit pas qu'il ſortît de Jeruſalem, pour aller prêcher l'Evangile ailleurs, comme S. Pierre & les autres Apôtres. Mais ſoit qu'il y ait eu trois Jaques, ou qu'il n'y en ait eu que deux; cette Epître n'aura pas moins d'autorité; puis que S. Jaques, Evê-

que de Jeruſalem, s'il fut different du fils d'Alphée, ne laiſſa pas de recevoir le S. Eſprit. M. *Pritius* remarque que ſi *Luther*, dans une Préface Allemande, avoit parlé moins avantageuſement de cette Epître; il n'a pas laiſſé de l'approuver. Ceux qui ne ſavoient pas bien concilier la Juſtification, par la Foi, avec celle qui ſe fait par les Oeuvres, ſe ſont embarraſſez; mais il y a long-tems, qu'on a montré comment il falloit accorder S. Jaques, avec S. Paul.

7. Mr. *Pritius*, après avoir remarqué que la I. Epître de S. Pierre a toûjours été reçue de tout le monde, & reconnu que la ſeconde avoit été autrefois conteſtée, ne laiſſe pas de bien réfuter les raiſons que *Grotius* a apportées, pour la rendre douteuſe.

8. La I. Epître de S. Jean a toûjours paſſé pour être bien de lui: mais pluſieurs ont cru que les deux autres ſont d'un S. Jean Prêtre, dont on voyoit un ſépulcre à Epheſe, outre celui de l'Evangeliſte, ce qui eſt appuyé de l'autorité de *Papias*, homme très-peu digne de Foi. Il vaut donc mieux reconnoître que ces deux Lettres ſont de S. Jean l'Apôtre, &

il

il n'y a rien, en effet, qui ſoit indigne de lui. Pour le titre de la I. que S. *Auguſtin* dit avoir été adreſſée *aux Parthes*, il paroît être de l'invention de quelque Copiſte Africain. Il n'y a rien dans cette Lettre, qui donne le moindre ſujet de ſoupçonner qu'elle a été écrite aux Chrétiens de delà l'Euphrate, & l'on ne trouve rien dans l'Antiquité, qui nous faſſe comprendre que S. Jean ait jamais été dans la Haute Aſie.

9. La conjecture de *Grotius*, ſur l'Epître de S. Jude, eſt encore moins probable ; ſavoir, que l'Auteur de cette Epître eſt d'un Evêque de Jeruſalem, qui vivoit du tems d'Adrien. Il vaut autant ne rien conjecturer, que de conjecturer, ſans aucun fondement.

10 L'Apocalypſe n'a pas été ſi généralement reçuë, que quelques-uns ſe l'imaginent ; mais l'autorité de S. *Irenée*, qui l'a citée & reconnue pour un Ouvrage de S. Jean, eſt ſuffiſante, pour nous le perſuader ; quoique d'autres aient ſoûtenu le contraire. *Erasme* n'a pas eu bonne opinion de ce Livre, comme il paroît, par ce qu'il en dit, à la fin de ſes Annotations ſur cette Prophe-

tie. Mr. *Pritius* rapporte ici ſes propres paroles, à quoi il joint la réponſe que *Beze* y a faite. La varieté des explications, qu'on a publiées de ce Livre, les raiſons que châcun a apportées, pour ſoûtenir ſes propres penſées, & l'aigreur avec laquelle on a parlé contre ceux, qui ont déclaré qu'ils ne l'entendoient pas, lui ont fait beaucoup plus de tort, que leurs explications ne lui ont fait d'honneur. En avouant ſimplement qu'on ne l'entend pas, on ne ſe trompe point ; mais en prétendant, qu'un certain ſentiment eſt le ſeul vrai, on s'expoſe à ſe tromper, & c'eſt auſſi ce que croyent ceux, qui ſuivent d'autres interpretations, qui accuſent d'erreur tous ceux qui ont d'autres penſées.

11. Notre Auteur traite, après cela, des Livres ſuppoſez, qu'on a attribuez aux Apôtres & aux Hommes Apoſtoliques, & que l'on a rejettez, avec raiſon. Il y a bien de l'apparence que les Héretiques, de ces tems-là, ou du ſecond ſiecle & même des ſuivants, ont ſuppoſé ces Livres pour ſoûtenir leurs Dogmes, par l'Autorité des grands noms, qu'ils avoient mis au devant. Sans en-

entrer dans le détail, Mr. *Pritius* nous renvoye au Recueuil des *Livres Apocryphes du Nouveau Teſtament*, par Mr. *Fabricius* de Hambourg; par où l'on pourra voir qu'entre les Livres ſuppoſez, ſous les noms des Apôtres, ou de leurs Diſciples, il n'y en a aucun, qui aproche, en aucune maniere, des Livres Canoniques. Les Livres des Apôtres ont beau être écrits en un ſtyle peu élegant, & où les règles de la Rhétorique ne ſont nullement obſervées; la ſolidité des choſes, qu'on y trouve, & le ſtyle qui, tout négligé qu'il eſt, repréſente par tout des ames perſuadées de ce dont il s'agit, gagnent les eſprits des perſonnes vertueuſes, qui les liſent, & les frappent d'une maniere toute ſinguliere. Mais les Livres, compoſez par des impoſteurs, ſont pleins d'abſurditez, qui choquent d'abord, & même ſont mal écrits & d'une maniere peu propre à perſuader.

On en trouvera deux exemples, dans l'Auteur. L'un eſt la Lettre de S. Paul à ceux de Laodicée, que quelcun a fabriquée, à l'occaſion de ce qui eſt dit Coloſſ. Ch. IV. 16. Il n'y eſt rien dit de mauvais, & la plû-

plûpart des expreſſions ont été tirées de S. Paul; néanmoins on voit un arrangement dans les termes, qui n'eſt point de S. Paul. Cet Auteur écrit plus clairement, que cet Apôtre; mais ſon ſtyle eſt plat, & n'inſpire aucune idée forte & vive de ce qu'il dit. L'autre exemple conſiſte dans les Lettres prétenduës de St. *Paul* & de *Seneque*. L'Impoſteur, qui les a faites, n'a ſû imiter ni l'un ni l'autre. Non ſeulement, il eſt fort au deſſous de *Seneque*, pour l'élegance du ſtyle & pour la vivacité des penſées; mail il introduit St. *Paul* faiſant des complimens ridicules à ce Philoſophe, & ce Philoſophe s'oubliant lui-même. Il n'y avoit qu'un Moine, bien craſſeux, qui fût capable de faire parler de la ſorte deux hommes bien differens, mais tous deux ſinguliers dans leurs eſpeces. Comme il n'y a eu qu'un S. *Paul* au monde, qui ait écrit des Epîtres comme celles, que nous avons dans le Nouveau Teſtament; il n'y a eu perſonne, qui ait pû ſoûtenir dignement le perſonnage & le caractere de *Seneque*.

† 12. *jusqu'à* 14. Mr. *Pritius* a dit auſſi quelque choſe en géneral de ceux

ceux qui ont entrepris d'écrire les Vies des Auteurs du N. T. & des quatre Evangeliſtes, en particulier; ſans oublier les Symboles, dont on a accoûtumé de les accompagner. Leurs Vies ſont très-courtes, quand on ne veut rien dire que d'aſſuré. Nous ne ſavons rien, par exemple, de S. Matthieu, ſinon qu'il a été *Publicain*, & qu'il a écrit ſon Evangile. Notre Auteur ſemble vouloir égaler S. Matthieu, en qualité, à ceux qu'on nommoit *Publicani*, à Rome. C'étoient des Chevaliers Romains, qui prenoient à ferme les revenus de la République; mais ces gens-là ne ſe tenoient pas aux Buraux, où l'on payoit les droits, que les Romains exigeoient de leurs Sujets; cela ſe faiſoit par des Commis, qui n'étoient pas Chevaliers Romains, & qui étoient ſouvent des Eſclaves; comme on le pourroit prouver, par pluſieurs paſſages de Ciceron.

15. M. *Pritius* a parlé, dans un aſſez long Chapitre, des *Harmonies Evangeliques*, qui ont paru jusqu'à préſent; & un Homme de Lettres, qui n'a pas mis ſon nom, a ſuppléé encore les Harmonies, dont l'Au-

l'Auteur n'avoit pas parlé, comme d'autres choſes, dans le reſte de l'Ouvrage, auquel elles ſont ajoûtées, au deſſous des marges, en forme de notes. L'Auteur a trouvé à propos d'y joindre la méthode d'une Harmonie Allemande de *Gaſpar Herman Sandhagenius*. Théologien du *Holſtein*, publiée en MDCLXXXIV. & en MDCLXXVIII. & encore une autre fois depuis. Elle avoit été inſerée en une *Introduction* Allemande *à l'Hiſtoire de Jeſus Chriſt & de ſes Apôtres*, ſelon l'ordre du tems. Quoi que ces Ouvrages ne s'accordent pas en tout, ils ne laiſſent pas, pour le gros, de revenir à la même choſe. Le grand nombre de ces ſortes de Livres, qui ont paru, & qui ont été favorablement reçus du Public, ſemble marquer que ceux, qui ſe propoſent d'étudier les Evangiles, s'en ſont bien trouvez. En effet, il eſt très-avantageux de comparer les Ecrivains ſacrez, les uns avec les autres; parce que l'un ſuppléant ſouvent quelque choſe, qui manque aux autres, on entend beaucoup mieux ce qu'ils ont voulu dire. Je l'ai éprouvé moi-même, en travaillant

lant à l'Harmonie, que j'ai publiée, & qui étant devenue rare, ſe publiera bien-tôt de nouveau, quoi qu'elle ait auſſi paru en François, en Anglois & en Flamand. La Paraphraſe, qui lie les faits, & qui exprime le ſens des expreſſions Evangeliques, en un langage conforme à l'uſage de la Langue Latine peut ſouvent ſervir de Commentaire, pour entendre l'Original, & pour voir la liaiſon des Evenemens & l'enchaînure de la prédication de l'Evangile, par notre Seigneur.

16. *jusqu'à* 20. L'Auteur paſſe de là à l'Hiſtoire particuliere des autres Apôtres & des ſoixante & douze Diſciples de notre Seigneur.

Il montre que S. Pierre fonda l'Egliſe d'Antioche, & diverſes autres, quoique nous n'en aiyons pas l'Hiſtoire; il examine la queſtion ſi S. Pierre a été à Rome, & combien il peut y avoir demeuré, ſur quoi l'on eſt fort partagé; mais il eſt ſûr au moins qu'il n'y a pas pu demeurer vint-cinq ans, comme quelques Anciens l'ont dit, & même qu'il n'a pas été le fondateur de cette Egliſe, mais plûtôt S. Paul. Pour l'oppoſition, qu'on dit que S. Pierre fit à Simon,

Simon, l'Auteur la laiſſe douteuſe; mais il l'auroit bien pu traiter de fauſſe, ſans aucune témerité. Le tems de la mort de S. Pierre eſt auſſi conteſté, mais l'opinion la plus ſuivie par les Modernes, eſt que ce fut la XII. année de Neron.

Nous ne ſavons rien, non plus de S. Paul, que ce que S. Luc, & divers endroits de cet Apôtre nous en ont apris. M. *Pritius* en a donné un Abregé Chronologique, avec des Cartes, par leſquelles on peut voir l'étenduë de ſes voyages. Il ajoûte à cela un Ecrit Grec. qui avoit été publié par *Boëclerus*, touchant la Vie de S. Paul & les argumens de ſes Epîtres.

Enſuite il rapporte ce qui ſemble être de plus probable, des autres Apôtres; mais comme nous n'en ſavons rien de ſûr, que ce qui eſt dit dans les Livres du N. T. & que c'eſt fort peu de choſe, il eſt très-court là-deſſus. Il ſemble que ces Apôtres, ou au moins ceux qui les accompagnerent dans leurs voyages auroient dû laiſſer à la Poſterité ce qui leur arriva; mais puis qu'ils ne l'ont pas fait, il faut croire, que cela n'étoit pas néceſſaire pour l'établiſſement & pour

pour la conſervation de la Religion Chrétienne.

Les noms des LXX. Diſciples de Jeſus Chriſt, ſont apparemment feints, ou choiſis, par l'un de ces Grecs, qui faiſoient des Romans pour la gloire de Dieu, à ce qu'ils diſoient, & pour l'édification de leur prochain. Ces gens-là faiſoient tort à la Verité, en lui donnant le Menſonge pour l'accompagner, & même pour lui donner du luſtre. Il n'y a point de liaiſon entre le Vrai & le Faux.

20. *jusqu'à* 31. Dans la ſuite, Mr. *Pritius* parle de la Langue Originale du Nouveau Teſtament, & décide que tous les Livres qui le compoſent, ont été originairement écrits en Grec, contre le ſentiment de ceux qui ont cru que S. Matthieu avoit écrit en Hebreu, S. Marc en Latin, S. Luc en Syriaque, & l'Auteur de l'Epître aux Hebreux en Langue Hebraïque. On peut en effet s'aſſurer du contraire, & comme la Langue Greque étoit celle qui étoit la plus commune, dans l'Empire Romain, on ne pouvoit ſe ſervir d'aucune autre, plus propre à répandre l'Evangile par tout.

Mais

Mais comme les Apôtres étoient nez Juifs & ſavoient la Langue Hebraïque, qui ſe parloit de leur tems, & qui tenoit beaucoup de la Chaldaïque, outre qu'ils liſoient les livres de l'Ancien Teſtament écrits en Hebreu; il arriva qu'ils mêlerent beaucoup d'Hebraïsmes, dans leurs discours. Les Juifs d'Alexandrie, qui ne ſavoient pas parler Hebreu, & qui liſoient la Verſion Greque des Septante, & la citoient, ſe ſervoient auſſi ſouvent, en parlant de Religion ſur tout, d'un Langage mêlé d'Hebraïsmes; à moins qu'ils ne ſe fuſſent appliquez à lire les bons Auteurs Grecs, comme *Philon* d'Alexandrie, qui avoit apris à bien écrire en Grec, par la lecture de *Platon* & des autres bons Auteurs Grecs.

On voit bien, en liſant les écrits des Evangeliſtes & des Apôtres, qu'ils n'ont recherché aucune élegance dans le ſtyle; mais qu'ils ont parlé, comme le Peuple Juif, qui ſavoit l'Hebreu & le Grec, non par étude, mais par uſage, & qui mêloit beaucoup d'Hebraïſmes, dans le langage Grec. Cependant il y eut autrefois de la conteſtation, entre quelques gens de Lettres, touchant le ſtyle Grec

Grec du N. T. Quelques-uns, comme *Pfockenius*. prétendirent qu'il étoit élegant, & produisirent des exemples de quelques bons Auteurs Grecs, pour défendre de veritables Hebraïsmes. Mais on les refuta d'une maniere à leur imposer silence, comme le fit *Gataker*. Il y eut encore une autre contestation entre *Daniel Heinsius* & *Claude Saumaise*, à cette occasion. Le premier se forma l'idée d'une Langue Greque, mêlée d'Hebraïsmes, dont les Juifs *Helleniſtes* se servoient, & qui ne laissoit pas d'avoir ses élegances. Il la nomma même *la Langue Helleniſtique*, & soûtint que les LXX. Interpretes, comme on les nomme, & les Auteurs du Nouveau Testament avoient employé cette Langue, à dessein. *Saumaise* s'opposa vivement à cette opinion, & prouva au long, qu'il n'y avoit point eu de Dialecte dans la Langue Greque, qu'on appellât *Helleniſtique*. Il avoit sans doute raison, mais son Adversaire n'avoit jamais pû prétendre que les Grecs eussent reconnu une semblable Dialecte; mais seulement que les Juifs, qui savoient l'Hebreu & le Grec, & qui lisoient la

la Verſion des LXX. avoient employé un ſemblable langage, & que tel étoit celui du Nouveau Teſtament, comme on n'en pouvoit pas douter. Ainſi il n'y avoit entre eux proprement, qu'une diſpute de mots. Mr. *Pritius* a raporté ces Conteſtations, qui ont fait autrefois du bruit; à quoi l'on peut ajoûter que quelques Savans ont depuis peu travaillé, avec beaucoup de ſoin & de ſuccès, à faire voir que pluſieurs expreſſions des Evangeliſtes & des Apôtres ſe trouvent dans les meilleurs Auteurs Grecs, comme *Xenophon*, *Polybe* & *Arrien*. Mais ces expreſſions étoient des manieres de parler communes, dont tout le monde ſe ſervoit dans la converſation; d'où il ne s'enſuit pas que les Ecrivains du N. T. euſſent lu & imité ces Auteurs.

Mr. *Pritius* montre fort bien que les Titres des Livres du Nouveau Teſtament n'ont pas été mis par les Auteurs des Livres, dont il eſt compoſé; non plus que les ſouſcriptions des Epîtres de S. Paul par cet Apôtre.

On verra enſuite que les diſtinctions en Chapitres & en Verſets ne ſont pas des premiers tems. C'eſt

ce

ce que l'on voit dans les plus anciens Manuſcrits, comme dans le MS. d'Alexandrie, qui eſt dans la Bibliotheque du Roi d'Angleterre & dans pluſieurs autres, que l'on voit dans les Bibliotheques publiques & particulieres. Il eſt vrai que, dans la ſuite du tems, on inventa quelques diſtinctions, ſoit pour la commodité des Lecteurs, ſoit pour celle de ceux qui citoient l'Ecriture Sainte, comme notre Auteur le montre; mais ces diſtinctions n'étoient pas ſemblables aux nôtres, ainſi qu'on le pourra voir, par le Ch. XXIV. de cet Ouvrage, & ſur tout par le XXV. où l'on rapporte le titre de chacune de ces diſtinctions, comme on le trouve en quelques Editions du N. T. Dans le XXVI. l'Auteur a ramaſſé tout ce que l'on ſait de la diſtinction moderne en Chapitres, & de la diſtinction des Chapitres en verſets que l'on attribue à *Robert Etienne*. Au ſuivant, il traite des diſtinctions, par les points, & par les virgules, comme nous parlons aujourd'hui. Quoi que, comme on a dit, on ait des MSS. où il n'y a point de ces diſtinctions, il y a néanmoins des preuves, par où il paroît, qu'elles

n'étoient pas inconnues au tems d'*Ariſtote*, & même avant lui, comme nous l'avons fait voir, en parlant de cette matiere, dans l'*Ars Critica*. Quelques Savans croyent que les Grecs les emprunterent des Hebreux; mais il y a eu un celebre Rabbin, qui a dit que la Loi avoit été écrite comme ſi elle n'avoit contenu qu'un mot; & il ſe pourroit bien faire que les Juifs apprirent les diſtinctions des Grecs. Si on compare la Verſion des LXX. avec l'Hebreu, on trouvera, ſur tout dans les Livres des Prophetes, & de ceux qu'on nomme *Hagiographes*, qu'ils ont autrement joint enſemble les mots, qu'ils ne le ſont dans les Exemplaires des Maſorethes. J'ai conjecturé que S. *Jerôme* pourroit bien avoir ponctué les Exemplaires de ſa Verſion, ce qui regarde proprement les Livres Latins. Il ſeroit, comme il me ſemble, bien difficile de prouver qu'il ait ſuivi, en cela, les Exemplaires des Juifs, les diſtinctions desquels il n'a pas toûjours ſuivies. Comme il n'y avoit aucuns Points Voyelles dans l'Exemplaire Hebreu qu'il a ſuivi, rien ne nous oblige de ſuppoſer ſans preuves, qu'il y a eu les diſtinctions dans

dans les Livres des Juifs, lesquelles nous voyons dans les Exemplaires, que nous avons, puis que ces Points-là ne ſont pas moins utiles à l'intelligence du Texte, que les Points de diſtinction. C'eſt une foibleſſe, que de vouloir que la Providence ait eu plus de ſoin des Exemplaires Hebreux de l'Ancienne Alliance, que des Copies Greques de la Nouvelle. Il ne faut pas changer, ſans raiſon, les diſtinctions reçuës, tant du Nouveau que de l'Ancien Teſtament; mais ſi l'on trouve que le ſens le demande, on ne doit pas faire ſcrupule de le faire.

Dans le Ch. XXVII. notre Auteur tombe d'accord que les Accents n'ont pas toûjours été en uſage, mais que les Grammairiens les ont introduits, pour faciliter la lecture. Cependant il croit qu'il eſt vraiſemblable que les Auteurs Sacrez les ont mis dans les Livres du N. T. Cependant on ne les trouve point dans les plus anciens MSS. à moins qu'une main plus récente ne les ait ajoûtez. En effet la ſuite du diſcours ſuffit aſſez, pour empêcher qu'on ne s'équivoque ſur le ſens des mots, quoi qu'il n'y ait point d'Accents.

On ne ſe doit point faire de Syſtême à plaiſir par des raiſons de convenance; mais fonder ce qu'on dit, autant qu'il eſt poſſible, ſur des Faits aſſurez.

Au Ch. XXIX. après être convenu qu'il y a quantité de varieté de lecture dans le N. T. notre Auteur en recherche les cauſes, comme avoient fait, avant lui, *Sal. Glaſſius* & *Adam Rechemberg*, qu'il rapporte aux Copiſtes, aux Peres, que la memoire peut avoir trompez, & qui mêloient quelque choſe du leur dans les citations, ſans s'attacher trop rigoureuſement à la Lettre, ou omettoient quelque choſe, par inadvertence, ou avoient plus d'égard à la choſe qu'aux mots, &c. aux Héretiques, qui gliſſoient quelques mots dans le Texte, pour favoriſer leurs opinions, ou à d'autres accidens, que l'on ne ſauroit deviner. Mais quoi qu'il en ſoit, toutes ces varietez n'ont pû introduire aucune nouvelle opinion dans la Religion, ni en détruire aucun Dogme. Il n'y en a pas peut-être de vint l'une, qui change le ſens, & aucune qui ſoit capable de fonder un Dogme nouveau. Ainſi bien loin que cette grande

grande quantité nuiſe à l'autorité de l'Ecriture, elle ſert à la confirmer; puis qu'un nombre infini de Copiſtes & d'Interprêtes ſe ſont tous accordez pour ce qui regarde l'eſſentiel.

Dans le XXX. Chapitre, il eſt traité des trois MSS. les plus anciens, que l'on connoiſſe du Nouveau Teſtament, dont le premier eſt celui, dont on s'eſt ſervi dans l'Edition de la Bible d'Alcala, qui parut en cette Ville-là, l'an MDXV. aux dépends du fameux Cardinal *Ximenès*; le ſecond celui de *Beze*, en Grec & en Latin, & le troiſiéme celui d'Alexandrie. L'Auteur y a joint une liſte des meilleures Editions du Nouveau Teſtament, jusqu'à celle du Dr. *Mill*, qui n'avoit pas encore paru, lors que Mr. *Pritius* publia pour la premiere fois ſon *Introduction à la lecture du Nouveau Teſtament*

Le Ch. XXXI. traite des ſections du N. T. qu'on nomme, d'un mot Grec, *pericopes*, & qu'on lit les Dimanches & les Jours de Fêtes, auxquels on les explique encore dans les Egliſes. Celles, qui ſont en uſage, ne répondent pas aux Anciennes, quoi qu'elles fuſſent déja en uſage, avant le tems de Charles-

Magne, comme l'Auteur le montre. Il en donne auſſi l'Index.

32 *jusqu'au* 39. Mr. *Pritius* donne en abregé dans le XXXII. l'Hiſtoire des Juifs, depuis la Captivité de Babylone, jusqu'à Herode *le Grand* & ſes Fils; tems auquel la Judée fut réduite en forme de Province Romaine & gouvernée par un Intendant de l'Empereur; & dans le ſuivant, l'origine de l'Aſſemblée que les Rabbins nomment la *Grande Synagogue*, inſtituée, diſent-ils, par Esdras, qui réforma l'Egliſe Judaïque. Il eſt bien certain qu'Esdras travailla à la réformation du Peuple Juif, comme il paroît par ſon Livre; mais ce qu'on dit de cette grande Synagogue & du ſoin qu'elle eut des Livres Sacrez & de la longue vie de ceux, qui la compoſoient, n'eſt qu'une Tradition Judaïque, à laquelle perſonne n'eſt obligé d'ajoûter foi, non plus qu'aux Traditions qu'on lui attribue parmi les Juifs, & qui ont depuis été miſes dans la *Mischna*, ou le Texte du Thalmud, après le commencement du troiſiéme ſiecle de l'Ere Chrétienne, par Rabbi *Juda le Saint*, au travail duquel Rabbi *Jochanan* ajoûta, peu d'années

nées après, la *Gemare*, qui en eſt comme un Supplément, où l'on trouve une infinité de Traditions abſurdes & de Fables encore plus étranges.

Du tems de Jeſus Chriſt, les Juifs furent diviſez en pluſieurs Sectes, dont il eſt parlé dans le Nouveau Teſtament & ailleurs; ſavoir, les Saducéens, les Phariſiens & les Eſſéens. Les premiers rejettoient toutes ſortes de Traditions, par rapport à la Religion, & nioient l'autre vie. On prétend que les *Karaites* en ſont venus, parce qu'ils rejettent auſſi les Traditions; mais ceux qui ont lu leurs Livres diſent qu'ils admettent l'autre vie. D'autres veulent qu'ils ne l'admettent, que pour éviter la haine qu'ils s'attireroient de la part des Juifs Rabbaniſtes, s'ils découvroient ce qu'ils en penſent. Quoi que cela ne ſoit pas impoſſible, il ne faut jamais ajoûter foi à aucune Secte, quand elle parle mal d'une autre, qu'elle fait profeſſion de haïr, quand on n'en a aucunes preuves d'ailleurs. Les Phariſiens recevoient bien une autre vie, & faiſoient profeſſion d'obſerver exactement la Loi; mais ils admettoient en même tems

une infinité de Traditions, qui détruiſoient, dans le fonds, la veritable Religion, à laquelle ils avoient ſubſtitué des obſervances & des Céremonies, qui ruinoient ce qu'il y avoit d'ailleurs de bon, dans leur Doctrine. Ils ſont aſſez connus par le Nouveau Teſtament & par les cenſures que Jeſus-Chriſt leur adreſſe. Pour les Eſſéens, l'Ecriture Sainte n'en dit rien, mais *Joſeph* & *Philon* en ont parlé aſſez au long, & nous avons dit ce que nous penſions d'eux, auſſi bien que des deux Sectes précedentes, dans les Prolegomenes de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. *Carpzovius* avoit ſoûtenu que les Eſſéens n'étoient pas une troiſiéme Secte, dans ſon *Introduction à la Théologie des Juifs*. Mais Mr. *Pritius* s'éloigne avec raiſon du ſentiment de ce ſavant homme, qu'il appelle ſon *Maître*, & qui ſembloit avoir été trompé, par ce que le faux *Joſeph*, *Fils de Gorion*, en avoit dit. *Philon* & le veritable *Joſeph* doivent être préferez à ce Juif des derniers tems, qui n'avoit aucune connoiſſance de l'Antiquité; comme Mr. *Gagnier* l'a très-bien montré, à la tête de l'Hiſtoire de ce prétendu *Joſeph*,

seph, qu'il a traduite en Latin. Les Esséens avoient tiré, comme il semble, quelque chose des Sages Indiens, qu'ils avoient mêlé aux principes de la Religion Judaïque, comme nous l'avons dit, dans les *Prolegomenes* de l'Histoire Ecclesiastique, que nous avons citées.

Joseph, comme on le dit au Ch. XXXIV. a voulu faire une quatriéme Secte des Disciples de *Judas Gaulanite*; mais ces gens là étoient Pharisiens, & ne differoient d'avec eux, qu'en ce que les Disciples de cet homme ne vouloient appeller *Roi* ou *Seigneur* aucun homme, mais seulement Dieu. Il semble en effet que le soin que S. Paul & S. Pierre ont pris d'avertir les Chrétiens d'être soûmis à la Puissance Souveraine, n'est que pour les empêcher de se laisser séduire par ces gens-là, & de donner sujet de dire que les Chrétiens étoient des séditieux, & que leur Religion n'étoit qu'une Doctrine factieuse, ce qui est la plus fâcheuse objection que l'on puisse faire à une Secte Voyez Rom. XIII. 1. & suiv. I. Pier. II. 13. 2. Pier. II. 10. à quoi on doit ajoûter ce que dit S. Jude, vers. 8.

Comme il eſt auſſi parlé d'*Hérodiens* dans S. Matthieu XXII. 16. & dans S. Marc III. 6. XIII. 13. les Interprêtes ont recherché ce que c'étoit que ces *Herodiens*; ſur quoi Mr. *Pritius* rapporte ce que *Beze* & *Lightfoote* en ont dit. Il me paroît aſſez probable que c'étoient des gens, qui s'imaginoient qu'Herode *le Grand* avoit été le Meſſie, & qu'il n'en falloit attendre aucun autre. Il étoit mort depuis longtems, lors que Jeſus Chriſt parloit d'eux, & ceux qui prenoient ce Prince, pour le Roi promis par les Prophetes, ou pour le Meſſie, avoient inventé quelque explication des anciennes Propheties, qu'ils accommodoient à leurs opinions. Mais ces gens paroiſſent avoir été en petit nombre.

Il eſt enſuite parlé des Samaritains, dont l'Hiſtoire eſt aſſez connue, & qui ne recevoient que le Pentateuque, & ne ſacrifioient à Dieu, que ſur la Montagne de Garizim. Il y avoit une haine mortelle, entre les Juifs & eux; mais Jeſus-Chriſt leur fit bien voir, par la Parabole qui eſt au Ch X. de S. Luc. qu'ils avoient tort de les haïr, & ſa conduite envers eux montra à ſes

Apô-

Apôtres, qu'il en falloit uſer plus charitablement, avec eux, que les Juifs ne le faiſoient. Voyez Jean Ch. IV. & Luc IX. 51. & *ſuiv.*

Dans le Ch XXXV. Mr. *Pritius* montre fort bien & fort à propos, que du tems que Jeſus-Chriſt commença à prêcher l'Evangile, le Peuple Juif étoit très miſerable, par rapport au Gouvernement Civil, puis qu'il avoit perdu ſa Liberté ; la Judée ou la Tetrarchie d'Archelaüs ayant été changée en Province Romaine, & étant gouvernée par un Intendant de Tibere ; & la Galilée étant ſous Herode Antipas, qui la gouvernoit auſſi d'une maniere tyrannique. Outre cela, la Religion y étoit en très-mauvais état. Les Phariſiens l'avoient changée en une obſervation de vaines Céremonies, & violoient l'eſſentiel de la Loi, par des opinions dangereuſes. Les mœurs répondoient à la Théorie, & elles étoient très-corrompues, tant parmi le Peuple, que parmi ceux, qui le conduiſoient. Nous nous ſommes fort étendus là-deſſus, dans la Section de nos Prolegomenes ſur l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, où nous avons traité des Juifs.

Dans le Ch. XXXVI. l'Auteur donne la Chronologie du Nouveau Testament. Il y expoſe la penſée de feu Mr. *Van Til*, Profeſſeur en Théologie à Leide, & celle que j'ai propoſée, après d'autres, ſur le tems de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt. Après cela, il donne la Chronologie Evangelique de *Lightfoote*, qu'il a augmentée de divers faits, & corrigée, comme on le verra.

Le Chap. XXXVII. contient un abregé de la Chorographie de la Terre Sainte, ſelon les idées de Mr. *Cellarius*, qu'il a exprimée, en deux petites Cartes. Il a ajoûté à ces Cartes celle de la Syrie, de la Méſopotamie, & de la Chaldée, à cauſe du voiſinage, & de la mention qui en eſt faite dans le N. T.

Dans le XXXIX on trouve la Topographie de Jeruſalem & l'Ichnographie du Temple de cette Ville-là, qui ſont très-utiles pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. Quoique cela pût être plus long, ſans que l'on y trouvât à redire; il s'eſt contenté de mettre ce qui pourroit être aſſez, pour un Abregé, comme celui-ci.

40. *juſqu'au* 44. L'Auteur traite, dans la ſuite, des Monoies, & des Me-

Mesures, dont il est fait mention au Nouveau Testament. Il y a même un Chapitre, qui est le XLIV. où il est traité des Mesures du Tems, comme du jour & de la nuit, des Heures des Prieres, des Semaines, des Mois des Hebreux, de leur commencement, & de celui de leur Année. On ne peut s'arrêter à rien de tout cela, & on le peut lire, dans l'Original, en très peu de tems.

45 *jusqu'au* 47. Mr. *Pritius* parle, dans le suivant, des *Sanhedrins* (mot tiré du Grec *Synedria*) c'est à dire, des Assemblées de Judicature qu'il y avoit parmi les Juifs. Les Rabbins ont cru, que le Sanhedrin de LXXII. Juges tiroit son Origine de Moïse; mais c'est ce qui ne paroit, par aucune preuve décisive, & il n'en est fait aucune mention, dans l'Histoire des Juges, ni dans celle des Rois; où l'on trouve au contraire divers endroits, qui font comprendre qu'il n'y avoit point de pareille Assemblée en ce tems-là. On l'avoit prouvé assez au long dans une des Lettres des *Sentimens de quelques Théologiens de Hollande sur l'Histoire Critique du V. T. par Mr. Simon*; sans savoir qu'il y avoit eu des Théolo-

giens Allemands, qui l'avoient montré auparavant; savoir, *Jean Frischmuth*, & *Jean Vorstius*. Feu Mr. *Witsius*, mort Professeur à Leide, n'avoit pas desapprouvé ce qu'on en avoit dit; puis qu'il s'avisa de le copier; comme on l'a indiqué dans une petite Dissertation, qui est à la fin des Livres Historiques de l'Ancien Testament; que l'on a publiez, avec des Commentaires, depuis plusieurs Années. Il ne faut nullement confondre le *Grand Sanhedrin*, avec la *Grande Synagogue*, composée de cent & vingt personnes, à ce que disent les Rabbins. Il y a de l'apparence même, que le nom de *Sanhedrin* étant Grec, il n'a été imposé à cette Assemblée que, quand la Langue Greque commença à s'introduire, parmi les Juifs; c'est-à-dire, sous l'Empire des Seleucides; d'autant plus que les Assemblées de Judicature se nommoient ainsi, parmi les Macedoniens. Nôtre Auteur traite du nombre des Assesseurs de cette Assemblée; des qualitez vrayes, ou chimeriques, que l'on demandoit, selon les Rabbins, en ceux, qui aspiroient à en être; de la maniere, dont on les y admettoit; du Président

dent & du Vice-Préſident. Surquoi il donne la liſte de ceux, dont les Rabbins ont fait mention. Il parle enſuite de la Chambre, où cette Aſſemblée tenoit ſes Séances, & du changement qui y arriva, de la diſpoſition des ſieges de ceux qui la compoſoient; de leur autorité, &c. des Sanhedrins compoſez de XXIII. Hommes, & de ceux où il n'y en avoit que trois.

Le Chapitre XLVI. contient en abregé ce que l'on trouve des Synagogues, chez les Rabbins, de leur origine, de leurs noms, des lieux où on en pouvoit bâtir, du nombre de perſonnes, qui étoit requis pour former une Synagogue, de la maniere, dont elle étoit bâtie, en quels jours on s'y aſſembloit, quels devoirs de pieté l'on y pratiquoit, quelles lectures on y faiſoit, d'où vient qu'il fut permis à Jeſus-Chriſt d'y lire l'Ecriture & d'y prêcher, de la maniere enfin dont elles étoient conduites. Au reſte il renvoye ſes Lecteurs à Mrs. *Vitringa* & *Rhenferd.*

Enfin Mr. *Pritius* finit ſon Ouvrage par un Chapitre de la lecture, & de l'explication de l'Ecriture, où il donne de bons avis à ceux, qui veulent

lent entreprendre un auſſi difficile travail. Il promet au Public, dès que le tems le lui permettra, de lui donner un Traité plus ample & plus complet ſur cette matiere, dont le titre ſera *Inſtitutiones Hermeneuticæ*, ou Inſtructions touchant la maniere d'expliquer les Livres Sacrez. Tous ceux qui ont éprouvé cette eſpece de travail, & dont les Ecrits ont été reçûs, avec quelque approbation du Public, ſavent combien de tems & quelle attention il y faut apporter, & cela ſans aucune recompenſe, du moins qui approche de leur peine, de la part de ce Public, qui les approuve. L'Auteur donne ici des Avis Generaux, ſur cette matiere, leſquels on ne ſauroit deſapprouver. La difficulté eſt de les executer. Il ne s'agit pas ici proprement d'entendre l'Ecriture Sainte pour s'en édifier ſoi-même & y apprendre ſes devoirs, à deſſein de les executer fidelement. C'eſt une choſe, à laquelle tous les Chrétiens, qui ſavent lire, & qui ont quelque Bon-ſens, ſont obligez de s'appliquer. Il n'eſt pas même néceſſaire de ſavoir les Langues, pour cela. Il n'y a point de Verſion de l'Ecriture

criture que je ſâche, qui ne préſente à ſes Lecteurs les Articles néceſſaires au ſalut, ſoit pour la créance, ſoit pour la pratique. Mais pour profiter, d'une maniere ſalutaire, d'une ſemblable lecture, il faut y venir, ſans préjugé; en ſorte que l'on ne ſoit que le diſciple des Auteurs Sacrez & non leur Maître; car ſi l'on ſe trouvoit malheureuſement trop prévenu d'opinions contraires à la Verité, par une inſtruction anterieure, on n'y verroit que ce qu'on auroit apris, & l'on tordroit l'Ecriture, pour l'accommoder à ſes préjugez. Il faut avouër, à la honte, non du Chriſtianisme (qui n'y a point de part) mais de la Chrétienté, que pluſieurs Societez Chrétiennes s'objectent reciproquement de ſemblables préjugez. Selon l'Egliſe Romaine, toutes les Communions Proteſtantes, quelles qu'elles ſoient, ſe laiſſent aveugler par leurs Préjugez, en liſant l'Ecriture, & l'expliquent conformément à leurs préventions. Un Lutherien, ſelon elle, n'y trouve que ſon Lutheranisme, duquel il a été inſtruit dans ſon enfance. Il en eſt de même, ſi on l'en croit, d'un Calviniſte. Les Calviniſtes & les Lutheriens,

theriens, à leur tour, assurent que si ceux, qui sont attachez aux décisions du Siege de Rome, n'avoient pas été prévenus, par leurs Docteurs & par leurs Parens, des dogmes de cette Eglise; ils n'auroient garde de les trouver, dans l'Ecriture. Ainsi afin que l'on pût profiter, comme on devroit, des Livres Sacrez, il faudroit les lire, sans y chercher aucun sentiment particulier; mais ce qu'il y a, sans se mettre en peine, s'ils favorisent, ou s'ils contredisent ce qu'on leur a appris dès leur Enfance. Ce qu'il y a de fâcheux, en ceci, c'est que tous ceux, qui s'éloignent, tant soit peu, des sentimens approuvez, dans l'Eglise, dans laquelle ils vivent, sont contraints de se dédire, ou de souffrir les peines qui suivent l'Héterodoxie, dans la plûpart des Païs de l'Europe. Cela ne fait aucun honneur à la Chrétienté, quoi qu'on en puisse dire.

Nôtre Auteur a sujet de donner ce conseil à ceux, pour l'instruction de qui il travaille, c'est qu'il faut demander à Dieu le secours, dont on a besoin, pour entendre l'Ecriture Sainte. Nous ne pouvons rien faire de bon, sans le secours de Dieu; mais

mais il faut, pour cela, employer les moyens qu'il nous a déja donnez, comme la connoiſſance des Langues, qu'il s'agit d'expliquer; l'amour pur de la Verité, qui n'a aucun égard qu'à elle ſeule; quoi qu'il puiſſe s'enſuivre de cet amour; l'aſſiduité au travail, le tems & le génie néceſſaires pour cela. Si l'on ne fait aucun uſage de ces dons, c'eſt en vain qu'on prie Dieu qu'il nous accorde l'intelligence de l'Ecriture; au moins en un degré, qui nous rende capables d'enſeigner les autres, & de ſoudre les difficultez, qu'on peut faire contre le ſentiment qu'ils ſuivent.

On ne peut pas douter qu'un très-grand nombre de ceux qui ſe ſont mêlez autrefois d'expliquer l'Ecriture Sainte, & de ceux qui le font encore, n'aient demandé pluſieurs fois à Dieu ſon ſecours; mais ceux qui ne ſe ſont pas mis en peine d'aquerir, avec ſon ſecours, ce qui eſt néceſſaire, pour en venir à bout, n'ont jamais eu le talent de la bien expliquer. Combien n'y a t-il pas eu d'Interpretes de l'Ecriture, qui, ne ſâchant que le Grec ou le Latin, ont entrepris d'expliquer l'Ancien Teſtament, & cela ſur des Verſions peu exac-

exactes, ſe ſont éloignez, à chaque mot, du vrai ſens, qu'on ne pouvoit entendre, qu'en liſant l'Hebreu; & qui n'ont pas néanmoins laiſſé d'aquerir, parmi des Peuples encore moins éclairez qu'eux, une grande réputation? Il y en eut même, ſans doute, qui étoient d'ailleurs gens de bien & dont la Vertu a perſuadé à leurs Auditeurs qu'ils étoient d'excellens Interpretes de l'Ecriture. On peut dire la même choſe de ceux qui ne ſâchant que le Latin ont voulu expliquer le Nouveau Teſtament, & ſe ſont trompez une infinité de fois; parce que la Verſion, dont ils ſe ſervoient, n'étoit pas aſſez bonne; ou obſcure, parce qu'elle étoit trop litterale.

Il ne ſuffit pas même d'entendre, en quelque maniere, la Langue de l'Original; il faut être rompu dans la lecture de ces Livres, & ſavoir une infinité de choſes de Grammaire, pour bien pénetrer le ſens. Il faut encore ſavoir les choſes dont il s'agit, les opinions, les coûtumes & les uſages des Nations, dont il eſt queſtion.

Il n'eſt pas non plus permis d'ignorer la Geographie & la diſpoſi-

tion

tion des Païs voisins des Israëlites; sur tout en lisant les Prophetes, qui y sont de perpetuelles allusions. Autrement on donnera à leurs paroles un sens tout different de celui qu'elles ont. C'est ce qu'on montrera évidemment, dans les Commentaires que l'on prépare sur les Prophetes. On presse des expressions figurées, comme si elles étoient propres; on ne comprend pas une infinité d'allusions, & par conséquent, on ne peut pas pénetrer le vrai sens. Pour aquerir ces connoissances, il faut avoir fait une longue étude des Langues, & des Histoires anciennes, avoir feuilleté les meilleurs Auteurs anciens & modernes, qui ont écrit des choses auxquelles l'Ecriture fait allusion. On pourroit illustrer tout cela par des exemples, qui feroient comprendre la Verité de ce qu'on vient de dire. Mais ce n'en est pas ici le lieu, & Mr. *Pritius* ne manquera pas de le faire dans ses *Institutions Hermeneutiques*, comme il le marque assez à la fin de ce Chapitre.

A R-

ARTICLE III.

DEGLI ELOGI FUNERALI, *Ragionamenti a' Litterati della Città di Torino, in risposta à l'Autore d'una Novella Critica intitolata : I diffetti dell' Artefice Maëstri dell' Arte.* A Turin MDCCXXIII. in 8. pagg. 208.

C'EST ici une Défense de quelques Inscriptions, faites pour la Pompe funebre; que S. M. le Roi de Sardagne fit faire à Turin, pour les obséques de *Marie d'Este*, Princesse de Carignan, morte à Bologne en M DCC XXII. & pour qui on fit à Turin un Service solemnel. S. M. ordonna alors à quelques gens de Lettres de cette Ville de faire des Inscriptions Latines, ou des Eloges à l'honneur de la défunte, pour les placer en des lieux convenables. C'eſt ce qu'ils executerent fort heureusement, ce me semble; quoique ce fût une chose assez délicate & qui ne manque pas de difficulté. On doit dire beaucoup en peu de mots, & cela en termes choisis, qui soient tirez

rez de l'uſage des Anciens Romains, autant qu'il eſt poſſible; car il y a des choſes, qui ont du rapport à la Religion Chrétienne, & qu'il faut néceſſairement exprimer, comme elle a accoûtumé de le faire, ſans avoir égard aux anciens Romains. Pour garder le *decorum*, il faut, pour ainſi dire, mêler deux Langues, qui ſont fort differentes, l'une de l'autre. Autrefois *D. Emanuel Theſauro*, de Turin, avoit excellé en ce genre d'écrire, & en avoit même donné des regles dans ſon Livre *dell' Argutezza Lapidaria*, ou de l'élegance des Inſcriptions écrites ſur les Pierres. C'eſt ſur ce modele, que les Inſcriptions, dont il s'agit ici, ont été écrites, & il me ſemble même qu'elles aprochent plus du ſtyle retenu de l'Antiquité, que pluſieurs de celles que le *Theſauro* a compoſées. Elles ont néanmoins trouvé un Critique, qui les a rudement cenſurées, & qui ſemble être un homme, qui a régenté la Rhétorique, chez les Jeſuites; comme on l'inſinue dans la Préface, où l'on trouvera l'hiſtoire du Démêlé, dont il s'agit, qui a fait beaucoup de bruit à Turin. L'Auteur dédie ſon travail aux Perſonnes ſa-

ſavantes de la Ville de Turin, & ſe plaint fort de la cenſure des Inſcriptions, dont il s'agit, dans un Livre intitulé *I diffetti dell' Artefice Maëstri dell' Arte*; ou, *les Défauts de l'Ouvrier Maîtres de l'Art*; c'eſt-à-dire, ſi je ne me trompe, que, dans cette Critique des Inſcriptions, dont il s'agit, on prétend, que par les fautes de ceux, qui les ont faites, on reconnoîtra ce qu'il falloit faire, pour y réüſſir & qu'ainſi les fautes ſeroient une occaſion de donner des regles de ce que *Theſauro* appelle *l'Argutezza Lapidaria*. Comme je n'ai pas vû cette Critique, je n'en parle, qu'en doutant.

Pour donner une idée de ce, dont il s'agit, je dirai quelque choſe de châque piece dont ce Volume eſt compoſé.

I. 1. Comme l'Auteur de la Critique a cenſuré l'uſage que l'on a de faire des Eloges funebres ; celui qui défend la conduite des Savans de Turin, montre qu'ils ont été en uſage, chez diverſes Nations, dès les tems les plus éloignez; comme chez les Hebreux, chez les Indiens, chez les Egyptiens, & chez les Peuples de la Libye, comme l'Auteur le

le prouve par divers Ecrivains anciens ou modernes. Il leur joint encore les Grecs & les Romains, dès les tems les plus éloignez, & prouve ce qu'il avance par quantité d'autoritez & d'exemples des Auteurs Grecs & Latins.

Cependant le Critique avoit avancé *que cette maniere de funerailles n'étoit pas en uſage chez les Anciens.* Après avoir rapporté quelques-unes des Cérémonies funebres, il ajoûte encore *qu'il n'y a aucuns veſtiges, dans les Auteurs Payens, Grecs & Latins, d'appareils funebres joints à des Harangues, à des Eloges à la recommandation des Défunts.* C'eſt, dit-il, *la Pieté Chrétienne, qui a introduit les honneurs Religieux des Morts, en les dégageant de toutes les profanations des Payens, & même de toutes les manieres de parler, qui reſſentoient la Superſtition, & en les convertiſſant en des fonctions ſacrées de prieres*, &c. *Nous avons*, ajoûte-t-il, *des monumens de cela, dans les Oraiſons de St. Ambroiſe, de St. Gregoire de Nazianze & d'autres SS. Peres, dans les funerailles des Empereurs, des Evêques & des*

Perſonnes conſiderables. Comme c'eſt une erreur palpable que de ſoûtenir que les Payens ne faiſoient aucune Harangue funebre ; le Critique a donné ſujet aux Critiques de le couvrir de confuſion.

2. On montre enſuite que dans les anciens, *Elogium*, *Titulus* & *Inſcriptio* ſignifient la même choſe. On diviſe l'Eloge en *poëtique*, en *hiſtorique* & en *oratoire*, & l'on donne divers exemples de ces trois eſpeces, tirez des Anciennes Inſcriptions. Le Critique ayant voulu diſtinguer l'Epitaphe de l'Eloge, on lui prouve que les Anciens ont ſouvent confondu l'un & l'autre, par des paſſages de *Ciceron*, & de *Virgile* dans ſon *Culex.* On lui reproche auſſi qu'il a mis en parallele *Tite Live* avec *Caſſiodore* & *Salluſte* avec *Sidonius Apollinaris.*

3. Selon le Critique, *l'Eloge doit dire, en peu de mots, tout ce que pourroit renfermer un long Panegyrique.* Cela eſt clair, mais on ne peut pas ſi facilement entendre ce qu'il ajoûte, *que cela ſe fait, ſi l'on en retranche toutes les figures, les digreſſions & les amplifications de la Rhetorique, en reſſerrant le ſens en des manieres de*

de parler ſententieuſes, emphatiques, & qui donnent de l'admiration. Outre que le Critique confond ici l'Eloge Hiſtorique avec l'Oratoire ; il ſe contredit lui-même, en voulant qu'il n'y ait point de *figures*, & que néanmoins il y ait des expreſſions *ſententieuſes, emphatiques & qui cauſent de l'admiration.* Il auroit dû ſavoir, comme on le lui reproche, que l'*Emphaſe* eſt non ſeulement une figure, mais une figure des plus expreſſives & des plus belles ; comme le remarque *Quintilien.*

4. Le Cenſeur veut encore que, dans cette eſpece d'Eloge, on garde *l'unité*, qui conſiſte, ſelon lui, à faire choix d'une ſeule penſée, qui renferme le principal ſujet, & joigne enſemble toutes ſes parties, qui tendent à une même fin. On fait voir là-deſſus, que les plus habiles gens n'ont nullement obſervé cette regle ; ſur quoi l'on cite *le Maggi*, Poëte fameux de ſon tems, qui fit un Eloge funebre de *Philippe* IV. Roi d'Eſpagne, d'une toute autre maniere.

II. 1. La premiere Inſcription, qui fut miſe ſur la Porte exterieure de l'Egliſe étoit conçue en ces termes:

Univerſité
BIBLIOTHECA

Ubertim collacrimamini,
Cives & Advenæ,
Si qua pietati laus, si honos tribuendus;
Dum Mariæ Catharinæ,
è clarissimo Estensium Heroum sanguine,
Emanuëlis Philiberti Carinani Principis
piissimæ Conjugi,
regiâ magnificentiâ funus ducitur;
non tam verò lectissimæ Principis sacro cineri
thure, floribus aut corollis,
ceterisque inferiarum muneribus,
quàm cumulatissimæ ipsius virtuti,
immortali laude, æternâ memoriâ, verisque fletibus
est parentandum.

Je n'ai pas exprimé cette Inscription en grosses Lettres, parce qu'elle ne pourroit pas l'être commodément en cette Page ; ni mis des points après chaque mot, comme on le faisoit quelquefois, afin qu'on la pût mieux entendre. Le Censeur trouve que l'on invite les Lecteurs à pleurer sans leur en avoir dit le sujet ; comme s'il étoit nécessaire qu'ils pleurâssent avant que d'avoir achevé de lire l'Inscription ! Personne n'a jamais ouï parler d'une semblable regle, & on ne voit point qu'elle ait été observée, dans les anciennes Inscriptions Sépulcrales, qui nous restent. Au contraire, dans les plaintes les plus pathetiques, on commence par exprimer son chagrin

&

& ſa triſteſſe, avant que de nommer ceux qui en ſont la cauſe, comme l'Auteur de cette defenſe le montre, par de bons exemples anciens & modernes.

2. Sur les mots *ubertim collacrimamini*, l'Auteur de la Critique demande pourquoi il faut que tous les Lecteurs de l'Inſcription pleurent enſemble, & juge qu'il ſuffiſoit bien que quelques-uns répandiſſent quelques larmes. Comme ſi dans un ſervice public, en l'honneur d'une Perſonne Illuſtre, on ne pouvoit pas inviter tous les aſſiſtans à pleurer abondamment, en reflêchiſſant ſur la perte que l'on a faite, par la mort d'une ſemblable perſonne! D'autres Auteurs Italiens célebres ont exigé un bien plus grand deuil & des larmes plus abondantes, ſans être cenſurez. Le P. *Juglaris* eſt allé beaucoup plus loin, dans ſa plainte funebre de *Victor Amedée* I. où il dit:

Unicâ conculcatâ vitâ
Vindemiam lacrimarum dedit
October.
Ebrius exinde dolor
Inſanit, furit.

„ Une ſeule vie (le mot *vitâ*

„ renferme un alluſion à *vite*, à
„ cauſe de la reſſemblance de ſon
„ nom) ayant été foulée, Octobre
„ a donné une vendange de larmes,
„ la douleur en étant enyvrée, elle
„ extravague & eſt en fureur. " Si le Pere Jeſuite n'avoit cenſuré, que de ſemblables Inſcriptions, je croi que peu de gens y auroient été choquez de ſa cenſure. Mais pour la précedente, elle eſt aſſurément outrée, & l'Inſcription ſur la Princeſſe de Carignan, n'a rien qui approche de celle du P. *Juglaris*, ni pluſieurs même du *Theſauro*, dont on en cite ici une ſur la mort d'Innocent X. où il veut que les yeux jettent tout un Tibre de larmes, *totum effle Tibrim*, puis que le Ciel avoit verſé toutes les eaux du Signe du Zodiaque, qu'on nomme le Verſeau: *Totum Aquarium efflevit cœlum.* Les Inſcriptions qui ont été critiquées & dont il s'agit dans ce Livre ne contiennent rien qui égale ces Hyperboles, & les Auteurs des Inſcriptions pour la Princeſſe de Carignan, méritoient d'être louez de n'avoir pas donné dans de ſemblables exaggerations qui reſſemblent mieux à celles des Arabes & des Perſans, qu'au

qu'au Style qui doit être formé ſur celui des Grecs & des Romains.

3. A cette occaſion le Critique nous apprend ce que faiſoient les Pleureuſes, que l'on payoit pour pleurer les Morts à leurs funerailles, & que l'on appelloit *Præficæ*. Elles s'arrachoient les cheveux, s'égratignoient les jouës, ſe frappoient la poitrine & les bras, qu'elles avoient nuds. Il dit à l'Auteur de l'Inſcription qu'on a rapportée, que perſonne n'a exigé rien de ſemblable de ceux, qui ſe trouvoient au ſervice fait pour la Princeſſe de Carignan. Mais cette cenſure n'eſt pas fondée, parce qu'il n'eſt pas dit un mot de ces *Præficæ* dans l'Inſcription. A cette occaſion l'Auteur lui dit encore d'autres choſes, qu'il ne ſavoit pas apparemment de ces Pleureuſes. C'eſt qu'elles étoient auſſi employées aux Funerailles parmi les Hebreux, puis que Jeremie les invitoit, par avance, à pleurer ſolemnellement la ruine de Jeruſalem, même avant qu'elle fût arrivée; comme l'a remarqué le P. *Pomey*, dans ſa *Libitina*, où il dit auſſi que S. *Jerôme* aſſuroit dans ſon Commentaire ſur ce Prophete, que l'on employoit

encore de ſon tems ces ſortes de femmes aux funerailles. Ceux qui en ont écrit ont auſſi remarqué que cela étoit autrefois en uſage parmi les Chrétiens, comme l'Auteur le remarque & le prouve. Il fait encore d'autres réflexions ſur cette matiere, qu'il appuye ſur des autoritez des Anciens.

4. Le Cenſeur chicane auſſi l'Auteur de l'Inſcription, en ce qu'il donne pour raiſon de pleurer la Princeſſe de Carignan; parce qu'elle étoit de la Maiſon d'Eſte, & qu'elle avoit été Epouſe du Prince de Carignan. Mais cela ne paroît nullement dans l'Inſcription. Les larmes ſont un honneur, que l'on rend aux morts; parce qu'on marque par-là l'amitié, ou l'eſtime que l'on avoit pour eux, & par conſéquent qu'ils méritoient qu'on en parlât avantageuſement après leur mort. Perſonne ne ſauroit trouver à redire à cela, avec raiſon.

5. Le Cenſeur trouve très-mauvais que l'Auteur de l'Inſcription ait parlé, comme en doutant, de l'honneur qu'on doit rendre à la pieté, en ces paroles: *Si quæ pietati laus, ſi bonos tribuendus.* Mais il n'eſt pas diffi-

difficile au Défenſeur de cette compoſition, de montrer par quantité d'exemples que *ſi* s'employe ſouvent en des propoſitions, dont on ne doute point, & en demandant quelque choſe. Ainſi *Ciceron* dit, dans ſa Harangue pour Milon; *ſi tempus eſt ullum jure hominis necandi (quæ multa ſunt) certè illud eſt non modò juſtum, verùm etiam neceſſarium, cùm vis illata defenditur.* On voit bien que *Ciceron* ne doutoit nullement qu'il n'y eût des tems, auxquels il étoit néccſſaire d'ôter la vie à un autre. *Anchiſe* dit au II. Livre de l'Eneïde:

Jupiter omnipotens, precibus ſi flecteris ullis,
Adſpice nos, hoc tantùm, & ſi pietate movemur.

Ce n'eſt pas que *Virgile* ait voulu indiquer par là qu'Anchiſe doutoit ſi Jupiter ſe laiſſoit flêchir par aucunes prieres; au contraire il décrit toûjours Anchiſe, comme un homme très pieux. Le P. *La Cerda*, Jeſuite, le remarque ſur cet endroit de *Virgile*, qui a ſouvent parlé de la même maniere, ſans qu'il s'agiſſe

d'aucun doute, comme on le pourra voir dans l'Auteur; qui a mis la choſe tout-à-fait hors de doute. Il eſt difficile de croire que le Critique le ſoupçonnât ſérieuſement de douter ſi la pieté doit être honorée; mais l'envie de trouver à redire dans ces Inſcriptions, l'a emporté trop loin.

6. Il cenſure auſſi l'expreſſion *funus ducitur*, que l'Auteur de l'Inſcription a employée, en parlant du Service qu'on faiſoit à Turin, pour la Princeſſe de *Carignan*; parce qu'il y avoit long tems que ſon corps étoit enterré ailleurs, & que *funus ducere*, ſignifie porter en terre. Cela eſt vrai, lors que le cadavre de celui, pour lequel ſe faiſoit cette Céremonie, ſe trouvoit là. Mais quand on celebroit les funerailles de ceux dont on n'avoit pas les Cadavres, & qu'on ne dreſſoit qu'un *Cenotaphe* ou qu'un *Tombeau vuide*, on pouvoit dire que ceux, qui étoient préſens & invitez à cette Céremonie, *funus ducebant*. Ainſi ces mots peuvent être pris figurément, pour une Céremonie funebre. C'eſt ainſi que *Ciceron* a dit dans ſa Harangue pour *Cluentius*: *de integro funus jam ſepulto*

pulto filio fecit, & dans celle pour Cluentius : *huic acerbissimum vivo, videntique funus ducitur.* On voit par là que cette expression s'employe dans le sens figuré, aussi bien que dans le propre. Ainsi rien n'empêchoit qu'on ne pût dire de la Cérémonie faite à Turin, pour la Princesse de Carignan : *funus ducitur.*

7. Le P. Jesuite croit néanmoins qu'il valoit mieux dire *funus instauratur*, *celebratur*, ou plûtôt même encore *concelebratur*, comme parle *T. Live*; mais si cela se peut dire d'un Service public, que l'on fait célebrer pour une personne morte & enterrée il y a quelque tems, il n'y avoit point de raison de censurer *funus ducitur.* Cependant le Censeur dit que si l'Auteur de l'Inscription s'étoit souvenu de l'expression funebre, *justa solvuntur*, il l'auroit préferée à toutes les autres. Mais on lui répond qu'il sait ou qu'il ne sait pas la veritable signification de ces mots; que s'il ne la sait pas, il a tort de vouloir conseiller à un autre de s'en servir; & que s'il le sait, il est surprenant qu'un homme si scrupuleux, qu'il ne peut souf-

frir ni *manes*, ni *inferiæ*, puiſſe conſeiller de ſe ſervir d'une expreſſion ſi ſuperſtitieuſe & ſi payenne. Il devoit ſavoir, dit-on, que *juſta ſolvere* ſignifie appaiſer les Ames des morts, par un Sacrifice, que *Feſtus* appelle *humain*; qui étoit joint à des libations, ou à des effuſions de lait, d'eau & de miel, qu'on employoit en ſemblables occaſions, & à quoi on joignoit la Céremonie de jetter une motte de terre ſur le mort; Sacrifice que l'on appelloit *inferiæ & feralia.* C'étoit-là ce que l'on appelloit *juſta facere*, comme on l'aprend d'*Ovide*, dans le Livre II. de ſes Faſtes:

Hanc, quia juſta ferunt, dixere feralia lucem;
Ultima placandis Manibus illa dies.

On peut voir encore *Feſtus*, ſur cette matiere, où l'on en trouvera une explication plus étenduë; & par où l'on comprendra que *juſta* ne ſignifie pas les funerailles, mais une Céremonie ſuperſtitieuſe & un Sacrifice, qui ſe faiſoient après la ſépulture. L'Auteur le montre encore par quelques paſſages de *Ciceron* & de *Pline*.

Ainſi

Ainſi le conſeil du Critique étoit peu juſte en cette occaſion, & ſi l'Auteur de l'Inſcription s'en étoit ſervi d'abord, & que le P. Jeſuite eût feuilleté ſes Livres ſur cette matiere, le premier n'auroit pas moins eſſuyé ſa cenſure.

8. *L'Art*, dit notre Auteur, *de couvrir la Calomnie, ſous le manteau de la pieté, eſt très-ancien; mais il eſt ſi connu, par la grace de Dieu, en notre tems, qu'il faut bien être ſimple pour la recevoir.* Ainſi c'eſt en vain que le Cenſeur ne ſe contente pas de railler l'Auteur d'avoir exhorté ceux de Turin d'offrir de l'Encens, des Fleurs & des Couronnes, aux cendres de la Princeſſe de Carignan; mais qu'il le cenſure encore de ce qu'il les a nommées *une cendre ſacrée*, ce qu'il ne croit pouvoir être dit, que de celle des Saints Canoniſez; ou de celle que l'on bénit le premier jour du Quarême On répond à la premiere objection, touchant les fleurs, que les SS Peres n'ont pas fait difficulté de parler de même, comme S. *Jerôme* dans ſa Conſolation à Pammachius, & dans ſa Lettre à Heliodore, ſur la mort de Nepotien. Il dit au pre-

mier : *Ceteri mariti ſuper tumulos conjugum ſpargunt violas, roſas, lilia, florésque purpureos & dolorem pectoris his officiis conſolantur.* Et au ſecond : *Quotiescumque nitor in verba prorumpere & ſuper tumulum Epitaphii hujus flores ſpargere*, &c. S. *Ambroiſe* s'eſt auſſi ſervi de ſemblables expreſſions dans ſa Harangue Funebre ſur la mort de l'Empereur Valentinien. *Prudenſe* a parlé de même, dans ſon Hymne, ſur les obſeques des Morts. D'autres encore n'ont point fait de ſcrupule d'employer ces expreſſions. Pour le mot de *Sacré*, on s'en eſt ſervi non ſeulement en parlant des Empereurs, mais encore par rapport à tout ce qui les regardoit, ou qui leur appartenoit. On a dit *ſacras domos*, *ſacras largitiones*, *ſacram monetam*, *ſacrum comitatum*, *ſacra ſcrinia*, &c. Pour le mot *inferias*, on voit bien qu'il le faut prendre en un ſens Chrétien, pour le Service qu'on fait à Dieu pour un Mort, & non pour un Sacrifice que l'on faſſe à un Mort. C'eſt ainſi que S. *Jerôme* a dit, dans ſon discours ſur la mort de Fabiola : *Hoc tibi, Fabiola, ingenii mei ſenile munus, has officiorum inferias dedi.*

On

On voit auſſi que le *Theſauro* s'eſt ſervi de ce mot en ce ſens, quand il a dit : *ejus inferiis totum effle Tibrim.* Si le P. Jeſuite n'avoit été piqué au jeu, il n'auroit jamais fait de ſi frivoles objections, comme s'il vouloit rendre ſuſpects les Auteurs des Inſcriptions de Paganisme ou d'Irréligion. On a quelquefois appellé les Princes *Dii patrii*, *Dii Indigetes*, ſans en être repris, parce que ç'a été comme un uſage établi entre les Poëtes & les Orateurs Chrétiens. d'emprunter de certains mots des Payens, pour les employer dans un autre ſens, avec lequel ils n'avoient qu'un très-leger rapport. C'eſt ainſi qu'on dit que, dans une Inſcription, qui étoit ſur la Porte interieure de l'Egliſe, aux funerailles de *Victor Amedée*, *Prince de Piémont*, on parle de ſa mort comme d'une *Apotheoſe : Apotheoſim maturè nactus regnum immortalitate prævertit.* Ainſi encore dans un des Eloges, qui furent faits pour l'Empereux *Joſeph* I. qu'après être parvenu à être Roi des Romains & Empereur, il ne pouvoit plus rien demander que l'*Apotheoſe* : *quid viro debebatur, præter Apotheoſim?*

9. Le

9. Le Cenſeur, pour faire voir ſon goût exquis dans la Langue Latine, cenſure cette expreſſion: *non tam verò floribus, quàm ipſius virtuti, immortali laude eſt parentandum* Ces monoſyllabes *non tam quàm* ſemblent au Cenſeur reſſentir *je ne ſai quoi d'un Grammairien de la premiere Claſſe.* L'Auteur lui répond que s'il dit cela, parce que *tam* & *quàm* ne peuvent pas être joints à des verbes; *Ciceron* lui apprendra le contraire, par ces paroles du Livre de *claris Oratoribus: utinam Gracchus non tam fratri pietatem, quàm patriæ præſtitiſſet.* On en pourroit produire des milliers d'autres. Mais ſi le Critique vouloit dire que les monoſyllabes ne conviennent pas aux Inſcriptions, ce ſeroit une de ces Regles, dont il ſeroit l'Auteur. On lui dit, en ſe moquant, que deſormais on compoſera mieux les Inſcriptions, après en avoir apris les Regles de lui; mais qu'on s'étoit trompé, pour avoir lû ces paroles dans l'Arc trionphal de Conſtantin: *tam de tyranno, quàm de omni ejus factione.*

Nous ne pouvons pas nous étendre davantage ſur ces matieres, où l'on

l'on voit d'un côté une envie démesurée de reprendre, qui fait que le Critique censure une infinité de choses, qui n'étoient nullement censurables; & d'un autre côté une défense aussi juste qu'exacte, des expressions des Inscriptions, où l'Auteur fait paroître beaucoup de connoissance de l'Antiquité, & en particulier de la Langue Latine. Ceux qui liront ce *Raisonnement sur les Eloges funebres*, & qui l'examineront avec soin, y apprendront bien des choses, & entre autres, qu'il ne faut pas si légerement reprendre les expressions Latines des autres; parce qu'il arrive souvent que ce qu'on croyoit n'être pas Latin, se trouve dans les meilleurs Auteurs. Nous ne ferons qu'indiquer ce qu'il y a dans la suite.

II. On défend la seconde Inscription, qui étoit sur la Porte interieure, & l'on montre, entre autres choses, que c'est une expression bien Latine que de dire *intra certam domum nubere*; la difference qu'il y a entre *cognatus* & *agnatus*, la signification du mot *Princeps*, dans le langage moderne, que *rarus* ne signifie pas seulement ce qui ne se trouve guére, mais aussi

ce

ce qui eſt excellent, que *carus alicui* n'eſt nullement une expreſſion baſſe, &c.

III. Comme outre ces Inſcriptions il y avoit ſix Eloges de la Princeſſe de Carignan, qui ont été cenſurez, auſſi bien que les Inſcriptions, on les défend, & à l'égard des choſes, & à l'égard des expreſſions.

IV. On avoit dreſſé dans l'Egliſe un Catafalque en forme de Mauſolée, où l'on avoit attaché quatre Inſcriptions, on les défend comme le reſte; & ſur la troiſiéme, on montre que l'on peut employer le mot de *Manes*, pour dire les Ames des Morts, quoi qu'on ne ſoit point dans la penſée des Payens là-deſſus. Auſſi y a-t-il une infinité de gens, qui s'en ſont ſervis, en l'entendant ſelon l'uſage moderne, & non ſelon celui des Payens, auſſi bien que de pluſieurs autres mots ſemblables, comme *æterna ſedes* pour le tombeau, *nox profunda dormienda.* On y apprendra ce que c'eſt que *peſſum ire* & *lebes*, tant dans les ſens propres, que les métaphoriques; ce que vouloit dire le mot *conclamatum eſt*, & en quoi conſiſtoit cette Céremonie lugubre parmi les Payens. Il y a encore

encore d'autres remarques sur les formules *æternùm vale*, *requiescat in pace*, *molliter ossa quiescant*, &c.

V. Enfin il y en a quelques-unes sur les Emblemes, qui meritent d'être luës.

ARTICLE IV.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE PAYENNE, *ou Sentimens des Philosophes & des Peuples Payens, les plus célebres, sur* DIEU, *sur* L'AME, *& sur les Devoirs de* L'HOMME. A la Haie M DCC XXIV. en deux Volumes in 12. dont le premier a 400 pages, & le second 526.

LE premier de ces deux Volumes renferme les sentimens divers des Payens, sur Dieu, & sur l'Ame de l'Homme; & le second, sur ses Devoirs. C'est une matiere, dont tout le monde parle, & dont peu de gens ont des idées exactes. Cet Ouvrage étoit destiné à en instruire les Lecteurs, qui auroient eu dessein de s'en informer, sans exiger d'eux trop d'érudition, & ceux-là même, qui veulent

lent qu'on leur cite les termes des Originaux, ſans quoi ils ne font aucun cas des citations. L'Auteur a rapporté, pour l'ordinaire, au bas de la page, le texte des Auteurs Grecs & Latins, qu'il a donnez pour garands de ce qu'il dit de leurs ſentimens. Il avoit chargé un de ſes Amis, qui devoit avoir ſoin de cette Edition, de les traduire en François, & d'en mettre la traduction Françoiſe dans le Texte, en faveur de ceux qui n'entendent que cette Langue, & d'avoir ſoin que tout l'Ouvrage fût imprimé correctement. Cependant celui, qui avoit promis de prendre ſoin de tout cela, n'en a rien fait. Tout eſt plein de fautes & ſur tout le Grec & le Latin. Rien n'a été traduit, & les noms propres des Auteurs ſont à tous momens mal écrits; ce qui défigure extrémement cet Ouvrage. Néanmoins ceux qui auront aſſez de capacité pour redreſſer les fautes, ne laiſſeront pas d'être bien-aiſes d'avoir tous ces paſſages recueillis en deux petits volumes, & de voit ce que les plus habiles d'entre les Payens diſoient ſur la Théologie & ſur la Morale, ſoit que leurs ſentimens ſoient contraires à la verité,

té, ou non. On a là-dedans un ſujet, dont la méditation peut apprendre juſqu'où la Raiſon, telle qu'elle a été dans le Genre Humain, peut aller, ſans être ſecouruë, par les lumiéres de la Révelation ; & ce en quoi elle s'égare, ſans pouvoir tenir le bon chemin, que ſecouruë des lumieres extraordinaires de celui, qui l'a créée. Tantôt elle ne paroît pas tout à fait indigne de lui, & tantôt elle ſemble ſi tenebreuſe & ſi pleine d'erreurs groſſieres, qu'elle ſemble avoir été abandonnée, par celui qui l'a tirée du néant, à ſes propres ténebres.

Nous ferons ici un petit abregé de cette matiere, avec quelques remarques, que nous y ajoûterons, en ſuivant l'ordre des Chapitres.

1. Il eſt certain que la plûpart des Philoſophes & des Peuples tant ſoit peu polis ont cru qu'il y a un Dieu, c'eſt à dire, un Etre éternel qui a tout produit. C'eſt ce que l'on voit ici confirmé par les autoritez de *Platon*, d'*Ariſtote*, de *Dion* Chryſoſtome, de *Maxime* de Tyr, de *Jamblique* de l'Empereur *Julien*, & de pluſieurs autres. *Epicure* même a cru, ou a feint de croire que cette créance étoit

étoit innée, quoique cela ſoit contraire à ſes principes.

Il eſt indubitable que la Raiſon Humaine employant ſon raiſonnement, ſelon les Loix inviolables de la bonne Logique, peut parvenir, ſans beaucoup de peine, à ſe convaincre que le Monde n'a pas été de toute Éternité tel qu'il eſt. Ils s'en peuvent aſſurer, par pluſieurs raiſons, d'une évidence à laquelle il n'eſt pas poſſible de réſiſter, en ſe ſervant des Facultez innées, qu'ils trouvent en eux; mais on ne peut pas dire que tous les hommes ſe ſervent actuellement de ces Facultez, en ſorte qu'ils ſoient perſuadez, par là, qu'il y a un Dieu.

Voici une maniere de prouver, qu'il y a un Dieu, à laquelle on ne ſauroit ne ſe pas rendre, dès qu'on la comprend. C'eſt que tous les corps organiſez, comme les Plantes, ceux des Animaux deſtituez de Raiſon & ceux des Hommes ſont les ouvrages d'un Etre intelligent. On ne peut pas s'imaginer, ſans extravagance, qu'il y ait eu une Plante éterneile, dans châque Eſpece, des Bêtes, & des Hommes, ſans commencement; dont les autres Plantes, les Bêtes &

les

les Hommes tirent leur origine ; car s'il y en avoit eu, ces Etres Eternels seroient encore ; puis que ce qui existe par soi-même, comme l'Etre éternel, ne peut pas cesser d'être. Comme il n'a pas eu besoin d'un autre Etre, pour subsister de toute éternité ; il n'en a pas besoin, pour continuer à être. Tous les Hommes, toutes les Bêtes & toutes les Plantes, qui ne sont plus ont donc eu un commencement, & par conséquent il y a quelque autre Etre, qui leur a donné l'existence ; car rien ne sort de soi-même du néant. Ainsi tout ce qui a commencé prouve qu'il y a un Etre, qui n'a point eu de commencement, & c'est celui que nous appellons DIEU. Nous ne pouvons pas nous imaginer que cet Etre est la Matiére, comme se le sont imaginez quelques Athées, qui ne savoient pas raisonner ; puis que nous ne voyons dans la pure Matiére aucune intelligence, ni aucune action. Cependant nous pensons & nous agissons ; donc nous ne pouvons pas être nez de la pure Matiere, puisque nous n'y voyons rien de semblable. Nous voyons encore dans ces trois sortes d'Etres, que l'on a nommées,

une

une dispoſition admirable de la matiere, de laquelle leurs Corps ſont formez; & l'on voit même dans toutes ces especes d'Etres une Analogie conſtante, pour la maniere dont ils naiſſent, dont ils croiſſent, & dont ils ſe nourriſſent, & enfin dont ils meurent; que nous pouvons bien voir que tout ce qui ſe nourrit des ſucs & des Fruits de la Terre & qui reſpire eſt un Ouvrage de la même Intelligence.

On ne peut pas dire que toutes les parties de ce raiſonnement ſoient des lumieres innées, que châcun ait tiré de ſon propre fonds, & que perſonne n'ait ignorées. Cependant les facultez de nos Ames, qui conçoivent ce raiſonnement, ſont innées en nous, & ſont dispoſées de telle maniere, que dès que nous avons conçu clairement un raiſonnement de cette ſorte; nous ne pouvons pas ne nous y rendre point L'Arithmetique, pour donner encore cet exemple, n'eſt pas innée en nous, mais nous ſommes dispoſez en ſorte que, dès que nous ſommes en âge d'en entendre les regles, nous nous y rendons néceſſairement, & qu'il n'eſt pas en nôtre pouvoir de ne pas les reconnoître pour veritables. Ain-

Ainſi on peut dire que tous les hommes, s'ils ſavent raiſonner, peuvent être convaincus par le raiſonnement qu'on a rapporté, qu'il y a une Intelligence Eternelle, qui a créé tout ce qui a commencé. Mais ſi les Rélations, que nous avons de pluſieurs Peuples, ſont veritables, il faut avouër qu'il y en a, qui ne croyent pas de Divinité, parce qu'ils ne ſavent pas raiſonner, non qu'ils n'aient les mêmes facultez que nous; mais parce que, faute d'inſtruction, ils ne ſavent pas en faire uſage. Tout le monde peut être Arithmeticien, s'il s'applique à cette Science, & s'il rencontre un maître, qui ſâche l'inſtruire; mais ſans cela, il y auroit très-peu de gens, qui puſſent ſe former eux-mêmes une Arithmetique, au delà de quelques principes les plus ſimples, mais dont les Peuples ſans étude n'auroient jamais pu tirer les conſéquences, pour former quelque Syſtême de cette Science. Il faut de la méditation, pour cela; dont tout le monde n'eſt pas capable, quoi qu'il ait les Facultez néceſſaires pour y parvenir.

On fait voir ici que, quoi que les hommes euſſent toutes les Facultez

néceſſaires, pour ſe convaincre qu'il y a un Dieu, ils ne s'en ſont pas tous ſervis. L'Auteur cite divers habiles Modernes qui ont été de ce ſentiment, auquel il auroit pu ajoûter feu Mr. *Locke*, qui a témoigné qu'il étoit du même ſentiment. Il y joint des témoignages de pluſieurs Anciens & de quantité de Voyageurs Modernes, qui ont aſſuré qu'il y a eu pluſieurs Nations, qui n'en reconnoiſſoient aucun. Il eſt pourtant difficile de s'aſſurer entierement de la verité de ces rapports; parce que ceux, qui les ont faits n'avoient aucune connoiſſance de la Langue des Peuples, qu'ils accuſent d'Athéïſme. On dit qu'on n'y a pu remarquer aucunes céremonies, qui reſſentiſſent la Religion; mais on pourroit croire qu'il y a un Dieu, ſans lui rendre aucun culte, ſous prétexte qu'il n'en a que faire & qu'il ne s'en ſoucie pas. Il y a, dans ce même Ouvrage, des exemples de cela.

On aſſure, ſur le témoignage de quantité de Miſſionnaires & de Voyageurs qui ont été à la Chine, que les Lettrez de ce Païs-là ſont Athées, & que *Confucius*, leur grand Philoſophe, l'a été. La difficulté d'apprendre

prendre leur Langue & de lire leurs Livres eſt une grande raiſon de ſuſpendre ſon jugement. Depuis que l'on a accuſé les Jeſuïtes de participer au culte ſuperſtitieux des Chinois, on a, ſans y penſer, détruit l'accuſation de l'Athéïsme des Mandarins; puis qu'on ne rend pas un Culte à un Etre qu'on ne regarde pas comme Dieu. On dit qu'ils ne reconnoiſſent que le *Ciel materiel*, pour l'Etre ſuprême. Mais ils pourroient reconnoître le *Ciel materiel* (ſi tant eſt néanmoins qu'ils aient un mot, qui réponde, en leur Langue, au mot de *materiel*) & croire néanmoins qu'il y a quelque *Intelligence*, qui l'habite, puis qu'ils lui demandent de la pluye & du beau tems, de la fertilité dans la Terre, &c. Il ſe peut aiſément faire qu'ils confondent l'Intelligence, avec la Matiere, & qu'ils n'aient que des idées confuſes de ces deux Etres; ſans nier qu'il y ait une Intelligence, qui préſide dans le Ciel. *Epicure* & ſes Diſciples ont cru que tout étoit corporel, puis qu'ils ont crû qu'il n'y avoit rien, qui ne fût compoſé d'Atomes; & néanmoins ils ne nioient pas que les Ames des Hommes ne fuſſent des Etres Intel-

ligents. Ils ſe contrediſoient, dans le fonds; mais on ne pouvoit pas les accuſer de dire que l'Homme étoit deſtitué de ſentiment & de penſée. Qui ſait ſi les Chinois n'ont pas quelque opinion ſemblable du Ciel? On ſait qu'avant *Descartes* on ne diſtinguoit pas trop bien dans les Ecoles l'*Eſprit* & le *Corps*; & on ne peut néanmoins pas dire que dans les Ecoles on niât que l'Âme Humaine fût une Nature intelligente. Si l'on parloit aux Chinois de leur Ame, ils ne nieroient pas que ce ne ſoit une Intelligence, quand même ils diroient qu'elle eſt corporelle. *Tertullien* & pluſieurs autres Peres de l'Egliſe ont bien été dans cette penſée, & ont même dit que Dieu étoit un Corps, d'où il s'enſuivroit à la rigueur, qu'ils n'ont pas crû que Dieu eſt un Etre Intelligent. Cependant ſi on les en accuſoit, on leur feroit une très-grande injuſtice; comme il paroît par tous leurs Ouvrages. Combien n'y a t il pas d'autres Docteurs, qui ſoûtiennent des ſentimens, qui ſont directement oppoſez à d'autres qu'ils ne défendent pas, avec moins de zèle? Si les Chinois étoient poſſedez de la même inquietude, que les Eu-

ro-

ropéens, qui cherchent à établir leurs sentimens dans les Païs les plus éloignez; & qu'ils envoyassent à leur tour, par toute l'Europe, pour tâcher de gagner les Peuples à la doctrine de *Confucius*, ils feroient d'étranges descriptions des Peuples, qui se querellent entre eux, touchant les sentimens de ce Philosophe; dont il est presque moralement impossible que les Européens puissent penetrer les pensées. Combien n'y va-t-il pas des Missionaires Européens, qui sont très-mal instruits de la Religion de Jesus Christ & de ses Apôtres, qu'ils leur représentent toute autre qu'elle n'est? Ces gens-là devroient penser à s'instruire & à se convertir eux-mêmes; avant que d'aller prêcher un Evangile très-défiguré aux Chinois. Aussi n'avancent-ils guére, dans ces Païs-là; malgré les conversions, qu'ils se vantent d'y avoir faites. On montre en ce même Chapitre, qu'il y a eu des Philosophes Payens, qui ont nié l'existence de Dieu. Ils tomberent, comme il me semble, dans une si énorme bevuë, parce que communément on avoit une très-fausse idée de la Divinité, non seulement parmi le peuple; mais encore parmi

les Philoſophes, comme on le pourra voir, dans la ſuite.

II. On traite, dans le Chapitre ſuivant, des diverſes descriptions, que les Payens ont données de la Divinité; de ce que quelques-uns d'entre eux ont enſeigné de la ſpiritualité de Dieu; & de ceux, qui ont enſeigné la même choſe, que *Spinoſa*, pluſieurs ſiecles avant lui.

L'Auteur de ce Recueuil a raiſon de dire qu'il n'y a pas ſujet d'être ſurpris que les Payens aient été embarraſſez, ſur une matiere auſſi élevée & auſſi difficile, que celle de la Nature de Dieu, & que les erreurs & les querelles des Chrétiens, ſur ce ſujet, ont juſtifié les anciens Philoſophes.

On demandoit à *Thalès* ce que c'étoit que Dieu, & il répondoit que c'étoit ce qui n'a ni commencement ni fin. Quelques-uns ont cru qu'il entendoit par-là la Matiere. Mais *Ciceron* a dit que *Thalès* diſoit que l'Eau étoit le principe de toutes choſes, & que Dieu étoit l'Intelligence, qui avoit fait toutes choſes de l'eau. *Aquam dixit eſſe initium rerum; Deum autem eam Mentem, quæ ex aqua cuncta fingeret.* J'ai du penchant à croire

croire que *Ciceron* a bien compris le ſentiment de Thalès ; parce que cela étoit conforme à l'ancienne doctrine, que Moïſe avoit conſervée parmi les Juifs, & qui pouvoit s'être répandue, parmi les Pheniciens. Car il faut ſavoir que le Pere de Thalès étoit Phenicien, comme on le pourra voir, dans la Vie de ce Philoſophe, écrite par *Diogene Laërce*.

D'autres diſoient que Dieu étoit d'une Nature telle que l'*Æther*, ou la matiere fluide, qu'ils croyoient être entre les Etoiles ; d'autres un Feu. La queſtion ſeroit de ſavoir s'ils entendoient cela à la lettre & à la rigueur ; ou ſeulement figurément, dans le deſſein de dire que la nature de Dieu ne renferme nulle matiere groſſiere, comme celles qui ſont dans la Terre & dans ſon Atmoſphére.

Socrate dit, dans le Phédon, que Dieu eſt l'*égalité même*, *la beauté même*, *ce qui eſt cháque choſe*, (c'eſt-à dire qui en poſſede les perfections) *l'Etre même*, *qui n'eſt ſuſceptible d'aucun changement* ; *qui eſt toûjours chaque choſe*, *qui étant toûjours de la même eſpece a le même rapport*, *par lui-même*, *à tout cela* ; *qui eſt enfin exempt*

de quelque changement que ce ſoit & d'où qu'il vienne. Il dit encore au II. Livre de la République *que la Divinité, & tout ce qui lui appartient ſont toûjours dans un état excellent.* On voit par là que *Platon* ne ſe ſatisfaiſoit pas lui-même, en parlant d'une ſi ſublime matiere ; puis qu'il entaſſe expreſſion ſur expreſſion, & répete la même choſe pluſieurs fois, & de la même maniere, pour donner plus d'emphaſe à ce qu'il dit.

Dieu eſt un Animal immortel (dit *Speuſippe* ſon Neveu dans *Diogene Laërce*) *qui ſe ſuffit à lui-même pour être heureux. C'eſt une ſubſtance éternelle & la cauſe de la nature du bien.* Voyez *Diogene Laërce*, Liv. IV. Sec. 5.

Les Stoïciens parloient quelquefois aſſez bien de Dieu ; mais comme ils le confondoient ſouvent avec le Monde, ils détruiſoient d'un côté ce qu'ils avoient bien établi de l'autre.

Les Platoniciens parloient beaucoup plus conſéquemment, en faiſant Dieu incorporel & très-parfait, ce qui le diſtinguoit des Créatures. Les Epicuriens ne ſavoient ce qu'ils diſoient, lors qu'ils aſſuroient que, ſelon

ſelon *Platon*, on ne pouvoit pas dire ce que c'étoit que Dieu ; puis qu'il falloit qu'il n'eût aucun ſentiment, ni aucune prudence, ni aucun plaiſir, ce qui étoit enfermé dans la nature des Dieux : *Id quale eſſe poſſit intelligi non poteſt ; careat enim ſenſu neceſſe eſt, careat etiam prudentia, careat voluptate, quæ omnia cum Dei notione comprehendimus.* C'eſt ce que dit *Velleius* dans le II. Livre de *Ciceron*, de la Nature des Dieux ; mais c'eſt tout le contraire, car ſi Dieu n'étoit qu'un Corps, il ſeroit impoſſible qu'il s'apperçût de rien, ni qu'il eût aucun ſentiment de la felicité ; car le ſentiment de ce qui ſe paſſe au dehors, & celui de ce qu'on a en ſoi-même ne peuvent être des proprietez de la Matiere. C'eſt notre Ame qui a ces ſentimens & non notre corps, comme tout le monde le ſait. Mais les Epicuriens ne ſavoient pas raiſonner. On verra, dans l'Auteur, pluſieurs paſſages formels, où *Platon* & les Platoniciens ſe déclarent pour l'immaterialité de Dieu. C'eſt auſſi ce qui fit que les Chrétiens préfererent leur Philoſophie à toutes les autres, comme on le prouve, par un paſſa-

ge de S. *Auguſtin*, dans la *Cité de Dieu* Liv. VIII. C. 6. On en peut encore voir d'autres preuves dans la *Préparation Evangelique* d'*Euſebe*. Les Chrétiens même crurent qu'ils avoient connu la S Trinité, parce qu'il reconnoiſſoit 1. un Dieu ſuprême, qui eſt le Créateur de toutes choſes: 2. un autre Dieu qu'il appelle la Raiſon, & 3. un autre encore, qu'il regarde comme l'Ame du Monde. On pourra trouver des preuves de cela dans l'Ouvrage d'*Euſebe*, qu'on vient de citer, & dans ſa Vie inſerée dans le Tome X. de la *Bibliotheque Univerſelle*. Cette penſée de *Platon* n'étoit pas incompatible avec l'Unité de Dieu, parce que le premier Principe n'étoit qu'un.

Ariſtote a auſſi reconnu que le Premier Moteur n'a point de parties, & il ſe met en devoir de le prouver dans ſon Livre des *Principes Naturels*, Liv. VIII. C. 15. Il ſoûtient encore dans ſa Métaphyſique, Liv. XIV. C. 7. que ſa ſubſtance eſt immuable & éternelle, & diſtincte de toutes les choſes ſenſibles. *Il eſt viſible*, dit-il, *par ce qui a été dit, qu'il y a une ſubſtance éternelle & immobile*,

mobile, distincte des choses sensibles. On a montré aussi qu'il n'est pas possible que cette substance ait aucune grandeur, mais qu'elle est sans parties & indivisible. Il est clair, en effet, qu'un Corps que l'on conçoit en repos, ne peut pas se mouvoir de soi-même, & par conséquent que le premier moteur n'est pas un Corps, parce qu'il a mû toutes choses. Il faut pour cela, qu'il soit d'une nature à ne pouvoir être muë, parce qu'autrement il pourroit changer de place, & auroit une certaine grandeur & par conséquent seroit borné. Il faut encore que cette substance n'ait point de parties, sans quoi ces parties pourroient être séparées, & muës en differens sens. Cela est fondé sur ce que le Mouvement, qui est dans la Nature, n'est pas éternel, & qu'il y a un Etre qui l'a produit, quoique sans se mouvoir lui même. Il ne s'agit pas de savoir si *Aristote* n'a point contredit ces veritez; il n'y a guère de Théologiens ni de Philosophes, qui dans leurs raisonnemens sur une infinité de choses abstraites & abstruses ne soient tombez en quelque contradiction. On pourroit dire, sans danger,

comme je crois, de tomber en quelque Héreſie, que la ſuprême Raiſon a laiſſé échapper quelques rayons de ſes lumieres, comme des Eclairs dans une profonde nuit, ſur des Génies extraordinaires, & dont les ſentimens devoient avoir quelque influence ſur la Poſterité, pour empêcher que certaines veritez ne s'éteigniſſent parmi les hommes; quoi que ceux là même, par qui ces lumieres ſont paſſées dans les ſiecles ſuivans, n'en aient pas profité, comme ils devoient. C'eſt une penſée, qui m'eſt venue en liſant tant de beaux paſſages de l'Antiquité Payenne, qui ménent à recevoir la Révelation, ſans que le Monde Payen en fît aucun uſage, dans le tems que ces beaux paſſages parurent au jour.

Théodoret attribue à *Antiſthene*, Chef des Cyniques, des paroles fort oppoſées aux Opinions vulgaires & à la pratique de ſon tems, lors qu'il lui fait dire, *qu'on ne connoît pas Dieu par une image que les yeux ne le voyent point, & qu'il ne reſſemble à rien; de ſorte qu'on ne peut pas s'en inſtruire par une ſtatuë.* On ſait néanmoins que, ſous le Paganisme, tout

tout étoit plein de Statues des Dieux, par lesquelles on croyoit entretenir au moins la Religion du Vulgaire, en lui donnant des images des Dieux, & même en lui persuadant que les Dieux étoient présens au Culte qu'on leur rendoit devant leurs Statues; car ils nioient qu'ils adorassent ces symboles de leur présence, & soûtenoient que le veritable objet de leur Culte étoit invisible. L'Empereur *Julien* s'écrioit qu'on les calomnioit, quand on les accusoit d'adorer des Statues, sans sentiment, puis qu'ils ne prétendoient pas rendre aucun culte aux Statues insensibles, mais seulement aux Divinitez, dont elles étoient des images. On trouvera le passage dans les Prolegomenes de l'Histoire Ecclesiastique, où il est parlé de l'état du Paganisme, quand la Religion Chrétienne vint au monde.

On trouvera ici plusieurs autres passages de l'Antiquité Payenne bien plus conformes aux idées des Chrétiens qu'à celles des Payens; & il est étonnant que la Chrétienté soit revenue aux Images & aux Statues, que les Chrétiens des premiers siecles avoient eux-mêmes reprochées aux

Payens. On dit à la verité que la Populace Chrétienne a autant beſoin d'Images & de Statues pour nourrir ſa dévotion, que celle des Payens en avoit eu auparavant, pour entretenir ſon Culte ſuperſtitieux. Mais comme le profit qui revient aux Curez des Egliſes, où il y a, dit-on, des Images miraculeuſes; ou aux Communautez où elles appartiennent, n'eſt pas mépriſable, on ne doit pas être ſurpris, ſi ceux, qui n'approuvent pas ce Culte, croyent que c'eſt pour les Eccleſiaſtiques, que l'on a établi les Images & non pour le Peuple. Les Philoſophes Payens ſe leveront quelque jour en jugement contre les Chrétiens qui ont rétabli un culte, que les Sages du Paganisme avoient très-juſtement condamné.

Comme il s'eſt trouvé des Chrétiens, qui ont tâché de rétablir une ſorte de culte, qui reſſemble fort à celui des Payens: il y a eu un Juif, qui feignoit d'avoir embraſſé le Chriſtanisme, mais qui avoit plûtôt imaginé un nouvel Athéïsme, & qui a attiré bien des gens après lui, en ramenant la rêverie des Stoïciens, que le Monde & Dieu étoient la même

même choſe. On voit bien que je veux parler de *Spinoſa*, infiniment moins habile, que *Platon* & *Ariſtote*, & qui a prétendu qu'il n'y a qu'une ſeule ſubſtance dans le Monde, lequel eſt Dieu, ſans qu'il en faille chercher d'autres. Notre Auteur fait ici un recueuil de ceux, qui avant *Spinoſa* ont enſeigné l'erreur qu'il a renouvellée. Mr. *Bayle* avoit déja mis en ſon Dictionnaire diverſes choſes qui appartiennent à cette matiere, & l'Auteur y renvoye ſes Lecteurs.

J'ai ouï dire à un homme digne de foi, qui me l'a même donné écrit de ſa main, que *Spinoſa* avoit compoſé ſa prétendue *Ethique démontrée* en Flamand, & qu'il la donna à traduire en Latin à un Medecin, qui ſe nommoit *Louïs Meyer*; & que le mot de Dieu ne s'y trouvoit point; mais ſeulement celui de la *Nature*, qu'il prétendoit être éternelle. Le Medecin l'avertit qu'on lui feroit infailliblement une groſſe affaire de cela, comme niant qu'il y ait un Dieu, & introduiſant en ſa place, *la Nature*; qui eſt un mot plus propre à marquer la Créature que le Créateur. *Spinoſa* conſentit à ce changement,

ment, & le Livre parut, comme *Meyer* le lui avoit conſeillé. En liſant ſon Livre, on remarquera facilement que le mot de *Dieu* n'eſt qu'un mot *poſtiche*, pour parler ainſi, qu'il employe pour donner le change au Lecteur. Il ſoumet tout à je ne ſai quelle néceſſité, qui n'a été impoſée par perſonne, mais qui eſt naturelle à la Matiere & à ce qu'il y a d'Intelligences mêlées parmi: ſans en rendre aucune raiſon, qui ait quelque vrai-ſemblance. Quoi qu'il ait diſpoſé en ordre Mathematique ce qu'il dit, pour ſurprendre les Lecteurs; on voit par tout de faux raiſonnemens & un Galimathias perpetuel.

Les Stoïciens avoient auſſi introduit leur Deſtinée, ſans en donner aucune preuve. On verra dans l'Auteur quantité de témoignages, par leſquels il paroît que pluſieurs Philoſophes ont crû que tout étoit Dieu, ſans en donner aucune raiſon apparente & ſans ſoudre les difficultez inſurmontables, qui ſont dans ce monſtrueux Syſtême. Il y a néanmoins diverſes Nations & Sectes en Aſie, qui ſoûtiennent la même choſe, quoi qu'elles ſe défendent fort mal, comme on le pourra voir, en liſant.

liſant ce qu'ils diſent, pour cela.

III. L'AUTEUR montre, par un grand nombre d'exemples & d'autoritez, que les Poëtes Grecs & Latins ont bien admis pluſieurs Dieux, mais qu'ils en ont reconnu un, qui eſt plus puiſſant que tous les autres, ce qui eſt, en quelque maniere, convenir qu'il n'y en a qu'un; puis qu'il n'y a qu'un Etre de cette ſorte, qu'on puiſſe avec juſtice appeller DIEU, ce nom n'appartenant proprement qu'à un Etre tout-puiſſant. Les Philoſophes ont auſſi avoué l'Unité d'un Dieu ſuprême, & il y a même eu pluſieurs Peuples entiers, qui ont reconnu la même choſe, comme on le verra dans l'Auteur.

Mais il y a auſſi des Peuples & des Philoſophes, qui ont prétendu qu'il y a deux Principes, dont l'un eſt mauvais & l'autre bon; & qui ſe ſont fondez ſur ce qu'il y a dans le Monde du Bien & du Mal, tant Phyſiques que Moraux. Il y a du Bien & du Mal Phyſique, c'eſt à-dire, du Plaiſir & de la Douleur, dans le Monde; & il y a eu & il y a encore aujourd'hui des gens qui prétendent que ces deux contraires ne peuvent pas venir du même Prin-

Principe ; le Bon ne pouvant que faire du Bien, ni le Mauvais autre chose que du Mal. Il y a des Peuples entiers en Asie & en Amerique, qui soûtiennent que le Bon Principe ne fait que du plaisir aux Hommes, & que le Mauvais ne leur cause que de la douleur. Comme on croit qu'il y a plus de Mal que de Bien Physique dans la Vie, ils se sont imaginez que le Bon Principe ne se mêloit pas beaucoup des choses de la Vie, & les avoit abandonnées au Mauvais, qui prend plaisir à tourmenter les Hommes ; à cause de quoi ils ne rendent que peu ou point de Culte au Bon, qui ne peut pas faire du Mal; mais au contraire, ils rendent beaucoup d'honneur au Méchant, pour obtenir de lui qu'il n'en fasse pas; comme si par des Offrandes & des Céremonies ils pouvoient flêchir un Etre Mal-faisant, & l'empêcher de s'abandonner au penchant qu'il a à mal faire. Mais si le Bon Principe est plus puissant que le Mauvais, comme quelques uns l'ont reconnu, il vaudroit mieux honorer le premier, afin qu'il empêchât le Méchant de nuire aux Hommes. Voyez le Tome XXV. de la *Bibliotheque Choisie*, pag. 134.

A l'égard du Bien & du Mal Moraux, c'eſt à dire, à l'égard de la Vertu & du Vice, on dit auſſi que le Mal ſurpaſſe le Bien, ſelon le Proverbe des Grecs τὰ χειρίονα νικᾷ *les choſes pires ont le deſſus.* Il ſemble qu'à cet égard on doit convenir qu'il y a beaucoup plus de Vice que de Vertu parmi les hommes. Il ſeroit en effet impoſſible de rendre aucune bonne raiſon de cela, ſi l'on ne reçoit le Syſtême de la Religion Chrétienne ſur cette matiere. C'eſt que Dieu a fait l'homme changeant, de ſorte qu'encore qu'il eût été créé innocent, il pouvoit tomber dans le péché, & former même l'habitude de s'y abandonner: Que tous les hommes, depuis ceux qui furent créez les premiers, ſont tombez dans le péché, les uns plus, & les autres moins: Que Dieu ne punit néanmoins perſonne pour un ſeul péché, s'il s'en répent; c'eſt-à-dire, s'il change de vie: Qu'il attend même long-tems ſa répentance, & qu'il l'accepte enfin, quoi qu'elle ne ſoit pas complette, c'eſt-à-dire, quoique les hommes péchent encore par foibleſſe: Que pour remedier à cela, & pour exciter les Hommes

à

à la Vertu, & les détourner du Vice, il a promis des recompenſes à la premiere, & en cette vie & en l'autre; & qu'il a menacé le ſecond de peines en ce Monde & dans celui qui eſt à venir: Que Dieu fait un très-grand cas de la Vertu, quoi qu'imparfaite, à cauſe des occaſions de pécher, qu'il n'eſt pas toûjours facile de vaincre, & pour cela il lui a promis ſa protection en cette vie, & une éternelle félicité dans l'autre, qui ſurmontera infiniment les maux auxquels les gens de bien auront été expoſez en cette vie mortelle: Que pour cela même Dieu a attaché de fâcheuſes ſuites aux Vices, qui entrainent avec eux une infinité de maux, ſur tout lors qu'ils ſont grands, & au contraire a joint à la Vertu des ſuites, qui conſolent aiſément les gens de Bien du mal qu'ils peuvent ſouffrir, ſoit par les ſentimens d'une bonne Conſcience, qui les conſolent en cette vie, ſoit par une eſperance certaine d'un heureux Avenir après la mort: Que les maux que la Vertu peut attirer, à cauſe des perſonnes vicieuſes, parmi leſquelles il faut vivre, ne ſont rien du tout en comparaiſon d'un éternel

Bon-

Bonheur : Qu'au contraire les Méchans, qui s'adonnent au Vice, ſont ſouvent punis en cette Vie, & le ſeront, à coup ſûr, dans la Vie à venir. Les maux donc paſſagers, qui arrivent aux uns & aux autres, ſont des effets d'une Providence Bien-faiſante, qui châtie par là des Créatures libres & les invite à rentrer dans leur devoir, & qui empêche qu'ils ne s'en éloignent avec trop d'excès. Ainſi on ne doit pas trouver étrange qu'il y ait du Mal Phyſique à ſouffrir dans la Vie, ni l'attribuer à un Principe Mal-faiſant. S'il y a du Mal moral ; il donne lieu à de grandes recompenſes à ceux, qui s'en abſtiendront ou qui y renonceront, après y avoir été adonnez. Cette ſorte de Mal réhauſſe même la Vertu de ceux, qui s'en abſtiennent, malgré les mauvais exemples & les Maux Phyſiques, auxquels ils peuvent être expoſez pour cela. Si *Plutarque* avoit été éclairé de ces lumieres, il n'auroit pas reçu la fiction des deux Principes des Perſans, comme il a fait en ſon Livre d'*Iſis & Oſiris*, que notre Auteur cite là deſſus. Ce qu'il y a d'étrange, c'eſt qu'il ſe ſoit trouvé

vé des Chrétiens, au moins de profeſſion, qui ayent oſé ſoûtenir que les Chrétiens n'étoient pas en état de réfuter les difficultez des Manichéens, & d'autres qui ont été les Auditeurs dans cette Diſpute, ſans s'intereſſer beaucoup dans l'honneur du Chriſtianisme.

O viles animas & cœleſtium inanes!

IV. On trouve enſuite des autoritez, qui prouvent que l'Immutabilité eſt l'un des principaux attributs de Dieu. En effet, la mutabilité des Créatures ne vient que de l'imperfection de leur Nature, qui change, ou des connoiſſances bornées, qui font qu'elles changent de volonté, parce qu'elles ſe trompent, ou qu'elles reconnoiſſent qu'elles s'étoient trompées; imperfection qui ne peut pas être dans la Divinité.

V. L'Eternité de Dieu eſt liée avec cette proprieté, car Dieu eſt éternel, par là même qu'il eſt immuable; & parce qu'il eſt éternel, ſa nature ne peut ſouffrir de changement. La *Théogonie* Poëtique, qui donne un commencement à toutes choſes, ſinon au Chaos, comme on le voit par celle d'*Heſiode*, eſt contraire à ce ſentiment. Si la Divinité étoit

étoit mûe, elle pourroit s'éteindre, & il étoit abſurde d'appeller les Dieux *éternels*, après avoir reconnu qu'ils étoient enfans du Ciel & de la Terre, qui étoient eux-mêmes ſortis du Chaos.

VI. & VII. COMME la ſimple étendue eſt immenſe, puis qu'il n'eſt pas poſſible d'y concevoir des bornes, la ſouveraine perfection de Dieu demande auſſi qu'il ſoit immenſe, ou préſent, par lui-même, par tout, quoi que d'une maniere incompréhenſible; autrement ſa connoiſſance ſeroit bornée & ſa puiſſance auroit les mêmes bornes. Auſſi les Philoſophes, au moins la plûpart, & les Poëtes même ont reconnu également qu'il ſait tout, qu'il peut tout & qu'il eſt *par tout*. Mais je ne ſai ſi ces gens-là avoient une idée aſſez étenduë du *par tout*, pour parler ainſi, & s'ils ne bornoient pas la préſence de Dieu aux lieux où il y a de ſes Ouvrages. *Ariſtote* lui-même, dans ſon Ouvrage des *Principes Naturels* Liv. VIII. C. 15. dit que le premier Moteur eſt dans la ſuprême region du Monde; c'eſt-à-dire, au delà de la Sphere, qu'on appelloit le *premier Mobile*, & que l'on s'imaginoit entrainer

trainer avec lui toutes les Spheres, dont on compoſoit le Monde. Auſſi n'étendoit-il pas la Providence de Dieu aux choſes qui ſont ſous la Lune, ni au détail de ce qui y arrive. Nôtre Auteur croyoit qu'on faiſoit tort à *Ariſtote*, de l'accuſer de cela; mais je crois qu'on étoit fondé dans cette accuſation. Les Philoſophes recevoient la Toute-ſcience de Dieu, & l'étendoient juſqu'aux penſées les plus cachées des Hommes, & à l'Avenir le plus reculé. Autrement les Hommes auroient pû tromper la Divinité, & n'auroient pas pu apprendre l'Avenir, par ſes Oracles.

VIII. On ne manque point de témoignages des Poëtes & de la plûpart des Philoſophes, par leſquels il paroît qu'ils ont reconnu la Toute-puiſſance de Dieu. Mais il y en avoit auſſi qui la nioient, comme les Epicuriens qui plaçoient leurs Dieux dans les *Intermondes*, d'où ils ne ſe mêloient point de ce qui ſe paſſoit dans les Mondes, qu'ils n'avoient pas faits, & qui ne dépendoient pas d'eux. On dit que les Anciens Chinois donnoient une grande puiſſance au Ciel, mais qu'ils enſeignoient qu'il y avoit des Etres, qui leur réſiſtoient.

Les

Les *Dualiſtes*, comme on parle en Aſie, ou les Manichéens qui croyoient deux Principes, n'accordoient pas au Bon Principe le pouvoir d'empêcher le Mauvais de faire beaucoup de mal, au moins pendant un grand nombre de Siecles.

IX. D'AILLEURS les Philoſophes reconnoiſſoient généralement que Dieu eſt bien-faiſant, par ſa Nature, ami des Hommes, & nullement l'Auteur du Mal. C'eſt ce que *Platon* a enſeigné très-clairement & en pluſieurs de ſes Ouvrages, où il l'appelle le *Bien même.* Ses Diſciples ont dit la même choſe. Ils ont tous enſeigné que ce n'eſt que pour faire du bien, qu'il a créé le Monde. C'eſt auſſi pourquoi les Peres lui ont donné de grandes loüanges. Dieu ne peut rien faire, qui ne ſoit conforme à ſes attributs, & les Créatures n'y peuvent être, par leur nature, contraires; mais comme elles ne ſont pas des Dieux (ce qui eſt impoſſible) & ne le peuvent être, elles ſont naturellement ſujetes au changement, & peuvent empirer; comme il eſt arrivé au Genre Humain. Mais Dieu n'y intervient par aucune action; par laquelle il contribue à le rendre pire.

Perſonne n'a été plus contraire à cette opinion, que *Platon*. Il dit dans le Liv. II. de ſa République, *qu'il ne falloit chercher aucun autre Auteur du Bien que Dieu*; *mais qu'il falloit chercher d'autres cauſes des Maux*. Il n'y a rien de plus raiſonnable, & ceux qui l'ont tant loüé, & qui en ont pris tant de choſes, comme l'a fait un fameux Evêque Africain, auroient bien mieux fait de l'imiter en ceci, que dire des choſes, dont les conſéquences vont clairement à faire Dieu auteur du mal, & ennemi irréconciliable de la plus grande partie du Genre Humain; ou, pour parler plus exactement, de presque tous les Hommes.

X. Aussi les Platoniciens & la plupart des autres Philoſophes, & les Poëtes ont-ils reconnu ouvertement une Providence. Mais il faut avouër, qu'il y a eu des Philoſophes, qui l'ont niée, comme les Epicuriens, auxquels on doit joindre *Straton* de Lampſaque, *Hylozoïte*, comme parloit Mr. *Cudworth*, & les diſciples de ce Philoſophe. *Plutarque* lui-même, qui parle bien ailleurs de la Providence, en a parlé très-mal dans ſon Ouvrage, des ſentimens des Philoſophes, Liv. I. c. 7. & en Epicurien,

rien, comme si les soins de la Providence étoient incompatibles avec la Félicité, dont la Divinité jouït. L'Auteur du Livre Rabbinique nommé *le Livre du Cozréen*, dit que le Roi de Cozar (c'est ainsi qu'il le faut nommer & non le *Roi Cozar*, comme si c'étoit son nom propre.) fit examiner si sa Religion étoit vraie, par un Philosophe, qui soûtenoit que Dieu ne s'embarrassoit point des choses humaines. On dit qu'on a découvert, dans l'île de S. Christophle, des Peuples qui étoient dans la même pensée.

XI. L'Auteur a ramassé, dans le Chapitre suivant, des témoignages, par lesquels on voit que les Poëtes & les Philosophes ont connu que Dieu est juste, & qu'il recompense, ou punit, non seulement en cette Vie, mais encore en l'autre, ceux qui ont bien, ou mal vêcu. C'étoit une très-ancienne tradition dès le tems de *Platon*, & qui a été connue en plusieurs endroits; avant que l'on en parlât clairement parmi les Juifs; comme on le peut voir par *Homere*, qui paroît avoir vêcu du tems de *Roboham*, fils de *Salomon*.

XII. A l'égard de la Création du Monde, les Philosophes les plus

Anciens ont cru qu'elle avoit été faite d'un matiere préexiſtente, qui étoit confuſe; mais que Dieu avoit mis en ordre. Ils ne comprenoient pas que quelque ſubſtance fût créée du Néant. C'étoit en effet une choſe, qui étoit au delà de la portée de l'Eſprit Humain. L'Auteur ne cite que *Jamblique*, qui a cru que Dieu avoit créé la matiere même du Monde; mais *Jamblique* pourroit bien avoir apris cela des Chrétiens, qui ont enſeigné conſtamment cette verité, comme nôtre Auteur le fait voir. L'Empereur *Julien* tomboit d'accord que c'étoit le ſentiment commun de tous les Philoſophes de ſon tems. Il étoit vrai en un ſens *que rien ne ſe fait de rien*, ſi cela ſignifie ſans cauſe, & ſans cauſe qui ne ſoit plus parfaite, que ſon effet. Mais il eſt vrai qu'une Cauſe, plus parfaite que ſon effet, peut produire ce qui eſt moindre qu'elle. Voyez l'*Ontologie* Ch. X. §. 17. & ſuiv. Ils croyoient auſſi, au moins pluſieurs d'entre eux, qu'il y avoit pluſieurs Mondes; mais il n'eſt pas facile de ſavoir ce qu'ils entendoient par ce mot. Pluſieurs auſſi d'entre eux, & ſur tout les Stoïciens, croyoient que le Monde periroit par le feu.

XIII.

XIII. Les Platoniciens & bien d'autres Philoſophes ont cru que l'Ame eſt ſpirituelle, & d'une eſſence tout à fait diſtincte de celle du Corps. Cependant *Tertullien*, *Methodius* & d'autres encore ont ſoûtenu qu'elle étoit corporelle & par conſéquent qu'elle ne pouvoit être immortelle, que par la puiſſance de Dieu.

XIV. L'Immortalité de l'Ame a été connue d'un très-grand nombre de Philoſophes & de Peuples. Les Platoniciens l'ont ſoûtenue clairement & après eux quantité d'autres Philoſophes. *Platon* dit entre autres choſes dans le *Phædrus* (p. 245. du 3. Tome de l'Ed. d'*Henri Etienne*) *Toute Ame eſt immortelle, car ce qui ſe meut toûjours eſt immortel. Tout ce qui meut un autre, & qui eſt mû par un autre, & qui ceſſe de ſe mouvoir, ceſſe de vivre. Cela ſeul, qui ſe meut ſoi-même, comme il ne s'abandonne jamais ſoi-même, ne ceſſe jamais de ſe mouvoir & eſt la ſource & le principe du mouvement à l'égard de tout ce qui eſt mû* (par un autre) *Or le Principe n'eſt pas produit*, &c. Ce raiſonnement a fait dire à notre Auteur que *Platon* ne s'explique pas ici, auſſi bien que dans le Phædon. Ce

raiſonnement me paroît néanmoins très-ſolide. Mais il faut ſavoir que par *le mouvement* ce Philoſophe n'entend pas *le mouvement local*, mais les penſées que l'Ame excite en elle-même, & qu'elle ne ceſſe point d'exciter, parce qu'elle eſt elle-même le Principe de ſes penſées, & *qu'elle n'a beſoin que d'elle-même pour penſer*. Si un corps ſe mouvoit par ſa propre force, il ſe mouvroit toûjours, mais parce qu'il la tient d'un autre Principe, quand la Force mouvante ceſſe d'agir, il ſe repoſe néceſſairement. On peut voir ce raiſonnement pouſſé avec plus d'étendue dans ſon Liv. X. des Loix, p. 894. & ſuiv.

On a douté ſi *Ariſtote* a crû l'Immortalité de l'Ame, parce que, dans ſes Livres ſur l'Ame, il n'a point traité formellement de ſon Immortalité; puis qu'il y a à peine trois lignes qui ayent du rapport à l'Immortalité de l'Ame. Cependant notre Auteur ſoûtient qu'il établit dans cet Ouvrage des Principes qui conduiſent à cette verité. C'eſt apparemment la raiſon, pour laquelle *Fortunio Liceto* n'a rien dit de cette matiere, dans ſon Ouvrage *de la Pie-*

té

té d'Ariſtote envers Dieu & envers les Hommes, dédié à Innocent X. & imprimé à Udine, en MDCXLV.

Il y a auſſi des Philoſophes qui ont attaqué ouvertement l'Immortalité de l'Ame, comme les Epicuriens, qui ont parlé en cela conformément à leurs Principes ; puis que ne reconnoiſſant rien que de corporel dans l'Ame, ils étoient obligez, ſelon eux, d'avouër, que les Atomes, dont elle étoit formée, étant diſſipez, elle devoit perir.

Il y a une queſtion, qui pouvoit être traitée ici, c'eſt qu'on demande pourquoi les anciens Hebreux, qu'on ſuppoſe avoir crû l'Immortalité de l'Ame, n'en ont pas parlé plus clairement ; vû que ce Dogme eſt la baſe de la Religion, & qu'il étoit très-important d'inculquer avec ſoin aux Hebreux, qui ne voyoient pas toûjours accomplies, les promeſſes temporelles, que Dieu leur avoit faites par Moïſe. Il n'y avoit point de fondement ſolide de la pieté, que l'eſperance d'une autre vie, ni de motif plus grand, pour craindre Dieu. Cependant, pendant que d'autres Nations en parloient très-clairement, comme on le voit dans

Homere; les Hebreux ne disoient rien d'assez clair, pour être entendu par le Peuple; pas même, lors qu'il s'agissoit de l'engager à l'observation des Loix Divines. Cette Question mériteroit d'être traitée par quelque habile homme, qui fût également versé dans l'intelligence des Ecritures & fort en raisonnement.

Notre Auteur traite ensuite de la *Metempsychose*, que les Indiens croyoient & croyent encore, & de qui *Pythagore* & d'autres semblent l'avoir prise. Les Chinois la croyent même à présent, aussi bien que les Indiens, sur quoi l'on pourra consulter l'Auteur.

XV. Il traite ensuite d'une Question très-difficile, qui est celle de l'*Origine de l'Ame*. Les Platoniciens croyoient avec raison, qu'elle étoit créée immédiatement par la Divinité; mais ils ajoûtoient qu'elle étoit envoyée dans un corps, pour y être punie des pechez, qu'elle avoit commis dans une autre vie, & c'est ce que quelques Bramines croyent encore aujourd'hui, si les Rélations ne nous trompent pas.

Il faut avouër que la Question de l'Origine de l'Ame de l'Homme a

aussi

auſſi extrémement embarraſſé les anciens Peres.

Tertullien, dans ſon Livre *de l'Ame*, C. XIX. dit que l'Ame, comme une ſorte de rejetton de la matrice d'Adam, étant provigné avec tout ce qu'il a, dans le ſein de ſa femme, pouſſera tant en intelligence, qu'en ſentiment: *Anima velut ſurculus quidam, ex matrice Adam, in propaginem deducta, & genitalibus feminæ foveis commendata, cum omni ſua paratura pullulabit tam intellectu quàm & ſenſu.* Il dit encore au Ch. XXVII. que d'un ſeul homme toute cette abondance d'Ames a été pouſſée: *Ex uno homine tota hæc animarum redundantia agitur.* Il faut ſavoir que *Tertullien* croyoit que l'Ame eſt corporelle, auſſi bien que les rejettons des Arbres.

Origene a cru la préexiſtence des Ames, comme l'Auteur le fait voir. Le Martyr *Pamphile*, ſon Ami, a été de ce ſentiment, qui a été approuvé par *Pierius* Prêtre d'Alexandrie, & par d'autres.

Nemeſius, au Ch. II. de ſon Livre *de la Nature de l'Homme*, traite d'erreur l'opinion de ceux, qui

croyoient que l'Ame étoit engendrée après le Corps.

S *Jerôme* dans ſa Lettre à *Marcellin*, Tom. IV. P. 2. pag. 642. après avoir rejetté les ſentimens de *Pythagore*, des *Platoniciens* & d'*Origene*, qui croyoient que l'Ame avoit été dans le Ciel avant que d'être dans le corps; ceux des Stoïciens, des Marcionites & des Priscillianiſtes, qui la croyoient de la propre ſubſtance de Dieu; ceux de quelques autres Eccleſiaſtiques, qui croyoient que Dieu gardoit les Ames créées depuis long-tems, dans ſon threſor; & dit en un mot que d'autres croyoient que Dieu les créoit, & les envoyoit tous les jours en des Corps, & que *Tertullien*, *Apollinaire* & la plûpart des Occidentaux croyoient que les Ames naiſſoient des Ames, comme les Corps naiſſent des Corps; S. *Jerôme*, dis-je, après avoir dit tout cela, renvoye *Marcellin* à ce qu'il en a dit dans ſes Livres contre *Rufin*. Cependant il n'y dit autre choſe, ſinon que s'il diſoit que Dieu les envoye tous les jours dans les corps de ceux qui naiſſent, ce qui eſt un Dogme *Eccleſiaſtique*, *Rufin* ne manqueroit pas de lui faire mille

ques-

queſtions là-deſſus.

S. *Auguſtin* s'eſt auſſi trouvé fort embarraſſé là-deſſus, comme on le verra dans l'Auteur, qui en rapporte pluſieurs paſſages; par lesquels il paroît qu'il ne ſavoit quel parti prendre ſur cette queſtion. Pluſieurs autres ſont auſſi demeurez en ſuſpens à cet égard.

Depuis le renouvellement de la Philoſophie, il s'eſt trouvé des gens, qui ont cru que tous les hommes qui devoient naître d'Adam & d'Eve avoient été créez en petit dans l'Ovaire d'Eve; non ſeulement à l'égard du corps, mais auſſi à l'égard de l'Ame, & que par la liaiſon qu'il y avoit entre eux & leur Mere, ils avoient peché actuellement avec elle, lors qu'elle pecha. Mais il vaudroit bien mieux avouër ſon ignorance que de recourir à de ſemblables chimeres. *Æquo animo aliquid neſcire*, eſt une maxime d'un ſi fréquent uſage, & ſi néceſſaire dans les ténebres de cette Vie, qu'il eſt ſurprenant qu'on ne s'en ſerve plus ſouvent. Sur un paſſage ou deux de l'Ecriture Sainte, on forme des Syſtêmes, qu'on ne peut ſoûtenir, ſans un nombre infini de ſuppoſitions

ou de conjectures, qui tirent après elles de conséquences pleines de difficultez, & qu'il n'eſt pas poſſible de concilier avec les Dogmes indubitables de la Religion Chrétienne, ou les lumieres les plus ſures de la droite Raiſon. Il auroit bien mieux valu avouër qu'on n'entendoit pas certains paſſages obſcurs, que d'ébranler des doctrines indubitablement vrayes, & ce qui eſt encore pire, de maltraiter ceux qui ne s'accommodent pas de ces nouveaux Syſtêmes. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de traiter d'une matiere ſi importante & ſi étendue. Le conſeil le plus ſage eſt d'avouër de bonne foi, qu'on n'entend pas certains paſſages, & vivre tranquillement dans cette ignorance, qui n'eſt nullement un peché, que de tomber dans de très-grandes fautes envers Dieu & le Prochain, en conſéquence d'une Science prétendue qui ne cauſe que du mal.

XVI. Le Chapitre ſuivant de notre Auteur montre que la plûpart des Philoſophes ont admis la liberté en matiere d'actions morales; c'eſt-à-dire, qu'on les peut faire, ou ne les faire pas, d'où vient le mérite & le démerite. Sans cette ſuppoſition, on

on ne pourroit faire aucunes Loix, ni punir ceux qui les auroient violées, ni recompenſer les meilleures actions; puis que tout ſeroit un effet de la deſtinée, ſans que les hommes y puſſent rien changer. Auſſi les Philoſophes, qui ont ſemblé recevoir un Deſtin, ont ils reconnu qu'on ne pouvoit ainſi nommer que des choſes où il n'y a rien de moral, & dont les hommes ne ſe mêlent point; tel qu'eſt l'ordre de la Nature établi de Dieu, ſur lequel les hommes n'ont aucun pouvoir, comme le lever & le coucher du Soleil, la varieté des Saiſons, la propagation & la naiſſance des Plantes & des Animaux, &c.

Les Stoïciens même qui parloient le plus de la Deſtinée, ſoûtiennent que les actions morales n'y étoient nullement ſoumiſes. *Epictete*, entre autres, s'eſt clairement déclaré pour cela, & dans ſon *Enchiridion*, & dans ſes Discours plus étendus; Ouvrages qui ont été recueillis par *Arrien*, ſur ce qu'il avoit apris dans les leçons de ce grand Maître.

Il commence ainſi l'*Enchiridion*: *Il y a des choſes, qui dépendent de nous, & il y en a d'autres qui n'en dé-*

pendent point. Nos opinions, nos mouvemens, nos ſouhaits, nos éloignemens, & en géneral tout ce que nous faiſons nous-mêmes. Mais notre propre corps, ce que nous poſſedons, les Honneurs & les Magiſtratures, & en un mot ce que nous ne faiſons pas nous-mêmes, ne dépendent point de nous.

Ce qui eſt en notre pouvoir, eſt de ſa nature libre, on ne peut s'y oppoſer, ni l'empêcher; mais pour ce qui n'eſt pas en notre pouvoir, il eſt foible, ſervile, il peut être empêché & dépend des autres. En effet, quand il s'agit de choſes obſcures, de choſes pour leſquelles nous nous ſentons portez plûtôt par quelque penchant que nous avons, que par une certaine connoiſſance que nous aiyons, qu'elles nous ſont véritablement utiles, de choſes enfin dont nous nous mêlons; il nous eſt libre de nous y attacher, ou de les fuïr. Nous ſommes maîtres de tout ce qui dépend de notre volonté & qui ſe paſſe dans notre ame, ou qu'il faut que nous faſſions nous-mêmes. Mais ce qui dépend des autres hommes, leur eſt ſoumis; nous nous aſſujettiſſons à eux, pour réuſſir dans ce que nous ſou-

ſouhaitons ; ils peuvent traverſer nos ſouhaits & empêcher que nous n'aiyons ce que nous ſouhaitons. On voit bien qu'en tout cela il faut dépendre des autres.

Notre Auteur, après avoir parlé de quantité de Philoſophes, qui avoient admis ouvertement le Libre Arbitre, dit: „ que l'Amour de la „ Liberté a fait avancer deux erreurs „ très-pernicieuſes. Pluſieurs, a„ joûte-t-il, entre leſquels étoit „ *Ciceron*, ne croyant pas que la „ Préſcience Divine pût ſe concilier „ avec la Liberté, ont nié que Dieu „ pût prévoir l'Avenir, témoin ce „ que dit S. *Auguſtin* de *Ciceron*, „ dans ſa *Cité de Dieu* Liv. V. c. 9. „ p. 122. du Tom. VII. Lui-même, „ comme étant un grand homme, „ ſavant, & qui donne ſouvent de „ bons conſeils à la vie, a choiſi, „ entre ces deux choſes (*le Deſtin „ & la Liberté*) le libre Arbitre de „ la Volonté, pour la confirmation „ duquel il a nié la préſcience de „ l'avenir, & pour vouloir faire les „ hommes libres, il les a faits ſa„ crileges. *Ipſe itaque, ut vir mag„ nus & doctus, & vitæ humanæ „ plurimùm ac peritiſſimè conſulens,*

„ *ex*

„ *ex his duobus elegit liberum Volun-*
„ *tatis Arbitrium; quod ut confirma-*
„ *retur, negavit præscientiam futu-*
„ *rorum, atque ita, dum vult fa-*
„ *cere liberos, fecit sacrilegos*". *Ciceron* est néanmoins excusable de s'être embarrassé dans une question si difficile, puisque *Jean Crellius* a bien osé nier la préscience des futurs contingens, parce qu'il regardoit comme une contradiction, ce qu'on enseigne d'une préscience certaine d'événemens incertains. Voyez son Livre *de Deo & ejus Attributis*, Ch. XXIV. p. 67. & suiv. du Tome de ses *Ouvrages Polemiques & Didactiques*.

L'autre faute que notre Auteur reproche aux Philosophes, c'est: „ qu'ils se sont expliquez en termes „ trop orgueuilleux sur le pouvoir „ du Libre Arbitre, comme si la „ Vertu dépendoit tellement de lui, „ qu'il n'eût aucun besoin du secours „ de Dieu, pour l'aquerir." Il est vrai que *Ciceron* dans son III. Livre *De la Nature des Dieux* c. 36. fait parler Cotta fort impudemment contre la Providence, en ces termes: „ C'est le sentiment de tous les hom-„ mes, que de reconnoître qu'ils

„ tien-

„ tiennent des Dieux, les commo-
„ ditez exterieures de la vie, des
„ Vignobles, des Moiſſons, des O-
„ liviers, l'abondance des grains &
„ des fruits, la commodité & la
„ proſperité de la vie. Mais jamais
„ perſonne ne s'eſt crû redevable à
„ Dieu de ſa Vertu; & cela avec
„ raiſon, parce qu'on nous loüe
„ & que nous nous glorifions de la
„ Vertu avec juſtice; ce qui n'arri-
„ veroit pas, ſi nous la regardions
„ comme un Don de Dieu, & non
„ comme une choſe, qui vînt de
„ nous. Mais ſi nous avons été é-
„ levez à des honneurs, ou ſi nous
„ avons augmenté notre bien, ou
„ s'il nous eſt arrivé quelque
„ bonheur, ou ſi nous avons é-
„ vité quelque mal, par hazard, a-
„ lors nous en rendons graces aux
„ Dieux, & nous ne croyons pas
„ qu'on ait ſujet de nous loüer. Y
„ a-t-il jamais eu quelcun qui rendît
„ graces aux Dieux, parce qu'il é-
„ toit un homme de bien? Mais on
„ l'a fait pour être devenu riche,
„ pour être ſain & ſauf. On ap-
„ pelle Jupiter très-bon & très-grand
„ à cauſe de ces ſortes de choſes;

„ non

„ non parce qu'il nous rend juſtes,
„ temperans & ſages, mais parce
„ qu'il nous rend ſains & ſaufs, o-
„ pulens & abondans en tout. Per-
„ ſonne n'a jamais voué une Dime
„ à Hercule, s'il devenoit ſage:
Hoc quidem omnes mortales ſic habent, externas commoditates, vineta, ſegetes, oliveta, ubertatem frugum & fructuum; omnem denique commoditatem, proſperitatémque à Diis ſe habere; Virtutem autem nemo unquam acceptam Deo retulit. Nimirum rectè, propter Virtutem enim jure laudamur, & in Virtute rectè gloriamur; quod non contingeret; ſi id donum à Deo, non à nobis haberemus. At verò aut honoribus aucti, aut re familiari, aut ſi aliud quidpiam nacti ſumus fortuiti boni, aut depulimus mali, cùm Diis gratias agimus, tum nihil noſtræ laudi adſumtum arbitramur. Num quis, quod bonus vir eſſet, gratias Dîs egit unquam? At quòd dives, quòd honoratus, quòd incolumis; Jovémque optimum & maximum, ob eas res adpellent, non quòd nos juſtos, temperatos, ſapientes efficiat; ſed quòd ſalvos, incolumes, opulentos, copioſos. Neque Herculi quisquam Decimam vovit unquam, ſi ſapiens factus eſſet.

effet. *Ciceron* ſe trompoit aſſurément, & il a contredit, par ſa propre conduite, ce qu'il fait dire ici à Cotta, comme on le verra. Il y a bien des choſes, qui peuvent contribuer à rendre un homme vertueux, qui dépendent principalement de la Providence ; & dont on a ſujet de lui rendre grace. Il n'eſt pas indifferent en quelque lieu que l'on naiſſe, pour devenir vertueux ; puis que l'inſtruction contribue infiniment à la Vertu. Un Païs où l'on en a une idée plus juſte & plus étendue, peut produire aſſurément plus de perſonnes vertueuſes. Etre né de Parens éclairez & vertueux, qui ont ſoin d'inſtruire leurs Enfans, par leurs diſcours & par leurs exemples, qui ont empêché qu'ils ne fréquentaſſent de mauvaiſes compagnies, & leur ont donné des Précepteurs habiles & honnêtes gens ; des Parens, dis-je, de cette ſorte contribuent beaucoup à la Vertu de leurs Enfans. Tout cela dépend certainement de la Providence, & ceux, qui ſe ſont trouvez dans de ſemblables conjonctures, ont tout ſujet de lui en rendre grace. C'eſt ce que *Marc Antonin* reconnoiſſoit fort bien, comme on

on le peut voir par ſon I. Livre, où il étale en détail les avantages, qu'il avoit eu d'être né de Parens vertueux & d'avoir été élevé par eux, avec beaucoup de ſoin; outre qu'ils avoient pris la précaution de lui donner des Précepteurs, qui l'empêchaſſent qu'ils ne ſe laiſſât aller aux mauvaiſes coûtumes & à la licence de ce tems-là. Après cela, il dit ſur la fin du Livre, §. 17. de l'Ed. de *Gataker*, qu'il *avoit reçu des Dieux de bons ayeuls, un bon Pere & une bonne Mere, une bonne Sœur, de bons Précepteurs, de bons amis familiers, de bons parens, & presque tout bon.* Il ajoûte à cela, *qu'il n'avoit offenſé perſonne d'entre eux, quoi que, ſi l'occaſion s'en fût préſentée, il fût capable de le faire; mais que par la bonté des Dieux, il ne ſe trouva en aucune conjoncture qui le fît connoître.* Il joint à cela pluſieurs autres choſes, dans leſquelles la Providence l'avoit favoriſé d'une façon particuliere, & dit, entre autres choſes, *qu'il s'étoit repréſenté pluſieurs fois & d'une maniere fort vive ce que c'étoit que vivre ſelon la nature:* (c'eſt-à-dire, ſe conduire comme la nature humaine le demandoit, ce qui eſt une

une expreſſion des Stoïciens, qui ſignifie ne rien faire qui ſoit indigne d'une ſi excellente nature) *en ſorte qu'en ce qui regarde les Dieux, leurs ſuggeſtions, leurs ſecours, leurs inſpirations, rien n'empêche que je ne puiſſe vivre préſentement ſelon la Nature, que ma propre faute, & le peu de ſoin que j'ai eu d'obſerver les avertiſſemens ſecrets, & les ouvertes inſtructions, ou peu s'en faut, des Dieux.* Voi'à des paroles qui contrediſent aſſez les diſcours de Cotta, dans *Ciceron.*

XVII. Auſſi notre Auteur montre t il, dans le dernier Chapitre du I Tome de ce Recueuil, que les Vertus naturelles, ſelon les Payens mêmes, ont paſſé pour des dons de la Divinité; que ſon ſecours eſt néceſſaire, pour faire le Bien, & que ſans cela il eſt fort difficile de devenir vertueux. On en trouvera ici des preuves évidentes, tirées tant des Poëtes, que des Philoſophes. *Ciceron* lui-même s'écrie dans ſa Harangue pour Sulla, C. 14. en parlant de ſa propre conduite dans l'affaire de la Conjuration de Catilina: „ O Dieux immortels! (car „ il faut que je vous rende ce qui

„ vous

„ vous appartient) je ne ſaurois attri-
„ buer à ma propre pénetration d'a-
„ voir pû de moi-même démêler
„ tant de choſes de ſi grande con-
„ ſéquence, ſi diverſes, ſi ſubites,
„ dans cette violente tempête de
„ l'Etat. Vous enflammâtes aſſu-
„ rément mon eſprit du deſir de
„ ſauver ma patrie; vous me dé-
„ tournâtes de toutes autres penſées,
„ que de celle de conſerver la Ré-
„ publique; vous éclairâtes mon eſ-
„ prit d'une lumiere très-vive, en
„ de ſi grandes ténebres d'erreurs &
„ d'ignorance : *O Dii immortales!* (*vobis enim tribuam, quæ veſtra ſunt*) *nec verò poſſum tantùm ingenio dare ut tot res, tantas, tam varias, tam repentinas, in illa turbulentiſſima tempeſtate Reipublicæ, meâ ſponte diſpexerim. Vos profectò animum meum tum conſervandæ patriæ cupiditate incendiſtis. Vos me ab omnibus cæteris cogitationibus ad unam ſalutem Reipublicæ convertiſtis. Vos denique, in tantis tenebris erroris & inſcientiæ clariſſimum lumen prætuliſtis menti meæ.*

Ce que *Ciceron* dit ici de la conjoncture, où il ſe trouva quand la Conſpiration de Catilina fut découverte

verte, & qu'il s'agit de la punir; on le doit dire principalement de toutes les bonnes penſées, qui ſe préſentent à l'eſprit, touchant la conduite qu'on doit garder dans la vie par rapport à la recherche de la Verité & à la Vertu; qui ſont des avertiſſemens de la Providence, qui nous invite à préferer la Verité à l'Erreur & la Vertu au Vice. C'étoit-là la penſée du bon *Marc Aurele*, & elle le doit être à bien plus forte raiſon, de ceux qui vivent dans la lumiére de la Révelation. Il eſt indubitable que tout ce que nous avons de bon vient de Dieu & que le commencement, la continuation & la conſommation de la Vertu & de toutes les bonnes actions ſont des effets de ſa bonté, & que nous lui en devons rendre graces. Mais il eſt auſſi ſûr qu'à proportion du bon uſage, que nous faiſons des ſecours de Dieu, il augmente ſes graces, ſelon la Parabole des Talens. Perſonne ne manque du néceſſaire pour commencer à bien faire. Dieu à cet égard prévient tous les hommes. S'ils mépriſent ces premieres invitations, il n'eſt pas ſurprenant, que Dieu de ſon côté les abandonne; & qu'au contraire s'ils les écoutent,

ils

ils ne reçoivent davantage de celui, dont la Liberalité eſt inépuiſable.

Nous parlerons du reſte des Chapitres de ce Livre, dans la ſuite de ce Volume.

ARTICLE V.

I. HISTOIRE DE FRANCE, *depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, dans les Gaules, par le P.* DANIEL *de la Compagnie de Jeſus. Nouvelle Edition enrichie de pluſieurs Médailles authentiques, & augmentée, par l'Auteur, des principaux évenemens des Regnes de Louis XIII. & de Louis XIV. Tome* VII. A Amſterdam MDCCXXIV. in 4. pagg. 220.

LE P. *Daniel* auroit pu faire un Volume beaucoup plus grand de l'Hiſtoire de Louïs XIII. & de celle de Louïs XIV. Mais il s'eſt contenté de marquer une partie des principaux évenemens de ces deux Regnes, avec les tems auxquels ils ſont arrivez. On ne ſauroit blâmer ſa conduite en cela, ſoit que ſa ſan-

té

té ne lui permette pas d'entreprendre d'écrire les Vies des deux Rois, ſous lesquels il s'eſt paſſé une infinité de choſes grandes & mémorables; ſoit qu'il ait jugé qu'il falloit laiſſer à la Poſterité le ſoin d'écrire cette Hiſtoire, lors que les Esprits ſeront un peu refroidis ſur les Evenemens de ce tems-là, ou ſoit enfin qu'il ait eu quelques autres raiſons, que nous ne pénetrons pas, de laiſſer à quelque autre le ſoin d'écrire l'Hiſtoire dont il s'agit. Son exemple pourra ſervir à excuſer ceux qui engagez à écrire l'Hiſtoire d'un autre Etat jusqu'aux derniers tems, ſuivront ſa méthode, au moins à quelque égard. Dans le fonds il n'eſt pas juſte qu'on louë ceux, qui ne le méritent pas; ni prudent de dire des veritez choquantes de perſonnes vivantes, ou mortes depuis peu. C'eſt à la Poſterité à faire une juſtice, que nous n'aurons pas faite; comme nous faiſons aujourd'hui celle que nos Prédeceſſeurs n'ont pas faite, en leur tems.

Ce *Journal Hiſtorique*, comme l'appelle l'Auteur, commence avec le regne de Louïs XIII. en MDCX. & finit à la mort de Louïs XIV. ſon fils en MDCCXV. Nous ne ferons

qu'en toucher quelques endroits de l'an MDCCII. Le P. *Daniel* ne s'eſt pas piqué d'imiter ces Hiſtoriens, qui diſent le mal & le bien, de ceux dont ils parlent, avec tant de calme & d'indifference, qu'on ne ſauroit deviner ſur leur narration de quelle Nation ils ſont.

Il dit ſur le 3. de Juillet que l'Empereur, *comme Archiduc d'Autriche*, déclara la guerre aux Rois de France & d'Espagne. Il auroit pu ajoûter, *& comme heritier, à ce qu'il prétendoit, de la Succeſſion d'Espagne.*

Sur le 15. d'Août, il dit en parlant de la bataille de Luzzara, „ que le Prince *Eugene* attaqua l'ar- „ mée des deux Couronnes: que le „ Prince de *Commerci* à la tête de la „ la droite des Imperiaux fit trois „ vigoureuſes attaques à la gauche „ des François, où le Comte de „ *Teſſé* l'attendit juſqu'à la portée „ du piſtolet, ſans permettre qu'on „ tirât un ſeul coup, & que les „ Imperiaux furent vivement repouſ- „ ſez.

Il auroit été à propos de dire que l'Armée Imperiale étoit plus foible de beaucoup que celle des deux Couronnes; comme on le diſoit, dans toutes les

les Nouvelles de ce tems-là, ou contredire cette opinion des ennemis de la France.

„ Ils vinrent une quatriéme fois „ à l'aſſaut, *continue-t il*, & gagne- „ rent un peu de terrain, ſur les Ir- „ landois, & ſur les bataillons du „ Perche & de Sault ; mais Be- „ ſons s'étant avancé, avec le Re- „ giment Colonel Géneral & trois „ autres, il les repouſſa, & il en „ fut de même à la droite.

Il n'auroit pas été mal de dire que le Prince de Commerci fut tué à la premiere attaque, ce qui mit quelques Bataillons & Eſcadrons Imperiaux en deſordre ; ou d'avertir que cela n'étoit pas vrai.

„ Le combat, *dit nôtre Hiſtorien*, „ dura quatre heures, & jusqu'à une „ heure dans la nuit. Le Prince Eu- „ gene, voyant tous ſes efforts inuti- „ les, mit fin à l'attaque & prit le „ parti de ſe retrancher dans ſon „ Camp. Il s'attribua néanmoins la „ victoire ; ce qu'il ne put faire que „ par la ſeule raiſon, que ſon Armée „ n'avoit point fui.

Il auroit été bon, que le P *Daniel* nous apprît laquelle des deux Armées étoit plus forte ; car les

Nouvelles publiques qui vinrent alors en Angleterre & en Hollande faiſoient l'Armée Françoiſe & Espagnole plus forte que l'Imperiale, comme elle le fut presque toûjours. On a apris, par ces mêmes Nouvelles, & par le rapport de quelques Officiers, qui ſe trouverent à cette action, que les Imperiaux pouſſerent le Duc de Vendome & que le Prince Eugene gagna le Champ de Bataille, avec une partie de l'Artillerie, où il paſſa la nuit. Le Lendemain, comme on nous l'a raporté, les Imperiaux ſe mirent en bataille dans la penſée que les François les viendroient attaquer. Mais ces derniers retrancherent leur Camp, dont ils ſortirent ſi peu, qu'ils laiſſerent aux Imperiaux le ſoin d'enterrer les François, qui avoient été tuez. Après cela, le Prince *Eugene* trouvant l'Ennemi bien retranché entre lui & Luzzara, retrancha auſſi ſon Camp. Mais il ne put pas empêcher que Luzzara ne ſe rendît aux Espagnols.

„ Les Ennemis, *continue l'Auteur*, „ eurent cinq à ſix mille hommes „ de tuez, ou de bleſſez, & pluſieurs „ de conſideration, entre autres le „ Prince de Commerci, qui fut une

„ gran-

„ grande perte, pour le Prince Eu-
„ gene. Nous y eumes deux ou trois
„ mille hommes tuez ou bleſſez. Un
„ des plus conſiderables, par ſon mé-
„ rite, en matiere de guerre, fut le
„ Marquis de Crequi, Lieutenant-
„ General, qui mourut de ſes bleſ-
„ ſures, &c. Le lendemain, on s'em-
„ para du Château de Luzzara, où
„ l'on trouva quantité de munitions
„ de toutes ſortes.

Pour le nombre des morts, il n'eſt guere poſſible de ſavoir la verité; mais ſi les François, après avoir tué cinq à ſix mille hommes, au Prince Eugene, & n'en avoir perdu que la moitié, lui cederent le champ de bataille, ſans rien entreprendre contre lui, quoi qu'ils fuſſent beaucoup plus forts, c'eſt une nouvelle maniere de faire la guerre. Les Nouvelles, qui ont été confirmées par des Officiers, qui avoient été préſens à l'action, dirent que le Prince, ayant trouvé que les François & les Espagnols s'étoient retranchez après le combat, dans le deſſein de l'arrêter-là & de prendre le Château de Luzzara, ſe retrancha de ſon côté, ſans néanmoins pouvoir empêcher que ce Château, qui n'étoit pas de réſiſtan-

ce ſe rendît. Par-là il empêcha que l'Armée Ennemie ne s'avançât plus loin ſur cette riviere.

Le P. *Daniel* remarque ſur le 10. de Juin, comme quelque choſe de mémorable „ la journée de Nimegue, „ où le Duc de Bourgogne battit la „ Cavalerie Ennemie (*c'eſt à dire la „ Cavalerie Hollandoiſe*) à la vuë de „ cette Ville. Les Alliez, *dit-il*, y „ perdirent mille à douze cens hommes, avec une grande partie de „ leur équipage, & les François „ n'eurent que cent cinquante hommes de tuez. Ils firent un butin de „ cinq cens mille Ecus & enleverent „ plus de deux cens mille bêtes à „ cornes.

Il eſt vrai que, par la Maladie & par la mort du Roi Guillaume, il arriva que, faute de bon ordre, la Cavalerie Hollandoiſe fut ſurpriſe & obligée de ſe retirer à Nimegue, qui, quoique Ville frontiere de ce côté-là, étoit mal pourvuë & mal fortifiée. Si les François l'avoient attaquée, elle auroit été en grand danger; mais ils n'étoient pas prêts à faire ce ſiege; & l'Armée confederée d'Angleterre, & de Hollande marchant du côté de la Gueldre elle arrêta tout court l'Armée

mée de France. Il arriva dès ce tems-ci, que la ſuperiorité que la France avoit euë ſur les Armées des Etats Géneraux, ſe trouva de l'autre côté; quoi que la France, qui avoit envahi l'an M DCLXXII. en peu de jours, une grande partie des Provinces Unies, par ſes ſeules forces, ſe trouvât alors unie avec l'Espagne, à qui elle avoit donné un Roi, qui étoit petit-fils de Louïs XIV. La *Barriere*, dont on avoit tant parlé, étoit entre ſes mains, & les Etats, pour avoir leurs Troupes, qui étoient dans quelques Places avancées, avoient été obligez de reconnoître le Roi *Philippe* V. pour Roi d'Espagne. La France étoit en état d'épouvanter les Provinces-Unies, plus que jamais, ſi l'Angleterre ne ſe fût pas déclarée pour elle, & n'eût envoyé un gros corps de Troupes, pour ſe joindre avec celles des Etats. Comme cette Armée commença à paroître, les proſperitez de la France commencerent à s'évanouïr. Le P. *Daniel*, en bon François, mais non pas en bon Hiſtorien, commence ici à rabattre les coups.

„ Venlo, *dit-il*, dans la Gueldre „ fut priſe par les Alliez, vint-cinq

„ jours après avoir été investie, &
„ le quatorziéme de tranchée ouver-
„ te. Cette mauvaise Place fut dé-
„ fendue, par Mr. *de Varo*, Gou-
„ verneur de la Place, pour le Roi
„ d'Espagne, & par Mr. *de l'Abadie*
„ Brigadier dans les Troupes de
„ France, avec une médiocre Gar-
„ nison, & ils ne se seroient pas ren-
„ dus; sans que les Bourgeois, vo-
„ yant une grande brêche à la Pla-
„ ce, étoient sur le point de se re-
„ volter.

Il paroît, par les Rélations Angloises, & Hollandoises, que le Comte de Marlborough avoit eu dessein d'attirer l'Armée de France à un combat, avec un avantage égal; mais que l'Armée Françoise, commandée par Mr. de *Boufflers*, sous le *Duc de Bourgogne*, se postoit en des lieux avantageux; cela fit juger aux Etats Géneraux qu'il vaudroit mieux travailler à se rendre maître des Places de la Gueldre Espagnole, parce qu'elles empêchoient la navigation de la Meuse, & coupoient la Ville de Mastricht, où l'on ne pouvoit rien envoyer, que par terre, & avec une forte Escorte. Là-dessus le Comte décampa, le 29. d'Août & le même jour,

jour, Venlo fut investi, par Mr. d'Opdam, avec un détachement Anglois, qu'il posta d'un côté de la Meuse, & par le Markgrave de Brandebourg, qui plaça les Troupes du Roi de Prusse, son Frere, de l'autre côté de la Riviere. Les Rélations Angloises disent que le Duc de Bourgogne, ayant appris cette nouvelle, partit pour Paris, pour n'être pas témoin de la prise de cette Place. L'action la plus vive, qui se fit, fut l'attaque & la prise du Fort de S. Michel, que les Anglois commandez par le Lord *Cuts* emporterent l'épée à la main; ce qui fit craindre aux Bourgeois, qu'il n'en arrivât de même, à l'égard de la Ville. Il faut encore ajoûter à cela que le Sr. *Koehorn*, célebre Ingenieur, commença à faire voir, à ce Siege, de quelle importance il étoit de faire grand feu, devant une Place, & d'épargner la vie des soldats, qu'on épargnoit souvent moins que la poudre. Ceux qui ont vêcu dans ces Provinces, ou servi dans ces Armées, pendant la derniere guerre, peuvent savoir l'effet que produisoit le bruit de l'Artillerie & des nouveaux Mortiers portatifs, qu'il avoit inventez.

Ce fut auſſi lui, qui conduiſit les Sieges ſuivans, qui durerent très-peu, en comparaiſon des autres Sieges, même quand on attaqua des Places fortifiées par le celebre Mr. de *Vauban*. Il arriva, le 23. Septembre, que les Aſſiegeans ayant apris la priſe de Landau, en Allemagne, par l'Armée Imperiale, ils firent pluſieurs décharges de leur Artillerie, pour témoigner la joie qu'ils avoient de cette bonne nouvelle. Là-deſſus les Bourgeois furent dans une extrême inquiétude; parce qu'ils avoient remarqué qu'une décharge génerale avoit été le ſignal de l'attaque du Fort de S. Michel, de ſorte qu'à leur instance l'on capitula le 25. du Mois. Si la Place avoit été ſi *mauvaiſe* & la Garniſon ſi *médiocre*, que le dit nôtre Hiſtorien, elle n'auroit aſſurément pas ſoûtenu ſi long tems le Siege. Il valloit mieux faire une honorable mention de *Koeborn*, que de mépriſer celui, qui conduiſoit ce Siege; d'autant plus, que ce ne fut nullement la ſeule Place, ou il fit paroître ſa capacité. Mépriſer un Ennemi, qui remporta en très-peu d'années des avantages ſurprenants, ſur les Armées & les Places de France, c'eſt bien

plus

plus deshonorer ces Armées, d'ailleurs bien disciplinées; que les Ennemis, qui les battirent tant de fois.

Sur le 7. d'Octobre il dit encore, en un mot, que les Ennemis prirent auſſi, par compoſition, la Ville de Ruremonde. Je ne doute pas que le P. *Daniel*, ſi jamais il écrit l'Hiſtoire de ce tems-là, ne s'étende un peu plus, pour nous apprendre que *Ruremonde* fut aſſiegée, ſur la fin de Septembre, & évacuée, par la Garniſon, le jour qu'il a marqué, après avoir capitulé le précedent.

„ Le 13. du même Mois, il fait „ mention de la Citadelle de Liege, „ priſe d'Aſſaut par le Comte de „ Marlborough, où le Sr. *Violaine*, „ Commandant de la Place, le Com- „ te de *Charroſt* & quelques autres „ Officiers furent pris ſur la brêche. Avant que de dire cela, il n'auroit pas été mal de dire que *Stevenswart*, Ville à 5 lieuës au deſſus de Ruremonde, fut priſe par les Alliez. D'ailleurs les mots *que Violaine & le Comte de Charroſt furent pris, ſur la brêche*, ſemblent dire qu'ils défendoient la Place l'épée à la main quand ils furent pris, au lieu qu'ils jetterent les armes bas & ſe rendirent, à diſ-

cretion. Les Relations des Alliez, après avoir dit que la Ville de Liege, abandonnée par les François, qui s'étoient retirez les uns à la Chartreuſe, & les autres à la Citadelle, ſe remit au Comte de Marlborough; ces Rélations, dis-je, diſent que, ſix jours après la reddition de Liege, on fit ouvrir la tranchée devant la Citadelle à la droite, par quatre bataillons Anglois, & à la gauche par un nombre égal de Hollandois. Le ſoir même les Alliez attaquerent un retranchement de l'Ennemi, qu'il fut obligé de quitter par le feu perpetuel du Canon. Cependant il tenta de reprendre ce poſte; mais il fut repouſſé, avec perte. Le 21. les Aſſiegeans continuerent à tirer, avec plus de violence, ſur la Citadelle & y démonterent tous les Canons, excepté deux, & il n'y reſta non plus que deux Mortiers dont on put ſe ſervir. Le même ſoir, les Alliez jetterent quelques bombes dans la Place, & mirent par là le feu à un Magazin où il y avoit ſix cens grenades chargées, & pluſieurs barrils de poudre, qui ſauterent avec un fracas épouvantable. Cette nuit, les attaques furent pouſſées avec ſuccès, malgré tout

le feu des François. Le 22. les Aſſiegeans augmenterent leurs bateries, & leurs Bombes mirent le feu à deux autres Magazins. Le ſoir, les Mortiers portatifs, pour jetter des Grenades, étant prêts; toutes les bateries recommencerent à tirer, avec tant d'ordre & de ſuccès, qu'on n'avoit rien ouï de ſemblable; & le lendemain Koehorn, jugeant que la brêche étoit ſuffiſante, réſolut d'attaquer, le ſoir même, la Contreſcarpe. On ordonna pour cela que les Attaques ſeroient faites, par quatre bataillons & par cinquante Grenadiers de châque côté. L'aſſaut commença un peu avant quatre heures après midi, après que le Canon & les Mortiers eurent encore mis le feu à quatre autres Magazins. Les Troupes commandées pour l'Aſſaut s'avancerent en bon ordre & ſans tirer, quoi que les Aſſiegez fiſſent grand feu. Elles attaquerent la Contreſcarpe, avec tant de vigueur, que les François l'abandonnerent. Les Aſſaillans ne s'arrêterent pas à faire un Logement, en cet endroit, ils ſe jetterent ſur le champ dans le Chemin couvert, & de là dans le Foſſé, d'où ils ſe mirent à monter à l'Aſſaut, par la Brê-

che, & prirent la Place l'épée à la main.

Le Gouverneur, qui cinq jours auparavant, ſommé de ſe rendre par le Comte de Marlborough, avoit répondu, qu'il ſeroit aſſez tôt d'en parler, dans ſix ſemaines, ſe trouva ſi ſurpris, qu'il fit batre ſur le champ la chamade. Mais les Alliez, étant maîtres de la Place, ne voulurent pas écouter les Aſſiegez; qu'ils n'euſſent poſé les armes & demandé quartier, comme ils le firent. Les Anglois, comme diſent les Relations Angloiſes, firent paroître en cette occaſion, une très-grande valeur. On y louë auſſi beaucoup le Prince Héreditaire de *Heſſe-Caſſel*, à préſent Roi de Suede, qui ſe mit volontairement à la tête des Grenadiers, & qui, étant le premier monté à la Brêché, arracha à un Enſeigne François ſon Drapeau. On trouva un grand butin, dans la Place; puis qu'on y ſaiſit trois cens mille Francs en comptant, & douze cens mille en Lettres de change, ſur les meilleurs Banquiers de Liege. La Garniſon ſe rendit à discretion. Elle avoit été de huit bataillons, dont trois étoient François & le reſte d'autres Nations. Le Gouverneur & le

le Comte de Charroſt furent les plus diſtinguez Du côté des Anglois on perdit (outre Mr. *Wentworth*, Frere du Lord *Raby*, & auparavant Page du Roi Guillaume) un Lieutenant Colonel, un Major, trois Capitaines, & ſix Officiers ſubalternes, avec cent quarante trois ſimples ſoldats, qui furent tuez. Il y eut vint-quatre Officiers & trois-cens-ſoixante ſoldats de bleſſez. L'attaque ne dura pas une heure.

Le P. *Daniel* n'a pas marqué ici la priſe de la Chartreuſe, qui fut rendue le 29 d'Octobre. A dix heures du matin les Mortiers commencerent à tirer ſi violemment qu'ils mirent le feu à quantité de bâtimens. A deux heures après midi, le Canon commença à battre les dehors, & la Garniſon capitula. Il fut convenu que le lendemain au matin on livreroit les portes aux Aſſiegeans, & qu'au ſoir du 31. la Garniſon ſortiroit avec ſes armes, Tambours battans & Enſeignes déployées, & deux petites pieces d'Artillerie, ce qui fut exécuté. Il eſt à préſumer que, ſi le P. *Daniel* continue ſon Hiſtoire, il n'oubliera rien de tout cela, qui jetta l'épouvante dans le Païs, &

fut

fut comme le prélude de la réduction des Païs-Bas. Les Troupes des Alliez firent très-bien leur devoir; mais *Koehorn*, qui conduiſit ces premiers Sieges, eut le principal honneur de ces bons ſuccès. Sa méthode étoit, comme on a dit, de faire un feu extraordinaire ſur les Places qu'il attaquoit. Il ne vouloit rien commencer, qu'il n'eût tout prêt ce qu'il demandoit, & au delà, parce qu'il avoit remarqué que ces ſortes d'entrepriſes manquoient, faute de ce qui étoit néceſſaire, pour les pouſſer avec vigueur & ſans diſcontinuation. On a ouï dire qu'un Député des Etats Generaux à l'Armée, lui ayant reproché qu'il étoit cauſe que les Etats avoient fait trop de dépenſe en ces Sieges, en y faiſant voiturer trop d'Artillerie, de Boulets, de Mortiers, de Bombes, de Grenades & de Poudre; il avoit répondu, un peu groſſierement: *Savois-je que les François étoient de ſi grands poltrons?* Il employa une injure encore plus groſſiere, en parlant Flamand.

Notre Hiſtorien parle enſuite du Siege de Kéiſerswaart, qui dura deux mois, parce qu'on ne prit pas les me-

meſures néceſſaires pour empêcher qu'il n'y entrât du ſecours par le Rhin: „ C'eſt, *dit notre Auteur*, „ une petite Place qui n'a qu'une rue, „ ſituée ſur le bord du Rhin. Elle „ coûta à prendre cinquante-neuf „ jours de tranchée ouverte, & les „ ennemis y perdirent plus de monde, qu'ils n'auroient fait en perdant une grande bataille, y ayant „ eu ſept ou huit mille hommes de „ tuez. C'étoit le Marquis de „ Blainville, qui y commandoit, il „ y fit de fréquentes & de vigoureuſes ſorties, où il ruina pluſieurs „ fois les travaux de leurs tranchées, „ encloüa les Canons des Ennemis „ & les obligea de changer leurs attaques. Enfin, la Ville n'étant „ plus qu'un amas de ruines, il en „ ſortit par une capitulation très-„ honorable. Il y fut bleſſé, auſſi „ bien que le Chevalier de Croiſſy „ & le Marquis de S. Sulpice, qui „ mourut de ſes bleſſures. Le Roi „ fit le Marquis de Blainville Lieutenant Géneral.

Il n'auroit pas été mal à propos de dire que cette Place ne tint ſi long-tems, que parce qu'elle fut pluſieurs fois rafraichie & ſecourue de

de l'autre côté de la Riviere, duquel l'ennemi étoit le maître, auſſi bien que d'une petite Ile, par où l'on y pouvoit envoyer des vivres & du monde. Koehorn ne fut point employé à ce Siege, qui avoit été réſolu avant la mort du Roi Guillaume, ſans qu'on y employât cet habile homme quoi qu'il eût rendu un ſignalé ſervice à ce Prince au Siege de Namur; parce qu'il n'étoit nullement propre à s'accommoder à ſes Courtiſans, qui avoient ſouvent moins de ſoin de faire honneur au Roi, que de demeurer maîtres de ſon eſprit. Cependant, dès que le Comte de Tallard, qui avoit été ſur le bord occidental du Rhin, pour ſoûtenir la Place, s'en fut éloigné, en ſe joignant à Mr. de Boufflers, elle capitula le 15. de Juin.

Notre Hiſtorien remarque: „ que „ Landau fut rendu au Roi des Ro- „ mains & au Marquis de Bade, qui „ commandoit l'Armée Imperiale, „ près de cinq mois, après que la „ Place eût été inveſtie & près de „ quatre mois de tranchée ouverte. „ Elle fut vigoureuſement défendue „ par Mr. *de Melac*. Le Prince de „ *Bareit* & le Comte de *Soiſſons* y „ furent

„ furent tuez. Le Prince *Leopold*
„ *de Diektriſtein*, le Prince *de Dour-*
„ *lac* & le Comte *de Koningſek* y
„ furent bleſſez. Les fourneaux &
„ les fougades y furent ſouvent mis
„ en œuvre, avec ſuccès par le Gou-
„ verneur; qui ne la défendit pas plus
„ long-tems, faute d'argent, de re-
„ medes pour les malades & les
„ bleſſez & de munitions de guerre.

Ce Siege dura en effet long-tems, mais on ſait aſſez que les Armées de l'Empire ſont ordinairement peu fournies de munitions de guerre, & mal payées. Quoique le Prince *Louis de Baden* fût un grand Géneral d'armée, il n'étoit pas poſſible qu'il ſuppléât par ſon habileté aux beſoins de l'Armée. On n'a pas vu non plus, qu'elle fût jamais fournie de grands Ingenieurs ; & quand elle en auroit eu, le manquement d'Artillerie & de Munitions de guerre n'auroit pas permis qu'ils fiſſent paroître leur habileté. Ainſi il n'étoit pas difficile de tirer, malgré eux, les Sieges en longueur.

Sur le 14. d'Octobre, notre Auteur parle de la bataille de Freidlingen, „ où le Marquis de Villars, „ *dit-il*, défit l'Armée Imperiale,

„ com-

„ commandée par le Prince Louïs
„ de Baden, qui laiſſa trois mille
„ morts ſur la place. On fit neuf
„ cens priſonniers, on prit onze
„ pieces de Canon, trente-cinq E-
„ tendars ou Drapeaux, quatre paires
„ de Timbales & cinq-cens Chariots
„ chargez de Munitions de guerre.
„ Parmi les Priſonniers étoient les
„ Comtes de Koningſek & de Hoo-
„ henloo; parmi les morts, le Com-
„ te de *Furſtenberg*, & le General
„ *Erfa*. Parmi les bleſſez étoient
„ le Prince de *Baden*, le Comte
„ de *Hohenzollern* & le Prince d'*Ans-*
„ *pach*. Nous y perdimes Mrs.
„ *Des Bordes*, Lieutenant Géneral &
„ *S. Maurice*, Marêchal de Camp,
„ & dont la mort cauſa du desordre
„ dans notre Infanterie. Le Che-
„ valier de *Chamilli* & Mr. *de Ta-*
„ *vannes*, Brigadiers, moururent de
„ leurs Bleſſures. Le nombre des
„ morts fut de mille à onze cens
„ hommes. Mr. de Magnac, Ma-
„ rêchal de Camp, qui comman-
„ doit la premiere ligne de la Cava-
„ rie, eut très-grande part à la
„ Victoire. Le Marquis de Villars
„ fut fait, par le Roi, Marêchal de
„ France, huit jours après cette
„ Victoire. Il

Il ſe peut faire, comme il eſt arrivé pluſieurs fois, que chaque Parti s'attribuât la Victoire; puis qu'on publia une Relation de ce Combat, envoyée par le Prince de Bade au Roi des Romains, par laquelle il s'attribuoit la Victoire, parce qu'il étoit demeuré Maître du Champ de Bataille. J'en metrrai ici la ſubſtance.

Le Prince Louïs ayant fort affoibli ſon Armée, par des détachemens conſiderables, qu'il avoit envoyez en divers lieux; pour empêcher la jonction des Bavarois & des François; demeura lui-même à Freidlinguen, avec environ huit mille hommes. Les François l'ayant ſu crurent que c'étoit là une occaſion favorable, pour l'attaquer. Le Comte de Guiſcard paſſa là deſſus le Rhin à Neubourg, & s'empara de cette Place, & le Prince décampa de Freidlinguen, avec ſa petite Armée; de peur d'être enfermé entre les Corps commandez par le Marquis de Villars & par le Comte de Guiſcard.

Comme il étoit en marche, & qu'il avoit déja paſſé un Pont, avec la meilleure partie de ſon Armée, le Comte de Merci, qui couvroit la marche,

marche, avec quatre cens Chevaux, lui envoya dire que le Marquis de Villars marchoit à lui, avec trente Bataillons, & quarante Eſcadrons, en ordre de bataille. Sur cela le Prince Louïs fit faire volte face à ſon Armée & marcha à l'ennemi.

Les deux Armées, n'étant éloignées, que de cinq cens pas, l'une de l'autre, firent halte, & employerent environ une heure à ſe diſpoſer au combat. Le Prince commença à ſaluer l'Ennemi, avec ſon Artillerie. La premiere ligne de la Cavalerie Imperiale, fit d'abord lâcher le pied à la Françoiſe; mais il arriva, ſans qu'on ait ſû comment, que la ſeconde ligne des Imperiaux fut miſe en deſordre & quitta le champ de bataille, avec tant de confuſion, qu'elle n'y revint plus. Dans cette conjoncture, le Prince ne penſoit à autre choſe, qu'à faire retraite avec ſon Infanterie, du mieux qu'il pourroit. Cependant l'Infanterie, ſans ſe troubler de ce que la Cavallerie l'avoit abandonnée, ſoûtint ſi bien le choc de l'Ennemi, qu'elle rompit l'Infanterie Françoiſe & la chaſſa dans un Bois prochain, dans lequel elle la pourſuivit presque jusqu'à Huningue.

La

La poudre ayant manqué à l'Infanterie Imperiale, elle eſſuya les fréquentes décharges de la Françoiſe, qu'elle attaqua l'épée à la main, ou la bayonnette au bout du Mouſquet. Ce qu'il y eût d'étrange, ce fut que la Cavalerie Françoiſe ne fit aucun mouvement pour la ſoûtenir contre l'Infanterie Imperiale, qui la pouſſoit, & ſe retira enſuite à Huningue. Peut-être craignît elle que la Cavalerie Imperiale ne ſe ralliât, & ne vînt tomber ſur elle.

Le Prince de Baden demeura, dit la Relation, cinq heures ſur le champ de bataille, ce qui auroit été une marque certaine de la Victoire. Les François, dans le premier feu du combat, avec la Cavalerie Imperiale, s'étoient rendu maîtres de ſept pieces de canon. L'Infanterie Imperiale les regagna & en prit encore cinq ſur les Ennemis, dont néanmoins elle n'emmena que deux, faute de chevaux, pour les traîner. Le reſte fut enterré, afin de le venir prendre quand on pourroit.

La perte des Imperiaux ſe montoit à quinze cens hommes, tuez ou emmenez priſonniers. On ne put pas bien ſavoir la perte qu'avoient

fait

fait les François, parce que la plûpart avoient été tuez dans le Bois. On ſût ſeulement par les déſerteurs, & par les intelligences qu'on avoit parmi eux, qu'ils avoient perdu le double que les Imperiaux.

Celui qui a publié cette Lettre à Londres, croit que ſi l'on fit chanter le *Te Deum* à Paris, & ſi le Marquis de Villars fut fait Marêchal de France, ce ne fut que par Politique, pour cacher au Peuple la décadence des affaires de l'Etat. On crut que le General François, pour ſoutenir le bruit qu'il répandoit de l'avantage qu'il avoit remporté, s'étoit ſaiſi de Freidlinguen. Cependant il perdit l'occaſion de ſe joindre à l'Electeur de Baviere, parce que le Prince de Baden ayant été renforcé de quinze mille hommes, les Troupes Françoiſes furent obligées de repaſſer le Rhin.

Le P. *Daniel* rapporte enſuite la défenſe de Rhimberk contre les Troupes Brandebourgeoiſes, qui ne le purent prendre, la priſe de Trarbak par le Comte de Tallard, & la ſurpriſe de Nancy ſur le Duc de Lorraine, qui voulant garder la neutralité, ſe retira à Luneville.

„ Sur

„ Sur mer, *continue-t-il*, les Ar-
„ mées Navales d'Angleterre & de
„ Hollande entreprennent de s'em-
„ parer de Cadis & ſont repouſſées
„ avec grande perte, après une très-
„ groſſe dépenſe, qu'elles avoient
„ faite pour cette Expédition. Le
„ Marquis de *Villadarias* ſe conduiſit
„ en cette occaſion avec beaucoup
„ de valeur & d'habileté. Il fut
„ bien ſecondé par quelques-unes
„ de nos Galeres, à la défenſe du
„ Fort de Matagorda; où le Comte
„ *Hernand Nuñes*, Capitaine Ge-
„ neral & Commandant des Galeres
„ de France & d'Eſpagne, fit auſſi
„ parfaitement ſon devoir. Les En-
„ nemis furent contraints d'abandon-
„ ner leur entrepriſe, ayant perdu
„ deux mille hommes à cette at-
„ taque.

Le P. *Daniel* n'a pas été informé des fautes que firent le Géneral & l'Amiral Anglois & la licence des Soldats, qui prirent le Port de Ste. Marie, en cette expedition. S'il les avoit ſuës, il n'auroit pas ſi fort loué le Marquis de Villadarias, & le Commandant des Galeres Françoiſes & Eſpagnoles. Elles ont été publiées & ſont aſſez connues à une

infinité de gens. Il n'eſt pas beſoin de les répeter ici, non plus que de dire qu'il ſe perdit beaucoup moins de gens à Cadis que notre Auteur ne dit.

„ Il n'en fut pas de même, *dit-il*, „ de ce qui ſe paſſa à Vigo, ſur les „ Côtes d'Eſpagne. Le Comte de „ *Chateau-Renaud* avoit été envoyé „ avec une Eſcadre, pour eſcorter „ les Galions d'Eſpagne, qui ve- „ noient du Mexique, richement „ chargez, & les conduire à Cadis; „ mais étant arrivé à la vue de ce „ Port, il ttouva l'Armée Navale „ d'Angleterre & de Hollande, qui „ lui barroient le paſſage. Il pro- „ poſa aux Officiers Eſpagnols de „ les conduire dans quelques-uns „ des Ports de France; mais ils ne „ voulurent jamais y conſentir, de „ ſorte qu'il fut contraint d'aborder „ dans le Port de Vigo. Il prit „ toutes les meſures poſſibles pour „ ſe défendre dans ce mauvais poſte, „ & fit transporter la plûpart de „ l'Or & de l'Argent des Gallions „ à Lago, dans les terres. L'Ami- „ ral Rook parut quelques jours a- „ près, mit à terre deux mille hom- „ mes, lesquels attaquerent le Fort

„ &

„ & les Bateries qui défendoient le
„ Port. Ils prirent le Fort après
„ quelque réſiſtance, ſe ſaiſirent d'u-
„ ne Baterie, tandis que les Vaiſ-
„ ſeaux forçoient l'Eſtacade qu'on
„ avoit faite devant le Port. Châ-
„ teau-Renaud voyant tout deſeſpe-
„ ré, envoya ordre aux Capitaines
„ des Vaiſſeaux & des Gallions de
„ les brûler, auſſi tôt qu'ils en au-
„ roient tiré les Equipages ; & ce-
„ pendant il mit dans la Ville &
„ dans le Château un nombre ſuffi-
„ ſant de Troupes pour les défen-
„ dre. On n'eut le tems que de brû-
„ ler ſept Vaiſſeaux, & d'en faire
„ échouër quatre. Quinze Gallions
„ furent auſſi brûlez & quatre é-
„ chouez & autant de Fregates.

„ Les Ennemis prirent cinq Vaiſ-
„ ſeaux de guerre & autant de Ga-
„ lions. Ils eurent neuf-cens hom-
„ mes de tuez ou bleſſez dans cette
„ Expedition. Ils prirent l'Amiral
„ Eſpagnol, Mr. d'Aligre Chef
„ d'Eſcadre, &c.

On publia alors en Angleterre & en Hollande des Relations de cette action, qui ſont aſſez differentes de celle qu'on vient de lire. Le P. *Daniel* compte les morts des Anglois

& des Hollandois, & ne dit rien des morts que les François y laiſſerent; quoiqu'on les pût mieux ſavoir en France que ceux des Ennemis. Les Relations Angloiſes font le nombre des morts égal des deux côtez, & rendent témoignage aux François de s'être très-bien défendus. Elles diſent qu'il y eut ſix Vaiſſeaux de guerre François de pris & huit de brûlez, outre trois Fregates. Il y eut quatre Vaiſſeaux François & trois Eſpagnols de coulez à fonds, ou d'échouez. De treize Gallions, il y en eut quatre de pris par les Anglois, cinq par les Hollandois & le reſte détruit. On prétendoit que l'or & l'argent que la Flotte portoit, ſe montoit à vint millions de pieces de huit, dont les Eſpagnols ne purent ſauver, qu'environ quatorze millions. Le reſte fut pris ou perit dans les Gallions, qui furent brûlez. Les Marchandiſes furent eſtimées auſſi à vint millions de Pieces de huit; les Eſpagnols en ſauverent le quart; des trois quarts qui reſtoient, deux perirent & un tomba entre les mains des Alliez. On prit auſſi beaucoup de Vaiſſelle d'argent, qui appartenoit à des Particuliers. On en trou-

va

va encore à Rodendella, petite Place du voiſinage, de laquelle le Duc d'*Ormond*, qui commandoit les Troupes de débarquement, s'empara, la nuit ſuivante.

Ce Seigneur auroit voulu hiverner en Eſpagne, & pour cela prendre Vigo, qui n'étoit pas en état de faire beaucoup de réſiſtance, & où il croyoit pouvoir ſe maintenir tout l'hiver, pour tirer, le printems ſuivant, de grands avantages ſur les Eſpagnols; pourvû que le Chevalier *George Rook*, qui commandoit la Flotte, lui laiſsât le nombre de Vaiſſeaux & la quantité de vivres que l'on jugeroit neceſſaire. Mais Rook répondit qu'il ne pourroit fournir des vivres que pour ſix ſemaines ou deux mois, avec cinq ou ſix Fregates, qui ne pourroient guère être en ſûreté en ces mers-là. Là-deſſus il fut réſolu de rembarquer les Troupes de débarquement, ce qui fut exécuté. La Flotte arriva en bon état aux Dunes, le 7. de Novembre.

Le retour de la Flotte, avec le butin qu'elle avoit fait, conſola l'Angleterre du mauvais ſuccès de l'entrepriſe de Cadis. Ce deſſein a-

voit été formé pendant la vie du Roi *Guillaume*. On assura alors que les ordres n'étoient pas assez précis touchant la maniere dont on attaqueroit Cadis ; parce qu'on ne croyoit pas devoir gêner la Flotte à observer des ordres, qui, selon les vents & d'autres circonstances, qu'on ne peut pas prévoir, peuvent devenir impraticables ; de sorte qu'on laissa au Duc d'Ormond & à Rook la liberté d'attaquer, comme ils jugeroient à propos. L'Amiral Hollandois, qui étoit *Allemonde*, homme courageux & de grande experience, & qui connoissoit particulierement le Port de Cadis, fut d'avis de forcer le passage du Port, avant que les Espagnols y eussent mis ordre, en coulant à fonds trois Galions, qui en boucherent l'entrée. Rook, sous prétexte de conserver la Flotte, qui lui avoit été confiée, soûtint que cela n'étoit pas faisable, & demeura ferme en son sentiment ; quoi qu'Allemonde offrit de forcer le passage avec l'Escadre Hollandoise, pourvû qu'il fût ensuite soutenu par la Flotte Angloise. Mais on ne voulut pas l'écouter, comme l'on croit, parce que, si cela réussissoit, il auroit.

roit eu l'honneur de l'entrepriſe. On voulut faire deſcente dans l'Ile d'un autre côté, pour n'avoir pas à eſſuyer le feu du Canon des Puntaux, quoi que le Comte d'Eſſex l'eût bien fait ſous Eliſabeth. Il y avoit deux côtez où l'on pouvoit faire descente, l'un près de la petite Ville de Ste. Marie, & l'autre qui eſt vis-à-vis de l'autre côté de Cadis. On remontra que ſi l'on ſe rendoit maître de Ste. Marie, qui étoit pleine de vins de la derniere Vendange, & où il y avoit divers Monaſteres de Religieuſes, il ſeroit très-difficile d'empêcher les Soldats & les Matelots Anglois de ſe jetter ſur ces vins, & après cela de faire bien des inſolences aux Religieux & aux Religieuſes de la Ville; au lieu de tâcher de les gagner par une exacte Diſcipline. De l'autre côté de Cadis, où il n'y avoit rien de ſemblable, on croyoit qu'on tiendroit l'Armée beaucoup plus facilement ſous une ſevere diſcipline. Cela étoit d'autant plus néceſſaire, que les Alliez arrivoient là, comme Amis & Alliez de la Maiſon d'Autriche, & que le Prince de *Darmſtadt*, qui étoit ſur la Flotte, ſe propoſoit d'inviter ceux de Cadis à

entrer dans le parti de la Maiſon Imperiale, au nom de l'Archiduc, qui avoit pris le titre de Roi d'Espagne, & qui leur offroit ſa protection. Ce qu'on avoit prévu de la conduite des ſoldats Anglois arriva, on trouva plus de difficulté du côté de Ste. *Marie* qu'on n'avoit cru, les ſoldats, malgré les défenſes, s'y enyvrerent & firent mille inſolences, qui alienerent les esprits des Espagnols, & l'on ne ſut pas en état de bombarder Cadix.

II. HISTOIRE DE LA MILICE FRANÇOISE *& des Changemens, qui s'y ſont faits, depuis l'établiſſement de la Monarchie Françoiſe, dans les Gaules, juſqu'à la fin du Régne de Louïs le Grand, par le R. P.* G. DANIEL *de la Compagnie de Jeſus, Auteur de l'Hiſtoire de France.* A Amſterdam MDCCXXIV. en deux Volumes in 4. dont le premier a 482. pages & le ſecond 568.

CET Ouvrage n'eſt pas un de ceux, dont on puiſſe donner un Extrait exact, à cauſe de la multiplicité des matieres, dont il eſt compoſé

posé. D'ailleurs l'Auteur en a donné lui-même, dans sa Préface, un Détail qu'il avoit publié même avant que ces deux Volumes fussent imprimez. Mais comme il y a encore beaucoup de gens, qui n'ont vû ni l'Ouvrage, ni son plan ; nous donnerons ici en peu de mots une idée génerale de ce qu'il contient.

On le peut réduire à six points principaux, 1. à la maniere, dont les armées se sont formées en divers tems, tant sur la Terre, que sur la Mer, & aux differentes especes de troupes, dont elles étoient composées : 2 aux diverses manieres, dont on les rangeoit en bataille, & dont elles combattoient : 3. à l'attaque & à la défense des Places, aux travaux des Sieges, aux machines, que l'on y employoit & à la maniere dont on y campoit : 4. à l'histoire des Charges militaires, depuis les plus hautes jusqu'aux moindres : 5. aux differentes especes d'armes, soit défensives, soit offensives, dont on s'est servi, en divers tems : 6. à quantité d'autres usages remarquables, dans la guerre, qui ont été dans la suite du tems, ou qui s'observent encore aujourd'hui.

On rencontre, en toutes les Histoires, & ſur tout dans les anciennes, quantité de mots & de manieres de parler militaires, que l'on n'entend point, ou avec beaucoup de peine, quand on n'a pas un Ouvrage, comme celui-ci; & c'eſt ce qui doit faire acheter cet Ouvrage, à tous ceux qui s'appliquent à la lecture des Histoires du Moyen Age, jusqu'à celles de nôtre tems. Il n'eſt pas ſeulement utile à ceux, qui ſe contentent de la ſpéculation, ſur ces ſortes de choſes; ſans en vouloir jamais venir à la pratique; mais même aux jeunes Officiers, qui ſe deſtinent au métier de la guerre.

Si l'on trouve étrange qu'un Eccleſiaſtique, & un Jeſuite ait entrepris de traiter d'une matiere toute militaire, & qui ſemble plus ſéante à un Colonel, ou à un Ingenieur; on doit penſer que le P. *Daniel*, en travaillant à ſon Hiſtoire, a ramaſſé une partie de ces materiaux. En tout cas, s'il y a des gens de guerre, qui ſe choquent qu'un Religieux faſſe l'Hiſtoire de leur métier, ils n'ont qu'à faire une Hiſtoire des Soldats ſpirituels de S. Ignace Loyola, & des Lois ſous leſquelles ils vivent,

vivent, & les gloſer comme ils trouveront à propos.

ARTICLE VI.

MOEURS DES SAUVAGES AMERICAINS *comparées aux Mœurs des premiers Tems, par le P.* LAFITAU *de la Compagnie de Jeſus. Ouvrage enrichi de Figures en tailles douces. A Paris* MDCCXXIV. en deux Volumes in 4. dont le premier a 632. pages & le ſecond 544.

QUOI que nous aiyons un très-grand nombre de Rélations des Sauvages de l'Amerique, tant Septentrionale, que Méridionale; comme la plûpart de ceux qui en ont fait, n'entendoient point les Langues de ces Peuples; ils n'ont pas pu s'informer aſſez exactement de leurs opinions, & de leurs uſages. Le P. *Lafitau* a tâché de remedier à cet inconvenient, en aprenant ces Langues, autant qu'il l'a pû faire, pendant cinq ans, auxquels il a été occupé à une Miſſion, chez les Sauvages du Canada; outre qu'il a profité des lumie-

res d'autres Miſſionaires, qui y avoient été beaucoup plus long tems, & qui ſavoient mieux les Langues des Sauvages, que lui.

Comme il lui a ſemblé de voir dans ces Peuples des veſtiges de l'ancienne ſimplicité des premiers hommes, & de certaines reſſemblances, entre les Americains, & quelques anciens Peuples de l'Aſie & même de l'Europe; il croit qu'ils pourroient bien avoir tiré leur origine des uns & des autres. Mais, s'il faut dire la verité, il faut avouër que les conjectures qu'on a faites ſur cette matiere, ne ſont pas fort vrai-ſemblables, comme on le verra en liſant l'Auteur. On pourroit dire, auſſi probablement, que l'Amerique a été peuplée du côté du Nord, par quelques Vaiſſeaux qui y ont été portez par un Nordeſt un peu fort, & du côté du Sud par un vent de Sudeſt. Il eſt au moins certain qu'entre le même degré de latitude auſtrale, il y a des Vents Aliſez en deçà de la Ligne au Nordeſt, & au delà au Sudeſt, pour toute l'Année. Ceux qui ſont entre ces degrez des deux côtez de la Ligne, & même un peu plus au Nord & au Sud, s'étant mis en

mer,

mer, ſur des bâtimens legers, & fournis de vivres, pour quelque tems, ont pû ſe rendre facilement en Amerique, & l'habiter, peu à peu, des deux côtez de la Ligne. Il ſemble que les faire venir des Zones glaciales du Nord & du Sud, eſt ſuppoſer des choſes aſſez peu probables, puis qu'il faudroit que des Païs presque inhabitables euſſent été habitez pluſieurs ſiecles, avant que les terres beaucoup plus habitables euſſent été remplies. D'ailleurs on ne voit pas qu'il y ait aucun paſſage des Terres auſtrales, pour paſſer dans les Terres les plus meridionales de l'Amerique, ou de l'Afrique. La Mer les en ſépare de tous côtez, comme les Navigations nous l'ont appris, & il n'y a point d'apparence que les terres Auſtrales, inconnues & deſertes, aient envoyé des Colonies en Amerique. Il n'eſt nullement aſſuré que les parties Septentrionales de la Zone Glaciale de l'Europe & de l'Aſie ſoient jointes à des terres desquelles on puiſſe paſſer immédiatement en Amerique. On n'apprend point qu'aucuns Peuples du Nord y aient aucun Commerce, ou en aient eu ci devant.

Faire venir des Peuples de l'Aſie

Mineure, ou de l'Egypte le long de la Mediterranée & les faire cingler dans une Mer immenſe, eſt auſſi ſuppoſer quelque choſe d'incroyable. Les Egyptiens, en particulier, étoient ennemis de la Navigation, comme *Herodote* le témoigne. Tout ce qu'on pourroit dire, ce ſeroit que quelques habitans des Iles Canaries ou des Açores, qui ne ſont pas éloignées des limites des Vents Aliſez, dont nous avons parlé, auroient hazardé cette Navigation; car pour les habitans des Côtes Occidentales de l'Afrique, on ne voit pas qu'ils aient eu aucune connoiſſance de la Navigation; au moins on n'en voit aucuns veſtiges. Nous avons voulu propoſer cette conjecture, avant que de parler de celles que l'Auteur propoſe dans la ſuite.

I. Il propoſe d'abord le deſſein & le plan de cet Ouvrage, où il a en vûe de donner une Description des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Pour cela, il a eu commerce, avec des Miſſionaires, qui y avoient demeuré, plus long-tems que lui, & a feuilleté avec ſoin, les Auteurs, qui ont écrit de ce Païs-là. Mais il ne s'eſt pas contenté de connoître le caractere

ractere des Sauvages & de leurs pratiques; il a cherché encore, dans ces pratiques & dans ces coûtumes, des veſtiges de l'Antiquité la plus reculée. Il a lû, dit-il, avec ſoin, ceux des Auteurs les plus anciens, qui ont traité des Mœurs, des Loix & des Uſages des Peuples, dont ils ont eu quelque connoiſſance. Il a comparé ces Mœurs les unes avec les autres & il eſt perſuadé que, ſi les anciens Auteurs lui ont donné des lumieres, pour appuyer quelques conjectures heureuſes, touchant les Sauvages; les coûtumes de ces derniers lui ont donné des lumieres, pour entendre plus facilement, & pour expliquer pluſieurs choſes, qui ſont dans les Auteurs anciens, Grecs & Latins. Il avouë que quelques-unes de ſes conjectures pourront paroître légeres, en elles-mêmes; mais il eſpere que, réünies enſemble, elles feront un tout, dont les parties ſe ſoûtiendront, par les liaiſons qu'elles ont entre elles. Le mal eſt que, dans une ſi profonde Antiquité, ou dans le peu de lumieres, que l'on a ſur l'origine des premieres Colonies Americaines; on a pour principes des choſes, qui, bien loin d'être aſſurées, ne ſont pas mê-

me

me vrai-ſemblables, & qu'à force de les ſoûtenir, par les conjectures de la même nature; on fait un amas de penſées, ſans ſavoir ſi une ſeule eſt vraye. Il ne ſuffit pas qu'on n'avance rien de contradictoire, en ſoi-même; il faut que ce qu'on poſe pour vrai-ſemblable le ſoit en effet, c'eſt à-dire, tel qu'en entendant le raconter, ou en le liſant, il ſemble que c'eſt une veritable Hiſtoire. S'il y a des Lecteurs, qui la jugent vrai-ſemblable, il y en aura, ſans doute, beaucoup plus, qui la regarderont comme un pur Roman. Cela n'empêche pas que cet Ouvrage ne ſoit utile; puis qu'il n'y en a point, que l'on ſâche, qui décrive ſi exactement les Opinions, les Mœurs & les Coûtumes des Sauvages de l'Amerique Septentrionale; ſuppoſé qu'il n'avance rien, que de vrai, comme il y a de l'apparence.

Notre Auteur n'eſt nullement du ſentiment de ceux, qui ont décrit pluſieurs Nations Barbares, ſans Religion, ſans Lois & ſans Police; quoi qu'il y ait des Miſſionnaires même qui l'ont aſſuré. Il dit que ces Auteurs n'ont pas prévu les conſéquences fâcheuſes qu'on pouvoit tirer

tirer d'un ſentiment auſſi défavorable à la Religion ; puis qu'une des plus fortes preuves que nous aiyons de la neceſſité & de l'exiſtence d'une Religion, contre les Athées, c'eſt le conſentement unanime de tous les Peuples à reconnoître un Etre Superieur, & à l'honorer en quelque maniere, qui faſſe connoître qu'on ſent ſa ſuperiorité & le beſoin que l'on a de lui. C'eſt en effet un bon argument, mais il ne laiſſera pas d'être bon, encore que l'on accorde que quelques Nations extrémement barbares, croient qu'il n'y a point de Dieu, c'eſt-à dire, d'Etre juſte & bienfaiſant, qui gouverne le Monde ; car enfin un Dieu, qui n'eſt ni bon ni juſte, & qui ne prend point de part à ce qui ſe paſſe parmi les hommes n'eſt pas un Dieu ; mais une fiction ſemblable à celle des Epicuriens, qui plaçoient les Dieux en des *Intermondes*, où ils n'apprenoient aucunes nouvelles de ce qui ſe paſſoit parmi les hommes, du culte desquels ils ne ſe ſoucioient point.

Outre cela, il ne faut pas s'engager à ſoûtenir que tous les Peuples ont crû, ou croyent encore qu'il y

a un Dieu. C'eſt aſſez que les Nations les plus éclairées & les plus policées ayent reconnu une Divinité pour en tirer une préſomption, que ce ſentiment eſt venu d'une tradition des premiers hommes. Si cette opinion s'eſt éteinte parmi quelques Peuples barbares, cela n'empêche pas qu'on ne puiſſe ſe ſervir du conſentement des autres, pour prouver que les hommes ont toûjours crû qu'il y a un Dieu. Quand il y auroit eu, ou qu'il y auroit encore quelques Nations, qui ne reconnuſſent aucun Dieu, tel que nous l'avons décrit, elles ne ſeroient pas capables de contrebalancer le conſentement des autres.

Cependant le P. *Lafitau* croit qu'il n'eſt queſtion que de prouver cette unanimité de ſentiment dans toutes les Nations, en montrant qu'en effet il n'y en a point de ſi barbare, qui n'ait une Religion & des mœurs. Il ſe flatte de rendre la choſe ſi ſenſible, qu'on n'en pourra point douter; à moins de s'aveugler au milieu de la Lumiere. Non ſeulement, ſelon lui, les Peuples, qu'on appelle Barbares, ont une Religion; mais cette Religion a une ſi grande conformité

formité avec celle des premiers tems, & avec ce qu'on appelloit dans l'Antiquité les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux & les Myſteres d'Iſis & d'Oſiris; qu'on ſent d'abord à cette reſſemblance, que ce ſont les mêmes principes. En matiere de Religion, il n'y a rien dans l'Antiquité profane plus ancien, que ces Myſteres & ces Orgies, qui compoſoient toute la Religion des Phrygiens, des Egyptiens & des premiers Crétois; lesquels ſe regardoient eux-mêmes comme les premiers Peuples du Monde, & les premiers Auteurs de ce Culte des Dieux, qui de chez eux avoit paſſé à toutes les Nations. Le mal eſt que ces Peuples ſe trompoient entiérement en cela; puis que l'on ſait que les premieres Colonies du Genre Humain ſont ſorties de la Haute Aſie, d'où elles ſe ſont étenduës par tout, au long & au large. Les Phrygiens & les Crétois n'étoient rien moins que les premiers Peuples du Monde. Les Egyptiens ont été en effet l'un des plus anciens Peuples, mais néanmoins poſterieur à ceux de la Haute Aſie. Ainſi les rites de la Religion de ces Peuples

ne doivent pas être regardez comme les plus anciens. On verra, dans l'Auteur, ce qu'il dit pour ſoûtenir ſon Syſteme; car il ne nous eſt pas poſſible de le mettre ici.

II. Il traite en ſuite, après avoir donné quelque legere idée de ce qu'il ſe propoſe principalement, de l'origine des Peuples de l'Amerique. Il croit que l'opinion la plus probable eſt celle, qui fait paſſer toutes ces Nations dans l'Amerique, par les Terres Septentrionales de l'Aſie. Il y a, comme il le juge, des motifs d'une très-grande probabilité, pour croire que l'Amerique eſt jointe au Continent de la Tartarie Orientale, quoi que jusqu'à préſent on y ait ſuppoſé quelque détroit qui l'en ſépare. Quoi qu'il en ſoit, il a été, ſelon notre Auteur, facile d'y pénetrer; & de la comparaiſon des Mœurs des Americains avec celles des Aſiatiques & des Nations compriſes ſous les noms des Peuples de la Thrace & de la Scythie; il réſultera dans la ſuite de cet Ouvrage, comme une eſpece d'évidence, que l'Amerique a été peuplée par les Terres les plus Orientales de la Tartarie. Il croit que ce paſſage s'eſt fait avant

les

les Olympiades, & même peu après le Déluge; & il établit cette opinion ſur la comparaiſon qu'il fait des Mœurs de ſes Habitans, avec les Mœurs anciennes, qui ne ſont pas alterées parmi eux, comme en Aſie & en Europe.

Il eſt néanmoins difficile de s'imaginer que peu de tems après le Déluge, qu'il y avoit encore peu d'hommes dans l'Aſie, Païs très-vaſte, & qui vers le Midi a des Païs très-fertiles & d'une temperature d'air très-agréable, il y eût des gens qui allaſſent chercher de nouvelles Habitations par le Nord, au travers des glaces & des neiges, ſans ſavoir où ils alloient, ni le chemin qu'il falloit tenir pour y parvenir. Pour la reſſemblance des Mœurs des Africains Modernes avec celles des Nations qui occupoient l'Aſie peu après le Déluge; j'avouë que je ne vois pas qu'on en puiſſe rien aſſurer; puisque les Mœurs des Aſiatiques de ce tems là, nous ſont beaucoup plus inconnuës que celles des Americains d'aujourd'hui. Le peu, qu'on en trouve dans l'Ecriture Sainte, ne nous fournit pas de quoi en faire une

une comparaiſon avec celles des Nations Americaines.

Cependant l'Auteur trouve des traits caracteriſtiques, qui peuvent ſervir à reconnoître d'où ſont venus les Peuples de l'Amerique. Ce ſont des uſages particuliers, qui n'ont pas été communs à tous les Peuples. Telle eſt, par exemple, la coûtume qu'avoient les Maris, chez certains Peuples, de ſe mettre au lit, quand leurs Femmes avoient accouché, de s'y faire ſervir par ces mêmes femmes, & de s'y faire rendre par elles tous les devoirs qu'on rend aux accouchées par tout ailleurs. On trouvoit cette coûtume chez les Iberiens, les premiers habitans de l'Espagne; dans l'île de Corſe; chez les Tibareniens, Peuples de l'Aſie; dans quelques Provinces de France ſur les frontieres d'Espagne; où l'on appelle cela, *faire couvade*; en Amerique chez les Caraïbes & les Galibis. Comme les Iberiens qui étoient venus en Espagne, retournerent en Aſie, à ce que diſent quelques Auteurs anciens, l'Auteur croit que cet uſage pourroit bien avoir paſſé de là en Amerique. Il ſemble qu'on auroit pû conjecturer, avec plus de

de probabilité, que les Espagnols, ou les Iberiens, comme les Anciens les appelloient, allerent d'abord aux Iles Canaries, & qu'ayant fait voiles, encore plus au Sud, ils furent emportez par les Vents Aliſez, qui ſoufflent perpetuellement jusqu'au 32. degré en deçà de la Ligne, au Breſil ou en quelque Païs voiſin ; que les Vaiſſeaux qui vont aux Indes ont de la peine à éviter.

Le P. *Lafitau* remarque enſuite, que s'il y a eu autrefois des Amazones en Europe & en Aſie, il y en a auſſi en Amerique. Il remarque auſſi qu'on a trouvé des Hommes, en ce Païs-là, qui étoient habillez en femmes, & qui s'occupoient auſſi de ce à quoi elles avoient accoûtumé de s'occuper. Il compare ces gens-là aux Prêtres de Cybele.

Herodote rapporte une choſe ſinguliere, de quelques Peuples de Grece, qui allerent s'établir en Aſie, & particulierement des Atheniens, qui ayant laiſſé leurs femmes dans leur Païs, où ils ne vouloient plus retourner, firent une irruption en Carie, & que s'en étant emparez, ils égorgerent tous les hommes, ſans diſtinction d'âge, ne ſe reſervant que les fem-

femmes, pour en faire leurs Epouſes. Ces femmes réduites à la neceſſité de mourir, ou de ſubir la néceſſité de ſuivre la Loi du Vainqueur, aimerent mieux prendre ce dernier parti; mais elles firent un ſerment entre elles de ne manger jamais, avec leurs Maris & de ne les jamais nommer, par leurs noms. Elles firent auſſi une réſolution de faire paſſer cet uſage à leur poſterité, en inſtruiſant les enfans, qui naîtroient de ces mariages, qu'elles en uſoient ainſi; parce que leurs Vainqueurs, avoient égorgé leurs Peres, leurs Epoux & leurs Enfans. Les femmes des Caraïbes ne mangent auſſi jamais, avec leurs Maris, & ne les nomment point, par leurs noms. Elles les ſervent, comme ſi elles étoient leurs Eſclaves; &, ce qui eſt encore plus particulier, c'eſt qu'elles ont une Langue toute differente de la leur. L'Auteur trouve encore quelque rapport entre le nom des *Cariens* & des *Caraïbes*. Ces Sauvages racontent eux-mêmes, qu'ayant vaincu leurs ennemis, & les ayant tous détruits, ils ne reſerverent que les femmes & les filles; & diſent que c'eſt-là la raiſon de la diverſité du langage, qui eſt entre les deux ſexes. L'Au-

L'Auteur met ici plusieurs rélations étranges, touchant les Géans, les Pygmées & diverses sortes d'hommes monstrueux, qu'on a faites aussi dans nôtre Continent; & en tire cette conséquence, que les Americains sont venus des Peuples de ce même Continent. On ne peut pas douter qu'ils ne soient en effet venus des habitans de l'ancien Monde; mais quelque ressemblance, dans les fables, ne semble pas le prouver assez clairement. Etant hommes, comme nous, ils ont pu avoir eu des fictions semblables aux nôtres, en quelque chose; & il se peut encore faire que, sans y penser, on a un peu accommodé les Fables Americaines, avec celles des Grecs & des Romains. Il peut y avoir eu quelques noms, qui par hazard ont des significations approchantes & qui ne sont pas néanmoins les mêmes. Les *Lyciens* furent nommez, à ce que disent les Grecs, de *Lycus*, dont le nom signifie un *Loup*; & il y a eu une famille Iroquoise qu'on a appellée du *Loup*; mais il ne s'ensuit pas que les Iroquois soient venus des Lyciens, à moins qu'on ne trouvât, dans les Auteurs Grecs, que les Lyciens avoient envoyé des

Colonies, en l'Ile *Atlantide*, dont parle *Platon*, & qu'il nomme ainſi, parce qu'on la mettoit dans la Mer Atlantique. Mais il ne reſte pas la moindre trace d'un voyage des Lyciens fait par terre, ou par mer, à l'Ile Atlantide. Les Fables Huronnes n'ont aucun rapport ſingulier, avec celles des Grecs; quoique l'Auteur les rapproche, autant qu'il lui eſt poſſible.

III. L'ARTICLE ſuivant renferme une Idée, ou un caractere des Sauvages en géneral. Le mot de *Sauvage* donne d'abord une très-mauvaiſe idée des Americains & ceux qui mangent les Hommes ſont très-dignes de ce nom, & même de quelque autre, qui ſignifie quelque choſe de pire.

Cependant les Americains (par où il ſemble qu'il faille entendre les Septentrionaux, dont l'Auteur parle principalement) „ ont, ſelon lui, „ l'eſprit bon, l'imagination vive, „ la conception aiſée, la mémoire „ admirable. Tous ont, au moins, „ des traces d'une Religion ancienne „ & héréditaire, & une forme de „ gouvernement. Ils penſent juſte, „ ſur leurs affaires & mieux que le „ Peu-

„ Peuple, parmi nous. Ils vont à
„ leurs fins, par des voyes ſures; ils
„ agiſſent de ſens froid, & avec un
„ phlegme, qui laſſeroit nôtre pa-
„ tience. Par raiſon d'honneur & par
„ grandeur d'Ame, ils ne ſe fâchent
„ jamais ; ils paroiſſent toûjours
„ maîtres d'eux-mêmes, & jamais
„ en colere (*quoi qu'il paroiſſe fort*
„ *étrange qu'il y ait des hommes, qui*
„ *en tuent & en mangent d'autres,*
„ *après les avoir engraiſſez, comme ſi*
„ *c'étoient des Bêtes*) ils ont le cœur
„ haut & fier, un courage à l'épreu-
„ ve, une valeur intrepide, une
„ conſtance dans les tourmens qui eſt
„ heroïque, une égalité, que les con-
„ tre-tems & les mauvais ſuccès n'al-
„ terent point. Entre eux, ils ont
„ une eſpece de civilité à leur mode,
„ dont ils gardent toutes les bien-
„ ſéances ; un reſpect pour les An-
„ ciens, & une déference, pour leurs
„ égaux, qui a quelque choſe de
„ ſurprenant, & qu'on a peine à
„ concilier avec cette indépendance
„ & cette liberté, dont ils paroiſſent
„ extrémement jaloux. Ils ſont peu
„ careſſans, & font peu de démons-
„ trations exterieures d'amitié ; mais
„ nonobſtant cela, ils ſont bons

„ & affables, & exercent envers les
„ étrangers & les malheureux une
„ charitable hospitalité, qui a de quoi
„ confondre toutes les Nations de
„ l'Europe.

„ Ces bonnes qualitez ſont mêlées,
„ ſans doute, de pluſieurs défauts;
„ car ils ſont légers & volages, fai-
„ néants au delà de toutes expreſſions,
„ ingrats avec excès, ſoupçonneux,
„ traîtres, vindicatifs & d'autant plus
„ dangereux, qu'ils ſavent mieux
„ couvrir leur mécontentement, &
„ qu'ils couvent plus long-tems,
„ leurs mauvais deſſeins. Ils ſont
„ cruels envers leurs ennemis, bru-
„ taux dans leurs plaiſirs, vitieux
„ par ignorance & par malice. Mais
„ leur ruſticité & la diſette, où ils
„ ſont, presque de toutes choſes,
„ leur donnent, ſur nous, cet avan-
„ tage, qu'ils ignorent tous ces ra-
„ fineimens du vice, qu'ont introduits
„ le luxe & l'abondance.

Comme les Hommes abuſent de tout, les Européens abuſent de leur adreſſe, dans une infinité de choſes, pour faire du mal; & les Americains de ce qu'ils ſont contens de peu, pour vivre dans la fainéantiſe, & pour ne rien apprendre. Comme chaque Na-

Nation s'eſtime, plus que les voiſines, en nôtre Europe : les Americains nous mépriſent de ce que nous ne vivons pas, dans l'oiſiveté, comme eux. Il n'y a point d'Iroquois, ou de Huron, qui ne s'eſtime plus heureux, dans ſa pauvreté & dans ſon ignorance, que les Européens avec toutes leurs commoditez, & leurs lumieres.

Le P. *Lafitau* a bien raiſon de dire à la pag. 111. de ce Volume, que ces Peuples de l'Amerique *n'ont pas cette Métaphyſique, que leur donne le* Baron de la Hontan, *dans ſes Dialogues, où il fait parler un Sauvage ſur la Religion ; de maniere cependant qu'il en prétend conclurre, contre la Religion même. Tous les raiſonnemens qu'il lui fait faire, ſont de ſon invention, & l'on y découvre aiſément un de ces Libertins ; qui s'étourdiſſant ſur des veritez incommodes, voudroient que les autres n'euſſent pas plus de Religion qu'eux.* Cette derniere réflexion eſt très-veritable; mais *le Baron de la Hontan* n'eſt proprement l'Auteur, que de la premiere Edition, qui porte ſon nom. Ces Dialogues ajoûtez enſuite en une autre, ſont d'un nommé *Gueudeville*, Moine défroqué,

mort miſerable, depuis deux ou trois ans à la Haye; & le *Baron de la Hontan* s'eſt aſſez plaint du tour, qu'on lui avoit fait. *Gueudeville* a compoſé, comme l'on ſait, *l'Esprit des Cours*, qui paroiſſoit à la Haie, & divers autres Ecrits, en ſtyle burlesque, plûtôt que ſérieux, & pleins d'impertinences; qui n'ont pû plaire qu'à des gens de mauvais goût. C'étoit un Libertin déclaré, & qui ſur la fin de ſa vie s'enyvroit d'Eau de Vie, comme il avoit fait de Vin, quand il en avoit eu. Il eſt mort à peu près, comme il avoit vêcu, auſſi bien que *Gabillon*, autre Moine défroqué, qui ne valoit pas mieux que lui. J'ai crû devoir dire cela, à cette occaſion, afin qu'on ne crût pas que cette ſorte de gens eſt fort aprouvée, parmi les Proteſtans. Ils y ont été trop ſouvent ſurpris, par des gens de cette trempe, pour s'y fier davantage.

Le P. *Lafitau* traite, dans le reſte de ce Volume, de la Religion, du Gouvernement Politique, des Mariages & de l'Education des Hurons. Nous en parlerons, auſſi bien que du 2. Tome, dans la ſeconde Partie de ce Volume de la *Bibliotheque Anc. & Mod.* car il y a bien des choſes,

choſes, qui méritent qu'on en parle un peu au long.

ARTICLE VII.

P. VIRGILII MARONIS *Opera*, NIC. HEINSIUS, *Dan. Fil. è membranis compluribus, iisque antiquiſſimis recenſuit.* A Amſterdam MDCCXXIV. in 12. chez Du Sauzet.

CEtte petite Edition de *Virgile*, qui eſt très jolie, a été faite ſur celle d'Utrecht, qui parut en MDCCIV. du même format, & dans laquelle on avoit ſuivi celle de *Nicolas Heinſius*. On ſait que ce Poëte & ce grand Critique l'avoit corrigée, ſur les plus anciens MSS. de *Virgile*, qu'il eût pû trouver en Italie. Il avoit auſſi travaillé à des Notes Critiques, ſur Virgile; mais on n'en a rien trouvé dans ſes papiers, ſoit qu'elles aient été dérobées, ou qu'il ne les eût pas encore jettées ſur le papier.

Le Libraire, qui a publié cette petite Edition, a pris beaucoup de ſoin d'éviter les fautes, & quand il a été averti qu'il s'y en étoit gliſſé quel-

ques-unes, il a fait rimprimer plusieurs endroits, & marquer quelques autres dans la page, qui précede la 1. Eclogue.

Quoi qu'il soit très-inutile d'entretenir le Lecteur des beautez de *Virgile*, on mettra ici, par occasion, ce qu'on pense d'un endroit; où il semble que la beauté d'un vers a été gâtée, par une faute des Copistes. C'est le 10. vers de la 2. Eclogue:

Thestylis & rapido fessis messoribus æstu,
Allia, serpullúmque herbas contundit olentes.

C'est ainsi qu'il y a, comme je croi, dans toutes les Editions, au moins je l'ai trouvé ainsi en plusieurs, faites en divers tems, dont la plus ancienne est celle de Venise, in folio, qui parut en MCCCCLXXXVI. avec les Notes de *Servius*. Cependant il me semble que l'Epithete de *rapido* ne convient point à la chaleur, & qu'il vaudroit mieux lire *rabido*; comme on dit, en François, une *chaleur enragée*, & non une *chaleur rapide*. *Servius* explique ce mot *vehementi*, *ferventi*, ce qui convient mieux à *rabido*,

do, qu'à *rapido*. Je m'imagine qu'*Ausone* penſoit à ce paſſage, quand il écrivoit ces vers de ſa XXIII. Lettre à *S. Paulin*, où il dit d'un endroit près de Bourdeaux, qui n'étoit pas froid en hiver, & qu'un agréable vent rafraichiſſoit en Eté.

Dispoſitis totum vicibus variata per annum,
Egelidæ ut tepeant hiemes, rabidósque per æſtus
Adſpirent tenues frigus ſubtile aquilones.

Je ne ſai ce que veut dire *Lacerda*, qui croit qu'on peut très-bien dire *rapidus æſtus*, parce que le Soleil enleve tout & l'extenue, *quòd omnia calore ſua rapiat & adterat.* Cela ne ſe peut dire, que des particules humides. Il cite bien un vers du Livre VI. de *Lucrece*:

Præterea magnam Sol partem detrahit æſtu.

Mais c'eſt de l'eau de la mer, qu'il parle.

ARTICLE VIII.

LUCIANI SAMOSATENSIS *Libellus de* LONGÆVIS. *Versionem Latinam fecit novam, notisque perpetuis instruxit* JOAN. HENRICUS MAIUS, *Humaniorum Litterarum in Academia Ludoviciana Professor* A Gieſſen, MDCCXXIV. in 4 pagg. 72.

CE Livre de *Lucien*, de ceux qui ont vêcu long tems, eſt curieux, par la matiére & parce qu'il ne nous reſte pas beaucoup de livrès ſur ce ſujet La longueur de la Vie des Patriarches, qui ont vêcu avant le Déluge, & quelques Siecles aprè; qui fait de la peine à ceux, qui s'imaginent que les hommes n'ont jamais vêcu plus long-tems; eſt une difficulté, qui peut diminuer, par les exemples, que l'on en trouve dans le livre d'un Auteur Payen, qu'on ne peut pas accuſer de trop de credulité. Mais comme on n'a jamais vu depuis, dans une ſeule famille, tant de gens de ſuite, qui aient vêcu pluſieurs ſiecles; il faut néceſſairement recourir

à

à des raiſons particulieres, pour ſe ſatisfaire, ſur la longue vie des premiers hommes. Les Interpretes de l'Ecriture Sainte en ont parlé, ſur le Chapitre V. de la Geneſe, & ceux, qui voudront examiner cette matiere, peuvent les conſulter. Nous avons auſſi dit ce qui nous en ſembloit, ſur cet endroit de Moïſe, & nous ne le répeterons pas.

Ceux qui prétendent que le Monde eſt éternel, tel que nous le voyons aujourd'hui, voyent par-là, ſi tant eſt qu'ils en ſoient capables, que toutes les Anciennes Hiſtoires, ou Traditions ſont bien éloignées de donner lieu à l'imagination de l'éternité du Monde; puis qu'elles ne nous apprennent rien de fort ancien, par rapport à une durée ſans commencement; & que quand elles nous parleroient de quelques milliions d'années, qui ſe ſeroient écoulées, avant la plus ancienne Epoque de la Création; toute durée finie n'eſt que comme un point, comparée à l'éternité. De quelque côté, qu'on ſe tourne, il faut convenir que les Animaux en géneral & les Hommes en particulier ont eu un commencement; à moins qu'on ne s'imaginât qu'il y a

eu, dans châque espece, une Paire d'Animaux éternelle; de laquelle tous les Individus, qui ont été engendrez depuis, ſoient deſcendus. Une imagination, telle que celle-là, eſt d'une abſurdité ſi monſtrueuſe, qu'on ne ſauroit croire que qui que ce fût, qui la défendît, le pût faire ſérieuſement. Où ſeroient ces Animaux éternels, d'où les autres, dont la durée eſt terminée, ſont deſcendus? Y a-t-il la moindre choſe, dans leur race, qui reſſente l'Eternité des Animaux, dont ils tirerent leur extraction? Il faut avouer donc que les premiers Animaux ont commencé & qu'ils ont tiré leur Etre d'une Cauſe plus parfaite qu'eux, qui ne leur a communiqué qu'une très-petite portion de ſa propre perfection; c'eſt-à-dire, de Dieu. Cela étant, châque géneration ayant un commencement & une fin, les durées de ces géneratiõns, ajoûtées enſemble, ne peuvent pas plus faire une éternité; que des meſures bornées peuvent faire une ligne infinie. Il faut donc reconnoître que toutes les eſpeces des Animaux, & par conſéquent celle des Hommes, ont eu un commencement. Comme rien de ce qui en

a un ne commence de soi-même, sans aucune cause (car *rien ne se fait de rien*, ou commence à exister sans cause) il faut reconnoître une Cause de cette espece d'Etres, à laquelle ils doivent leur commencement. Ce raisonnement, que je ne fais ici que, par occasion, en faveur de ceux, qui en pourroient avoir besoin, me paroît une démonstration de la Création de l'Homme, & de l'existence d'un Etre éternel, qui l'a créé, quand il l'a trouvé à propos.

Pour revenir à nôtre *Lucien*, si tant est que *Lucien* soit Auteur de ce Livre; il y entreprend de rapporter les Nations, les Professions, les Princes & les Gens de Lettres, qui avoient eu une longue vie. Il feint qu'il a reçu un ordre, dans un songe, de dédier cet Ouvrage à un Romain qu'il nomme *Quintille*. En lisant ce commencement, je me suis ressouvenu de quelques unes des Harangues d'*Aristide*, que quelques Divinitez avoient exigées de lui, en songe; & j'ai pensé que cette piece pourroit bien être d'*Aristide*, qui n'étoit pas un Orateur mépriſable; mais dont le génie n'étoit pas celui de *Lucien*. Il y a d'ailleurs ici un certain air de

dévotion, qui ne convient pas fort bien à un Epicurien déclaré, comme l'étoit *Lucien*. Ainſi l'Auteur dit, ſur la fin de ce Livre, qu'ayant promis à Quintillus une liſte des Romains & des autres Italiens, il la donneroit dans un autre livre, *ſi les Dieux le vouloient*, θεῶν βουλομένων, expreſſion dont ſe ſervoient communément ceux qui croyoient la Providence.

Mr. *Maius* ayant réſolu de s'occuper à quelque travail, tel qu'eſt celui-ci, a choiſi ce Livre de *Lucien*, de ceux qui ont long-tems vêcu, pour pluſieurs raiſons, dont voici la principale. C'eſt que cette piece avoit été très-mal traitée par ſes Traducteurs, par ſes Commentateurs & par les Imprimeurs. Pour ne point parler de la Verſion d'*Opſopéus*, il remarque que *Jean Benoît*, autrefois Profeſſeur aux Belles-Lettres à Saumur, avoit fait bien des fautes dans la Verſion de ce Livre; comme en effet il en a commis beaucoup, dans les autres Ouvrages de *Lucien*. Ce qu'il y a d'étrange, dans la plûpart des Traducteurs de ce tems-là; c'eſt qu'on peut traduire plus litteralement, qu'ils n'ont fait, quantité

tité d'endroits, & en meilleur Latin. Mais pour cela, il ne faut pas compter les mots, ni les ranger dans le même ordre, que le ſont les termes de l'Original. Il faut ſouvent plus d'un mot Latin, pour traduire un ſeul mot Grec, & changer l'ordre des mots; ſans quoi il n'eſt pas poſſible d'en expliquer bien toute la force, & de parler Latin. Ces Traducteurs ne poſſedoient pas ordinairement aſſez bien la Langue Latine, pour trouver les mots Latins, qui répondent aux Grecs. Mais la choſe eſt quelquefois ſi difficile, qu'il eſt beaucoup plus aiſé d'entendre la force des termes Grecs, que d'en trouver de Latins, qui l'expriment. C'eſt apparemment ce qui a fait, que feu Mr. *Huet*, qui entendoit à fonds les deux Langues, a donné aſſez de louanges aux Traducteurs, dont nous venons de parler, quelque fautifs qu'on les puiſſe trouver. Ainſi, ſi on les reprend ici, ce n'eſt pas pour diminuer la louange, que méritent leurs travaux, qui ont été très-grands; mais pour dire ce qu'on auroit ſouhaité, dans leurs Verſions.

Les Notes de Mr. *Maius* ſont de deux ſortes. Dans les unes il explique

plique les mots, qui peuvent être obſcurs, ou d'une ſignification douteuſe; & dans les autres il traite des matieres Hiſtoriques, pour confirmer ce que dit l'Auteur, ou pour rechercher de qui il parle. Quelquefois auſſi il illuſtre d'autres Anciens Auteurs, ou en redreſſe des Modernes.

Pour donner trois ou quatre exemples de cela, nôtre Auteur fait voir d'abord qu'encore que le mot ὄναρ ſignifie proprement, ſelon *Macrobe*, *Suidas*, *Helladius* & *Artemidore*, un *ſonge vrai*, & ἐνύπνιον un ſonge faux; ces mots ne laiſſent pas de ſe confondre. D'où l'on peut recueuillir qu'il faut ſouvent avoir plus d'égard à la choſe même, dont il s'agit, qu'à l'autorité des Grammairiens. C'eſt de quoi on peut s'aſſurer, par *Phrynichus*, *Thomas Magiſter* & autres Atticiſtes, dont les déciſions ſont ſouvent contraires aux meilleurs Auteurs.

Il n'eſt pas facile de ſavoir aſſurément, qui eſt ce *Quintillus*, à qui *Lucien* dédie ce livre; mais l'Auteur conjecture fort probablement, que c'eſt l'un des *Quintilles*, que *Commode* fit mourir. Il y avoit à Rome

deux

deux Freres illuſtres de ce nom, qui revient à celui de *Quinctilius*, comme les Anciens Romains écrivoient ce mot. Commode ne ſe contenta pas de tuer les deux freres, mais exterminа entierement leur famille, comme *Lampridius* & *Xiphilin* nous l'aprennent. Si cela eſt, comme il y en a de l'apparence, *Lucien* prenoit bien mal à propos ſon ſonge, pour un ſonge divin, qui marquoit une longue vie à *Quintille*. Mais Mr. *Steinheil* croit que celui, dont il s'agit ici, eſt *Fauſte Quintille*, qui fut Conſul la VI. année de Marc Aurele, & qui ſurvêcut à Commode. Cela pourroit être, mais il eſt difficile de rien décider.

Sur un endroit, où l'Auteur dit que ſon Livre apportera *une double utilité* à *Quintille*, Mr. *Maïus* cite un paſſage de *Prudence*, Hymn. VI. des Couronnes, où le Poëte dit: *Ecce duus fidei Patre conferente dotes*; par où il confirme la maniere de lire que *Gudius* a établi, ſuivant cette expreſſion, dans le Prologue du I. Livre de *Phedre*: *duplex libelli dos eſt.*

A R-

ARTICLE IX.

MONUMENTA VETUSTATIS KEMPIANA *ex Vetuſtis Scriptoribus illuſtrata, eósque viciſſim illuſtrantia, in duas Partes diviſa; quarum altera Mumias, Simulacra, Statuas, Signa, Lares, Inſcriptiones, Vaſa, Lucernas, Amuleta, Lapides, Gemmas, Annulos, Fibulas cum aliis Veterum reliquiis; altera Nummos, materiâ modóque diverſos continet.* A Londres MDCCXX. in 8 dont la premiere partie a 246 pages, & la ſeconde 232. Se trouve chez les Freres Wetſtein.

C'EST ici un Catalogue des Antiquitez, qui ſe trouvent dans le Cabinet de feu Mr. *Jean Kemp*, de la Societé Royale de Londres, avec des Diſſertations ſur les principales matieres. On ne peut entrer ici en aucun détail de ce qui eſt contenu, en ces deux Volumes. On ſe contentera de les indiquer, en gros.

1. Il y a donc d'abord une Diſſertation des Funerailles des Egyptiens,

tiens, de leurs Hieroglyphes, & de leurs Dieux.

2. Un Catalogue de leurs Mumies & de leurs Simulacres, qui se trouvent dans le Cabinet de Mr. *Kemp*, avec des remarques, où l'on explique ces Figures.

3. Un discours des Anciennes Statues des Dieux.

4 Un Catalogue des Statuës, des Bustes & des Inscriptions gravées sur des marbres, avec des Notes au dessous des pages.

5. Une Dissertation sur les Dieux Domestiques des Anciens, qu'ils nommoient *Lares* & *Penates*.

6 Un Catalogue des Statues & des Têtes, que l'on trouve dans ce même Cabinet, avec des remarques.

7. Un Discours des Vases anciens & des Lampes, après lequel on en trouve une liste, & des explications.

8. Une Dissertation des *Amuletes*, ou des figures, que l'on croyoit propres à garder de mal ceux, qui les portoient, suivie d'un Catalogue de celles, qui se trouvent dans le Cabinet, dont il s'agit.

9. Un petit Traité des Anneaux & des Boucles des Anciens, que l'on y voit.

10. Un

10. Un autre des Funerailles & de la ſépulture des Anciens, & ſur tout des Romains.

C'eſt là le contenu de la I. Partie. Dans la II. il y a 1. une deſcription de l'*As* Romain & de ſes Parties: 2. une liſte des médailles Greques, Romaines, & même Puniques, de cuivre & d'argent. Il auroit été à ſouhaiter qu'on eût pu donner des figures de tout cela, dans un Volume un peu plus gros; mais la grande dépenſe, qu'il auroit fallu faire, pour cela, en a empêché.

F I N

de la I. Partie du XXII. Tome de la Bibl. Ancienne & Moderne.

BIBLIOTHEQUE ANCIENNE ET MODERNE,

Pour ſervir de ſuite aux

BIBLIOTHEQUES UNIVERSELLE ET CHOISIE.

Par JEAN LE CLERC.

TOME XXII.

POUR L'ANNE'E MDCCXXIV.

Seconde Partie.

A AMSTERDAM,

Chez les FRERES WETSTEIN,

M DCC XXIV.

LIVRES NOUVEAUX
qui ſe trouvent chez les Fr. Wetſtein.

M. T. Ciceronis Opera quæ ſuperſunt omnia, cum Aſconio & Scholiaſte Veteri, ac Notis integris P. Victorii, J. Camerarii, F. Urſini, & Selectis P. Manutii, D. Lambini, J. Gulielmii, J. Gruteri, J. F. & J. Gronoviorum, J. G. Grævii & aliorum quamplurimorum, qui aliquam Ciceronis Operum partem Animadverſionibus illuſtraverunt. Iſ. Verburgius collegit, diſpoſuit, recenſuit, variantes Lect. ubique appoſuit, paginas Aldinæ Editionis, quas Nizolius & alii ſunt ſecuti, unà cum Alexandri Scot ſectionibus, apparatui Latinæ Locutionis reſpondentibus notavit cum indicibus accuratiſſimis inſigniter auctis. fol. 2 tomi.

——— Idem, 4. 4 tom.

——— Idem, 8. 16 tom.

Veterum Scriptorum & Monumentorum Hiſtoricorum, Dogmaticorum, Moralium Ampliſſima Collectio, Tomi tres priores. Prodiit nunc primùm Studio & Opera D. Edmundi Martene, fol.

Caii Criſpi Salluſtii quæ extant, recenſuit diligentiſſime & Adnotationibus illuſtravit Gor. Cortius, 4.

Sylloges Epiſtolarum à Viris illuſtribus ſcriptarum Tom. I. & III. curante P. Burmanno. 4.

Oratio Anniverſaria Harveiana, in Theatro Regii Medicorum Londinenſium Collegii habita. Adjecta eſt Diſſertatio de nummis à Smyrnæis in Medicorum honorem percuſſis. 4.

Joan. Haleſii Hiſtoria Concilii Dordraceni. J. L. Moshemius ex Anglico Sermone Latinè vertit, variis Obſervationibus & Vita Haleſii auxit, &c. 8.

L. Bruni Aretini Epiſtolarum Libri VIII. curante Jo. Alb. Fabricio.

Anecdota Græca Sacra & Profana, cum Verſione Latina J. Chriſt. Wolfii. Tom. IVtus. 8.

TABLE
DES LIVRES
ET DES
ARTICLES,

dont il eſt parlé dans la 2. *Partie du* XXII. Tome *de la* Bibliotheque Ancienne & Moderne.

I. *Suite de l'Extrait des* Peres Apoſtoliques. 237

II. *Hiſtoire d'Angleterre par Mr.* DE RAPIN THOIRAS. 222

III. *Reviſion de l'Hiſtoire d'Angleterre par Mr.* SALMON. 331

IV. *Hiſtoire d'Angleterre, par* GUILLAUME DE NEWBOROW. 347

V. *La Chronique de* THOMAS SPROTT. 381

VI. *Introduction à la connoiſſance de la Langue Flamande de Mr.* TEN KATE. 393

TABLE DES ARTICLES.

VII. *Toutes les Oeuvres de Mr.* NOODT. 413

VIII. *Réponse de l'Auteur de la B. A. & M. à un Inconnu, qui lui a proposé des difficultez sur la Religion Chrétienne.* 440

IX. *Histoire du Royaume d'Alger, par Mr.* LAUGIER DE TASSY. 457

BIBLIOTHEQUE ANCIENNE ET MODERNE.

ARTICLE I.

SUITE DE L'EXTRAIT DES PERES APOSTOLIQUES, *dont le commencement eſt à la tête de la 2. Partie du Tome* XXI.

III. LA troiſiéme Piece de la 2. Partie des *Peres Apoſtoliques* renferme *les Diſſertations de* Jaques Usher, *ou* Uſſerius, *Archevêque d'Armagh & Primat d'Irlande, ſur les Ecrits de S. Polycarpe, & ſur les Conſtitutions & les Canons Apoſtoliques, que l'on attribue à S. Clement Romain.*

Uſſerius traite 1. des ſentimens de divers Auteurs, ſur les Ouvrages véritables & apocryphes, que l'on a at-

tribuez à *S. Ignace* & à *S. Polycarpe*: 2. du recueuil des Epîtres de *S. Ignace*, que l'on a attribué à *S. Polycarpe*, & de la queſtion ſi la Lettre, qui eſt écrite à ce dernier, y doit avoir lieu: 3. il montre comment il eſt arrivé que les Epîtres de *S. Ignace* ont été regardées, comme apocryphes, & comment ſes véritables Epîtres ont été falſifiées, par des Grecs, qui ont vêcu depuis; ce qu'il prouve par des témoignages des Peres des quatre premiers ſiecles, qui ont ſuivi celui de cet Auteur, & par l'ancienne Verſion Latine de ce Pere, qu'il a le premier découverte & qui s'eſt trouvée conforme à ces citations: 4. il fait voir, par d'autres témoignages, que les Anciens ont produits des Lettres de *S Ignace*, que la Verſion Latine eſt conforme aux plus anciens Exemplaires. quoi qu'elle ne réponde pas aux Editions modernes de l'Auteur; d'où il eſperoit de pouvoir rétablir, en quelque maniere, ſes ſix Lettres veritables; car *Uſſerius* n'en reconnoiſſoit que ſix, pour authentiques, en excluant de leur nombre l'Epître à *Polycarpe*, pour des raiſons. qui ne paroiſſent nullement concluantes: 5. il parle de ſix autres Epîtres, qu'il

qu'il croyoit avoit été compoſées, par quelques Grecs du moyen âge, qui avoient affecté de ſe ſervir de diverſes expreſſions du veritable *S. Ignace*, pour ſurprendre les Lecteurs: 6. il croyoit que cela avoit été fait au ſixiéme ſiecle, & même par le même Impoſteur, qui avoit ajoûté aux anciens Canons Apoſtoliques, qui n'étoient que L, d'autres Canons, de ſa façon, au nombre de XXXV. & qui avoit même corrompu les VIII. Livres des *Conſtitutions*, qu'on nomme *Apoſtoliques*; à l'occaſion de quoi il rapporte les ſentimens des Anciens & des Modernes, ſur les Canons, dont on a parlé: 7. il parle enſuite d'un Livre intitulé: *La Doctrine des Apôtres*, & recherche ſi l'on a entendu par là les *Conſtitutions Apoſtoliques*, & ſi *S. Jerôme* les avoit traduites en Latin, à quoi il joint les jugemens, que les Anciens en ont fait, & les ſentimens des plus habiles Catholiques Romains, ſur cet Ouvrage: 8. il compare les paſſages, que *S. Epiphane* a citez, contre les Aëriens, touchant les tems des Aſſemblées Chrétiennes & des Jeûnes, avec les MSS. que nous avons encore, & recherche ſi les *Conſtitutions*

Apoſtoliques ont été connuës à *Denys*, Evêque d'Alexandrie, au milieu du III. ſiecle; ce qu'il nie, pour de bonnes raiſons, qu'on verra dans l'Original: 9. il raiſonne ſur les paſſages citez par *S. Epiphane*, ſur la célebration de la Pâque, contre les Audiens, & les compare avec deux autres paſſages, alleguez ailleurs par cet Auteur, & avec un autre cité par l'Auteur de l'*Ouvrage imparfait ſur S. Matthieu*: 10. il ſoûtient que les dépravations des *Conſtitutions Apoſtoliques* ſont venues de la même main, que celles des Epîtres de *S. Ignace*; ce qu'il montre premierement, par l'exaggeration outrée de la dignité Epiſcopale, qui y eſt miſe au deſſus de la Royauté: 11. il compare des paſſages des *Conſtitutions* & des Lettres ſuppoſées à *S. Ignace*, qui ſe reſſemblent fort: 12. il examine ce qu'on trouve dans les *Conſtitutions* & dans l'Epître prétendue de *S. Ignace* aux Philippiens, touchant l'ignorance du Diable, concernant la perſonne de Jeſus-Chriſt, qu'il ſuppoſe que le Démon ne connoiſſoit pas; ſur quoi le Primat d'Irlande avouë bien qu'il ſe peut faire qu'il ait ignoré la conception miraculeuſe de nôtre Seigneur,

gneur, & ce qu'il étoit, en ſon enfance & le but de ſa mort, comme le vrai *S. Ignace* le dit, en ſon Epître aux Epheſiens; mais il montre que les Démons avoient bien ſû, qu'il étoit le *Fils de Dieu*, & *le Meſſie*, comme il paroît par Marc I, 24, 34. III, 11, 12. Luc IV, 21 : & réfute ceux, qui ont ſoûtenu le ſentiment du faux *S. Ignace*: 13. il traite des tems conſacrez au Jeûne & de la défenſe de jeûner le Dimanche, dont il eſt parlé dans ces deux Ouvrages, qu'il croit être ſortis de la même main : 14. il montre que l'obſervation de la Pâque, le même jour, que les Juifs, qui eſt condamnée, en termes très forts dans la fauſſe Epître aux Philippiens, & dans le LXX. Canon Apoſtolique, étoit en uſage aux premiers tems, auxquels on n'avoit pas tant d'averſion pour les Juifs; bien loin qu'on crût, ceux, qui en uſoient ainſi, étoient auſſi coupables *que ceux, qui avoient fait mourir Nôtre Seigneur & ſes Apôtres*; ce qu'on ne peut dire, en effet, ſans abſurdité : 15. il recherche ſi l'Auteur des dépravations qui ont été faites dans *S Ignace* & dans *S. Clement*, a été Héretique, & il montre très-clairement qu'il y a

bien des traits conformes à la doctrine d'*Arius*, & d'*Apollinaire*: 16. il fait voir, que le Deuteronome eſt condamné, dans les *Conſtitutions*, & qu'il y a pluſieurs choſes dans ce livre & dans les fauſſes Lettres de *S. Ignace*, qui ne conviennent nullement au tems auquel *S. Clement* & lui ont vécu: 17. l'Auteur traite de ce qu'il eſt dit dans les additions, qui ont été faites à l'Epître à ceux de Philadelphie, du mariage de S. Paul & d'autres Apôtres, & montre que les Latins, ennemis du mariage des gens d'Egliſe, en ont effacé le nom de S. Paul: 18. il ſoûtient qu'il y a eu un troiſiéme recueuil des Epîtres de *S. Ignace*, dont s'eſt ſervi l'Interprete Latin, qu'il a publié, & qu'*Antiochus*, *Jean de Damas* & le Moine *Antoine* l'ont auſſi eu: 19. il traite des deux anciens Interpretes Latins des Lettres de *S. Ignace*; du different ordre, que l'on y trouve; des Lettres adreſſées à *S. Jean* l'Apôtre & à la *Ste. Vierge* qui ont été ridiculement attribuées à l'Evêque d'Antioche, ſur quoi il examine les ſentimens de divers Auteurs Catholiques Romains.

Cet Ouvrage eſt plein d'érudition, & de recherches curieuſes, pour ceux, qui

qui ſe veulent inſtruire de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique ; & quoi qu'on ne ſoit point dans tous les ſentimens d'*Uſſerius*, on ne peut pas ne point louër ſa grande lecture, ſa pénetration & ſon application au travail. Je croirois que l'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques a été un Evêque Arien, qui a compoſé ce Livre, ſur la fin du IV. ſiecle, & que cet Ouvrage eſt ſorti de ſes mains, tel qu'il eſt, ſans qu'on y ait rien ajouté. Mais il me ſemble que l'Auteur des Lettres plus étendues, attribuées à S. *Ignace*, ont été faites par un Arien, qui peut avoir vêcu, ou au moins écrit quelque tems après l'Auteur des Conſtitutions, & l'avoir quelquefois copié. Ni l'un ni l'autre n'avoit publié ſes penſées, ſous le nom des Apôtres, ou ſous celui de *S. Ignace*, pendant les premiers tems des Controverſes Ariennes, ni même ſous l'Empereur Conſtance, ou pendant la vie de *S. Athanaſe.* Si ces deux Ouvrages, tels qu'ils ſont, avoient paru alors, les Ariens, qui ne manquoient pas d'adreſſe, & de lecture, ſe ſeroient ſans doute ſervis de leur autorité, pour ſe défendre contre les Athanaſiens ; & l'on verroit quelque choſe de cela,

dans les Ecrits de *S. Athanaſe*; qui auroit été obligé de répondre aux objections de ſes Adverſaires, tirées des Epîtres, dont il s'agit. Quand je penſe à ces ſortes d'Impoſteurs, qui ont fait des livres, ſous le nom des Anciens, ou qui en ont falſifié quelques-uns, pour ſoûtenir leurs propres ſentimens; j'avouë que je ne puis m'empêcher d'en reſſentir une très-grande indignation. Ceux qui en ont uſé ainſi étoient peu aſſurez de la verité des ſentimens, qu'ils défendoient par des livres ſuppoſez, exprès pour tromper les Lecteurs, qui n'étoient pas aſſez éclairez, en des tems auxquels la Critique étoit peu connue. Ces tromperies, faites par *Economie*, comme ils parloient, ou ces *fraudes pieuſes*, n'ont pas ſeulement trompé les ſiecles, auxquels elles ont été d'abord employées, mais encore la Poſterité, & l'on ne s'en eſt dégagé, que par les Régles de la Critique; qui nous apprennent à diſtinguer les Livres ſuppoſez, ou dépravez à deſſein, de ceux qui ne le ſont pas. Mais on ne ſauroit trop déteſter des tromperies, quand même on les employoit, pour ſoûtenir la Verité; parce qu'étant découvertes,

tes, elles ne laissent pas de rendre suspects bien des Ouvrages veritables, ou de suppositition, ou au moins de falsification ; de sorte qu'on ne sait souvent à quoi s'en tenir. La Verité n'a que faire du Mensonge, pour se soûtenir, & ceux qui sont bien persuadez de la premiere n'ont garde de la soûtenir, par le second, qui la deshonore.

IV. APRES cela, vient la *Défense de S. Ignace* par *Jean Pearson*, qui fut depuis Evêque de Chester, & qui étoit un très savant homme. Il y a une Préface au Lecteur, où il défend, contre quelques Théologiens François Presbyteriens, l'explication qu'ils avoient données à un endroit de l'Epître de *S. Ignace* aux Magnesiens, où il dit au Ch III. en parlant de Damas, qui, quoi que jeune avoit été consacré Evêque de Magnesie, qu'on ne devoit pas abuser de sa jeunesse, mais le respecter comme faisoient les Prêtres ; qui n'avoient pas d'égard à ce qu'il avoit été ordonné Evêque jeune, ce qu'il nomme νεωτερικὴν τάξιν. Les Théologiens François prétendoient qu'il falloit traduire *une nouvelle institution*. *Louis Cappel* avoit dit là dessus, en

des Theſes ſoûtenues à Saumur, que l'Auteur des Lettres, qui portent le nom de *S. Ignace*, avoit parlé de l'Héretique *Valentin*, qui n'étoit venu à Rome, que l'an CXLIV. de Jeſus-Chriſt, d'où il concluoit que la dignité Epiſcopale, par deſſus l'ordre de la ſimple Prêtriſe, n'avoit été établie, qu'après l'an CL. *Pearſon* montre fort bien que *Cappel* ſe trompe, en toute maniere, dans ce raiſonnement ; & que les mots Grecs, que l'on a rapportez, doivent être traduits *juvenilem ordinationem*, comme ce qui précede le demande.

Autrement on pourroit ſoupçonner que peu de tems, avant celui de *S. Ignace*, il y avoit des Egliſes en Aſie, où il y avoit pluſieurs Eccleſiaſtiques, Prêtres & Evêques en même tems, d'où vient que l'on confondoit ces noms aux premiers tems; & que les Apôtres & leurs Diſciples avoient trouvé à propos, qu'on remît la conduite de châque Egliſe à un ſeul, à qui appartiendroit deſormais le nom d'*Evêque*, comme on nommeroit les autres *Prêtres*. Il eſt au moins certain que ces mots & ces dignitez ſe confondoient au commencement. Cela étant, *S. Ignace* auroit eu

eu raiſon de nommer cela, l'an de l'Ere Chrétienne CXVI. auquel il écrivit ſes Lettres, *une nouvelle inſtitution*, quoi que ce fût une inſtitution Apoſtolique. Il ſe pouvoit faire, que quelques-uns des Chrétiens ſouffriſſent, avec peine, cette nouvelle maniere de gouvernement; & que ce ſoit pour cela que *S. Ignace* la recommande ſi fréquemment & en termes ſi forts, à ceux à qui il a écrit. C'eſt une conjecture, que j'avois propoſée dans l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique*, ſur l'année, que je viens de marquer. Néanmoins il faut avoüer que nôtre Auteur réfute bien ſes Adverſaires. Mais s'il y avoit eu cinquante, ou ſoixante ans, que la choſe eût été établie par les Apôtres; il ſeroit difficile de ſe perſuader qu'il fût néceſſaire alors de recommander ſi fort le reſpect, que l'on devoit avoir pour les Evêques, autoriſez par ces ſaints hommes.

Dès qu'*Uſſerius* & *Voſſius* eurent tiré les veritables Epîtres de *S. Ignace* des ténebres des Bibliotheques, où elles étoient cachées; il s'éleva une diſpute, dans laquelle *Saumaiſe* & *Blondel* ſoûtinrent que ces Lettres n'étoient pas de *S. Ignace.* Après eux

Daillé fit un livre entier là-dessus, où il entreprit de réfuter *Usserius*, *Vossius* & *Hammond*, qui avoient soûtenu que ces Epîtres étoient bien de celui, duquel elles portoient le nom. Ensuite *Pearson* s'engagea à le réfuter, dans le livre, qui est inseré dans ce Volume des Peres Apostoliques.

Tout le monde convenoit qu'*Ignace* avoit été veritablement Evêque d'Antioche. *Chrysostome* & *Théodoret* ont de plus assuré qu'il avoit été ordonné, par les Apôtres. On ne doutoit pas non plus, parmi les Anciens, qu'il n'eût été emmené à Rome, & qu'il n'y eût souffert le Martyre. Personne ne l'a nié, ni même témoigné qu'il en doutât. On a seulement contesté l'Authenticité des Lettres, que nous avons. On convient d'ailleurs de leur autorité, s'il est vrai qu'elles soient veritablement de lui.

Nôtre Auteur a entrepris, en cet Ouvrage, de rapporter fidelement les sentimens de ses Adversaires; qu'il examine, selon l'ordre des tems auxquels ils ont écrit; & de marquer les diverses Editions de ces Epîtres, tirées des MSS. & de les comparer les unes aux autres, afin que l'on puisse voir en quel état elles parurent,

rent, dans les divers tems auxquels elles virent le jour; & afin qu'on en puiſſe juger, avec plus de ſûreté. Enfin il repouſſe *Daillé*, qui eſt le dernier, qui ait attaqué ces Lettres. Il propoſe, en peu de mots, ſon ſentiment, & marque ce qu'il s'engage de réfuter & de prouver contre lui. Nous ne pouvons pas entrer dans le détail de tout cela; où il ſe trouve une infinité de faits, de queſtions & d'incidents, que cette diſpute attire néceſſairement après elle.

On publia d'abord, en Latin ſeulement, trois Epîtres de *S. Ignace*, dont la premiere eſt adreſſée à la Ste. Vierge & les deux autres à S. Jean. Elles parurent en MCCCCXCIV. à Paris. Trois ans après, il parut encore, dans la même ville, onze autres Epîtres, en Latin, par les ſoins de *Jaques le Fevre* d'Etaples. *Symphorien Champier* de Lion les fit enſuite rimprimer, avec les trois Lettres que *le Fevre* avoit rejettées, & une autre à Marie Caſſabolite, qui n'avoit pas encore été publiée, & l'on vit alors quinze Lettres, qui portoient le nom d'*Ignace*. On prit ces Lettres, comme étant veritablement de ce Martyr, & pluſieurs Théologiens de ce tems-

là en citerent divers endroits, comme si elles eussent été en effet écrites par ce Martyr.

En MDLIX. *André Gesner*, ayant trouvé un MS. Grec, où étoient douze de ces Lettres, il les fit imprimer, avec la Version de *Jean Brunner*. *Gesner* croyoit être le premier, qui eût publié ces Epîtres en Grec; mais il se trompoit. *Valentin Pacæus* les avoit données au jour en Grec, sur un MS. de la Bibliotheque d'Augsbourg, en MDLVII. comme le dit *Morel*, dans la Préface, qu'il mit au devant d'une Edition, qu'il en fit l'année suivante.

Les *Centuriateurs de Magdebourg* en parlerent les premiers, en maniere qu'il paroissoit qu'ils doutoient si elles étoient de celui, dont elles portoient le nom. Ensuite *Calvin* les condamna, en termes très forts, dans son Institution de la Religion Chrétienne; mais il est vrai que sa censure tombe sur une Lettre à ceux de Tarse, qui est supposée, & sur quelques endroits qui ont été ajoûtez aux veritables. On verra dans l'Auteur les autres, qui les ont approuvées, ou censurées.

Il juge ensuite des jugemens, qui en avoient été portez, par divers savans

vans hommes. Il desaprouve entierement le sentiment de *Parker* & de *Saumaise*, qui ont rejetté toutes ces Lettres, comme supposées, & en particulier une chose, que le premier avoit dite; c'est que personne n'avoit parlé de ces Lettres, avant le Concile de Nicée; puisque *S. Irenée*, & *Origene* en avoient parlé.

Il y a une très-grande difference, entre les vraies Lettres & les Latines, telles qu'elles furent d'abord publiées; & qui ont, avec raison, été rejettées ensuite, par tout le monde, comme ayant été visiblement supposees.

Les Greques même, qui sont au nombre de douze, n'ont pas une égale autorité & l'on a mis, avec raison, de la difference entre les sept, dont *Eusebe* a fait mention & qui ont été fréquemment citées, par les Peres, & les cinq autres; que les Grecs ne reconnurent, que quelques Siecles après, & dont on doute, ou que l'on rejette entierement; non seulement parce qu'il n'étoit pas croyable, qu'elles eussent été inconnues à *Eusebe*; mais parce que la doctrine qu'elles contiennent, & les coûtumes, dont il y est parlé, ne sont point conformes à celles du tems d'*Eusebe*, &

& que ce ſont des imitations, & même aſſez affectées, des précedentes.

Les Savans ont remarqué, que même les ſept Epîtres, qui ſont veritablement de *S. Ignace*, avoient été retouchées & corrompues dans les Editions communes, qui avoient paru avant celle de *Voſſius*, puis qu'il y a pluſieurs paſſages, citez par les Anciens, que l'on n'y trouve point, ou qui ſont autrement exprimez, & d'autres choſes, qui ne ſont pas conformes à l'Antiquité, ni a la doctrine de *S. Ignace*, ou qui y ſont inſerées, en ſorte qu'elles gâtent la ſuite du diſcours. On voit par là la hardieſſe & la mal-habileté des Anciens Copiſtes, qui ne ſont nullement pardonnables. Voyez ce que nous en avons dit dans l'*Art de la Critique* P. 3 Sect. I. c 15. & Sect. II. c 1. C'eſt ce qui fit que S Jean dans ſon Apocalypſe C. XXII, 18 conjura ceux, qui entendroient ſa prophetie, de n'y rien ajoûter, ni retrancher. D'autres ont conjuré les Copiſtes de leurs Ouvrages, de n'y ajoûter, ni retrancher quoique ce fût, comme on le pourra voir dans les remarques de *Grotius*, ſur ce paſſage. *Vedelius* tâcha autrefois de diſtinguer ce qui paroît ajoûté aux Epî-

tres

tres de *S. Ignace*, du veritable texte du Martyr ; mais il n'y a guere bien réüſſi. Il n'y a que l'Edition faite ſur le MS. de Florence, qui en puiſſe décider. L'ancienne Verſion Latine, qui lui eſt conforme, la confirme.

Auſſi quand on vit l'Original, tel que *Voſſius* l'avoit publié, & la Verſion Latine, qu'*Uſſerius* déterra, & qui y répond aſſez exactement ; pluſieurs habiles gens reconnurent que c'étoient-là les veritables Lettres de *S. Ignace* ; comme on le pourra voir, dans nôtre Auteur.

Cependant *Saumaiſe* ayant vu l'Original & la Verſion, prétendit dans l'Apparat de ſon Livre contre la Primauté du Pape, que ces Lettres avoient été compoſées, par un impoſteur ; qui avoit vêcu au même tems, que l'Héretique Valentin, ſous Antonin & ſous Marc-Aurele.

Cependant, dans l'Ouvrage même, il ne laiſſe pas d'employer l'autorité de *S. Ignace*, comme *Claude Sarrau*, qui étoit d'ailleurs ſon admirateur, le lui reproche, dans ſa CLXXXI. Lettre. Mais *Saumaiſe* écrivoit trop rapidement, & envoyoit à l'Imprimeur ſes Ouvrages, avant qu'ils fuſſent achevez ; de ſorte que la ſuite étoit

étoit ſouvent contraire au commencement *Pearſon* montre enſuite que l'Original, publié après la Verſion Latine d'*Uſſerius*, mit la choſe hors de doute. On verra dans nôtre Auteur les jugemens, que d'habiles gens en firent.

Après cela, il propoſe le ſentiment de *Daillé*, qui croyoit qu'en effet l'Evêque d'Antioche avoit écrit quelques Lettres; mais que ce n'étoient pas celles qu'*Euſebe* avoit vûës, qui avoient été écrites, par un Impoſteur, deux cens ans après *S. Ignace*; qu'il n'avoit pas non plus connu l'Epître à Polycarpe, qui avoit auſſi été forgée deux cens ans, après l'Evêque de Ceſarée. Nôtre Auteur ſoûtient, au contraire, que cet Evêque a parlé des ſept Epîtres, conteſtées par *Daillé*, & qu'elles ont en effet été toutes écrites, par celui d'Antioche. Il juge auſſi, qu'il n'y a pas eu ſeulement trois Editions de ces Lettres, mais quatre. La premiere, qui étoit la vraye, ne contenoit que ſept Lettres, c'eſt à dire, les ſix de *S. Ignace*, qu'il mit après celle, qu'il adreſſa lui-même aux Philippiens. Cette Edition étoit celle, qui a été entre les mains de *S. Irenée*, de *Théophile*,

phile, d'*Origene*, d'*Euſebe*, de *S. Athanaſe*, de *S. Chryſoſtome*, de *S. Jerôme*, de *Théodoret*, &c. La ſeconde contenoit ces mêmes Lettres, mais corrompues, telles que nous les avons, & avoit été entre les mains d'*Etienne Gobare*, d'*Anaſtaſe* Patriarche d'Antioche, & de l'Auteur de la Chronique d'Alexandrie. La troiſiéme, outre les ſept Epîtres veritables, en avoit quatre autres de ſuppoſées, & on la voit dans la Verſion qu'*Uſſerius* en a publiée, telle que *Jean de Damas*, & le Moine *Antoine* l'ont euë. La quatriéme contenoit les ſept Epîtres falſifiées, & cinq entierement ſuppoſées; parce que l'Epître ſuppoſée aux Philippiens y étoit ajoûtée. C'eſt celle qui a été imprimée, ſur le MS. d'*Augsbourg* & de *Nydpruk*, avec la Verſion vulgaire, & qui a été connue de quelques Auteurs plus modernes, comme le Prêtre *Anaſtaſe* & *Adon* de Vienne. L'Epître à Polycarpe étoit dans la ſeconde & dans la quatriéme Edition, mais corrompue; & ſans addition, dans la troiſiéme; où elle avoit été inſerée de la premiere Edition. On voit par-là quelle fut la hardieſſe & l'impudence de ceux, qui ont corrompu

pu ces Lettres : & le peu de goût, ou la négligence des Lecteurs, qui s'y laiſſerent tromper. Si l'on connoiſſoit ceux, qui corrompirent les Epîtres de *S. Ignace*, ils mériteroient aſſurément que leur mémoire fût flêtrie, avec bien plus de raiſon, que celle des Faux-monnoyeurs, qui n'ont pu cauſer que la perte de quelque argent; au lieu que les Fauſſaires tâchoient de détruire la veritable Foi, en mettant dans la bouche de perſonnes reſpectées des ſentimens, qu'elles n'avoient point eus. On peut recueuillir de là l'obligation, que l'on a à la *Critique*, qui nous a appris à nous tenir ſur nos gardes, contre les Auteurs des *Fraudes-pieuſes*, comme on les appelle, mal à propos, & qui a découvert une infinité d'Impoſtures ſcandaleuſes, que l'on ne connoiſſoit point auparavant.

Voilà à peu près l'origine des erreurs & des conteſtations, qui ſont nées, entre les Savans, ſur l'un des plus anciens livres, que nous aiyons, après les Ecrits des Apôtres.

Pearſon diviſe ſa Défenſe en deux Parties, dont la 1. contient les raiſons, en faveur des veritables Epîtres de l'Evêque d'Antioche, tirées

des

des témoignages de l'Antiquité, que l'Auteur défend, contre les objections de *Daillé*, & la II. renferme les preuves d'authenticité de ce recueuil, tirées des Lettres mêmes, & la réfutation de ce que l'on prétendoit lui être contraire.

Il ne seroit pas possible de donner un Extrait suivi de cette Défense, sans une très grande longueur, à cause de la multiplicité des questions principales & incidentes; & il vaut mieux que ceux, qui veulent s'instruire des Antiquitez Ecclesiastiques, lisent l'Original même, avec soin. Ils y trouveront une infinité de choses très instructives, développées avec une érudition & une netteté, qui ne sont pas communes, dans cette sorte d'Ouvrages. L'Auteur avoit une grande connoissance des Belles Lettres, dont il s'est servi très-heureusement, pour éclaircir les Antiquitez Ecclesiastiques; qu'on ne peut lire, en effet, avec beaucoup de fruit, sans elles. Ceux qui les négligent, & qui même les décrient, ne doivent pas se mêler de lire les Auteurs Ecclesiastiques, qu'ils ne sauroient entendre, sans cela. *Pearson* étoit d'ailleurs un homme judicieux, & fort

en

en raiſonnement ; qualitez qui ſont rares en ceux qui s'appliquent principalement à la *Science des Faits*, ou à l'Hiſtoire, ſoit Eccleſiaſtique, ſoit Profane.

Peut-être qu'il y aura des gens, qui jugeront que je fais tort à la mémoire de Mrs. *Blondel* & *Daillé*; en donnant ces loüanges à leur Adverſaire, & reconnoiſſant qu'il a eu tout l'avantage dans cette guerre litteraire. Mais on peut reconnoître en ces deux Meſſieurs une très-grande érudition, quoi que l'on juge qu'ils ſe ſont trompez, en quelque choſe. Qui peut douter, par exemple, que *Saumaiſe* ne fût un très grand homme, en matieres de Belles Lettres; & qui peut nier néanmoins qu'il ne ſe ſoit très-ſouvent trompé? Il ne faut, pour cela, que lire les Epîtres de *Sarrau*, où il lui indique civilement, mais avec aſſez de franchiſe, divers endroits, où il s'étoit trompé. Ceux qui ont examiné, ſans préjugé, les Ecrits de *Blondel* & de *Daillé* ſur la matiere, dont il s'agit, ont bien reconnu qu'ils ne ſe trompoient, que parce qu'ils étoient trop prévenus contre l'Epiſcopat. Comme la plûpart des Evêques s'étoient violemment oppoſez

à

à la Réforme de deça la Mer ; les Réformateurs & leurs Disciples s'échauffèrent, de leur côté un peu trop contre l'Episcopat, & établirent, ne pouvant faire mieux, une Discipline Presbyterienne, qui avoit été inconnue à l'Antiquité. Dès que cet établissement fut fait, il fallut le soûtenir, contre l'Eglise Romaine ; & pour cela les habiles gens du Parti Réformé n'oublierent rien, pour tâcher de montrer que l'Ordre Episcopal n'étoit pas d'institution Apostolique. On peut lire là-dessus le Livre de *Blondel*, intitulé *Apologie pour le sentiment de* S. Jerôme, *&c.* Ainsi la prévention & l'interêt de parti firent que lui & *Daillé*, quoi que très habiles gens & bien versez, dans les Antiquitez Ecclesiastiques, ne prirent pas le parti qu'ils auroient pris, si les Evêques avoient favorisé la Réformation, en France.

V. Il y a, dans ce Volume, après la Défense de *S. Ignace*, par *Pearson*, quatre Lettres d'*Isaac Vossius*, à *André Rivet*, avec quelques petites notes de *Blondel*, sur la même matiere ; qui étoient dans l'Edition précedente, & que *Pearson* avoit mises, après ses *Vindiciæ*.

VI.

VI. MAIS ce qui ſuit n'étoit point dans l'Edition précedente des *Peres Apoſtoliques*; ce ſont les notes ſur les Epîtres de *S. Clement* Romain, par *Henri Burton*, & Mr. *Davies*, Préſident du College de la Reine à Cambrige, célebre par divers beaux Ouvrages; dont nous avons ſouvent parlé, dans la *Bibliotheque Choiſie* & dans celle ci. On y a auſſi ajoûté quelque peu des remarques de *J. Boyſius*, auxquelles il étoit fait alluſion dans les autres. C'étoit en effet un ſavant homme, comme on le peut voir par ſes Notes, ſur quelques-uns des Ouvrages de *S. Chryſoſtome*, de l'Edition d'Etone, & par ſa comparaiſon de la Verſion de *S. Jerôme* du N. T. avec celle de *Théodore de Beze*, qu'il reprend de s'en être éloigné ſans neceſſité. Mais comme il n'avoit travaillé, que ſur une mauvaiſe copie de *S. Clement*, il s'eſt trompé en divers endroits; outre qu'il n'avoit pas mis la derniere main à ces Notes.

J'ai traduit celles de *H. Burton*, d'Anglois en Latin, ſur les Epîtres de *S Clement*, excepté une digreſſion qu'il faiſoit, pour porter les Anglois, qui tenoient encore pour le parti Epiſ-

Epiſcopal, ſous le Gouvernement de Cromwel, à embraſſer le Presbyterianiſme; ce qui ne faiſoit rien à *Clement*. Ces Remarques avoient paru à Londres, en MDCXLVII. après ſa Verſion Angloiſe des Epîtres de *S. Clement*, & ne ſe trouvent, que rarement. Ce fut feu Mr. *Hudſon*, Bibliothecaire de la Bibliotheque de Bodley à Oxford, qui m'envoya cet Ouvrage.

Quoi qu'il ne ſoit pas bien écrit, en Anglois, non plus que les autres Ecrits de ce tems là; il ne laiſſe pas d'y avoir de l'érudition. Je l'ai aſſez ſouvent contredit, ſans vouloir pour cela, faire tort à ſa réputation.

Sur le Ch. I. en parlant de la raiſon, pour laquelle *Clement*, que l'on croit l'Auteur de cette Lettre, ne ſe nomme point; mais parle au nom de l'Egliſe de Rome, en diſſimulant l'autorité qu'il pouvoit avoir; j'ai conjecturé qu'il l'avoit fait à deſſein, de peur que les Corinthiens ne s'imaginaſſent, que le Troupeau même de *Clement* approuvoit leur ſoulevement contre leurs Chefs; quoi qu'en diſſent ceux, qui gouvernoient l'Egliſe de Rome.

Junius premier éditeur de cette Lettre de *S. Clement*, a conjecturé,

qu'il avoit écrit ſa Lettre, étant en chemin pour aller en exil, vers le commencement du regne de Trajan. Mais on eſt perſuadé, par de bonnes raiſons, que cette Lettre a été écrite, vers la premiere année de Veſpaſien. Si l'Auteur du Martyre de *S. Clement* renvoye ſa mort au tems de Trajan, on ne doit faire aucun cas de ſon autorité; parce qu'on n'a aucun ſujet d'ajoûter foi à une rélation auſſi fabuleuſe, que celle-là. Il étoit d'ailleurs beaucoup plus facile d'écrire de Rome à Corinthe, au nom de cette premiere Egliſe, que d'envoyer prier *Clement*, allant en exil, d'écrire une Lettre, au nom de cette Aſſemblée. D'ailleurs ſi cela étoit, comme *Burton* le conjecturoit; ce ſeroit le Presbytere de Rome, au nom duquel elle auroit été écrite, & ainſi on n'y auroit pu faire aucune mention de l'Evêque; d'où il s'enſuivroit, qu'on ne pourroit pas conclurre de là que l'Egliſe de Rome étoit gouvernée, par pluſieurs Evêques, ou Prêtres d'une égale autorité.

Un peu plus bas, on remarque que Mr. *Davies* a heureuſement corrigé une expreſſion de *S. Clement*, qui n'eſt pas

pas réguliére, comme il l'a fait, en pluſieurs autres endroits.

Burton s'étoit perſuadé que le mot ἡγέμενοι, *les conducteurs*, qui eſt pluſieurs fois dans cette Epître, ſignifioit *les Magiſtrats Civils*; comme ſi les Corinthiens s'étoient ſoulevez, contre eux, au lieu qu'il paroît clairement qu'ils ne l'avoient fait, que contre leurs Conducteurs Eccleſiaſtiques. Une ſédition, contre les Magiſtrats Romains, étoit une choſe trop ſcandaleuſe, pour les en ſoupçonner.

Mr. *Davies* remarque fort bien que *S. Clement* peut avoir employé le verbe ἐπιτρέπειν, dans le ſens de commander. J'ai remarqué depuis, que dans l'ancien *Onomaſticon*, entre les ſignifications de ce mot, il y a celle *de perſuader*, ou au moins d'exhorter; puiſque ce Verbe eſt traduit, par le mot Latin de *ſuadeo*. On en verra ici des exemples.

Dans le Ch. II. il y a un paſſage, qui eſt un peu embarraſſé. *Clement* y parle de la liberalité des Corinthiens, en ces termes : τοῖς ἐφοδίοις τῦ θεῦ πλησθέντες καὶ προσέχοντες τοῖς λόγοις αὐτῦ ἐπιμελῶς ἐσκιρτήσατε ἦτε τοῖς σπλάγχνοις: *contens des proviſions, que Dieu vous*

avoit données, & faisans attention, avec soin, à ses paroles, vous les aviez reçues dans vos entrailles. Boysius croit qu'il faut lire τοῖς λόγοις au Datif, parce que le Verbe, qui précede, régit ordinairement ce cas, dans les bons Auteurs Grecs. Mais il y a plusieurs endroits, dans les LXX. Interpretes, où ce Verbe se joint avec un Accusatif, & les Ecrivains Ecclesiastiques les imitent souvent; plûtôt que ceux, qui ont écrit avec plus de pureté. On n'a qu'à consulter les Concordances de *Trommius*, où l'on trouvera ce Verbe joint avec l'Accusatif. *Boysius* ne trouvant point de Nom, qui réponde au Participe ἐστηριμένοι y ajoûte, de son chef αὐτὸν, mais il n'y a qu'à répeter les mots τὸς λόγος, qui précedent, & qu'il faut suppléer. Ce Verbe est assez commun, dans les Auteurs Chrétiens, joint à l'Accusatif.

Il y a immédiatement après les mots, qu'on a rapportez : παθήματα αὐτῶν ἦν ἀπὸ ὀφθαλμῶν ὑμῶν, *ses souffrances étoient devant vos yeux.* Mais comme ce n'étoit pas de l'usage des tems Apostoliques, de dire que *Dieu avoit souffert*; le mot de *Dieu*, lors qu'il est seul, ne se rapportant qu'au Pere,

Pere ; quoi qu'il ſoit vrai que Jeſus-Chriſt eſt *Dieu* ; j'ai conjecturé qu'il falloit lire ὑὸν αὐτοῦ, *de ſon fils. Junius* avoit cru qu'au lieu de παθήματα *les ſouffrances*, il falloit lire μαθήματα, *les enſeignemens* ; ſans doute, pour ne faire pas parler *Clement*, comme firent depuis les *Theopaſchites*, ou *Patripaſſiens.*

Comme ce qui eſt dit au commencement du Ch. III. n'a aucune liaiſon, avec ce qui précede, *Boyſius*, a cru qu'il manquoit quelque choſe ici, ſurquoi il a fait une aſſéz grande Note. Mais il ne faut pas chercher, dans une Lettre, une grande liaiſon de penſées. Elle ne contient ſouvent, que des penſées détachées ; même dans les Auteurs, qui ont écrit, avec le plus de régularité. Dans S. Paul, il y a quantité d'endroits, où il paſſe d'une penſée à une autre, ſans aucune marque de tranſition. Ainſi on ne doit pas ſoupçonner, qu'il y ait ici une lacune, à cauſe du peu de liaiſon, qu'il y a, entre ce qui y eſt dit, & les paroles précedentes.

Burton remarque, ſur ce même Chapitre, que *Clement* exprime le ſens des paroles de Moïſe, au XXXII.

du Deuteronome, en très-peu de mots, & que c'eſt aſſez l'uſage des Peres auſſi bien que de joindre pluſieurs paſſages en un. Il n'y a rien de ſi vrai comme ceux, qui ont lu les Ecrits des Apôtres & des Auteurs Apoſtoliques, le ſavent aſſez.

Sur le Chap. IV. il y a une longue remarque ſur la coûtume des premiers tems, de citer l'Ancien Teſtament, ſur la Verſion des LXX. Interpretes. *Philon* & *Joſeph* en uſent par tout ainſi; de ſorte qu'on ne doit pas être ſurpris que les Apôtres l'aient fait. Comme *Burton* ſemble croire que la Verſion Greque étoit du tems des Apôtres, plus exacte, que nous ne l'avons préſentement, ce qui ne paroît point, par les citations de *Philon* & de *Joſeph*; cela nous a donné occaſion de nous étendre un peu, ſur cette matiere; dont je mettrai ici la ſubſtance.

I. Il eſt certain que, du tems des Apôtres, la Verſion Greque, qu'on appelle des LXX. étoit fort en uſage, & dans une grande eſtime, parmi les Juifs, qui ne ſavoient que le Grec; non qu'ils fuſſent aſſurez qu'elle étoit exacte, ou que l'Hebreu fût corrompu; mais parce qu'ils aimoient

moient mieux croire que cette Verſion étoit bonne, que d'apprendre l'Hebreu; ce qui n'étoit pas facile à des gens, qui ne ſavoient, que le le Grec. C'eſt ce qui donna la naiſſance à la Fable de l'inſpiration de cette Verſion, & cette fable s'établit ſi bien, avec le tems; que les Juifs même, qui ſavoient l'Hebreu, s'en ſervoient, par condeſcendance, pour les Juifs Helleniſtes.

II. C'eſt ce que faiſoit *Joſeph*, pour s'accommoder avec les Juifs d'Alexandrie, qui étoient de ce nombre-là. Il y avoit encore beaucoup d'autres Juifs de cette ſorte, comme les Prōſelytes Grecs, qui avoient embraſſé la Religion Juïve, & qui ſe ſervoient de cette Verſion; parce qu'il n'y en avoit en ce tems-là aucune autre, & qu'il n'étoit pas facile d'en faire une. Il n'étoit pas de la prudence d'offenſer, ou de dégoûter cette ſorte de gens. C'eſt pourquoi *Joſeph* raconte la fable des LXX. Interpretes, comme une Hiſtoire, mais néanmoins, ſans y mêler autant de circonſtances, que le fait le prétendu *Ariſtée*. Il ne parle même, que de la Verſion de la Loi, qui n'eſt pas ſi mauvaiſe, que celle des Hagiographes, & des Pro-

phetes. Il dit que les Lois, ainſi traduites, furent luës publiquement devant tous les Juifs & les Interpretes eux-mêmes, que la Verſion en fut approuvée; & qu'on les donna encore à lire aux Chefs des Juifs d'Alexandrie, qui approuverent auſſi cette Verſion, & jugerent qu'il n'y falloit rien changer. Cependant, de peur qu'il n'y eût rien d'ajoûté, ou de retranché, ils conſentirent qu'on la relût encore une fois ; à condition qu'après cela, on n'y changeroit rien. *Joſeph* ne dit rien de ceux, qui avoient traduit les autres livres; ce qui pourroit bien avoir été fait, par pluſieurs perſonnes & en divers tems. Il ſemble qu'on lut enſuite cette Verſion, dans l'Empire Romain, parmi les Juifs, qui ne ſavoient que le Grec. Pour ceux, qui demeuroient chez les Parthes, & qui ſavoient la Langue Chaldaïque, ils pouvoient facilement entendre l'Hebraïque, par le moyen ſur tout des Paraphraſes Chaldéennes. Il en étoit de même des Juifs de la Judée.

III. Cela étant ainſi, il n'auroit pas été poſſible de parler, avec mépris, de la Verſion Greque, devant les Helleniſtes, ſans les choquer; car

on ſait, que l'on donne beaucoup d'autorité aux livres, qu'on lit publiquement. On en peut voir un exemple, parmi les Chrétiens, dans l'ancienne Verſion Italique de l'Ancien Teſtament, faite ſur le Grec des LXX. Quoi qu'elle fût très-fautive, parce qu'outre les fautes des LXX. il y avoit encore celles du Traducteur, ou des Traducteurs Latins, augmentées de plus par les Copiſtes, qui n'entendoient que le Latin. *S. Jerôme* entreprit, à cauſe de cela, de traduire l'Ancien Teſtament ſur l'Hebreu; qu'il avoit apris d'un Juif, à cauſe de cela même, & en ſe ſervant des Verſions Greques d'*Aquila*, de *Symmaque* & de *Théodotion*, qui étoient plus exactes. Cela alarma ceux, qui n'entendoient que le Latin, & qui expliquoient ſouvent fort mal l'Ecriture, trompez par l'Interprete Grec, & par les fautes des Traducteurs & des Copiſtes Latins. Il ne faut que lire les Lettres que *S. Auguſtin*, qui étoit dans le cas, lui écrivit & les réponſes de *S. Jerôme*; qui s'attira par là la cenſure & la haine de ceux, qui n'entendoient que le Latin. En effet, par la nouvelle Verſion faite ſur l'Hebreu, quantité de Commentaires

Grecs & Latins, ſur le Vieux Teſtament, ſe trouvoient convaincus d'une infinité de bévues, fondées ſur les fautes des Verſions. Mais pour revenir aux Juifs, déja du tems de *Philon*, quoi que la fable d'*Ariſtée* ne fût pas encore connue, & qu'on ne parlât pas des LXXII. Cellules; il y avoit des gens qui la croyoient inſpirée, comme il paroît par ces mots de *Philon*, en ſon ſecond livre de la Vie de Moïſe, où il dit que les Interpretes *s'étant placez, en un lieu caché, où perſonne n'étoit préſent, avoient, comme s'ils euſſent été inſpirez, prophetizé, non les uns une choſe & les autres une autre, mais tous les mêmes noms & les mêmes verbes; comme ſi quelcun, qu'on ne voyoit pas, les leur avoit dit, comme un ſouffleur inviſible.* C'eſt ce qui fit qu'on dit depuis qu'ils avoient été enfermez en LXXII. Cellules, & châcun à part, où ils avoient traduit la Loi, en employant châcun les mêmes mots. S'il avoit entendu l'Hebreu, il n'auroit jamais pu s'imaginer rien de ſemblable. On dit, à la verité, qu'il avoit expliqué en Grec la ſignification des noms propres des Hebreux; mais apparemment il avoit reçu cet-

te explication de quelque autre, qui n'entendoit pas même trop bien l'Hebreu. Il n'a montré nulle part, qu'il l'entendît, quoi qu'en ait dit *Burton*. Pour *Joseph*, qui a loüé la Version des LXX., il semble qu'il ne l'ait fait, que pour ménager les Juifs Helleniſtes IV. Si l'on peſe bien ces raiſons, on comprendra pourquoi les Apôtres & les Hommes Apoſtoliques ſe ſont ſervis de la Verſion des LXX. quoi que ceux, qui ſavoient l'Hebreu, n'ignoraſſent pas qu'elle n'étoit point exacte. Il n'y avoit d'ailleurs, dans cette Verſion, rien qui fût contraire à la Religion Chrêtienne; & il n'y avoit même rien, dans l'Original, qui ne ſe trouvât pour le gros dans le Grec. V. Pour ce qui regarde l'Epître aux Hebreux, dont *Burton* parle, elle a été certainement écrite en Grec, & même par un homme, qui ne ſavoit pas l'Hébreu, comme on l'a montré, ſur l'an LXIX. de l'*Hiſtoire Eccleſiaſtique* du I. Siecle. VI. Il n'étoit pas beſoin que l'on parlât plus au long de l'érudition de *Philon* & de *Joſeph*, que *Burton* croyoit plus grande, qu'elle ne paroît dans leurs Ecrits. VII. Mais comme il cite *S. Jerôme*, pour prouver que les pre-

miers Exemplaires des LXX. Interpretes contenoient une Verſion, qui étoit plus correcte & plus exacte, que ce Pere appelle *la vraye Verſion des LXX.* & de laquelle il dit que, *ſi elle ſubſiſtoit encore, Chromatius le preſſeroit en vain de traduire en Latin les Volumes Hebreux*; on lui répond que *S. Jerôme* ne parloit ainſi, que pour diminuer la haine, que ſa Verſion lui attiroit, de la part de ceux, qui ſoûtenoient celle des LXX. qu'on avoit alors. Comment pouvoit-il croire que les premiers Exemplaires des LXX. contenoient une meilleure Verſion, que celle que l'on avoit de ſon tems, puis qu'il n'avoit jamais vu aucun de ces anciens Exemplaires ? L'inſpiration, que l'on attribuoit à ces Interpretes étoit fondée, ſur une fable; & il n'y avoit aucune apparence que les fautes nombreuſes, qu'on voit dans leur Verſion des Hagiographes & des Prophetes, fuſſent venues des Copiſtes. On ne doit pas avoir plus d'égard, pour la penſée de *Richard Montagu*, Evêque de Norwich, ſous Charles I. Roi de la Grande Brétagne. Il ſoûtenoit, qu'il falloit avoir plus d'égard pour les LXX. que pour l'Hebreu; comme

ſi

ſi les exemplaires Hebreux avoient été corrompus, par les Juifs. Jeſus-Chriſt, ni ſes Apôtres ne leur ont rien reproché de ſemblable; & en effet, il n'y a aucun paſſage de ceux, que les Chrétiens citent pour prouver que Jeſus-Chriſt eſt le Meſſie, qui ne ſoit auſſi fort dans l'Hebreu, que dans le Grec. On a d'ailleurs aſſez montré que les fautes, qu'on peut principalement reprocher à ces Interpretes, qui qu'ils aient été, ſont venuës de ce qu'ils n'avoient ni Grammaire, ni Lexicon fixe; de ſorte qu'ils traduiſoient, comme par conjecture, ſans avoir égard aux Regles, & à l'Uſage.

Sur le Ch. V. *Burton* refute fort bien ceux, qui ont voulu nous perſuader que S. Pierre, ou S. Paul avoient prêché l'Evangile en Angleterre; mais ſur le Ch. XXI. il montre que *S. Clement* a entendu parler de l'Ocean Britannique, lors qu'il parle d'un *Ocean qu'on ne pouvoit pas traverſer*, & qu'il nomme Ὠκεανὸν ἀνθρώποις ἀπέρατον, ce que *Burton* prouve, par un très-grand nombre de paſſages. Il fait voir auſſi que *les mondes, qui ſont au delà* de cette mer, ne peuvent être que les Iles Britanniques.

Il apporte quantité de paſſages, par leſquels il paroît que, dans les premiers tems, la veritable grandeur de la Brétagne n'étoit pas connue; ce qui faiſoit qu'on la prenoit pour *un monde*. Mais il ne s'enſuivoit pas qu'on le pût cenſurer, comme quelques Anciens l'ont fait; puiſque l'on pouvoit fort bien nommer des Iles conſiderables de l'Océan, *des mondes* au delà de cette mer. Ces deux remarques de *Burton* ſont des meilleures & des plus doctes, qui ſoient dans ſes Notes.

Sur le Ch. VI. Mr. *Davies* remarque très-bien que ce qui eſt dit des *Danaides* & de *Dircé*, que *Clement*, ſi l'on ſuit cette maniere de lire, place entre les femmes vertueuſes, & qui ont ſouffert pour la foi, ne peut être qu'une rêverie d'un Copiſte demi-Payen. Il croit que l'on pourroit lire ἁγναί τε καὶ δίκαιαι, *pures & juſtes*. En effet, ces mots ne s'éloignent pas fort de la maniere de lire de l'Original, où il y a: Δαναΐδες καὶ Δίρκαι. J'avois conjecturé que le Copiſte, qui a commis cette faute, avoit mal ouï celui qui dictoit cette Lettre, & qui avoit dit: ἄνευ αἰδοῦς καὶ δίκης, *ſans pudeur & ſans juſtice*. Ces deux mots

ſe

ſe trouvent en effet joints, dans le Protagore de *Platon*, où ce Sophiſte introduit Jupiter commandant à Mercure de tuer ceux qui ne ſe trouveroient, pas capables de participer *à la pudeur & à la juſtice*, αἰδῶς καὶ δίκης μετέχειν. Mais l'endroit de *Clement* Alexandrin, Strom. IV. pag. 618. de l'Edit. d'Oxford, me fait ſoupçonner que le Copiſte n'ait pris de lui l'exemple des *Danaïdes*, comme de femmes courageuſes, & ne leur ait joint *Dircé*, de ſa tête. Il y a eu un habile homme ; c'eſt Mr. *Bernard*, Théologien d'Oxford ; qui a ſoupçonné, que les Copiſtes ont allongé la Lettre de *Clement* Romain, en y joignant diverſes paroles de celui d'Alexandrie. *Patrik Junius* avoit jugé la même choſe de ce paſſage. Un exemplaire, qui étoit plus étendu, que les autres, ſe vendoit mieux & cela ſuffiſoit pour engager les Libraires à y faire des additions, comme s'ils les avoient tirées des anciens Exemplaires.

Au Ch. IX. il eſt dit que Noé *annonça au monde une nouvelle génération*, παλιγγενεσίαν. *Burton* entend, par ce mot, une nouvelle multiplication des animaux, qui ſe fit

après

après le Déluge. Mais Mr. *Davies* entend *la régeneration*, dont parle l'Evangile, ce qui revient à la même choſe que *la prédication de la juſtice*, que S. Pierre attribue à Noé 2. Ep. II, 5. Il me ſemble qu'il a raiſon.

Dans le Ch. XI. il y a un exemple d'un Nominatif, pour un Génitif abſolu. Il y a mot pour mot: *Dominus qui fecit manifeſtum*, πρόδηλον ποιήσας ὁ Δεσπότης. La ſuite fait voir manifeſtement qu'il faut entendre ceci, comme ſi *Clement* avoit dit ποιήσαντος τῦ Δεσπότυ. Mr. *Votton* a bien ſenti cela, & témoigne que, cela étant à peine Grec, il auroit du penchant à mettre le Génitif; mais qu'il ne l'a pas voulu faire, parce que *la Dialecte Helleniſtique* reçoit cette conſtruction. Mais Mr. *Davies* montre qu'elle eſt dans des Auteurs, qui ne ſavoient ce que c'étoit que cette Dialecte, & qui avoient écrit en bon Grec. Ces Auteurs ſont *Homere*, *Philoſtrate*, dans la Vie d'Apollonius, & *Polyen*, dans ſes Stratagemes. On en pourroit rapporter pluſieurs autres exemples.

Il y a au Ch. XVII. un endroit, qui a fait de la peine à tous les Interpretes. *Clement* entre les excuſes, que

que Moïſe employa, pour obtenir de Dieu, qu'il ne l'envoyât pas au Roi d'Egypte, dit qu'il eſt *la fumée qui ſort d'un pot*, ἀτμὶς ἀπὸ χύτρας, ce qui n'a aucun rapport à ce que ce Prophete dit Exod. IV, 10. *Je ne ſuis pas un homme de paroles* & ce n'eſt pas *depuis hier, ou depuis avant-hier, ou depuis que tu parles à ton ſerviteur, car je ſuis peſant de bouche & peſant de langue*; pour dire qu'il étoit begue, dès ſa naiſſance. C'eſt comme il y a dans l'Hebreu. Dans le Grec des LXX il y a: ἰσχνόφωνος καὶ βραδύγλωσσος ἐγώ εἰμι, mots qui ne reſſemblent nullement à ceux que *S. Clement* met à la bouche de Moïſe, & qui ne ſe trouvent en aucun endroit de l'Ecriture Sainte. J'ai ſoupçonné que nôtre Auteur pourroit avoir écrit: ἐγὼ δέ εἰμι ἀναυδὶς ἀπὸ μήτρας, *mais je ſuis begue, dès le ſein de ma mere*, & que les trois derniers mots ont été changez en ἀτμὶς ἀπὸ χύτρας, par un Copiſte; qui avoit un exemplaire mal écrit, qu'il avoit de la peine à lire. Il eſt clair, par l'Exemplaire d'Alexandrie, qu'il y avoit beaucoup d'anciens Exemplaires écrits, par de mauvaiſes mains. Mais on ne peut rien aſſurer là-deſſus. Quelques-uns ont cru.

cru que ces mots étoient tirez de quelque livre Apocryphe ; mais ces mots n'ont aucun rapport à ce que le paſſage, dont il s'agit, demande. Si l'on peut trouver quelque choſe de mieux, je l'embraſſerai volontiers.

Burton a crû que *S. Clement* pourroit avoir pris ces mots du Pſ. CXIX. 83. & qu'il a mis ici *Moiſe* pour *David.* Mais il eſt clair qu'il introduit ici Moïſe parlant, & non David. D'ailleurs la conjecture ne ſemble être fondée que ſur le mot Hebreu de David, dont le ſon approche de κύτρα, ſavoir KITOR, qui ſignifie *fumée.* Mais le ſens n'a aucun rapport avec celui ci. D'ailleurs les LXX. que *S Clement* ſuivoit, n'ont rien de ſemblable, puis qu'ils ont traduit : *comme un outre à la blanche gélée.*

On ne peut conclurre de cela autre choſe, ſinon qu'il y a des fautes, dont on ne ſauroit découvrir l'origine de quelque côté qu'on ſe tourne; ce qui a fait, plus ſouvent qu'on ne le croit, qu'on ne ſauroit rétablir bien des paſſages de l'Antiquité.

Il y a encore une autre choſe, qui fait de la peine, dans ce paſſage; c'eſt que

que *Clement* après avoir rapporté les veritables paroles de Moïſe, pour s'excuſer d'aller demander, au Roi d'Egypte, la délivrance des Iſraëlites, dit que ce Prophete *dit encore*, καὶ πάλιν, *je ſuis la vapeur d'un pot*, ce qui marque que ces paroles renferment quelque choſe de nouveau. J'aurois du penchant à croire que *S. Clement*, citant les paroles précedentes, de mémoire, & ayant ouï dire que les mots : *ce n'eſt pas depuis hier, ni d'avant-hier*, ſignifioient que Moïſe avoit été begue *depuis le ſein de ſa Mere* ; il avoit cru que c'étoient en effet les paroles, dont Moïſe s'étoit ſervi, ce qui fit qu'il ajoûta, *& il dit encore*, καὶ πάλιν λέγει, quoique le Prophete n'ajoûte aucunes paroles ſemblables. Si l'on trouve cette conjecture trop hardie, il ne faudra pas laiſſer de convenir que *Clement* a cité de mémoire ces paroles ; puis qu'enfin elles ne ſe trouvent, ni dans l'Exode, ni dans les autres livres de Moïſe, ni même dans tout l'Ancien Teſtament. La pureté de la Foi, ni la ſainteté de la Vie des Diſciples des Apôtres, ne les a pas mis au deſſus des fautes de mémoire, ou d'inexactitude. Nous prenons aſſurément

plus

plus de peine à faire honneur à leur mémoire ; qu'ils n'en ont pris, pour faire parvenir leurs Ouvrages plus corrects à la Posterité ; de sorte qu'à tout compter, ils nous sont peut-être plus redevables, que nous ne le leur sommes.

Sur le Ch. XXV. on trouvera une longue Note de *Burton*, sur le *Phénix*, que le bon *Clement* nous y donne, comme une preuve de la possibilité de la Résurrection. Pour ce qu'il rapporte, touchant un Oiseau, que l'on croyoit être un Phénix, & qui fut apporté à Rome, au tems de Claude, environ le tems, auquel il juge que *Clement* nâquit ; il auroit bien fait d'ajoûter que *Pline* & *Tacite* n'ont point cru que ce fût le veritable Phénix ; comme nous l'avons dit, dans une Note inserée dans la sienne, entre des crochets. Il paroît qu'il doutoit de l'existence du *Phénix*, & il avoit sans doute bien raison. Mais entre les raisons d'en douter il donne ces paroles de *Pline* Hist. Nat. Liv. VIII. c. 2. *Naturæ nihil placuit esse sine pari*, comme si ces mots vouloient dire que la Nature, ou plûtôt l'Auteur de la Nature, n'a fait aucun Animal seul, sans un autre

tre ſemblable à lui; ou que Dieu les a tous faits des deux Sexes, pour procurer la propagation de leurs eſpeces.

Cela eſt très-vrai, mais ce n'eſt pas le ſens de *Pline*. Il dit, dans l'endroit cité, qu'il n'y a aucun animal ſi terrible, qui n'ait ſon ſemblable, pour lui réſiſter; puis qu'après avoir parlé du Baſilic, qui tue, à ce qu'on dit, les animaux, en les regardant, il dit que la Belette le tue; tant il eſt vrai, qu'il n'a pas plû à la Nature de rien faire, qui n'eût pas ſon pareil : *Naturæ nihil placuit eſſe ſine pari.*

Il croit néanmoins qu'on peut accorder ce que *S. Clement* a reçu, pour vrai, ce faux miracle de la réſurrection du Phénix; & que la credulité des anciens Chrétiens faiſoit qu'ils ſe laiſſoient trop facilement perſuader toutes ſortes de miracles; ce qu'on pourroit prouver, par une infinité d'exemples. Ils favoriſoient même cette trop grande credulité, parce que c'étoit une marque de la grande idée, que l'on avoit de Dieu & de ſes Ouvrages. Mais ſi *S. Clement* n'a pas cru ce que l'on diſoit du Phénix, il l'a pu employer, comme une *fraude pieuſe.*

pieuſe. Il ſavoit fort bien l'effet qu'elle feroit ſur les Corinthiens ; car la Chrétienté n'étoit pas encore purgée de tout mauvais ferment.

Auſſi la plûpart des Peres ont-ils pris cette fable de *Clément* Comme ils avoient à faire aux Payens, qui croyoient la fable du Phénix véritable, ils s'en ſervirent pour leur perſuader la Réſurrection ; comme étant un dogme, qui étoit reçu dans le Paganiſme même. La Réſurrection des hommes étant un dogme nouveau, qu'ils ne ſavoient pas accorder avec la Raiſon & leur Philoſophie ; cela fit qu'ils ne ſavoient pas même ce que S. Paul vouloit dire, par ce mot, lors qu'il prêcha l'Evangile aux Atheniens.

Il n'y a eu perſonne, qui ait cenſuré l'exemple du Phénix, pour prouver la Réſurrection, que *Photius*. On peut pardonner cette mauvaiſe preuve d'un dogme capital de la Religion Chrétienne, aux bonnes qualitez de *Clement* ; mais on ne ſauroit l'approuver. S'il pouvoit ſe former un petit Ver, du corps pourri d'un *Phénix* comme le dit *Clement*, & qu'il devînt un Oiſeau ; il ſe pourroit auſſi faire que tous les Animaux euſ-

ſent

ſent été formez, au commencement, de la bouë échauffée par le Soleil: comme les Egyptiens diſoient qu'il s'en formoit de la bouë du Nil, quand l'eau de ce fleuve s'étoit retirée. On eſt revenu, à préſent, de l'erreur, où l'on étoit autrefois, que les Animaux, ſans en excepter les Inſectes les plus vils, puiſſent être formez par la chaleur du Soleil; puis qu'il y a une admirable diſpoſition, dans les parties de leur corps, qui ne peut pas être un effet du mouvement de la bouë; non plus que l'Ame, qui eſt le principe de tous leurs mouvemens. Si cela étoit, le hazard pourroit produire un ordre merveilleux, & faire des Automates, qui ſeroient en état de ſe conſerver d'eux mêmes & de faire tout ce qui eſt néceſſaire pour cela; ce qui ſeroit beaucoup plus abſurde, que ſi l'on diſoit qu'il y a des Arbres, qui produiſent des Montres d'Horloge. Mais ce n'eſt pas ici le lieu de nous étendre ſur cette matiere. Ce que nous venons de dire ſuffit, pour faire comprendre que la Réſurrection du Phénix eſt non ſeulement ridicule, en elle-même, mais encore un dogme dangereux. Les Anciens peu Philoſophes n'y avoient pas bien penſé.

Il

Il y a auſſi quelque choſe d'extrémement étrange, dans ce que *Clement* dit du Phenix ; „ qui, ſelon lui, après „ être devenu de Ver, qu'il étoit, un „ Oiſeau, & avoir aquis des forces, „ prend le cercueuil que ſon Pere „ s'étoit fait, & dans lequel ſont encore ſes os ; le porte ſur ſes épaules, d'un païs de l'Arabie, en Egypte, dans la Ville, qui s'appelle *Heliopolis*, ou *Ville du Soleil* ; & „ en plein jour le met ſur l'Autel du „ Soleil, & s'en retourne.

J'avouë qu'il eſt difficile de s'imaginer qu'un Evêque Chrétien, & un Diſciple des Apôtres puiſſe débiter une ſi étrange fable, que celle-là, & cela ſur le rapport des Prêtres d'Heliopolis ; qui ne manquoient pas d'en tirer des conſéquences favorables à leur Idolatrie, & à leur Temple. On ſait d'ailleurs les impoſtures des Egyptiens, qui s'étoient rendus infames par leurs menſonges & par leurs fictions, même parmi les Payens. Après cela, on a ſujet d'être ſurpris que *Jean Fell*, Evêque d'Oxford, qui étoit d'ailleurs un homme de ſavoir, & de bonnes mœurs, ſe ſoit pu perſuader que ce pouvoit bien être le Diable, qui amenoit le Phenix de l'A-

l'Arabie à Heliopolis, pour confirmer l'Idolatrie des Egyptiens. Si cela étoit, *Clement* auroit été bien imprudent, de tirer une conſéquence, en faveur de la Religion Chrétienne, d'une impoſture diabolique. J'aurois mieux aimé dire que cet endroit du Phénix eſt une addition du Libraire, pour groſſir cette Epître, & la mieux vendre ; comme plus complete, qu'elle n'avoit paru auparavant. Ceux, qui ont tant ſuppoſé de livres à *Clement*, étoient aſſez capables de cela. Mais d'où vient, dira-t on, que tant de Peres ont débité la même choſe du Phénix après *Clement*, ſi c'eſt une pure fable? Le même Evêque d'Oxford nous fournit une aſſez bonne réponſe; en diſant que ce pouvoit être un argument, que les Logiciens nomment *ad hominem* ; c'eſt à dire, proportionné à la portée de ceux, qui admettoient la fable du Phénix. Il faut avouër que, qui que ce ſoit, qui ait, parmi les Chrétiens, le premier employé la fable du Phénix ; il auroit beaucoup mieux valu ne point employer un ſi mauvais raiſonnement, fondé ſur une fable abſurde, & qui pouvoit même nuire à la Religion.

Sur le Chap. XXVII. où *Clement* dit, *qu'il n'y a rien d'impoſſible à Dieu, que mentir*, ou *tromper*; *Burton* trouve à redire à cette expreſſion, parce que ce n'eſt pas parler, avec aſſez de réverence, de l'Etre ſuprême; que de dire qu'il n'y a rien, qu'il ne puiſſe faire, ſinon tromper. Au contraire ce ſeroit très-mal parler de Dieu, que de dire qu'il peut faire quelque Mal moral. C'eſt là une des perfections les plus grandes de Dieu, que d'être immuable dans ſa Sainteté, comme dans tous ſes autres attributs. Auſſi l'Auteur de l'Epître aux Hebreux Ch. VI, 18. a-t-il dit, en termes formels, qu'il ne le peut pas faire. Ceux qui diroient que Dieu ne peut pas être mal-faiſant, injuſte, trompeur, changeant, &c ſeroient honneur à Dieu, en parlant ainſi; & ce ſeroit une groſſe Héreſie, que de dire le contraire, même qu'on ne pourroit proferer, ſans blaſpheme. Il cenſure auſſi ceux, qui diſent que Dieu ne peut pas faire des choſes contradictoires, comme de faire qu'une choſe qui a été, n'aît pas été. Cependant on entend ce que veut dire : *cette choſe a été*, & *cette choſe n'a pas été*, en prenant ces deux Propoſitions ſé-

paré-

parément. Mais quand on les joint, & qu'on dit qu'elles ſont vrayes, en même tems, à l'égard de la même choſe & dans le même ſens; c'eſt comme ſi l'on ne diſoit rien, puis qu'on n'a aucune idée de ce qu'on dit. C'eſt ſe moquer de Dieu, que de prétendre lui faire honneur, par des mots; qui n'ont aucun ſens, & qui ne préſentent aucune idée à l'eſprit. Il pourroit être vrai, ſelon la doctrine de *Burton*, qu'il y eût un Dieu, & qu'il n'y en eût point; & ſi cela étoit il faudroit avouër qu'il eſt impoſſible de s'aſſurer de quoi que ce ſoit. *Platon* a très-bien dit: *qu'il eſt impoſſible que Dieu ſe veuille changer lui-même*; par leſquelles paroles, dit *Burton*, *il a peut-être voulu marquer l'immutabilité de Dieu.* Il ne falloit pas dire *peut-être*, car la choſe eſt claire, de la derniere clarté. Il blâme, à cette occaſion, la Philoſophie Scholaſtique, qui n'eſt nullement blâmable, en cela; & l'on a ſouvent remarqué que des Gens, d'ailleurs ſavans, ſe ſont groſſiérement trompez, pour ne la point ſavoir, comme a fait ici le bon *Burton*. Sans cela, il n'auroit jamais écrit que *Clement* en niant *que Dieu puiſſe mentir*,

en avoit, en même tems, rendu la raiſon, qui eſt que Dieu ne veut pas mentir, en ces paroles : *celui qui a défendu de mentir, mentira bien moins lui même*; en quoi, dit nôtre Auteur, il ſuit S. Paul (Heb. VI, 18.) qui nous apprend la raiſon, pour laquelle Dieu ne peut pas mentir, *qui eſt l'immutabilité de ſon conſeil.* Il devoit dire, *de ſa nature*, qui eſt eſſentiellement toute parfaite. C'eſt autrement auſſi mal raiſonner, que ſi l'on diſoit que Dieu exiſte, parce qu'il le veut; ce qui donneroit ſujet à ceux, qui entendroient cette expreſſion, de dire que ceux, qui parleroient ainſi, croiroient que Dieu pourroit ceſſer d'être; ce qui eſt la plus grande abſurdité, qu'on pût proferer. Cependant *Burton* inſiſte encore là-deſſus, ce qui me fait croire qu'il étoit dans le ſentiment de ceux qui introduiſent, au lieu d'une conduite conforme aux Lois que Dieu a données, & fondée ſur ſa ſageſſe & ſur ſa bonté, je ne ſai quelle Puiſſance; qui peut être la cauſe du Mal moral, comme du Bien moral. S. *Auguſtin* s'eſt bien mieux exprimé, lors qu'il a dit, dans ſon Sermon CCXXIII. ſur le Symbole, Tom. V. col. 939. de l'Ed. des Bénedictins:

dictins : *Non poteſt mori, non poteſt peccare, non poteſt mentiri, non poteſt falli. Tanta non poteſt, quæ ſi poſſet, non eſſet omnipotens :* „ Dieu ne „ peut mourir, il ne peut pécher, il „ ne peut mentir, il ne peut ſe trom- „ per ; il ne peut pas tant de choſes, „ que s'il pouvoit, il ne ſeroit pas „ tout-puiſſant " J'ai crû devoir toucher quelques-unes des Notes Critiques & Théologiques, qu'on voit ici, pour en donner un petit échantillon ; ſans choiſir celles qui pouvoient être des meilleures, ou les moindres. Je dirai encore quelque choſe d'une queſtion, que *Burton* touche ſur le Ch. LVII. & qui regarde le gouvernement de l'Egliſe Chrétienne, dans les premiers tems. Il remarque qu'il n'eſt fait mention, dans la Lettre de *Clement*, que de ceux, qui ſe nomment *Presbyteri*, & que Clement, ou l'Egliſe de Rome conſeille aux Corinthiens d'obéir à leurs Conducteurs, qui ſont ainſi nommez. L'Auteur en conclut que le Gouvernement d'alors étoit le même, que celui des Presbyteriens d'aujourd'hui. Mais on doit ſavoir qu'en ce tems-là, les noms de *Presbyteri* & *Epiſcopi* ſe confondoient, & que

les fonctions étoient les mêmes; mais qu'enſuite on donna le nom d'Evêque à un ſeul, qui avoit le pouvoir d'ordonner les Prêtres, qui en furent privez. On croit que cela arriva, avant la mort de S. Jean, & peut-être de quelques autres Apôtres. On en traite, ſur l'an 68. du I. Siecle de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique. Quoi que *S. Clement* parle des *Chefs* & des *Prêtres* au pluriel, il ne s'enſuit pas qu'ils fuſſent tous égaux, dans les deux premiers Siécles. Si l'on demande pourquoi le premier Gouvernement fut changé, on répond que la cauſe de ce changement fut la même, pour laquelle *S. Clement* écrivit à ceux de Corinthe; c'eſt à dire, des diviſions entre les Chefs, qui étoient égaux, & entre le Peuple & ces Chefs. C'eſt le ſentiment de *S. Jerôme*, ſur le Chapitre I. de l'Epître de S. Paul à Tite; dont on rapporte les paroles. Mais on ne croit pas, comme ce Pere, que cela ne s'introduiſit que, *par une coûtume* de l'Egliſe, qui s'étoit apperçuë, que cet uſage étoit meilleur; mais par *l'autorité des Apôtres*, que les diviſions, qui s'éleverent de leur tems, engagerent indiſpenſablement à faire ce Réglement;

ce

ce qui arriva avant la fin du I. Siecle, quoi qu'on ne puiſſe pas marquer l'année. *Burton* fait, après ce qu'il a dit, une exhortation aux Anglois à adopter, comme les Ecoſſois, le gouvernement des Presbyteriens; mais je ne l'ai pas traduite, parce qu'elle ne ſert de rien, pour entendre *S. Clement*. On peut même conclurre des diviſions, qu'il y avoit alors à Corinthe, que dès lors on commença à s'appercevoir qu'il ſeroit mieux qu'il n'y eût en chaque Egliſe qu'un ſeul Chef; qui ordonnât ſeul les Prêtres & qui gouvernât, avec plus d'autorité; ſi l'on vouloit prévenir les deſordres, qui arrivoient ſous la conduite de pluſieurs Evêques, ou Prêtres égaux.

VII. La Piece ſuivante de ce Volume eſt une Diſſertation ſur les *Conſtitutions*, qu'on nomme *Apoſtoliques*, comme ſi elles avoient été comme dictées, par les Apôtres à *S. Clement*, qui fit en cela la fonction de Secretaire. On a fait cette Diſſertation, à l'occaſion du ſentiment nouveau de Mr. *Whiſton*, qui a prétendu que Jeſus-Chriſt lui-même avoit donné aux Apôtres la matiere de ces Conſtitutions, qui n'ont néan-

moins été reçues, par aucune Eglise. Il n'y a guére de gens, qui, par la lecture de ces Constitutions, puissent se persuader qu'elles sont des Apôtres ; qui après les avoir reçuës de Jesus-Christ, les avoient dictées à *Clement*; mais le savant Homme, que je viens de nommer, dans le dessein qu'il avoit de rétablir l'Arianisme, s'est avisé de soûtenir qu'elles étoient en effet des Apôtres; sans quoi, il y a beaucoup d'apparence qu'il ne seroit jamais tombé dans cette étrange pensée, qu'*Usserius* avoit fort bien réfutée, dans ses Dissertations sur les Lettres de *S. Ignace*.

Je ne ferai qu'indiquer quelque peu d'endroits de cette Dissertation, dont il seroit trop long de mettre ici un Abregé. *S. Epiphane* a parlé fort confusément des Constitutions, & d'une maniere, qui fait bien voir, qu'il ne les avoit pas luës, avec soin; car assurément il n'auroit jamais attribué aux Apôtres un Livre, où l'on trouve très-clairement l'Arianisme, dont il étoit ennemi juré.

Le VI. Concile s'en étoit bien apperçu, & c'est pourquoi, après avoir confirmé les LXXXV. Canons, que l'on a nommez *Apostoliques*; il rejet-

ta

ta les Conſtitutions, à la fin deſquelles ſont ces Canons, comme corrompues par les Héretiques. Il auroit mieux fait de rechercher les plus anciens Exemplaires des Conſtitutions, pour s'aſſurer de leur antiquité. Mais comme elles contiennent aſſez bien la Diſcipline du IV. Siecle, que l'on ſuivoit au tems du Concile; il ſe contenta de dire qu'elles avoient été corrompues, & d'en défendre la lecture, à cauſe de cela.

Quand on recherche qui auroit pû être l'Auteur des Conſtitutions; on ne trouve perſonne, à qui on les puiſſe plûtôt attribuer, qu'à *Leontius*, Evêque de Tripoli, en Lydie, du tems de l'Empereur Conſtanſe, & fort zelé pour la Diſcipline Eccleſiaſtique, dans laquelle il étoit très-verſé; ce qui fit qu'on lui donna le ſurnom de *Canon*. De plus il étoit Arien, comme l'Auteur des Conſtitutions. C'eſt une remarque de *Thomas Brown*, dont on a parlé dans le Tome précedent de cette *Bibliotheque Anc. & Moderne* pag. 311. & ſuiv. Il ne fait, à la verité, que ſoupçonner qu'il en eſt l'Auteur; mais il eſt certain qu'il n'y a perſonne, à qui on les puiſſe attribuer, avec autant de vrai-

ſemblance, qu'à l'Evêque que l'on a nommé.

L'Auteur des Conſtitutions Apoſtoliques parle de la dignité Epiſcopale, d'une maniere qui n'eſt pas aſſurément du ſtyle Apoſtolique, lors qu'il dit Liv. II. c. 26. *L'Evêque*, dit-il, *eſt vôtre Prince & vôtre Chef, c'eſt vôtre Roi & vôtre Potentat; c'eſt lui, qui eſt vôtre Dieu terreſtre, après Dieu. Il eſt comme honoré de la dignité de Dieu, par laquelle il eſt maître du Clergé, & commande à tout le peuple.* Il n'y a que les *Fanatiques*, comme on parle communément en Angleterre, qui puiſſent mépriſer la dignité Epiſcopale; qui eſt la plus grande, qui ſoit dans l'Egliſe Chrétienne. Mais du tems des Apôtres, & parmi les Evêques Apoſtoliques, on ne parloit pas de la ſorte. *S. Ignace*, qui recommandoit ſi fort l'obéïſſance, que l'on doit rendre aux Evêques, ne parle pas en des termes ſi forts, & bien moins encore les Apôtres; qui étoient fort au deſſus des Evêques, par l'autorité & les dons ſpirituels, que Jeſus-Chriſt leur avoit donnez.

Il y a quelque choſe de bien plus choquant au Ch. XXXIV. où on lit

ces

ces paroles : *Croyez que ce ſont des Princes & des Rois, qui vous ſont prépoſez. Préſentez leur des tributs; car il faut qu'ils ſe nourriſſent de vos biens, eux & leur domeſtiques. Ce que Samuel ordonna à ce Peuple, touchant le Roi, au premier livre des Regnes; & Moiſe, touchant les Sacrificateurs, au Levitique : c'eſt ce que nous vous commandons, touchant les Evêques. Car ſi la multitude payoit des tributs proportionnez à un ſi grand Roi* (que l'étoit celui des Juifs) *un Evêque ne doit-il pas, à beaucoup plus forte raiſon, recevoir de vous ce que Dieu a marqué pour lui; pour ſa nourriture & pour celle des Clercs, qui ſont avec lui ? S'il faut même ajoûter quelque choſe à la parole de Dieu; que celui-ci* (l'Evêque) *reçoive, plus que celui-là* (le Roi des Juifs) *ne faiſoit autrefois. Celui-là avoit ſeulement l'adminiſtration des affaires militaires, ſe chargeant du ſoin de la guerre, & de la paix, pour garder les Corps. Le Sacerdoce eſt donc d'autant plus excellent, que le Regne; que l'ame eſt plus excellente, que le corps. Celui, qui a reçu le Sacerdoce, à l'égard de Dieu, repouſſe les perils du corps & de l'ame. C'eſt pourquoi autant que l'ame*

eſt plus excellente, que les corps: autant le Sacerdoce l'eſt plus, que le Regne; car le Sacerdoce lie, ou délie ceux qui méritent d'être punis, ou pardonnez. Qui pourroit croire que les humbles fondateurs du Royaume Céleſte, qui n'avoient reçu de Jeſus-Chriſt, leur Roi Spirituel, aucune autorité mondaine, pour tenir les hommes en bride, ni aucunes recompenſes terreſtres; & qui ne pouvoient s'attendre qu'à du mépris & qu'à de la pauvreté; mais qu'il recompenſeroit par des richeſſes céleſtes, après leur mort; qui pourroit, dis-je, croire que les Apôtres euſſent ordonné à leurs diſciples, en ſecret, dans ce Livre, de payer des tributs aux Evêques, plus conſiderables, que ceux qu'ils payoient aux Rois? Si quelque Payen avoit ouï tenir de ſemblables diſcours aux Chrétiens, il n'auroit pas pu douter que, ſous le nom d'un Royaume Céleſte, les Evêques Chrétiens n'en cherchaſſent un de ce monde. On leur auroit fait là-deſſus un procès, où on les auroit accuſez du crime de Lèſe Majeſté, ou de Concuſſion. C'étoit, avec raiſon, que ceux qui ont fait les Conſtitutions Apoſtoliques, défendirent à la

fin aux Evêques de les montrer à perſonne, à cauſe de quelques endroits myſtiques. C'étoit en effet un myſtere, dont perſonne ne devoit être inſtruit, que ceux qui avoient part au profit; que le tribut, que les Chrétiens devoient payer aux Evêques. Aucun Empire Payen, ni même Chrétien n'eût permis d'enſeigner la doctrine, dont on vient de parler; comme tendante à la ruine de leurs Finances, & à enrichir des gens, qui avec le tems pourroient ſe rendre formidables.

A la verité, ces établiſſemens ne regardoient point les Empereurs Payens; mais les Chrétiens, à qui les Evêques commencerent à ſe faire craindre, avant qu'il ſe fût écoulé un ſiecle, depuis la converſion de Conſtantin. *Leontius*, dont nous avons déja parlé, fut l'un de ceux, qui ſe fit reſpecter de l'Empereur & de l'Imperatrice, ſans qu'ils lui oſaſſeut rien faire.

Quoi qu'il y ait divers endroits, qui prouvent que l'Auteur des Conſtitutions étoit Arien, comme *Uſſerius* l'a montré, & Mr. *Whiſton* encore plus au long; cet Auteur a néanmoins pris ſoin de ſe ſervir le plus ſouvent

des termes de l'Ecriture, pour ne pas faire paroître le deſſein qu'il avoit de faire prévaloir l'Arianiſme, comme on le verra en le liſant. Il a néanmoins quelques manieres de parler inouïes aux ſiecles précedens. Telle eſt celle ci, *le Dieu incomparable*, Θεὸς ἀσύγκριτος, en parlant de Dieu le Pere; ce qui marque que tout ce qu'on appelle Dieu (*car il y a pluſieurs Dieux & pluſieurs Seigneurs*, comme parle S. Paul 1. Cor. VIII, 5.) n'eſt pas *Dieu* au même ſens; mais qu'il y en a un ſeul, qui eſt *le Dieu incomparable*, ou auquel on n'en peut comparer aucun autre. Ainſi au Liv. VIII. c. 5. le Pere eſt nommé *le ſeul bon & incomparable*; & au Chap. XXXVIII. *l'incomparable & qui n'a beſoin de rien*, & au Ch. XLVI. où il eſt dit que *Philippe* & Ananias avoient été choiſis *par Jeſus Chriſt, le Souverain Pontife du Dieu incomparable*. Il y a une faute dans le texte, où on lit dans l'Edition de *Cotelier*: τῦ ἀρχιερέως, τῦ ἀσυγκρίτυ θεῦ, *Pontifice, Deo incomparabili*. Mais il faut ôter la Virgule & traduire: *pontifice Dei incomparabilis*; comme il paroit par les deux paſſages précedens, où il n'y a point d'équivoque.

Le

Le ſtyle de tout cet Ouvrage eſt, ſi l'on y prend bien garde, le ſtyle du IV. ſiecle, & non celui des Apôtres, qui eſt plein d'Hebraïſmes. Il ne reſſemble même point au ſtyle de la 1. Epître de *S Clement.* S'il avoit reçu ces Conſtitutions de la bouche des Apôtres, il y auroit au moins quelques veſtiges de leur ſtyle, au lieu que l'on n'en trouve point. Il y a quantité de Prieres, pour être récitées en diverſes occaſions, qui ſont très-éloignées de la ſimplicité de l'Oraiſon Dominicale, & pleines de verbiage. On y trouve toute la Diſcipline Eccleſiaſtique du IV. Siecle, où l'on avoit introduit bien des choſes, qui étoient inconnues aux Apôtres comme *Uſſerius* l'a bien remarqué. Enfin on n'y reconnoit point la ſimplicité Apoſtolique, mais le langage, & les longs diſcours du IV. ſiecle. On pourra encore conſulter ſur ce Livre, ce que *Daillé* en a dit, dans les deux premiers Livres de ſes *Pſeudepigrapha Apoſtolica*; que je n'ai point voulu citer, parce qu'il y a diverſes choſes, contre les ſentimens de l'Egliſe Anglicane; leſquelles je ne ſaurois approuver en tout, & que je n'ai pas voulu donner occaſion de m'ob-

m'objecter, quoi que mal à propos, que j'avois trop d'eſtime, pour les Ouvrages de cet habile homme. On y verra auſſi pluſieurs témoignages des Catholiques Romains, les plus habiles, qui ont rejetté les Conſtitutions.

Mr. *Whiſton* a néanmoins voulu conſacrer un Ouvrage ſi peu digne de l'eſtime des habiles gens, dans ſon *Eſſai* Anglois, *ſur les Conſtitutions Apoſtoliques*. Il commence par divers *Lemmes*, comme parlent les Mathematiciens; mais qui ne reſſemblent nullement aux *Lemmes*, dont on ſe ſert dans les Mathematiques; puis qu'ils conſiſtent en propoſitions, qui ne ſont que des conjectures hazardées, qu'on ne lui accorde point, & qu'on ne lui accordera jamais; non plus que les *Corollaires*, qu'il y ajoûte. Je crois avoir renverſé ſes principes, & ſes conſéquences, de maniere qu'il ne ſera pas néceſſaire d'y revenir. Auſſi ſuis-je bien réſolu de m'en tenir là, n'étant plus en âge de m'arrêter à des conteſtations de cette ſorte. J'ai gardé, en cette controverſe, toute la moderation poſſible, comme j'ai déclaré, dans mon *Avertiſſement*, que je la gar-

garderois. J'avouë même que je ne me ſerois jamais aviſé de le réfuter, ſi je n'avois pas publié les *Peres Apoſtoliques*, pour une ſeconde fois, & ſi je n'avois pas craint qu'on ne me ſoupçonnât d'approuver les Lettres ſuppoſées de *S. Ignace*, & les *Conſtitutions Apoſtoliques*; comme ſi c'étoient des Pieces, pour leſquelles l'on dût avoir beaucoup d'eſtime, & dont je croyois qu'on devoit approuver la doctrine. Je crois que les ſept Lettres de *S. Ignace* publiées en Latin par *Uſſerius*, & en Grec par *Iſaac Voſſius*, ſont veritablement de lui; & que les Conſtitutions, dont il s'agit, ſont un bon Livre, pour s'inſtruire de la Diſcipline Eccleſiaſtique du IV. Siecle. Mais je ne vas pas plus loin.

Je ne mettrai pas ici en détail ce que je dis contre Mr. *Whiſton*, à l'égard des Conſtitutions, & à l'égard des Lettres falſifiées de *S. Ignace*. Il faudroit s'étendre là-deſſus, plus que je ne puis faire ici, & je me perſuade que j'ennuyerois les Lecteurs; pour le moins autant que je me ſuis ennuyé moi-même, à réfuter ce que fort peu de gens croiront; mais qu'on ne pouvoit pas diſſimuler, tout à fait,

en

en publiant de nouveau les *Peres Apoſtoliques*. Voici ſeulement en gros quel eſt ſon ſentiment. „ Il ſuppoſe „ que Jeſus-Chriſt donna les Lois, „ contenues dans les Conſtitutions „ Apoſtoliques, à ſes onze Apôtres, „ après ſa réſurrection, & ſa pre„ miere aſcenſion au Ciel ; pendant „ quarante jours, auxquels il de„ meura parmi eux ; & cela dans un „ lieu connu, auquel les Chrétiens „ s'aſſembloient, ou dans cette par„ tie de Jeruſalem, qui étoit ſur le „ mont Sion ; d'où la Loi Evange„ lique, ſelon les anciennes Prophe„ ties, devoit ſe répandre par toute „ la terre ; & que cette Légiſlation „ fut célebrée avec un Jeûne, ou „ plûtôt un *demi-Jeûne* de cinq jours „ qu'on appelloit *une Quadrageſime*. „ Obſervation, dit l'Auteur, qui eſt „ aujourd'hui entierement inconnue „ aux Chrétiens, quoique la verita„ ble intelligence de ces choſes ſoit „ appuyée ſur ce ſentiment.“ Mais l'Auteur ne paroît appuyer cette opinion, que ſur des conjectures peu vraiſemblables ; comme on le verra en examinant ce qu'on y a répondu.

Il en tire deux Corollaires, dont le

le premier eſt, que l'on peut recueuillir de là une très forte preuve de la réſurrection de Jeſus Chriſt ; puis qu'au lieu d'avoir été vû, par ſes Apôtres, un petit nombre de fois, il l'aura été pendant quarante jours; pendant leſquels Jeſus-Chriſt s'entretint avec eux & leur donna les Conſtitutions, que nous avons, dans le lieu, où ils s'aſſembloient. Mais pour admettre ce Corollaire, il faudroit avoir un témoignage clair d'un Auteur digne de foi, concernant le Fait dont il s'agit. S'il étoit vrai, les Evangeliſtes n'auroient pas manqué d'en faire mention, & de l'établir formellement; comme étant une preuve déciſive de la verité de la réſurrection de Jeſus Chriſt. S. Paul ne l'auroit pas non-plus omis, au Ch. XV. de ſa I. Ep. aux Corinthiens, où il l'établit, par cinq apparitions. Son raiſonnement auroit été beaucoup plus fort, s'il l'avoit appuyé ſur des apparitions continuelles, pendant pluſieurs ſemaines, que les Apôtres auroient eu le tems de s'en aſſurer tout à loiſir.

Le ſecond Corollaire eſt que Jeſus-Chriſt monta au Ciel, le jour même de ſa Réſurrection, pour y être

inau-

inauguré dans ſon Royaume, avant que d'exercer ſon autorité Royale, en donnant ſes Lois aux Apôtres. Mr. *Whiſton* dit qu'il y a pluſieurs paſſages, qui peuvent donner du jour à cela; mais il n'en cite aucun, & j'avouë que je n'ai rien trouvé de ſemblable, dans l'Ecriture Sainte.

Je n'ai pas continué à réfuter ſes autres conjectures, & il n'y a guére d'apparence, qu'il en perſuade beaucoup de gens; ce qui rend peu néceſſaire la peine, que l'on pourroit prendre à les réfuter. Il y a bien de l'apparence qu'étant fort entêté de l'Arianiſme, il a entrepris de canonizer les Conſtitutions Apoſtoliques, où il eſt enſeigné aſſez clairement. Ce n'eſt pas que je le veuille accuſer d'avoir agi, en cela, de mauvaiſe foi. Je croi ſeulement qu'il a trouvé vraiſemblables des conjectures, qu'il n'auroit jamais approuvées, ſans la paſſion d'établir l'Arianiſme; qui l'a aveuglé, en cette occaſion. C'eſt là un effet aſſez commun des préjugez, que de faire trouver bon à ceux, qui en ſont prévenus, tout ce qui pourroit ſervir à les établir.

La Controverſe, qu'il a intentée à tous les Chrétiens, non ſeulement de

de ce ſiecle; mais encore de tous ceux, qui ſont paſſez, deſquels aucun n'a mis les Conſtitutions, dont il s'agit, parmi les Ecrits des Apôtres; cette controverſe, dis-je, eſt très-grave. Si ce qu'il ſoûtient étoit vrai, toutes les Egliſes Chrétiennes, depuis pluſieurs Siécles, ſeroient coupables d'une ſorte de ſacrilege bien criant. Les anciens Romains & même les Empereurs Chrétiens, comme on l'a fait voir, par diverſes Lois, ont traité de *ſacrileges* ceux, qui avoient violé leurs Conſtitutions. En cette occaſion, les Chrétiens en auroient commis un beaucoup plus grand. Si l'on accuſe les Chrétiens d'avoir ſupprimé des Lois Divines, & de les avoir violées; que peut-on dire de ceux, qui ſoûtiennent des Lois ſuppoſées? Mais j'ai écrit trop fortement, contre l'*Argument Théologique, tiré de la haine*; pour en faire aucun uſage, contre qui que ce ſoit.

Je traite enſuite des *argumens internes*, comme il parle, de l'authenticité des Conſtitutions. Le premier eſt que, ſi nous ne les admettons pas, il faudra ſuppoſer que Dieu a laiſſé ſon Egliſe deſtituée de ce qui lui étoit le plus néceſſaire; ſavoir, d'un

Syſtê-

Syſteme de Lois, dont elle pût ſe ſervir pendant les Siecles ſuivans; & qu'il l'a abandonnée aux raiſonnemens humains, &c.

Mais Jeſus-Chriſt lui laiſſa ſes Apôtres, inſpirez du S. Eſprit, pour lui preſcrire un ordre, dont elle pourroit ſe ſervir, dans la ſuite des tems. En effet, ils établirent des Evêques, des Diacres, & des Diaconiſſes, dans toutes les Villes, où il y avoit quelque nombre des Chrétiens; comme on le voit, par les Epîtres de S. Paul à Timothée & à Tite; pour inſtruire, pour baptizer & pour affermir ceux, qui embraſſeroient la Religion Chrétienne. Outre cela la Providence a fourni les Chrétiens des IV. Evangiles, qui contiennent très-clairement la Vie & la Doctrine de Jeſus-Chriſt, & outre cela des Actes & des Epîtres des Apôtres, où l'on voit la même doctrine, ſuffiſamment expliquée.

Nôtre Auteur a bien prévu qu'on lui objecteroit cela, & il s'eſt aviſé de dire „que ſi l'on diſoit que le „ Nouveau Teſtament eſt ce Corps „ de Lois Divines, tel que celui, „ dont il s'agit ici, & que l'Ecriture „ Sainte eſt la Regle Sacrée de la „ Foi & des Mœurs; il ſeroit obligé

„ gé de répondre, que cela étoit „ faux, dans le Fait, que les Peres „ n'avoient jamais parlé ainſi de ces „ Livres ; & qu'ils ne contiennent „ pas un Syſtême entier, tel que „ nous le demandons.“ Si aucun Pere n'avoit parlé ainſi, de l'Ecriture *Sainte*, cela ne ſeroit pas moins vrai. S. Paul nous le fait aſſez connoître, dans ſa 2. Ep. à Timothée, III, 15, 16 & 17. C'eſt le ſentiment de tous les Proteſtans, dont il n'eſt pas beſoin de prouver la verité, par les Peres. J'en ai mis, en peu de mots, les raiſons génerales, que je crois évidentes, & indiqué quelques endroits, où l'on peut trouver des témoignages des Peres là deſſus, s'il en étoit beſoin. Encore un coup, une choſe claire d'elle-même, comme celle-là, n'a pas beſoin d'être prouvée, parmi les Proteſtans; ou s'il en étoit beſoin, il faudroit avoir recours à ceux qui ont écrit de l'Ecriture Ste. contre les Théologiens de l'Egliſe Romaine. Je ne m'arrêterai point ici aux preuves internes & chronologiques de l'Antiquité des Conſtitutions. On les verra dans la Diſſertation même, auſſi bien que ce que je conjecture du tems, auquel ce

Livre

Livre fut composé ; savoir, à la fin du IV. Siecle ; mais pour ne paroître que quelque tems après.

VI. ENFIN on voit ici une Dissertation, sur les Epîtres de *S. Ignace*, où il est traité de cette question ; savoir, lesquelles sont les vrayes Epîtres de l'Evêque d'Antioche, les courtes, publiées en Grec par *Isaac Vossius*, sur le MS. de Florence, & par *Usserius* en Latin, sur des MSS. trouvez en Angleterre ; ou les longues, qu'on avoit déja vuës auparavant. *Usserius* & *Pearson* ont défendu les courtes, & rejetté les longues ; aussi bien que tous les autres Savans, qui en ont parlé depuis, dans leurs Ecrits.

Tout le monde a cru, depuis ce tems là, que quelque Arien avoit corrigé & allongé les Epîtres plus étenduës ; jusqu'à ce que Mr. *Whiston* ait soûtenu que ce sont les veritables Lettres de *S. Ignace* ; apparemment parce qu'elles sont favorables à l'Arianisme. A l'égard des précedentes, il a prétendu que ce n'étoit qu'une Copie mutilée, par quelque disciple de *S. Athanase*. pour l'usage de ceux de son parti.

Il en donne plusieurs raisons, qui ne

ne m'empêchent pas de croire que les Epîtres, qui favoriſent l'Arianiſme, ne ſoient une ſorte de Paraphraſe des veritables Lettres de *S. Ignace*, avec des Additions Ariennes. Je croi même pouvoir dire, que cette falſification a été faite, après la mort de *S. Athanaſe*. Il ſuppoſe d'abord qu'avant que les Lettres, qui ſont les plus courtes, fuſſent connues, les plus étendues étoient entre les mains de tout le monde; ſur quoi il demande comment *S Athanaſe* auroit permis qu'on ſupposât à l'Evêque d'Antioche des Lettres, pleines d'Arianiſme ? Mais on lui répond qu'il n'eſt pas vrai-ſemblable, que celui d'Alexandrie ait jamais vû l'Exemplaire des Epîtres, qui ſont favorables aux Ariens ; & qu'on ne voit point que ces derniers ſe ſoient prévalus, de ſon tems, de la Copie de ces Lettres, qui leur étoit favorable. Il eſt vrai que leurs Livres ne ſont pas venus, juſqu'à nous ; mais s'ils avoient dit, dans ceux, qui ſe ſont perdus, que *S Ignace* leur étoit favorable, comme il l'eſt manifeſtement, dans la Copie plus étendue; ils l'auroient ſoûtenu à *S. Athanaſe*, & ce dernier y auroit répondu, ce

qu'on ne trouve nulle part. Mr. *Whiſton* ſuppoſe que la plûpart de nos MSS. ont été copiez, ſous la direction de *S. Athanaſe*, qui n'auroit jamais permis, qu'on fît une ſemblable ſuppoſition, en faveur des Ariens; mais on peut lui ſoûtenir, avec beaucoup plus d'apparence, que l'Evêque d'Alexandrie n'avoit pas vu ces Epîtres falſifiées; outre qu'on ne ſait ſur quoi eſt fondée la penſée, que *S Athanaſe* ait été le maître des Copiſtes de ſon tems. Qui pouvoit empêcher qu'un Arien, plus récent, ne fît une Paraphraſe Arienne des Epîtres de *S. Ignace*?

Nôtre Auteur ne peut ſouffrir qu'on diſe que l'on a inſeré l'Arianiſme, par des additions fort longues, dans *S. Ignace*; telles que ſont celles qu'*Uſſerius* & d'autres ont cru qu'on y avoit faites. Mais ceux, qui avoient bien pu ſuppoſer des Livres entiers aux Anciens, pouvoient encore plus facilement y inſerer des périodes, en divers endroits; comme d'habiles gens ont cru qu'on l'avoit fait à la I. Epître de *S. Clement*.

Mais il croit que ſi les endroits Ariens, qui ſe trouvent dans l'Exemplaire plus étendu de *S. Ignace*, avoient

voient été ajoûtez, on s'appercevroit qu'ils auroient troublé la ſuite du diſcours, ce qui n'eſt point. On répond à cela qu'il eſt très-facile d'inſerer, dans des Lettres, bien des choſes, ſans qu'on s'en apperçoive ; parce qu'elles ne ſont pas ſi méthodiques, qu'on puiſſe voir que quelque choſe a été retranché, ou ajoûté ; ſur tout celles de *S. Ignace*, dont le ſtyle n'eſt rien moins qu'élegant, & dont la matiere n'eſt point arrangée, avec art.

Si on lit ces Epîtres, telles qu'elles ſont dans le MS. de Florence, quoi que le ſtyle & l'ordre ne ſoit rien moins qu'élegants, on ne s'apperçoit pas qu'il y manque rien. Les beaux endroits, que Mr. *Whiſton* admire, dans les Exemplaires vulgaires, ſont juſtement des additions Ariennes; qui ſont en effet mieux exprimées, que ce qui eſt ſorti de la plume de *S. Ignace*; qui ne ſe piquoit nullement de netteté, ni de politeſſe dans le ſtyle. Nôtre Auteur dit qu'il n'y a point d'Auteur Eccleſiaſtique, à qui cela ſoit arrivé. Mais feu Mr. *Bernard* d'Oxford avoit ſoupçonné, avec aſſez de vrai-ſemblable, cela même de la I. Epître de *S. Clement*, com-

me on l'a dit, & comme on doit en convenir, à l'égard de quelques endroits.

Comme les plus longues Epîtres de *S. Ignace* ſont plus ſemblables à des Sermons, que les courtes, & que Mr. *Whiſton* croit que ce Martyr en a inferé, dans ſes Lettres, ſur quelques paroles d'*Euſebe*, qui ne ſont pas fort claires; il en conclut que les longues Epîtres ſont les veritables. Mais les Lettres peuvent être plus courtes, que les Sermons, & ne les contenir qu'en abregé; parce qu'on peut lire plus d'une fois & méditer les matieres, qu'elles contiennent; au lieu que l'on peut oublier une bonne partie des Sermons. C'eſt pour cela qu'on a ſujet de croire que les Lettres les plus courtes ſont les veritables, & que les autres ont été augmentées, & paraphraſées, par quelcun, qui y a mêlé ſes propres penſées. Il y a encore d'autres conjectures, auxquelles je ne m'arrêterai pas.

Nôtre Auteur croit que les Lettres, que nous ſoûtenons être les veritables, ne ſont pas dignes des loüanges, que leur donnent *Euſebe*, *S. Chryſoſtome*, & *S. Jerôme*; au lieu que

que les autres, qui ſont mieux écrites, méritent mieux d'entre loüées. Mais ces Peres n'ont pas loüé ces Lettres, à cauſe du ſtyle; qui n'eſt même guére meilleur dans les grandes, que dans les petites. Il y a, dans ces dernieres ſur tout, de la pieté, du zele & une grande ardeur pour le Martyre; mais il faut chercher ailleurs de l'Eloquence. D'ailleurs il eſt viſible que *S. Chryſoſtome* & *S. Jerôme*, qui étoient très-oppoſez à l'Arianiſme, ne pouvoient pas louër des Lettres pleines des ſentimens des Ariens. *Euſebe*, qui étoit lui-même Arien, quoi qu'en diſe Mr. *Cave*, le pouvoit faire; mais les deux autres ne pouvoient pas les eſtimer, telles qu'elles ſont; non plus que *Theodoret*, qui n'étoit pas plus Arien, qu'eux. Il n'auroit jamais nommé un Auteur, qui l'auroit été, *le Docteur géneralement loüé de l'Egliſe*, πανεύφημον τ Ἐκκλησίας διδάσκαλον. Je ne vois pas ce qu'on pourroit répondre à ce raiſonnement, à moins qu'on ne dît que ces Peres ne s'étoient pas apperçus que l'Auteur des longues Lettres fût Arien; ce qui ſeroit prendre ces habiles gens, pour des aveugles.

Ainſi on peut dire que les dernie-

res Lettres ſont des Paraphraſes Ariennes des plus courtes, qui ne le ſont point. On a des exemples de ſemblables Paraphraſtes, dans *Apollonius de Rhodes* & dans l'Anonyme qui a paraphraſé l'Enchiridion d'*Epictete* ; ſinon que leurs Paraphraſes s'éloignent beaucoup moins de leurs deux Originaux ; qu'ils vouloient expliquer & non le falſifier. Mr. *Whiſton* trouve le ſtyle des longues Lettres plus clair, que celui des autres, & plus ſemblable au ſtyle Apoſtolique. C'eſt ce qui ne me paroît point. J'avouë néanmoins que le ſtyle de *S. Ignace* eſt dur, forcé, violent, obſcur, & qu'on le peut comparer à de l'eau trouble, qui coule par une pente, à grand bruit ; & je ſoupçonne que le peuple de Syrie, qui n'avoit pas étudié les bons Auteurs Grecs, parloit de la ſorte ; lors qu'il ſe laiſſoit emporter à ſon impetuoſité naturelle.

Si les longues Epîtres ſont d'un ſtyle plus ſimple & plus conforme au bon uſage ; cela même fait voir que ce ſont des Paraphraſes. Qui pourroit ſe perſuader qu'on eût fait un Abregé, en mauvais ſtyle, d'un Original beaucoup plus net & plus clair ?

clair ? Quel profit auroit pu faire un Libraire là-dessus ? Au contraire, il pouvoit se promettre de vendre mieux une Edition, dont le style seroit beaucoup meilleur, & les Lettres plus longues.

Mr *Whiston* dit qu'il ne voit aucune dépravation, qui sente l'Arianisme, dans les Lettres les plus étendues; mais il ne sauroit nier que l'on n'y trouve les sentimens des Ariens, & même des Apollinaristes, comme on le verra ensuite. Il accuse néanmoins les Athanasiens d'avoir corrompu presque tous les Monumens Authentiques de nôtre foi, & assure qu'il le pourroit prouver, d'une maniere inconteſtable. On ne prétend pas excuser les Athanasiens de toute mauvaise pratique, plûtôt que les autres. Ceux qui ont de meilleurs sentimens, que les autres, quels qu'ils soient, sur quelques points de spéculation, ne se conduisent pas pour cela plus sagement, dans la vie. Mais je ne crois pas que les Ariens aient été plus scrupuleux qu'eux. Ceux qui ont étudié, avec soin, l'Histoire Ecclesiastique, savent assez qu'il se fit, de part & d'autre, bien des choses, qui n'étoient pas dans l'ordre.

On ne peut pas entrer dans l'examen de toutes les Lettres; mais on n'a qu'à lire la Lettre aux Philippiens, pour voir que ce ſont les Ariens, qui l'ont falſifiée, pour la rendre favorable à leurs ſentimens. On le fait auſſi voir, par la comparaiſon de l'Epître aux Epheſiens, ſelon les deux Exemplaires; mais on ne peut pas la mettre ici On a encore montré qu'on doit faire le même jugement de celle, qui eſt adreſſée aux Philadelphiens.

Il y a ſur tout un endroit, qui met la choſe, comme il me ſemble, hors de doute. Dans la Section VI. il eſt dit, dans l'Epître augmentée, mot pour mot, que le *Dieu Raiſon* (λόγος) *habitoit en un corps humain, étant en lui la Raiſon, comme l'Ame dans le corps, parce que* (ce) *Dieu y habite & non une Ame humaine. Apollinaire*, qui étoit l'Auteur de ce dogme, prétendoit que dans Jeſus-Chriſt, il n'y avoit point d'Ame Raiſonnable Humaine; mais que *la Raiſon Divine* lui ſervoit d'Ame Raiſonnable. Mais il y avoit, ſelon lui, outre cela, *une Ame* en Jeſus Chriſt; qui étoit l'Ame, qui eſt le ſiege des Paſſions, que l'on comprenoit ſous les mots des *facultez iraſcible & concupiſcible*, ou par

par lesquelles les hommes conçoivent de la colere, ou des desirs. Ainsi, selon *Apollinaire*, Jesus-Christ n'auroit pas été un veritable homme; puis qu'il n'avoit point d'Ame Humaine Raisonnable. L'Ecriture nous apprend au contraire, que Jesus-Christ étoit *Homme* 1. Tim. II, 5. & *qu'il a été fait semblable à ses freres* (aux hommes) *en toutes choses, excepté le peché* Heb. IV, 15. Elle nous dit encore que Jesus-Christ, dans son enfance, *croissoit & se fortifioit en esprit, étant plein de sagesse*, &c. Luc II, 40. Ces dernieres paroles ne se peuvent rapporter, qu'à son Ame Raisonnable, que la Divinité éclairoit, de plus en plus; à mesure que ce Divin Enfant croissoit en âge. *La Raison* Eternelle ne pouvoit pas croitre en sagesse, ni l'Ame Animale, qui ne croit point en lumieres, dont elle n'est pas le siege. Cependant Mr. *Whiston* a embrassé le sentiment d'*Apollinaire*, & dit que *la Raison* a souffert. Il souhaite que cette opinion soit reçue parmi les Chrétiens, & tâche de l'appuyer par le témoignage des Peres, qui ont vêcu après le Concile de Nicée. Mais on n'apprend pas qu'il y ait beaucoup de gens, qui

goûtent cette étrange penſée. Ceux, qui voudront mieux connoître les ſentimens d'*Apollinaire*, n'ont qu'à conſulter le P. *Petau*, dans ſes Dogmes Théologiques, dans ſon I. Livre de l'Incarnation, Ch. VI.

Nôtre Auteur, pour prouver que les Lettres, qui ſont plus courtes, ont été abregées ſur les plus étenduës, dit 1. que là où ces dernieres ne contenoient rien, qui fut contraire aux ſentimens de celui, qui les a abrégées, il les a copiées mot pour mot; mais qu'il a omis ce qui leur étoit contraire. Il auroit dû s'attendre qu'on lui répondroit que celui, qui a étendu ces Lettres, y a mis des additions, qui étoient propres à perſuader ceux qui s'y fieroient, que *S. Ignace* avoit été dans les mêmes ſentimens, que les Ariens ſoûtenoient. Ce paſſage, où ſe trouve le ſentiment d'*Apollinaire*, en eſt une grande preuve. 2. Il accuſe de nouveau les Orthodoxes, comme il les nomme ironiquement, d'avoir corrompu les plus anciens Livres des Chrétiens. „ Alors, dit-il, „ les Athanaſiens faiſoient de nou- „ veaux Textes de l'Ecriture, ou cor- „ rompoient les anciens, en ſorte „ qu'il y a peu de paſſages, dans le

„ Nou-

„ Nouveau Teſtament, qui regardent „ ces controverſes qui ne puiſſent „ être ſoupçonnez, ou qu'on ne puiſ- „ ſe montrer avoir été lû autrement, „ depuis le IV. Siecle, qu'ils ne l'é- „ toient auparavant, ſur quoi il ex- „ horte" ſes Lecteurs, à conferer les exemplaires & à ſe garder des citations, qui ont été faites, depuis le tems de *S. Athanaſe.* Mais ceux, qui ont ſuivi les ſentimens de ce dernier, ont fait de ſemblables reproches aux Ariens, comme on l'a fait voir, dans l'*Ars Critica.* Si les Athanaſiens avoient corrompu les Ecritures, comment les Ariens ne le leur auroient-ils pas reproché? Si l'on dit que leurs livres ſe ſont perdus, on repliquera à cela que, s'ils l'avoient fait, on trouveroit, dans les Ecrits de leurs Adverſaires, qui ſont en grand nombre, quelques réponſes à cette objection, qui étoit capitale. Je ne me ſouviens pas d'avoir jamais rien lû de ſemblable.

On a pû, je l'avouë, corrompre des livres, dont il y avoit peu d'exemplaires & dont on n'avoit point fait de verſion; mais il n'a pas été poſſible de corrompre le Nouveau Teſtament, de maniere qu'on ne le pût pas

reconnoître & redreſſer les fautes, par le moyen des autres exemplaires, dont le nombre étoit infini, & des plus anciennes Verſions. comme de la Latine & de la Syriaque. Je ne prétends pas nier que les Copiſtes, ou par ignorance, ou pour favoriſer leurs ſentimens, n'aient pû corrompre quelques endroits, en quelque peu d'exemplaires; mais je crois pouvoir ſoûtenir que ces corruptions ne doivent pas être attribuées plûtôt aux Athanaſiens, qu'aux Ariens.

Quoique j'aie aſſez clairement expliqué ce qu'il y a dans les deux Diſſertations, dont je viens de parler; je m'apperçois que je n'ai peut-être pas été aſſez long, pour les Lecteurs, qui n'entendent pas cette ſorte de choſes. Pour ceux, qui y ſont verſez, je crois que je n'ai été que trop long; puis que je pouvois, en moins de mots, leur donner quelque idée de ces controverſes. Mais les uns & les autres doivent avoir recours à l'Original. Ils trouveront, dans ces deux Volumes, beaucoup à profiter, pour la connoiſſance de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique des premiers tems. Dans les Livres Apocryphes même, tels que ſont les *Reconnoiſ-*

ſances,

fances de *Clement*, en Latin, & les Homilies Greques, qui ſuivent; on trouvera mille choſes, qui donneront lieu à des méditations avantageuſes à la Religion Chrétienne, & qui pourront exercer agréablement les Lecteurs judicieux.

Il faut de plus que je diſe ici qu'encore que j'aye entrepris de défendre les Sentimens Communs des Théologiens, ſur tout d'Angleterre, contre Mr. *Whiſton*; je ne prétends nullement entrer en coutroverſe avec lui, ni avec aucun autre, ſur ces matieres. Il a crû pouvoir défendre ſa cauſe, comme il l'a trouvé à propos; & il m'a paru que je pouvois répondre, pour les ſentimens communs, ſans bleſſer la Charité Chrétienne, & ſans m'engager à aucune replique. Je ſuis occupé à d'autres Sujets, qui ſont beaucoup plus utiles, & plus ſéants à un Homme de mon âge; deſquels rien ne me doit détourner.

ARTICLE II.

I. HISTOIRE D'ANGLETERRE, *par Mr.* DE RAPIN THOIRAS, Tomes III, IV, V. & VI. *in* 4. *A la Haie chez Rogissart*, MDCCXXIV.

LE Libraire a fait beaucoup de diligence, pour faire paroître en public les trois quarts de cette Histoire; car il n'en reste plus que deux Volumes, qui paroitront le Printems prochain. Le dernier de ceux, qui ont paru, ou le VI. contient les Regnes d'*Edoüard*, de *Marie* & d'*Elizabet*. Le dernier de ces Regnes a été le plus long & le plus remarquable; mais les autres ne laissent pas d'être très-dignes d'être lus. S'ils font, géneralement parlant, beaucoup d'honneur à la Nation Angloise, dont les grandes actions se trouvent exposées dans ces Volumes; ce n'est nullement aux dépends de la verité, qui y est exposée aux yeux des Lecteurs, autant qu'elle est venue à la connoissance de l'Auteur, qui a ci-

té

té fidellement les ſources, où il l'a trouvée.

Nous n'entreprendrons pas de donner aucun Extrait ſuivi de tant de Volumes. Nous en avons déja publié les principaux faits, dans les Extraits des *Actes Publics d'Angleterre*; qu'on a déja vus, dans la *Bibliotheque Choiſie* & dans celle-ci. Mais nous dirons, en peu de mots, & en général ſeulement, le contenu de ces quatre Volumes.

Le III. Tome contient les regnes d'*Edoüard I.*, d'*Edoüard II.*, d'*Edoüard III.*, de *Richard II.*, d'*Henri IV.* & d'*Henri V.* Dans ce Volume, on verra bien des choſes ſingulieres & principalement les grandes actions du dernier de ces Rois; qui, par la foibleſſe de *Charles VI.* devint Roi de France; ce qui a obligé Mr. de *Rapin* de joindre, dans cette Vie, l'Hiſtoire des deux Royaumes. Il y a, à la fin de la Vie d'Edoüard III une Diſſertation curieuſe, touchant la *Loi Salique*, en vertu de laquelle *Philippe de Valois* ſucceda à la Couronne de France; comme deſcendu de *Hugues Capet*, par les mâles, au préjudice d'Edoüard III petit-fils de *Philippe le Bel*, Roi de France, par ſa fille

fille *Iſabelle*, & neveu de *Charles le Bel.* L'Auteur s'eſt propoſé par là, & par l'examen du Procès, entre Philippe & Edoüard, 1. de rectifier les fauſſes idées, que bien des gens ont euës ſur cette matiere : 2. de faire connoître préciſément en quoi conſiſtoit le differend des deux Concurrens : 3 que cette queſtion avoit ſes difficultez, & qu'il n'étoit pas facile de décider, par la prétendue Loi Salique : 4. que les deux Rois avoient, châcun de leur côté, des raiſons aſſez plauſibles & que par conſéquent c'étoit un légitime ſujet de procès. Auſſi la guerre, qu'elle cauſa, dura très-long-tems, & fut renouvellée, par divers des ſucceſſeurs d'Edoüard. C'eſt encore en vertu du droit de ce Prince, que les Rois d'Angleterre prirent le titre de Rois de France, & qu'ils le gardent préſentement.

On trouvera dans le Tome III. les regnes de *Henri VI.*, d'*Edoüard IV*, d'*Edoüard V.* de *Richard III.* & de *Henri VII.* Il y a auſſi des évenemens très-conſiderables dans ce Volume, & une Diſſertation fort curieuſe, ſur la fameuſe *Jeanne d'Arc*, que l'on nomme *la Pucelle d'Orleans*, qu'on fit paſſer en France, pour une Fille

Fille envoyée du Ciel, pour la délivrer des Anglois; & que ces derniers brulerent, comme une Sorciere. Mr. *de Rapin* examine avec soin, ces deux sentimens, & fait voir qu'on ne peut admettre, ni l'un, ni l'autre. Il en propose donc un troisiéme, qui est que les affaires de *Charles VII.* étant réduites à l'extrémité; il se put faire que ce Prince, ou la Reine son Epouse, ou *Agnès Sorel* sa Maîtresse, ou quelques-uns de ses Ministres s'aviserent d'un artifice, pour rendre le courage aux Troupes Françoises, que les Anglois battoient par tout; en feignant que le Ciel se déclaroit pour la France, d'une maniere toute extraordinaire. Cet artifice consistoit à faire paroître quelcun, qui leur promît, comme par ordre de Dieu, qu'elles battroient les Anglois, & les chasseroient bien tôt de France. Pour cela, on chercha une Païsane hardie & courageuse, & qui savoit monter à cheval. On la prit hors du Royaume, afin qu'elle fût moins connuë, & de peur que des Voisins incommodes ne la fissent connoître, d'une maniére desavantageuse à une personne, qui parleroit de révelations. On la présenta ensuite à la Cour, & elle

y reconnut le Roi déguiſé, à qui elle promit la victoire, & lui découvrit, pour lui montrer la vérité de ſa révelation, des choſes, qu'elle ne pouvoit pas ſavoir naturellement. Selon l'Auteur, tout cela ne fut qu'un jeu; que ceux, qui étoient du ſecret, ſurent faire, & que ceux, qui n'en étoient pas, prirent pour une choſe veritable, ſur la parole des Seigneurs de la Cour, qui étoient de l'intrigue.

Cela n'eſt pas impoſſible, & eſt même beaucoup plus vraiſemblable, que le ſentiment des François, qui ont voulu faire paſſer *Jeanne d'Arc* pour une Propheteſſe, & que celui des Anglois, qui ſoûtenoient qu'elle étoit ſorciére Il ſe peut faire auſſi que ce qu'on a dit, du courage & de la conduite de cette Fille, a été fort exaggeré; car enfin elle ne commanda point les Troupes, & il y eut toûjours des Officiers, avec elle, qui donnerent les ordres. Il n'eſt pas étrange non plus, qu'ayant formé le deſſein de faire lever, s'il étoit poſſible, le ſiege d'Orleans, & enſuite de ſacrer le Roi à Rheims, cela réuſſit; parce qu'on n'oubliât rien, pour faire réüſſir l'un & l'autre. Si cela n'avoit pas réüſſi, on auroit changé

de

le batterie & cherché quelque moyen de ſauver l'honneur de la Pucelle. Elle a en effet montré qu'elle n'étoit point Propheteſſe ; parce qu'elle s'étoit vantée de chaſſer les Anglois de France, & qu'ils n'en ſortirent que plus de vint ans, après ſa mort.

Néanmoins on pourroit, ce me ſemble, ſans ſortir de la vrai-ſemblance, croire que *Jeanne d'Arc* étoit fanatique de bonne foi, & croyoit en effet avoir eu les viſions, dont elle parloit ; qu'elle alla à la Cour, à cauſe de cela, ſans y être mandée; qu'elle promit de délivrer la France des Anglois, & le reſte. Il ſe put bien faire alors, que quelcun de la Cour repréſenta au Roi, qu'il n'y avoit point de mal à laiſſer parler ainſi cette Fille, & que ſes diſcours pourroient encourager les Soldats; qui, animez par ſes promeſſes & par ſon exemple, pourroient remporter quelque avantage ſur les Anglois, qui les obligeroit de lever le ſiege de devant Orléans. La choſe réüſſit, & *Jeanne* devint encore plus fanatique, qu'auparavant.

Ainſi je ſuppoſerois le fanatiſme, dans cette Fille, comme une choſe de bonne foi, & il ſemble que cela paroît,

paroît, par ſa conduite; puis qu'elle témoigna par tout beaucoup de courage, & hazarda ſa vie, plus d'une fois, avant qu'elle eût été priſe par les Anglois. Les Soldats, frappez de ſon exemple, & perſuadez que cette fille parloit de bonne foi, s'aquiterent beaucoup mieux de leur devoir qu'auparavant; ce qui jetta la terreur, parmi les Anglois. On a vû quelque choſe de ſemblable en *Cromwel* & en ſes ſoldats; que l'on aſſure avoir été fanatiques de bonne foi; comme il paroit, par ce que feu Mr. *Burnet*, Evêque de Salisbury, en dit dans l'Hiſtoire de ſon tems. Les Prieres & les Sermons de *Cromwel*, & d'autres gens de la même ſorte, perſuadoient ſi fort à l'armée que Dieu la favoriſoit, & lui donneroit la victoire, qu'ils ſe battoient infiniment mieux, que les Royaliſtes. On a encore vu de nôtre tems une poignée de Sevenols amuſer aſſez long-tems des troupes réglées, & obtenir de leur Roi une Capitulation plus honorable, qu'ils ne méritoient; dans la crainte, où il étoit, que le voiſinage, échauffé du même eſprit, ne ſe mît à courir aux armes, & à faire ſoulever encore plus de monde.

Il ne me paroît pas probable que la Cour, dans le deſſein d'encourager ſes Troupes, eût voulu choiſir une Païſane ; ſi elle ne s'étoit pas préſentée, d'elle-même. Quelque Moine auroit été plus propre à feindre des Révelations, & à exhorter les Soldats à s'aquiter mieux de leur devoir. Mais comme elle ſe préſenta, ſans être demandée, elle fit apparemment naître ce deſſein, dans l'eſprit de quelque Miniſtre du Roi.

Le Regne d'*Henri VII.* qui eſt le dernier de ce Volume, eſt tout autrement décrit ici, qu'il ne l'avoit été par le Chancelier *Bacon*; qui avoit trop flatté ce Prince, qui fit toutes ſortes d'iniquitez, pour remplir ſes coffres, ſans faire aucun uſage de ſon argent. Un Auteur Anglois, dont nous parlerons, après avoir achevé de dire, en general, le contenu des Volumes de Mr. *de Rapin*, en donne à peu près le même caractere que lui.

Le Regne d'*Henri VIII* occupe ſeul le V. Tome, & en effet, il ſe paſſa plus de choſes remarquables, ſous ce long Regne; qu'il ne s'en étoit paſſé, ſous le précedent, ou il nous en eſt plus demeuré de Monumens,

ments, qni donnent lieu d'en parler plus en détail. Il n'y eut jamais de Roi, en Angleterre, qui fût ſi fort maître de ſon Parlement, que lui, & qui s'abandonnât ſi abſolument à ſes paſſions que lui; ſans que cette Aſſemblée osât le contredire. *Henri* fit mourir les Catholiques, qui s'oppoſerent à la Suprematie, qu'il s'attribua lui même, en matieres Eccleſiaſtiques; malgré le Pape, & les Moines, dont il foula aux pieds l'autorité. Ce même Prince brula auſſi les Proteſtans, qui rejettoient d'autres dogmes de l'Egliſe Romaine, comme s'il n'y avoit eu que lui, qui pût avoir ce Privilége, & après tout cela, il mourut dans ſon lit. On verra, ſi l'on veut, ſon caractere, à la fin de ſa Vie écrite par le Lord *Herbert de Cherbury*, où il le menage néanmoins, beaucoup plus qu'il ne faudroit.

Le Tome VI. de Mr. *de Rapin*, contient les regnes des trois enfans de *Henri*, *Edoüard*, *Marie* & *Eliſabeth*. Leur Pere jetta les fondemens de la Réformation, ſans le vouloir faire, en ſouſtrayant ſon Royaume à l'obéïſſance du Pape; & ſon Fils travailla tout de bon à établir cette même

me Réformation, & ſâchant bien ce qu'il faiſoit; mais il mourut trop tôt, pour affermir les établiſſemens, qu'il avoit faits. Sa ſœur Marie entreprit de les détruire, par de cruelles executions, & elle en ſeroit venue à bout, ſelon les apparences; ſi elle avoit vêcu long-tems, ou laiſſé un Succeſſeur Catholique. Mais Eliſabeth s'étant déclarée Proteſtante, & ayant vêcu long tems, rétablit & affermit ſi bien la Réformation; que tous les efforts, que l'on a fait depuis, pour la ruiner, ont été infructueux.

On attend encore deux Volumes de Mr. *de Rapin*, où l'on verra les regnes des Princes de la Maiſon de *Stuart*, dans la Grande Bretagne. Ceux qui auront lû les Tomes, qui ont dêja paru, & qui ſont écrits avec beaucoup de ſoin & d'impartialité, ſouhaiteront ſans doute la ſuite.

2. A REVIEW *of the* HISTORY *of* ENGLAND, *containing the Titles and pretenſions of our ſeveral* KINGS, *and the moſt remarkable* Transactions *and Occurrences in each Reign, from the* CONQUEST *to the* REVOLUTION. *By Mr.* SALMON. *The ſecond Edition.*

A Londres MDCCXXIV. in 8. en deux Volumes, dont le premier à 500. pages & le ſecond 316. avec les Préfaces & les Index.

CEt Ouvrage n'eſt pas une Hiſtoire ſuivie d'Angleterre, mais ſeulement quelques remarques ſur les Droits; que châque Roi a eus, ou prétendu avoir à la Couronne d'Angleterre, & les principaux évenemens de châque Regne, avec quelques remarques de l'Auteur. Il s'étend depuis *Guillaume le Conquerant*, juſqu'à *Guillaume*, qu'on pourroit bien appeller *le Liberateur*; car aſſurément, ſans lui, l'Angleterre ſeroit tombée pour jamais ſous un Gouvernement arbitraire, que ſon Beau-Pere commençoit à établir en Angleterre; ſans qu'il y eût perſonne, qui pût arrêter ſes progrès.

On ſait que la puiſſance Deſpotique étant une fois établie en un Etat, y eſt ordinairement pour toûjours; comme on le peut voir dans les Royaumes de l'Aſie, dont les Souverains n'ont que faire d'avoir des Prédicateurs, qui prêchent à leurs Sujets l'*Obéiſſance Paſſive*; puis qu'ils ſont même très-diſpoſez à l'*Active*, parce

parce qu'il y a à gagner à executer les ordres du Souverain, quels qu'ils ſoient, & tout à perdre, dès qu'il ſait qu'on deſapprouve ſes ordres, ou dès qu'on fait difficulté d'en procurer l'execution.

L'Auteur s'eſt propoſé de rechercher les Tîtres & les Prétenſions de châque Roi d'Angleterre, avec les objections, qui leur ont été faites là-deſſus, & les réponſes qu'on y a données; comme étant, dit-il, la meilleure voie de lever les doutes, que les perſonnes foibles peuvent avoir ſur cette matiére. Mais comme les Tîtres & les Genéalogies ſont quelque choſe de trop ſec, pour n'entretenir les Lecteurs, que de cela; il a cru y devoir mettre les Caracteres de ces Princes, tirez des Hiſtoriens, qui ont écrit leurs Vies; avec quelques remarques, qui peuvent ſervir à rectifier ces Caracteres, s'ils ne ſont pas tirez d'après nature.

De dix neuf Rois, qui ont ſuccedé à *Egbert*, qui fut le premier Monarque de toute l'Angleterre, il y en eut douze, qui vinrent à la Couronne, comme dit l'Auteur; parce qu'ils étoient les plus proches parens de

ceux, qui les avoient précedé. Pour *Athelſtan*, qui fut le ſeptiéme après Egbert; ſi ſon Pere n'avoit pas encore épouſé ſa Mere, lors qu'il nâquit, il y a apparence que, conformément à quelque Loi, il fut regardé comme légitime, & qu'il fut par conſéquent un Roi héréditaire.

Edred fut le premier, qui rompit la ſucceſſion, en ligne droite; puis qu'il prit le titre de Roi dans l'Enfance de ſon Neveu *Edwin*; quoi qu'il ne pût être reguliérement que Régent, pendant la Minorité d'Edwin; qui n'avoit que quatorze ans, quand ſon Oncle mourut. L'Auteur croit que peut-être les Hiſtoriens ont donné le nom de Roi au premier, quoi qu'il ne fût, en effet, que Régent; mais c'eſt une conjecture, qui pourroit n'être pas bien fondée. On voit, par l'Hiſtoire d'Ecoſſe, que cette partie de la Grande Brétagne ne ſe croyoit pas ſi fort obligée de ſuivre la ſucceſſion *linéale* & directe; puis qu'un Oncle regnoit juſqu'à ſa mort, quoi qu'il eût des neveux; ces derniers ne lui pouvant ſucceder qu'alors, quoi qu'ils fuſſent enfans du Roi précedent. *Buchanan* dit ſur le II. Roi d'Ecoſſe, que cette

te Loi fut obſervée, plus de douze cens ans.

Le ſecond Roi, qui ne regna pas, en vertu de la ſucceſſion linéale, fut le Danois *Canut*, qui conquit l'Angleterre. Mais enſuite *Edmund Ironſide*, qui étoit le Roi légitime, fit un Traité avec Canut, par lequel ils partagerent le Royaume entre eux; à condition que celui, qui ſurvivroit l'autre, poſſederoit les deux parties. Il y a bien de l'apparence que le peuple d'Angleterre y conſentit, de ſon bon gré, ou autrement; ſans quoi il n'eſt pas probable, que le Traité fût bon. On ne tranſporte pas un peuple à un autre, comme un troupeau de bêtail. Canut vêcut plus qu'Edmund, & laiſſa la Couronne à ſon fils *Harold*, qu'il avoit eu d'une Concubine; & qui étant venu à mourir, la laiſſa à *Hardecanut*, fils de Canut, né de ſa femme *Emma*.

Celui, qui après lui ne ſucceda pas par la proximité du ſang fut *Edoüard*, le Confeſſeur, à qui Hardecanut laiſſa la Couronne, par ſon Teſtament. Pour *Harold II.* on convient qu'il ne fut qu'un uſurpateur, qui n'étoit ni héritier naturel, ni inſtitué par un Teſtament. Cepen-

dant il prétendit qu'Edoüard, le Confeſſeur, l'avoit déſigné pour lui ſucceder; par où il paroît, ſelon nôtre Auteur, qu'on croyoit alors que les Rois pouvoient déſigner leur Succeſſeur; quoi qu'il n'y eût aucun droit, par ſa naiſſance. Il ne crut pas que la ſeule poſſeſſion fut un juſte titre, pour paſſer pour Roi légitime; puis qu'il inſiſta ſur la donation d'Edoüard, même quand il ſe fut ſaiſi du Gouvernement; lors que le Duc de Normandie alla en Angleterre, pour le lui diſputer. Harold ne crut pas que la poſſeſſion fût une choſe, qui rendît ſa prétention plus legitime; *quoi que*, dit l'Auteur, *nous aiyons trouvé depuis, que la poſſeſſion ſeule donne droit d'exclurre tous les autres* prétendans. On voit bien à quoi il fait alluſion; mais ceux, qui ont reconnu un Roi *de fait*, comme ils le nommoient, n'ont pas laiſſé de ſuivre une autorité infiniment plus reſpectable, que tous les défenſeurs de la ſucceſſion directe. C'eſt nôtre Seigneur, qui interrogé, par les Sadducéens, s'il étoit permis de donner le tribut à l'Empereur, demanda à voir la monoie, en laquelle on payoit ce tribut; & après avoir vû que

c'étoit

c'étoit en monoie Romaine, où l'on voyoit l'image & le nom de l'Empereur, il répondit : *Payez à Ceſar ce qui appartient à Ceſar, & à Dieu ce qui appartient à Dieu* Les Romains étant en poſſeſſion de la Judée, qu'ils avoient réduite en forme de Province, furent regardez par Jeſus Chriſt & par ſes Apôtres, comme la Puiſſance, à qui il falloit obéïr; ſentiment entierement oppoſé à celui de *Judas Gaulonite*, & de ſes Sectateurs, qui prétendoient qu'il falloit reconnoître Dieu ſeul pour Roi; & par cet entêtement, furent cauſe qu'il perît une infinité de Juifs. Les Apôtres ſe déclarerent ouvertement, contre eux, & c'eſt, ſelon toutes les apparences, pour s'oppoſer à eux, que S. Paul dit aux Romains Ch. XIII, 1. *Que chácun ſoit ſoumis aux Puiſſances ſuperieures, car il n'y a point de puiſſance, qui ne vienne de Dieu & celles, qui ſont préſentement, ont été établies de Dieu*, &c. C'étoit néanmoins alors Neron, qui regnoit. Comme ce n'eſt pas ici le lieu de s'étendre ſur ce paſſage, nous ne nous y arrêterons pas. Il ſuffit qu'un Roi *de fait*, comme il l'étoit, ſoit en poſſeſſion ; pour que les Particuliers

puiſſent & doivent s'y ſoumettre. On peut encore conſulter là-deſſus 1. Pierre II, 15 & 16.

Nôtre Auteur inſiſte fort, ſur cette penſée, que les Princes avoient toûjours eu le droit de règler la ſucceſſion à la Couronne, parce qu'ils s'en ſont ſervis; ſans ſe mettre en peine s'il ne ſe mêloit point là de violence, & ſi la force ne décidoit point, en faveur de celui qui ſe trouvoit le plus puiſſant, & qui avoit plus de courage, ou d'habileté. Si *Guillaume le Conquerant* n'eût eu d'autre moyen, de ſe rendre maître de l'Angleterre, qu'une clauſe de Teſtament, il n'en ſeroit jamais venu à bout. On ne parloit des droits à la ſucceſſion, par la déclaration d'un Roi défunt, que pour adoucir les choſes; mais dans le fonds le plus fort devenoit le maître, & c'eſt pour cela que l'on donna à Guillaume le titre de *Conquerant*.

Nôtre Auteur aſſure que, depuis le tems d'Egbert, juſqu'au Roi qui regne à préſent; c'eſt à dire, pendant neuf cens ans & même davantage, ni les Rois d'Angleterre, ni leurs Parlemens n'ont déclaré que la ſeule poſſeſſion étoit le fondement de

de leurs Droits, ou qu'elle les confirmoit. Ils n'avoient garde de le faire, parce qu'outre la poſſeſſion de la Couronne, il faut le conſentement du Peuple; ou, ce qui eſt la même choſe, de ceux qui le repréſentent. Ce conſentement confirme la poſſeſſion, & la rend légitime. Jamais il n'y a eu Parlement, qui ait déclaré que, ſans ſon conſentement, ou l'aquieſcement du Peuple, il y eût une Autorité ſuprême, qui fût légitime; car enfin les hommes ne ſont pas des bêtes, que l'on poſſede, comme on poſſede le bêtail; pour les traiter d'une maniere arbitraire, ſans avoir égard à aucuns uſages, ni à aucunes Lois.

L'Auteur s'eſt bien apperçu que la ſuite de la matiere, dont il traite dans ſa Préface, le meneroit à conſiderer uue Opinion, *favorite*, comme il dit, de ceux, qu'il attaque; c'eſt que *le Suprême Magiſtrat tire ſon autorité du conſentement, ou de l'élection du Peuple.* Mais il n'y a point de Societé Civile, qui ait pu commencer autrement, que par le conſentement de ceux, qui la compoſoient; & point d'autorité, dont certaines perſonnes aient jouï, ſans avoir été a-

gréées du Peuple, à certaines conditions. Les Societez ne ſont pas comme des terres déſertes, & qui n'ont point de maître; dont le premier occupant ſe peut ſaiſir, & y faire ce qui lui plaît. Mais Mr. *Salmon* ſemble être du ſentiment du Chevalier *Filmer*, qui a cru que les Patriarches étoient Rois de leurs familles, & de celles qui s'y joignoient; comme Héritiers d'Adam, qui étoit le premier Roi de tous les hommes, & duquel tous les autres Princes ont tiré leurs Droits. Mr. *Locke* a ſi bien réfuté *Filmer*, qu'il eſt ſurprenant, qu'il ſe trouve encore des gens, qui ſoient de ſon ſentiment.

L'Auteur dit qu'il eſt difficile de produire beaucoup d'exemples de peuples tout à fait indépendans, & ſans Superieurs. Cela eſt vrai, mais rien n'empêche, que pluſieurs des premieres Colonies du Genre Humain n'aient bien pu former des Societez ſemblables, en quelque maniere, aux Républiques; qui ſont ſous la conduite de pluſieurs Magiſtrats, d'une égale autorité; & dont le conſentement étoit néceſſaire, pour former des Loix, en les propoſant en ſuite à toute la Colonie. Il n'étoit nullement

ment besoin que les Patriarches établissent des Rois, dans châcune de ces Colonies ; dont les familles peuvent s'être éloignées des autres, comme elles trouverent bon ; & ensuite s'être réunies, par quelque occasion, qui nous est inconnue.

L'Auteur dit avec raison, qu'il n'y a point d'Etats aujourd'hui, sans en excepter les Monarchies électives ; où la populace, qui fait le grand nombre, ait part à l'élection. Mais le petit peuple est peu capable de juger de ceux, qui sont dignes d'être élûs, ou qui ne le sont pas ; & a peu à perdre, ou à gagner. Néanmoins, dans les Démocraties de la Grece, & même dans la République Romaine, le Peuple avoit droit de suffrage, dans les élections des Magistrats & des Généraux d'Armée, & même dans leurs dépositions ; ce qui étoit de grande conséquence. Il est vrai qu'il étoit souvent trompé, ou séduit, par les brigues, & par l'autorité des plus puissans Citoyens, ou par des Orateurs populaires, ou accréditez. C'étoit à la verité un inconvénient, dans cette sorte de Gouvernement ; mais il y a des inconvéniens, dans tous les Gouvernemens ; & si quelcun abuse

de la Liberté, en ces occaſions, il vaut mieux que l'on en puiſſe quelquefois abuſer; car ſi on n'en abuſoit jamais, ce ſeroit une marque, qu'il n'y en auroit point. On trouveroit auſſi, qu'il y auroit de très-grands inconvéniens, dans la ſucceſſion linéale, ſi elle étoit abſolument inviolable; puis qu'il peut arriver, & qu'il arrive quelquefois que ceux, qui devroient regner, en vertu de cette ſucceſſion, ſont tout à fait incapables de le faire, par des défauts naturels; ou par des vices incorrigibles; ou par des maximes, qui ſont diametralement oppoſées aux Lois fondamentales de l'Etat; ou par des opinions, qui ſont incompatiblés avec le repos & le bien public; par exemple, s'il y a un Prince d'un Etat Proteſtant, qui vienne à s'entêter du Catholiciſme; juſqu'à ne pouvoir pas ſouffrir, que l'on ne ſoit pas de ſon ſentiment, à ôter les emplois aux Proteſtans, & à violer toutes les Lois, pour mettre le Gouvernement entre les mains de ceux de ſa Religion, & travailler à détruire celle, qui lui eſt oppoſée. Dire que le Roi *Jaques II.* qui étoit dans le cas, ne pouvoit pas être contredit, ni réduit

à

à ne le plus pouvoir faire ; c'eſt dire qu'il étoit maître abſolu de la Religion de ſon Peuple & de toutes les Lois, qui avoient été faites, pour ſa conſervation. Vouloir qu'on eût pû ſe fier à ſa promeſſe de garder mieux les Lois & le rappeller là-deſſus, auroit été une imprudence, qui n'auroit pas été pardonnable, après avoir été trompé pluſieurs fois. Appeller celui, qui prétend lui ſucceder, en vertu de la ſucceſſion linéale, ſe fier en lui, & lui remettre l'autorité ſouveraine entre les mains ; en lui promettant une *obéiſſance paſſive*, ou pour parler plus clairement, de lui laiſſer faire tout ce qu'il voudroit ; ſeroit aſſurément trahir l'Etat, à l'égard des Lois tant Civiles, qu'Eccleſiaſtiques. Ceux qui voudroient réduire l'Angleterre à cela, oſent néanmoins encore faire les ſcrupuleux, & prétendent paſſer pour de bons Proteſtans ; mais à juger des choſes, par les apparences, ils ne ſont ni bons Citoyens. ni fort attachez à la Religion Proteſtante ; mais cherchent des avancemens, s'il arrivoit une autre Révolution. Il y avoit bien des gens qui s'imaginoient que la Révolution arrivée, par le moyen du

Roi *Guillaume*, ne dureroit pas plus que celle de Cromwel; & qui croyoient que ce seroit commettre une grande imprudence, que de prendre ouvertement le parti de *Guillaume*. Mais il y a trente-six ans, que les effets de cette heureuse Révolution subsistent, & les Politiques de ce tems-là sont morts, en bonne partie. D'ailleurs les choses sont sur un si bon pied, qu'on a sujet d'esperer que l'on ne verra jamais le tems, où la Religion Protestante soit un crime, en Angleterre. En voila assez, sur cette matiere, & quoique nôtre Auteur dise de la *succession linéale*, ou en faveur du *Droit Patriarchal* du Chevalier *Filmer*, je ne crois pas qu'il souhaitât de voir venir ce tems-là, puis qu'il fait profession de la Religion Protestante. Aussi n'a t-il point dissimulé les violations des Lois, par le Roi *Jaques II.* quoi qu'il eût promis de les observer; après quoi on ne pourroit pas se fier à celui, qui se nomme *Jaques III.* sans une imprudence, qui sentiroit fort la trahison.

Au reste, son Livre est bien écrit; & va jusqu'à la mort de la Reine Anne. On trouvera dans les Regnes de *Jaques II.*, de *Guillaume*, & de *Ma-*

Marie, & enfin d'*Anne*, beaucoup de particularitez bien racontées, & dignes d'être lues. Le dernier de ces Regnes, eſt plus étendu, que les autres, & en effet il s'y eſt paſſé de grandes choſes. Il dit, que ſon Ti-
„ tre (ſuppoſé que la perſonne, qui
„ ſe nommoit dernierement *Prince*
„ *de Galles*, & qui s'appelle à préſent
„ *Jaques III.* doive être regardée,
„ comme illégitime) étoit héréditai-
„ re; & que, s'il en reſte quelque
„ doute, elle a eu néanmoins un
„ Titre Parlementaire; en vertu du-
„ quel, le feu Roi *Guillaume*, ſon
„ Prédeceſſeur immédiat, avoit été
„ reconnu pour le veritable & le lé-
„ gitime Souverain des (*trois*) Ro-
„ yaumes, par les Etats de la Na-
„ tion, & par toutes les Puiſſances
„ étrangeres de l'Europe, & qu'il
„ n'appartient pas à un Particulier de
„ s'oppoſer à ce Jugement.

Il pouvoit bien omettre cette periode, qui eſt enfermée dans une Parentheſe, & qui ſemble marquer que ce n'eſt que par diſcretion, qu'il ne s'oppoſe pas au jugement du Parlement & de toute l'Europe; mais qu'il regarde, dans le fonds *la ſucceſſion linéale*, comme la meilleure. Il ne s'eſt

néanmoins fait aucune Loi en Angleterre, par laquelle il ſoit dit que cette ſucceſſion ſeroit inviolable; quand même le Royaume tomberoit par-là, ſous la plus cruelle tyrannie, en voyant fouler aux pieds toutes les Lois, les plus ſacrées, & établir un pouvoir arbitraire. La forme d'un Gouvernement, où l'autorité du Roi eſt limitée par les Lois, n'eſt pas compatible avec une Souveraineté abſoluë.

Il excuſe la Reine *Anne* d'avoir fait la Paix, ſans le conſentement des Alliez, ſous prétexte que les Etats Géneraux ne foürnirent pas leur *Quote*. Il dit même qu'il eſt *ridicule* de s'en plaindre. Mais les Etats réfuterent cette objection, par un Ecrit Public, où ils prouverent le contraire. D'ailleurs les Etats n'étoient pas ſi entêtez de la continuation de la Guerre, qu'il croit; & ſi, avant que de négocier, en ſecret, avec les François, & de convenir avec eux des Préliminaires; on leur eût repréſenté le ſentiment de la Reine, touchant la néceſſité de faire la paix, & offert, comme cela ſe devoit, d'agir de concert avec eux, il eſt bien aſſuré que leurs HH. PP. y auroient conſenti.

Elles

Elles ſavoient bien que cette guerre étoit trop onereuſe, pour entreprendre de la ſoûtenir ſeuls, & qu'ils ne tireroient aucun avantage de la conquête de quelques places, ſi tant eſt que l'on en eût pu faire. La maneuvre imprevue du Duc d'*Ormond* en Flandres, n'a pu être excuſée par perſonne; que par des gens, qui ne ſe piquent pas de penſer & d'agir régulierement.

3. GUILIELMI NEUBRIGENSIS *Hiſtoria, ſive Chronica rerum Anglicarum, Libris quinque. E Codice MS. pervetuſto, ex Bibliotheca prænobilis D.* Thomæ Sebright *Baronetti, uberrimis additionibus locupletata, longéque emendatiùs, quàm antea, edita, ſtudio atque induſtriâ* THOMÆ HEARNII, *qui & præter* Joannis Piccardi *adnotationes, ſuas etiam notas & ſpicilegium ſubjecit. Accedunt Homiliæ tres* GUILIELMO *adſcriptæ, partim è Codice præclaro antè dicto, partim è Codice antiquo Lambethano nunc primùm editæ.* A Oxford M DCC XIX. in 8. en trois volumes dont le premier a

480.

480. pagg. le ſecond 128, & le troiſiéme 344.

COMME on n'a point d'Hiſtoire des tems, auxquels *Guillaume de Newborow*, ou *Newborough* a vêcu, que celles, que les Moines en ont écrites; on ne peut pas ne point louër ceux, qui les publient. En les comparant les unes, avec les autres, & en ſupléant celles, qui ſont trop courtes, par les plus étendues, on en peut compoſer une Hiſtoire plus complette & plus exacte; pourvu qu'on ne débite pas des fables viſibles, pour des veritez.

Mr. *Hearn*, a mis au devant une longue Préface, mais digne d'être lue, où il rend raiſon de ſon travail & dit, en paſſant, pluſieurs choſes, qui ne ſeront pas deſagréables à ceux qui les liront.

Il n'y a pas ſeulement ici l'Hiſtoire de *Guillaume de Newborow*, mais encore trois Homilies, de ſa façon, l'une ſur ces paroles: *quand Jeſus parloit à la multitude, une femme de la troupe s'écria: heureux le ventre qui vous a porté, & les mammelles, que vous avez ſucées*; une autre *de la Trinité*, & une troiſiéme *de S. Alban*.

On

On les voit à la fin du III. Tome. Il avoit auſſi fait une explication du *Cantique des Cantiques*. *Léland* dit qu'il l'avoit vue à *Newborow* ; mais elle n'a pas été publiée. C'étoit en effet un bon Théologien, pour ce tems-là. Aujourd'hui, il faut avoir bien de la patience, pour les lire; non qu'il n'y ait de bonnes choſes, mais parce qu'elles ne ſont rien, la plûpart, à ſon ſujet.

Il avoit bien lû les Hiſtoires anciennes de ſon païs, comme celle de *Gildas*, dont il louë la ſincerité à dire les mauvaiſes actions de ſa Nation. Le MS. ſur lequel les Oeuvres de *Guillaume* ont été imprimées eſt du XIV. Siécle, & l'Auteur avoit vêcu le Siécle précedent. Mr. *Hearn* croit que c'eſt le même Exemplaire, que l'Auteur avoit donné au Couvent de Newborow.

Il n'admettoit pas tous les miracles, que l'on racontoit des Siecles précedens; parce qu'il y en avoit pluſieurs, dont les Auteurs plus anciens n'avoient rien dit; quoi qu'ils fuſſent fort exacts à raconter ces ſortes de choſes. En parlant de *Thomas Becket*, il lui donne autant de faute, qu'au Roi qui fut cauſe de ſa mort; quoi qu'il

qu'il diſe que ce n'étoit pas à lui de juger des actions *d'un ſi grand homme*. C'eſt ainſi qu'il parle au Ch. 25. de ſon II. Livre, où il blâme d'ailleurs le zele outré de *Becket*, quoi qu'avec retenue. Il ne pouvoit faire autrement, en parlant d'un homme, qui avoit été canonizé, tout méchant homme qu'il fût.

Il s'appelloit *Guillaume le Petit*, & il fut Prieur du Monaſtere de Newborow, où il paſſa ſa vie, & s'appliqua beaucoup à la lecture; ce qui fait que ſon ſtyle eſt beaucoup meilleur, que celui de la plûpart des Moines de ſon tems. Il a relevé, dans ſon Proëme, beaucoup de fautes, que *Geaufroi de Monmouth* avoit commiſes; ce qui lui a attiré la cenſure de ceux, qui eſtiment trop ce Moine. Il a ſuivi un autre Auteur Anglois, qui n'a pas été imprimé, & qui eſt encore dans la Bibliotheque du College de Jeſus, à Oxford. Il y a beaucoup de fables, dans cet Auteur, fondées apparemment ſur une Tradition Orale, comme les Hiſtoires des tems les plus anciens. Les *Bardes*, qui étoient les Poëtes & les Savans des anciens Bretons, n'écrivoient point leurs penſées; mais les renfermoient

moient en des Poëſies, qu'ils ſavoient par cœur, & qu'ils faiſoient apprendre à leurs Diſciples.

Nôtre Auteur croit que les Bardes étoient les mêmes *Barbares*, que *Xenophon* dit avoir chanté les loüanges de Cyrus, Fondateur de l'Empire des Perſans. Mais il n'y a guére d'apparence que ce Prince, tout grand qu'il étoit, fût connu du tems des Bardes, dans la Grande Brétagne. Cependant Mr. *Hearn* croit qu'elle ne fut pas inconnue à *Herodote*, qui dit en parlant du Danube, *qu'il couloit* au travers *de toute l'Europe en commençant depuis les Celtes, qui ſont les Peuples les plus Occidentaux en Europe, après les Cynetes*; que nôtre Auteur croit être les habitans de la Province de Kent, où ceux de toute l'île. Mais il s'agit de ceux, qui étoient à l'Occident de la Suabe, où la ſource du Danube ſe trouve; par où l'on ne peut entendre que le Païs, qui s'étend depuis la Suabe, juſqu'à l'Océan. Si l'on demande qui ſont ces *Cynetes*, il les faut chercher en ce Païs-là, quoi qu'on ne puiſſe pas dire d'où eſt venu, qu'on n'en trouve aucun veſtige, le long de l'Ocean, à la hauteur de la Suabe. On ne ſauroit

roit deviner quel autre Peuple ce peut être, à moins que ce ne ſoit un Peuple d'Eſpagne. Auſſi *Cellarius* croit-il qu'*Herodote* (Liv. IV. c. 49.) entend un Peuple de ce Païs-là & en effet les Côtes d'Eſpagne ſont plus avancées à l'Occident, que celles des Celtes. Voyez-le, au Liv. II. de ſa Géographie ancienne c. 1. Il auroit pu avertir qu'*Herodote* (Liv. II. c. 33.) appelle ces mêmes Peuples *Cyneſiens*, & dit qu'ils ſont voiſins des Celtes. Mais il y a, en cet endroit d'*Herodote*, une groſſe faute de Copiſte, puis que cet Auteur, qui met les Celtes en Europe, dit, en même tems qu'ils étoient *hors* (ἔξω) des *Colomnes d'Hercule*; au lieu qu'ils ſont *au dedans*, ἔσω, avec le reſte de l'Europe. Cela fait aſſez voir, ce me ſemble, qu'il ne faut pas chercher ici la Province de Kent, ni les Côtes d'Angleterre, du côté de l'Ouëſt; mais une partie des Celtes voiſins de l'Eſpagne.

Mr. *Hearn* fait enſuite pluſieurs remarques à l'occaſion de ſon Auteur, ſur l'ancienne Orthographe, tant dans les Livres, que ſur les Médailles; ce qui lui donne lieu de parler de quelques vieilles Monoyes d'Angleterre, & de pro-

produire quelques anciennes pieces en Anglois. Il parle encore des *Tournois*, qu'on appelloit, en Latin de ce tems là, *orneamenta*. Il explique des Inscriptions Romaines, & donne des vers & d'autres pieces en Anglois, à quoi l'on ne peut pas s'arrêter ici. A l'occasion de la figure de *Guillaume de Newborow*, qui n'est pas dans les Copies, qui nous en restent, quoi qu'on en trouve souvent dans les vieux livres; il parle des *Hermes* des anciens Grecs, des figures que l'on trouve dans les Eglises, sur des pierres sépulcrales; & cela lui donne sujet de traiter de la figure des buchers des Anciens, qui étoit pyramidale.

Il y a, à la fin de la Préface, une Appendix de diverses pieces, 1. quelques varietez de lecture, sur *Ptolomée*, où ce Geographe parle de l'Irlande : 2. un Alphabeth de l'ancien caractere Britannique, avec les noms anciens de châque lettre, qui sont assez differents de ceux, que l'on a employez depuis : 3. une défense Angloise de *Geofroi de Monmouth*, ancien Historien Anglois, par *Camden*: 4. une Description de la bataille d'*Otterburn*, par *Richard Sheale*, qui vivoit

vivoit l'an 1588 en la même langue: 5. une médaille du Roi *Harald*: 6. la figure de quelques mafures anciennes.

Après cela viennent les Préfaces Latines de *Silvius*, & de *Picard*, qui avoient publié l'Hiſtoire de *Guillaume*, avant Mr. *Hearn*; la Vie de l'Hiſtorien, par ce dernier; une cenſure de ſon Hiſtoire, par *David Powel*, & une autre par *Jean Pits*; les jugemens qu'en ont faits *G. J. Voſſius*, *Guil. Cave*, & *Guil. Nicolſon*.

Cette Hiſtoire commence à l'année MLXVI. à laquelle *Guillaume*, le Bâtard du Duc de Normandie fit la guerre au Roi *Harald* & s'empara de ſon Royaume. Depuis cette année, il ne donne l'Hiſtoire qu'en abregé, juſqu'à l'an cIↃ cxxxv. auquel il dit qu'il étoit né. Depuis il eſt beaucoup plus étendu, juſqu'à l'an MCXCVII, auquel l'Hiſtoire finit. Il raconte non ſeulement ce qui ſe paſſoit en Angleterre; mais auſſi aux guerres, qui ſe firent en ce tems-là, dans la Terre Sainte.

Outre la Dédicace à *Ernold*, Abbé de Rieval, il y a un Proëme, où il cenſure, avec beaucoup de vivacité, *Geofroi de Monmouth*, qui a écrit l'Hiſ-

l'Hiſtoire d'Angleterre, non ſeulement, depuis le tems, auquel on a quelques monumens Hiſtoriques; mais dès les premiers tems, dont on ne ſait rien. Pour ſuppléer à cela, il a donné dans les fables les plus abſurdes, qui repréſentent *Brutus* comme le premier, qui a regné en ce païs-là, & donné le nom à la Grande *Bretagne*.

Guillaume parle bien de *Gildas* & de *Beda*, qui avoient écrit avant lui, ce qui marque ſon bon goût & ſon équité; mais il ne fait aucun quartier à *Geofroi Arturus*, ou de *Monmouth*. Après avoir dit quelque choſe des vices & des crimes, que *Gildas* avoit reprochez à ſes compatriotes, ou aux Brétons, qui habitoient le Païs de Galles; il dit „que de ſon „ tems, il s'étoit élevé un homme, „ qui, pour laver ces taches, en a„ voit inventé des choſes ridicules, „ & par une impudente vanité, les „ avoit élevez au deſſus de la bra„ voure des Macedoniens & des Ro„ mains: Que cet homme ſe nom„ moit *Geofroi*, en ſon nom pro„ pre, & en ſon ſurnom *Artur* (*que* „ *les vieux Romans François ont chan„ gé en* Artus) à cauſe des fables, „ qu'il

„ qu'il avoit débitées de ce Prince, &
„ qu'il avoit prises des anciennes fic-
„ tions des Brétons; qu'il avoit même
„ encore augmentées du sien, & tra-
„ duites en Latin, en leur donnant
„ le nom honorable d'*Histoire*: Qu'il
„ avoit été encore plus hardi, en
„ parlant des prédictions d'un cer-
„ tain *Merlin*, pleines de tromperies
„ & encore augmentées par *Geofroi*,
„ qui les avoit mises en Latin, com-
„ me veritables: Qu'il dit que cet
„ homme étoit né d'un Démon *In-*
„ *cube*, & d'une femme; & lui at-
„ tribue une connoissance toute ex-
„ traordinaire, & en même tems très-
„ étendue de l'Avenir, comme te-
„ nant de son Pere l'*Incube*: Que
„ l'on avoit bien reconnu la fausseté
„ des prédictions de *Merlin*, après la
„ mort de *Geofroi*, qui avoit traduit
„ ces sotises du langage Breton; en
„ y ajoûtant, comme l'on croyoit
„ beaucoup du sien; quoique pour
„ le passé & pour l'avenir, il se fût
„ exprimé de maniere, qu'on lui
„ pouvoit donner une explication
„ conforme à ce qui pourroit arri-
„ ver. Que personne, sinon ceux,
„ qui ne savent point l'Histoire des
„ Brétons, ne peut douter qu'il ne

„ mente

„ mente impudemment, dans cette
„ Hiſtoire : Qu'il omettoit ce qu'il
„ avoit dit des actions des Bretons,
„ avant Jules Ceſar ; ſoit qu'il les
„ eût inventées, ou qu'il eût copié,
„ comme authentiques les menſon-
„ ges des autres ; & ce qu'il avoit
„ dit à la loüange des Bretons, de-
„ puis Jules Ceſar, qui les ſoumit à
„ l'Empire Romain, ſous lequel ils
„ étoient demeurez, juſqu'au tems
„ d'Honorius : Que les Saxons ayant
„ depuis inveſti l'Angleterre, ils a-
„ voient pluſieurs fois batu les Bre-
„ tons, qu'on appella depuis *Wallois*,
„ & les avoient renfermez dans leurs
„ Bois & dans leurs Montagnes :
„ Que les Saxons avoient eu depuis
„ pluſieurs Rois, qui avoient rem-
„ porté de grandes victoires, ſur les
„ Peuples voiſins, & particuliere-
„ ment ſur les Bretons. Que cela
„ ayant été écrit, par le *Venerable*
„ *Beda*, tout ce que *Geofroi* avoit
„ dit d'Artur & de ſes Succeſſeurs,
„ ou de ceux, qui l'avoient précedé
„ après Vortigirne, avoit été feint,
„ par lui-même, ou par d'autres ; par
„ une effrenée envie de mentir, ou
„ pour plaire aux Bretons, dont on
„ dit que pluſieurs étoient ſi bêtes,

„ qu'ils attendoient encore Artur, &
„ ne pouvoient ſouffrir qu'on leur
„ dît qu'il étoit mort : Qu'il faiſoit
„ ſucceder Aurele Ambroiſe à Vorti-
„ girne, & regner glorieuſement ſur
„ toute la Brétagne, après avoir
„ chaſſé les Saxons, que Vortigirne
„ avoit appellez : Qu'il lui donnoit
„ pour ſucceſſeur Utherpendragon,
„ ſon frere, & le faiſoit regner avec
„ la même autorité : Qu'il lui don-
„ noit pour ſucceſſeur ſon fils Ar-
„ tur, dans le Royaume Britannique,
„ pour le quatriéme après Vortigir-
„ ne; aulieu que *Beda* dit que ce fut
„ Ethelbert, le quatriéme après Hen-
„ giſt, & qu'il reçut *Auguſtin*, que
„ le Pape envoya en Angleterre; de
„ ſorte que le regne d'Artur devroit
„ avoir été au même tems, ce qui
„ étoit abſurde : Qu'il faiſoit Artur
„ le plus grand Monarque de ſon
„ tems, puis qu'il le faiſoit triomfer
„ des Anglois, des Pictes & des E-
„ coſſois, & le rendoit maître des
„ Orcades, de l'Irlande, du païs des
„ Goths, du Noricum, & de la
„ Dace; dont il s'étoit rendu maître,
„ par les armes, ou par la ſeule ter-
„ reur de ſon nom : Qu'il y ajoûtoit
„ même l'Islande, & qu'on en pouvoit
„ dire,

„ dire, avec plus de raiſon, qu'on ne
„ l'avoit dit d'Auguſte : *tibi ſerviet*
„ *ultima Thule :* Qu'il le repréſentoit
„ comme vainqueur des Gaules, en
„ fort peu de tems, quoique Ceſar
„ eût eu bien de la peine à les ſou-
„ mettre en dix ans : Qu'il le ra-
„ menoit, en ſuite, victorieux en
„ Angleterre, où il lui faiſoit don-
„ ner une fameuſe fête, en préſen-
„ ce des trois Archevêques ; ſavoir,
„ celui de Londres, de la Ville des
„ Legions, & d'York, quoique les
„ Anglois n'euſſent point eu alors
„ d'Archevêques, & que le premier
„ qui y eût reçu le *Pallium* du Pape,
„ fût *Auguſtin*, & que les Nations
„ barbares de l'Europe, quoi que
„ Chrétiennes, depuis long-tems,
„ fuſſent contentes d'avoir des Evê-
„ ques, ſans ſe ſoucier du Pallium :
„ Que pour élever Artur, au com-
„ ble de la grandeur, il lui avoit fait
„ faire la guerre aux Romains ; dans
„ laquelle il tua un Géant, d'une
„ prodigieuſe taille : Qu'il avoit fait
„ aſſembler, contre lui, avec les
„ Romains, les Rois de la Grece,
„ de l'Afrique, des Parthes, des Me-
„ des, des Ituréens, de la Libye,
„ de l'Egypte, de la Babylonie, de

„ la Bithynie, de la Phrygie, de la Syrie, „ de la Béotie, & de Candie ; qu'il a- „ voit tous vaincus, en un ſeul combat.

Guillaume a raiſon de ſe moquer de tout cela, qui eſt abſurde de ſoi-même, & dont aucun autre Hiſtorien n'avoit rien dit. Ce qu'il y avoit encore de ridicule, c'étoit qu'il diſoit qu'Artur ayant été bleſſé, en je ne ſai quelle guerre, & après avoir mis ordre à ſes affaires, il s'étoit retiré dans l'île fabuleuſe d'Avalon ; parce qu'il n'avoit pas oſé dire qu'il avoit été tué, de peur des Bretons, qui étoient des *Brutes*, & qui attendoient encore ſa venue.

Il l'accuſe encore d'avoir menti, avec la même impudence, des ſucceſſeurs d'Artur, en leur donnant toute la Monarchie Britannique juſqu'à la ſeptiéme génération ; aulieu que *Beda* les avoit repréſentez, comme Rois de toute l'Angleterre, & nullement comme des Vaſſaux des ſucceſſeurs d'Artur.

Après cela, *Guillaume* a raiſon de dire que tout le monde doit rejetter, ſans balancer, cet Auteur fabuleux, avec toutes ſes fables : *Fabulator ille, cum ſuis fabulis incunctanter omnibus reſpuatur.* Il feignoit d'être ſurpris com-

comme il le témoigne dans sa Préface, pourquoi personne n'avoit fait mention des Rois de la Grande Bretagne, qui avoient vêcu avant Jesus-Christ, & qu'ils n'avoient rien dit d'Artur & de ses *complices* (c'est comme il parle, pour dire ses compagnons) ou quelque chose de semblable; puis que leurs actions étoient dignes d'une éternelle loüange, & que plusieurs Peuples les vantoient, avec plaisir & par mémoire. Ces Peuples, s'il y en a eu, sont apparemment quelques menteurs du Païs de Galles, qui voulurent faire valoir leur Roi Artur, pour se moquer des Anglois. Il dit encore qu'il avoit eu d'un *Walter*, Archidiacre d'Oxford, un Livre écrit en Bas Breton, qui contenoit l'Histoire des Rois d'Angleterre „ depuis „ *Brutus* le premier Roi des Bretons, „ jusqu'à *Cadualadrus*, fils de *Ca-* „ *dualon*, où toutes leurs actions „ étoient exprimées par ordre & par „ de beaux discours. *Obtulit Walterus Oxenofordensis Archidiaconus — quemdam Brytannici sermonis librum vetustissimum, qui à Bruto, primo Rege Brytonum, usque ad Caduladrum, filium Cadualonis, actus omnes & ex ordine perpulcris orationibus*

properabat, ou *perorabat*. Il ne dit point qui étoit l'Auteur de ce livre, ni comment cet Auteur avoit pu savoir les fables ridicules, qu'il rapporte. Il se pourroit bien faire qu'il en fût lui même l'Auteur; au moins on n'a jamais vu de livre, qui racontât de semblables absurditez. On peut dire que, si *Geofroi* étoit seulement capable de croire des sotises, de cette nature; il n'étoit nullement propre à distinguer le vrai du faux, & par conséquent très-peu propre à écrire l'Histoire, dont l'objet est la Verité, & non le Mensonge. Après cela, il est surprenant que d'habiles gens, & entre autres *Camden*, ayent été choquez de la censure de *Guillaume*, où il n'y a rien, que de vrai & de juste; & à quoi on ne peut rien objecter de raisonnable. Il est bon qu'il se trouve de tems en tems, des gens sinceres, qui marquent en termes un peu forts de l'indignation, contre ces sortes d'impostures. L'apparence d'équité, qu'il y a à parler avec modération, contre de si grossiers mensonges, est tout à fait contraire à l'amour, qu'on doit avoir pour la Verité; qu'on rend suspecte, en ménageant ce qui lui est opposé. Ainsi on doit savoir bon.

bon gré à nôtre Hiſtorien, d'avoir parlé, comme il l'a fait, contre les fables ſcandaleuſes de *Geofroi*; ſoit qu'il les eût inventées lui-même, ou qu'il les eût puiſées en un Auteur, qui les avoit écrites avant lui.

Il n'y a dans le I. Tome, que les trois premiers Livres, qui commencent par le Regne de *Guillaume le Conquerant*, & finiſſent à celui de *Henri II.* Les deux autres Livres forment le ſecond Volume, & commencent par le regne de *Richard*, juſqu'à la fin du XII. Siecle. Le ſtyle, comme on a déja dit, eſt meilleur que ne l'eſt celui de la plûpart des Ecrivains de ce tems-là. La narration n'eſt point mal tournée, quoi qu'il ne mette pas aſſez ſouvent les dates, & qu'il ſoit trop court ſur les plus grands évenemens. Il dit aſſez la verité tant des Evêques, que des Rois, & ne diſſimule pas les défauts & les mauvaiſes actions des uns & des autres. Il ſe moque même quelquefois des faux miracles; quoi que ce fût alors la mode d'en débiter beaucoup, ſur tout parmi les Moines, qui trouvoient leur compte à entretenir cette aveugle crédulité, parmi le peuple, à qui ils perſuadoient ce qu'ils vouloient.

Dans le Ch. I du premier Livre, il décrit, ſans beaucoup diſſimuler, l'ambition & la ferocité de *Guillaume* le Conquerant, que *Stigand*, Archevêque de Cantorberi, refuſa de ſacrer; comme étant encore ſouillé du ſang, qu'il avoit répandu, en Angleterre, & ayant envahi le droit de *Harold* ſon concurrent. *Ille viro, ut aiebat, cruento & alieni juris invaſori manus imponere nullatenus acquievit.* Il ajoûte qu'*Aldred*, Archevêque d'York, qui étoit un homme de bien & prudent, ne laiſſa pas de le ſacrer; conſiderant qu'il faut ceder au tems, & ne point réſiſter à ceux que Dieu a établis. Aldred, par ſa prudence, adoucit cet homme, qui étoit très-féroce & qui ne reſpiroit que des menaces, & que le carnage du Peuple: *Hoc modo hominem ferociſſimum, ſpirantem adhuc minarum & cædis in populum, mitem reddidit.* Depuis ce Roi eut beaucoup de reſpect pour lui, & lui accordoit ce qu'il lui demandoit. Mais comme il eut refuſé je ne ſai quoi à l'Archevêque, ce Prélat lui tourna le dos, & menaça de lui donner ſa malediction, au lieu de ſa bénediction; ſur quoi le Roi ſe jetta à ſes pieds, & comme les Seigneurs,

gneurs, qui étoient là, le voulurent prier de le relever, l'Archevêque leur dit *de le laiſſer aux pieds de S. Pierre*; par où il parut, dit l'Hiſtorien, quel étoit le reſpect, que ce Prince très-farouche avoit pour ce Prélat, & quelle autorité & quelle confiance, ce dernier avoit à l'égard du Roi: *Planè in hoc & quanta fuerit ferociſſimi Principis, erga Præſulem, reverentia, & quanta ejuſdem Præſulis circa Principem auctoritas atque fiducia ſatis declaratum eſt.* Il raconte enſuite que Guillaume trouva le moyen de faire dépoſer Stigand, qui étoit un homme de mauvaiſe vie; par un Concile, auquel préſida un Légat du Pape. *Lanfranc*, auparavant Abbé de l'Abbaïe du Bec, à Caen, en Normandie, lui ſucceda.

Nôtre Hiſtorien dit enſuite que Guillaume étant venu à mourir, ſon corps fut porté à Caen, pour être enſeveli dans l'Egliſe du Monaſtere de S. Etienne, & que lors qu'il fut prêt d'être mis en terre, un homme s'y oppoſa; en diſant que ce lieu lui appartenoit, puis que le feu Roi le lui avoit pris par force, & ſans le payer, de quoi il prenoit Dieu à témoin. Ceux, qui étoient préſens, furent ex-

trémement ſurpris de la maniere, dont le jugement de Dieu fit connoître la vanité de cette Domination paſſagere ; puis qu'un Prince très-puiſſant, & qui avoit regné ſur une grande étendue de terre, ne put pas être enterré, où il avoit ordonné, ſans cauſer des plaintes. Cependant ces plaintes émurent ſi fort ceux, qui étoient préſens, qu'ils aimerent mieux ſatisfaire d'abord à *ce chien vivant*, (ce ſont les paroles de l'Auteur) comme il le demandoit, & enſuite enterrer *le Lion mort*, à qui il fut préferé. „ Il eſt ſûr, dit nôtre „ Auteur, que la conduite de ce „ Prince; qui, étant Chrétien, avoit „ attaqué des Chrétiens, qui ne lui „ avoient rien fait, comme ſes enne- „ mis, & avoit conquis un Royau- „ me, par l'effuſion du ſang Chré- „ tien, lui nuiſit autant, devant Dieu, „ qu'elle lui acquit de gloire, parmi „ les hommes.“ *Sanè quod idem Chriſtianos innoxios hoſtiliter Chriſtianus impetiit, & tanto ſibi ſanguine Chriſtiano regnum paravit, quantæ apud homines gloriæ, tantæ etiam apud Deum noxæ fuit.* La penſée eſt bonne, & bien meilleure que celles de ceux, qui vantent aujourd'hui des Princes

Princes Chrétiens ; qui ont fait des guerres, qui n'étoient pas mieux fondées, que celles de *Guillaume le Conquerant*, & qui n'ont pas laiſſé de faire perir une infinité de gens, de part & d'autre, & de ruïner un nombre prodigieux de familles.

Nous ne devons pas néanmoins diſſimuler, que nôtre Auteur auroit mieux fait de ne pas rapporter le miracle, qu'il raconte dans la ſuite du Chapitre. „ Dans le lieu, *dit-il*, où „ les Anglois vaincus tomberent, „ les vainqueurs firent bâtir un Mo„ naſtere fameux, qui fut nommé „ *S. Martin de la Victoire* ; pour être, „ parmi les hommes, un monument „ éternel de la victoire des Normans; „ &, devant Dieu, une expiation de „ tant de ſang Chrétien répandu. „ Enfin, dans ce même Monaſtere, „ le lieu où il s'étoit fait un très„ grand carnage des Anglois, qui „ s'étoient battus pour leur Patrie, „ dès qu'il faiſoit une pluye médio„ cre, regorgeoit d'un ſang véritable „ & comme tout fraix." *Guillaume* avoit eu ſans doute tort, mais il ſe faiſoit tant de miracles chimeriques, en ce tems-là ; qu'on n'a pas ſujet de ſe fier à la narra-

tion de l'Hiſtorien, à cet égard.

Il eſt ſurprenant qu'un homme, qui ne manquoit pas de connoiſſance, & de jugement, ait débité, comme vraies, les abſurditez, qu'on trouve dans les Ch. XXVII. & XXVIII. de ce même I. Livre. Il dit dans le Ch XXVII. que, ſous le regne du Roi Etienne, il étoit arrivé une choſe ſurprenante, & de laquelle lui, *Guillaume de Newborow*, avoit douté longtems; mais qu'il avoit été obligé, par l'autorité de témoins, ſi conſiderables, par leur nombre, & par eux-mêmes; qu'il avoit, dis-je, été obligé de croire & d'admirer une choſe, qu'il ne pouvoit pas pénetrer, en employant tout ſon eſprit. Il faut qu'il eût peur d'offenſer ceux, de qui il la tenoit; car c'eſt une Fable ſi ridicule, qu'il eſt difficile de ſe perſuader, qu'un homme d'eſprit, comme lui, y ait pu ajoûter foi. C'eſt que dans l'Angleterre Orientale, qu'il appelle *Eſtanglia*, à quatre, ou cinq milles du Monaſtere du Roi *Edmond*, près d'un Village nommé *les foſſes des Loups*, à cauſe de certaines foſſes, qu'on appelloit ainſi; il en ſortit trois enfans, au tems de la Moiſſon, deux garçons & une fille. Ils étoient tous verds

verds & d'une couleur extraordinaire; avec des habits d'un matiere inconnue. Comme ils erroient par les champs, les Moiſſonneurs les prirent & les menerent dans le Village, où ils demeurerent quelques jours, ſans manger; parce qu'ils ne vouloient pas manger les viandes, qu'on leur offroit. Mais quelcun ayant apporté des fêves de la campagne, ils ſe jetterent deſſus, pour en manger; & pour cela ils ouvrirent la tige des fêves; mais comme ils n'y trouverent point de fêves, ils ſe mirent à pleurer. Là-deſſus un homme leur ayant donné des fêves, ſéparées de la gouſſe, ils en mangerent. Enſuite ils changerent peu à peu de couleur, & devinrent comme les Anglois, dont ils apprirent enfin la Langue. On les baptiza, mais le plus jeune des garçons mourut, & la fille ſe maria, & étoit encore en vie, peu d'années, avant que l'Hiſtorien écrivît cet Ouvrage. Quand ils eurent apris à parler Anglois, on leur demanda d'où ils étoient, & ils répondirent *qu'ils étoient du Païs de S Martin, qu'on véneroit particulierement dans le païs de leur naiſſance.* Quand on leur demanda où étoit ce païs, ils dirent

qu'ils n'en ſavoient rien, & qu'ils ſe ſouvenoient ſeulement qu'un jour, qu'ils paiſſoient les troupeaux de leur pere, ils avoient oui un grand bruit, ſemblable à celui qu'on entendoit, quand les Cloches de S. Edmond ſonnoient. Pendant qu'ils écoutoient attentivement ce bruit, ils tomberent, diſoient-ils, *comme en extaſe, & s'étoient enſuite trouvez près du lieu, où l'on moiſſonnoit. On leur demanda, ſi l'on croyoit en Jeſus-Chriſt; en leur païs, & ſi le Soleil s'y levoit. Ils dirent qu'ils étoient Chrétiens & qu'ils avoient des Egliſes. Mais*, dirent-ils, *le Soleil ne ſe leve point en nôtre païs, & il n'y a qu'une lueur ſemblable à celle, que l'on voit ici, quand le Soleil n'eſt pas encore levé, ou après qu'il eſt couché.* Nôtre Hiſtorien ajoûte, que châcun en dira ce qu'il voudra, & en raiſonnera, comme il pourra; mais que pour lui, il ne ſe repentoit point d'avoir dit un ſi prodigieux & ſi merveilleux fait. *Picard*, dans ſes Notes ſur Guillaume, raporte la même fable, comme elle avoit été racontée un peu plus diſtinctement, par *Radulfe*, Moine de Cîteaux, dans le Couvent de *Coggeshal*, près des *foſſes des Loups*. Ce Moine dit qu'il tenoit

cette

cette étrange hiſtoire du Gentilhomme, chez qui la fille avoit ſervi, & des domeſtiques de ce même Seigneur, qu'il nomme.

On peut voir, par-là, que nôtre Hiſtorien, s'il parle ſincerement, étoit plus credule, que ceux, qui ajoûtôient foi à la fable de *Brutus*, premier Roi de la Grande Brétagne, & à celle du Roi *Artur*; qu'il a néanmoins rejettées, avec indignation. Il auroit, ſans doute, mieux fait de paſſer ſous ſilence la fable des habitans d'un païs, où l'on ne voit jamais le Soleil, & qui s'appelloit *le Païs de S. Martin* Mais il étoit difficile de ſe guérir tout à fait de la credulité, en un tems auquel on la regardoit comme une Vertu; ce qui étant trop légerement ſuppoſé pour vrai, il n'y a rien de ſi abſurde qu'on ne ſoit diſpoſé à recevoir, comme veritable; quand celui, qui le raconte, en parle d'un ton aſſuré. On ne peut pas néanmoins s'aſſurer que l'Hiſtorien prenoit cette Fable, pour une verité. Il ſe peut faire qu'il ait voulu la paſſer au Peuple, de peur de paſſer lui-même pour un Incredule; ce qui n'étoit alors guére moins, que d'être Héretique.

On

On trouve encore au Ch. XXVIII. une autre Fable, dans laquelle il eſt dit qu'en fendant une groſſe pierre, dans une carriére, on trouva deux Levriers, dans une cavité, tous en vie, quoi qu'il n'y entrât aucun air du dehors. Ces deux chiens avoient l'air farouche, ils avoient une mauvaiſe odeur, & étoient ſans poil. L'un mourut auſſi-tôt, & l'autre, qui étoit d'une grande voracité, fut nourri longtems, par l'Evêque de Wincheſter.

Dans une autre carriére, on trouva deux belles pierres jointes enſemble, que l'on ſépara & au milieu deſquelles on vit un Crapeau, qui avoit une petite chaine d'or, autour du cou. Il falloit que *Merlin*, fils d'un Incube, ou quelque autre Magicien de ſa ſorte, eût placé & entretenu en vie ces animaux, au milieu des pierres, où ils étoient cachez. Les Payens n'ont pas débité de plus ridicules fables. Cependant le bon *Guillaume* ſemble d'abord les raconter d'auſſi bonne foi, que s'il n'en avoit point douté. „ Nous diſons, *dit-il*, des choſes „ ſurprenantes, non ſeulement à cauſe de leur rareté; mais parce que „ la raiſon en eſt cachée." *Mira hujuſmodi diximus, non tantùm propter*

pter raritatem, ſed etiam quia occultam habent rationem. Mais ce ſont des choſes, qui ſont contre la nature

Telle eſt encore celle, qu'il raconte d'un Païſan, qui ſe retiroit de nuit, à Cheval, & qui entendit des voix qui venoient d'une hauteur voiſine, que nôtre Auteur dit avoir vuë, (ce qui ne fait rien à la Fable) de gens qui chantoient & qui faiſoient bonne chere enſemble. Cet homme curieux de voir ce que c'étoit s'approcha & trouvant une porte ouverte, à côté de la Colline, il regarda ce qui s'y paſſoit. Il y vit une grande Maiſon, bien éclairée & des hommes & des femmes, qui y mangeoient enſemble, comme dans un Feſtin ſolemnel. Un de ceux, qui ſervoient, lui donna une Coupe; mais le Païſan verſa ce qui étoit dedans & s'enfuit avec la Coupe. Il entendit qu'il s'y faiſoit du bruit, & que les Conviez le ſuivoient; mais il ſe ſauva, par la vîteſſe de ſon Cheval, avec ſa proie; comme ſi des Démons ne l'avoient pas pû atteindre! Cette Coupe étoit d'une matiere inconnue, d'une couleur extraordinaire, & d'une forme particuliere. Elle fut donnée, comme un grand pré-

préſent à Henri *l'ancien*, Roi d'Angleterre, qui en fit préſent, à ſon tour, à *David*, Roi d'Ecoſſe. Les Rois de ce païs-là la garderent longtems, dans leur Thréſor; mais leur Roi *Guillaume* la montra a *Henri II.* qui ſouhaitoit de la voir. L'Auteur aſſure qu'il tenoit cela d'un rapport veritable, qu'on lui en avoit fait, & que cela & les autres choſes ſemblables, paroîtroient incroyables, ſi on ne les tenoit pas de gens dignes de foi. Mais ces témoins, dignes de foi, ne pouvoient avoir dit autre choſe au Prieur de Newborow, ſinon qu'il y avoit une Coupe en Ecoſſe, dont on racontoit ce qu'il en dit; & cela ne prouvoit point ce qu'on fait dire au Païſan, du Feſtin nocturne & de la maniere, dont il emporta cette Coupe. Nôtre Prieur auroit mieux fait de ſupprimer tout cela, que d'employer ce qui eſt dit, dans l'Exode, des Magiciens d'Egypte. pour le rendre vrai-ſemblable. Il n'y a point de comparaiſon, entre l'Ecriture Sainte & les Contes des Moines.

Il dit des Enfans Verds, qui étoient ſortis de la foſſe des Loups, que la maniere, dont cela s'eſt pu faire, eſt trop abſtruſe, pour qu'un homme, auſſi

auſſi peu habile que lui, la pût rechercher : *Porrò puerorum illorum viridium, qui de terra emerſiſſe dicuntur, abſtruſior ratio eſt, quam utique ſensûs noſtri tenuitas non ſufficit indagare.* S'il avoit ſu ce que les Aſtronomes des derniers tems ont dit de la poſſibilité, qu'il y a que les autres Planetes ſoient habitées de gens douez d'intelligence, comme nous ; il n'auroit pas eu beſoin de ce païs de *S Martin*, où le Soleil ne paroit jamais ſur l'Horizon. Il les auroit fait venir de Saturne, ou de quelque autre Planete plus éloignée du Soleil, & que nous ne voyons pas.

A la fin du V. Livre, le Ch. XXII. & les deux ſuivans ſont pleins de fables de *Revenants*, comme parle le Vulgaire ; mais elles ſont d'autant plus ridicules, qu'elles font revenir les Corps mêmes des Morts, & qu'elles les tirent de leurs ſépulcres, pour incommoder les vivans ; aulieu que la Populace de l'Egliſe Romaine (car ceux, qui ont quelque étude, ne donnent point dans ces Chimeres) croit que ces Revenants n'ont que des corps aëriens. Pour chaſſer les Revenants de *Guillaume*, il falloit bruler leurs Cadavres, après quoi on

ne

ne les voyoit plus; mais on renvoye les Revenants modernes, par le moyen des Meſſes, qu'on fait dire pour leurs Ames. Nôtre Hiſtorien dit ingenument, au Ch. XXIV. „ qu'on ne „ croiroit pas facilement ce que l'on „ diſoit des Cadavres, qui ſortoient „ de leurs tombeaux, par je ne ſai „ quels Eſprits, pour effrayer les „ Vivans, ou pour leur nuire, & qui „ retournoient dans leurs ſépulcres, „ qui s'ouvroient d'eux-mêmes à ces „ Cadavres; s'il n'y en avoit eu de „ fréquens exemples, de ce tems là, „ & ſi l'on n'avoit pas eu des témoi- „ gnages ſuffiſans. Il ſemble s'accommoder à l'opinion commune de ſon tems, pour ne pas s'attirer à dos les Moines & la Populace, qui l'auroient accuſé d'opiniâtreté & d'Héreſie; mais on peut entrevoir ſon veritable ſentiment en ces paroles: „ Il ſe- „ roit tout à fait ſurprenant, qu'il fût „ arrivé de ſemblables choſes autre- „ fois; puis qu'on n'en trouve rien, „ dans les Livres des Anciens, quoi „ qu'ils fuſſent fort ſoigneux d'écri- „ re tout ce qui étoit digne de mé- „ moire; car puis qu'ils n'ont pas „ négligé d'écrire des choſes de peu „ de conſéquence, comment au-

„ roient

„ roient-ils pu ſupprimer des choſes „ ſi ſurprenantes & ſi terribles, s'il „ en étoit arrivé de leur tems? *Mirum planè, ſi talia olim contigere, cur nihil tale in libris Veterum reperiatur; quibus utique ingens ſtudium fuit memorabilia quæque litteris mandare. Cùm enim quædam, etiam modica, conſcribere nequaquam neglexerint, quomodo rem, tanti ſtuporis ſimul & horroris, ſi fortè eo ſæculo contigit ſupprimere potuere?* Ce raiſonnement ſuffit, pour faire rejetter tout ce qu'on a dit de ces ſortes de choſes, en des ſiecles barbares & pleins d'ignorance; ſur tout ſi l'on conſidere, qu'on tiroit beaucoup d'avantage de ces ſortes de choſes. Plus le peuple eſt credule, plus il eſt ſuperſtitieux, & plus il lui en coûte, pour payer des prieres qu'il fait faire pour lui; comme ſi Dieu avoit plus d'égard pour des prieres achetées, que pour celles qu'on fait ſoi-même! On peut dire que ſix ou ſept cens ans, avant nôtre Auteur, on pronoit les miracles, que l'on attribuoit aux Saints; mais que de ſon tems on ne parloit que de ceux des Démons, auſſi mal inventez les uns, que les autres.

Le III. Volume contient 1. les Notes

Notes de *Jean Picard*, ſur *Guillaume de Newborow*, où il confirme, ou éclaircit ſon Auteur, par des paſſages d'Auteurs imprimez, & pluſieurs fragmens, qui n'avoient pas encore été publiez : 2. les remarques de Mr. *Hearn*, auxquelles il a auſſi donné le nom de *Spicilegium*, parce que c'eſt un recueuil de pieces tant Angloiſes que Latines, qui ont quelque rapport à ſon Auteur. On ne peut entrer en aucun détail de tout cela. On ſe contentera d'en indiquer deux, ou trois. On trouvera à la p. 730. une Relation Angloiſe de la mort de la belle *Roſemonde Clifford*, qui étoit une des Concubines de *Henri II.* Roi d'Angleterre, dont la vie fut très-licencieuſe à cet égard. Cette Dame fut enterrée à Godſtow, près d'Oxford, dans un Monaſtere de Filles, où l'on mit cette Epitaphe :

Hic jacet in tumba Roſa mundi, non
Roſa munda,
Non redolet, ſed olet, quæ redolere ſolet;

par où l'on voit qu'elle ne mourut pas au moins *en odeur de ſainteté*, comme l'on parle communément, depuis

depuis que la veritable ſainteté eſt devenue rare. Il y a enſuite diverſes choſes, qui concernent le Bas Age, que ceux, qui entendent l'Anglois, liront avec plaiſir, & même quelques Inſcriptions Anciennes. On y voit encore les figures de ce qui reſte du Couvent des Religieuſes de Godſtow, & diverſes autres choſes.

On voit, par la Préface de Mr. *Hearn*, ſur *Guillaume de Newborow* & par celle qu'il a miſe au devant d'un Auteur, dont nous allons parler, qu'il a fait un recueuil immenſe de ces ſortes de choſes, & de diverſes autres, dont il cite près de cent Volumes. Il ſeroit à ſouhaiter que tout cela, ou au moins le meilleur vît le jour, ſous le titre de *Miſcellanées*, en le partageant en divers Volumes, ſelon les Matieres. L'Auteur en a déja publié une partie, en divers tems; comme on le verra, par un Catalogue de ce qu'il a déja publié, depuis quelques années, qui eſt à la fin de ce Volume. Outre pluſieurs Auteurs Anciens, qu'il a publiez à Oxford, on en verra divers autres; dont on n'avoit pas encore ouï parler en Hollande, où, par la négligenee des Libraires, les Livres, qui

qui ſe publient en Angleterre, ſont auſſi rares que ceux, qui paroiſſent en Italie. On voit, par ce Catalogue, que Mr. *Hearn* a publié en MDCCXVII. la vie d'Eliſabeth, Reine d'Angleterre, par *Camden*; ſur un exemplaire corrigé de la main de l'Auteur, & augmenté conſiderablement, par le même. L'Editeur s'eſt encore ſervi d'un autre Exemplaire de la Bibliotheque de Mr. *Rawlinſon* On n'a point vû cette Edition en Hollande, où elle ſe ſeroit bien vendue; parce qu'on y parle encore, avec beaucoup d'éloge, d'Eliſabeth, qui depuis les regnes des quatre Princes de la Maiſon de *Stuart*, n'a pas été reſpectée, comme elle le méritoit; parce qu'elle avoit fait mourir *Marie Stuart*, mere de Jaques, qui regna en Angleterre après Eliſabeth. *Camden* avoit excuſé, autant qu'il avoit pû, la Reine d'Ecoſſe. On ſeroit bien aiſe de voir ſi, dans cette Edition, il y a quelque choſe, de changé touchant cette grande affaire.

4. THOMÆ SPROTTII CHRONICA *è Codice antiquo, in Bibliotheca prænobilis Adoleſcentis* D. EDUARDI DERING, *de Surrenden Dering, in agro Cantiano, Baronetti. Deſcripſit ediditque* THOMAS HEARNIUS, *qui & alia quædam Opuſcula è Codd. MSS. authenticis, à ſe ipſo itidem deſcripta, ſubjecit.* A Oxford, au Théatre MDCCXIX. in 8. pagg. 416. avec la Préface & les Index.

IL y a, dans ce Volume, comme dans les Ouvrages précedens, une longue Préface, où l'Editeur rend raiſon des Pieces qui y ſont & de ce qu'il y a fait.

Il commence, en diſant qu'il a appris de *Sprot*, que la Mere d'*Edmond*, ſurnommé *Côté de fer*, étoit femme légitime d'*Ethelred*; de ſorte qu'on a dit mal à propos qu'Edmond étoit un Bâtard. Il faut que la choſe ſoit de quelque conſéquence; puis qu'il l'a miſe, au commencement de ſa Préface, pour rendre recommandable l'Auteur qu'il publie.

Sprot avoit entrepris de faire une Hiſtoire Univerſelle, & c'étoit pour

cela, qu'il avoit visité tous les Livres de son Monastere, d'où il avoit ramassé tout ce qui regarde l'Histoire & les Antiquitez. Il semble que ce n'est ici qu'un *squelette*, comme parle l'Editeur, d'un plus grand Ouvrage; qu'on n'est néanmoins pas assuré, qu'il ait jamais composé. Mr. *Hearn* loue sa briéveté, qui convient bien à un livre de cette sorte, sur tout pour les tems les plus anciens; car il est plus long sur les années les plus proches du tems, auquel il vivoit. L'Editeur assure qu'on y trouve plusieurs choses, qui ne sont pas ailleurs, & que les Historiens modernes ont tout à fait omises, ou n'ont touchées que légerement. Il s'agiroit de savoir si elles sont bien assurées & de quelque importance. Cependant il conseille fort à ceux, qui veulent écrire l'Histoire de lire les fragmens des Anciens & les Chroniques les plus courtes, quoi que mal écrites. Mais le mal est que les ignorans, qui les ont faites, ne paroissent pas assez instruits de ce qu'ils racontent. Mr. *Hearn* remarque que quelcun a ajoûté, à la fin de cette Chronique, diverses choses; puis que *Sprot* a vécu sous le regne d'Edoüard I. & que la premiere

re Partie finit à l'an 20. de Richard II. & la ſeconde avec le Regne d'Edoüard III. Le ſtyle même n'eſt pas égal, & celui des additions n'eſt pas ſi bon, que celui de l'Auteur, quoi qu'il n'égale pas celui du Prieur de Newborow. C'étoit en ce tems-là l'uſage de copier les Auteurs plus anciens, en y ajoûtant du ſien ce que l'on jugeoit à propos, & de mettre au devant du Livre le nom de celui, qui avoit fait les Additions. C'eſt ainſi que *Paul Diacre* a inſeré beaucoup de choſes dans l'Hiſtoire d'*Eutrope*, & a mis ſon nom à la tête, comme ſi c'étoit ſon propre Livre.

On ne doit pas douter, comme l'Editeur le remarque, ſi cet Ouvrage eſt bien de *Sprot*; parce que ceux qui ont écrit *de Scriptoribus Britannicis*, comme *Leland*, *Bale* & *Pits* n'en ont point parlé. La raiſon, qui a fait qu'ils n'en ont rien dit, c'eſt qu'ils ne l'avoient pas vû, comme ſes autres Ouvrages. Mr. *Hearn* a déterré celui-ci, dans la Bibliotheque du Chevalier Baronnet *Dering*.

On objecte à cet Ouvrage les fautes Chronologiques, qu'on y trouve; mais outre que toutes ne peuvent pas être attribuées à l'Auteur, on ſait aſ-

ſez qu'il y a dans les meilleurs Auteurs de l'Antiquité des bévues ſur la Chronologie; qui n'empêchent pas qu'on ne rende aux Anciens Hiſtoriens la juſtice, qui leur eſt duë. Ils avoient plus de ſoin de l'Hiſtoire même, que de la Chronologie. On trouve, par exemple, dans *Joſeph* des contradictions, qui ont été relevées, par de grands hommes, comme *Jean Pearſon*, Evêque de Cheſter; dont on publie une Lettre écrite à Mr. *Bernard*, quand il travailloit ſur *Joſeph*. L'Auteur dit auſſi que Mr. *Dodwel* avoit commencé à écrire une Diſſertation là-deſſus; mais qui n'a pas vu le jour. Mais la difference énorme, qu'il y a entre les bons Auteurs de l'Antiquité & *Sprot*, ne permet pas qu'on faſſe aucune comparaiſon entre eux.

On dit auſſi que les Moines n'ont écrit, que des Fables. Mais cela n'eſt pas vrai, puis qu'en des choſes arrivées de leur tems, ils ont pu être inſtruits des matieres; & l'on ne peut guére rejetter de ce qu'ils diſent, à moins qu'ils ne ſoient contredits, par de meilleurs Auteurs, ou qu'ils ne diſent des abſurditez; telles que ſont les fables des *Enfans Verds* & des *Ca-*

davres

davres, qui ſortoient de leurs tombeaux, à ce qu'on dit, & cauſoient beaucoup de frayeur, dans le voiſinage. On a voulu faire paſſer les Moines, pour des gens coupables des plus grands crimes, & couverts de vices; comme on le peut voir, par une Confeſſion d'un Moine, laquelle eſt à la fin de la Préface, où il s'accuſe des choſes les plus horribles. Il y en a peu, ou point, qui ſoient allez à cet excès de dépravation. Mais il eſt vrai qu'ils ont communément débité une infinité de fables, ſur les Reliques, les Images miraculeuſes, &c. qui leur attiroient du profit. Ils ont fait, pour cela, une infinité de fraudes pies & raconté des menſonges innombrables, dans les Légendes. Il n'y a qu'à conſulter là-deſſus *Melchior Canus*, dans ſes Lieux Théologiques, au Liv. XI. où il traite *de l'autorité de l'Hiſtoire Humaine*, & ſur tout au Chap. VI. Si de meilleurs Auteurs contrediſent les Moines, on ne doit pas ſe fier à ces derniers. Mr. *Hearn* a raiſon de dire qu'il ne faut pas rejetter tout ce qui eſt ſurprenant; ſur quoi il rapporte deux choſes de cette nature, dont l'une eſt l'exemple d'une femme, dans le corps de laquelle il é-

toit entré trois abeilles, par deſſous ſes habits, & d'un Bœuf d'une prodigieuſe grandeur, qui peſoit 2372. livres. Il n'y a rien là, qui ſoit abſurde. Mais les abſurditez ſans nombre, que diſent les Moines, dans les Vies des Saints, ne ſont pas pardonnables. On peut tenir pour ſuſpectes toutes les Hiſtoires de miracles, qui tendoient à leur profit. Ce fut ce qui fit dire à l'Evêque des Canaries, que nous avons cité, que *Diogene Laërce* & *Suetone* avoient marqué plus d'integrité & de franchiſe, dans les Vies des Philoſophes & des Empereurs; que les Moines, dans les Vies des Saints. Voyez le Ch. VI. du Livre cité ci-deſſus pag. 133. de l'Ed. de Cologne, in 8. de l'an 1605. Mais dans les choſes, où il n'y a rien d'abſurde, ni rien à gagner, & dont ils ont pu être informez; rien n'empêche qu'on ne les croye, lors que perſonne ne les a contredits. Ce qu'il y a de fâcheux, c'eſt que le début de la Chronique de *Sprot* eſt une fable tout à fait ridicule, & qu'il ne pouvoit pas croire lui-même, ſans être imbecille.

Il y avoit autrefois un aſſez grande Ville, près d'Oxford, nommée Dor-

Dorceſter, où il y avoit un Evêché, dont le Siege a été depuis transferé à Lincoln; ſur quoi nôtre Auteur fait diverſes remarques Il dit auſſi, à l'occaſion de l'opinion, où il eſt que *Sprot* avoit étudié à Oxford, pluſieurs choſes, qui regardent cette célebre Univerſité. Il ajoûte encore, quelques piéces à ſa Préface, auxqu'elles nous ne nous arrêterons pas.

Ceux qui voudront s'inſtruire de *Sprot* n'ont qu'à lire les témoignages, qui ſont ici, à la tête de ſa Chronique. Elle eſt diviſée en deux Parties, dont la premiere commence à la Création du Monde, & va juſqu'au XIV. Siécle après Jeſus-Chriſt. La ſeconde partie commence par l'an du Monde MMMDCCCIII. où il dit „ qu'un „ certain homme, nommé, dit-il, „ Cicropes, Roi de la Grece & plus „ puiſſant que tous les Rois, avoit „ trente filles fort belles, qui furent „ toutes mariées à de fameux Rois. „ Que ces Princeſſes s'aſſemblerent „ & convinrent entre elles, que, ſi „ leurs Epoux vouloient être maî„ tres abſolus, chez eux; châcune „ d'elles tueroit ſon Epoux, un cer„ tain jour, en l'embraſſant : qu'a-

„ yant pris cette réſolution, châcu-
„ ne s'en retourna chez elle; mais
„ que la plus jeune de toutes, qui
„ aimoit ſon Seigneur (*ſon Epoux*)
„ découvrit leur deſſein : Que le
„ Roi de la Grece, leur Pere, quand
„ il eut apris une ſemblable conſpi-
„ ration, envoya querir tous ces
„ Rois, & la leur découvrit : Que
„ comme elles étoient filles d'un Roi
„ très-noble, & Epouſes d'autant de
„ Rois, on ne voulut pas qu'elles
„ mouruſſent d'une mort vulgaire;
„ mais qu'on les mît toutes ſur un
„ vaiſſeau, ſans gouvernail & ſans
„ vivres : Que cela étant fait, ce
„ vaiſſeau, par les vents & par des
„ coups de mer, fut porté au Païs,
„ que l'on a depuis nommé Angle-
„ terre; mais qui n'avoit point de
„ nom alors, parce que perſonne
„ ne l'habitoit : Qu'ayant mis pied à
„ terre, elles ſe nourrirent d'herbes &
„ des fruits des arbres; & qu'en ſuite,
„ par une invention ſubtile, elles fi-
„ rent des trébuchets, pour prendre
„ des bêtes ſauvages & des oiſeaux :
„ Qu'enſuite elles ſentirent des en-
„ vies amoureuſes, & que des Dé-
„ mons, qui s'en apperçurent, cou-
„ cherent avec elles : Que châcune
„ devint

„ devint groſſe de ſon Démon, &
„ qu'elle accoucha d'un Géant : Que
„ ces Géants étant devenus grands,
„ les meres eurent des enfans de leurs
„ fils, & les freres de leurs ſœurs :
„ Que ces mêmes Géants demeure-
„ rent, en ce païs CCLX. ans, le dernier
„ deſquels Brutus, fuyant la ruïne de
„ Troie, avec une flotte de CCXX.
„ Vaiſſeaux, vint en Angleterre; qu'on
„ appelloit alors *Albyon*, de celle de
„ ces Dames, qui ſe nommoit *Al-*
„ *byne* : Que ce païs étoit plein de
„ Géants, que Brutus & Coroneus
„ ſon Frere tuerent, ou contraignî-
„ rent de ſe retirer dans les Cavernes
„ des montagnes : Que ces gens
„ ayant été mis en fuite, les Troyens
„ cultiverent le païs & fonderent des
„ Villes : Que Brutus la nomma de
„ ſon nom *Brétagne*; & que Coro-
„ neus nomma la part, que Brutus
„ lui donna, *Cornubie :* Que le païs,
„ (*c'eſt à dire, la Grande Bretagne*)
„ a huit cens Milles en longueur,
„ & deux cens en largeur : Qu'il a
„ à l'Orient la Germanie & la Dacie,
„ à l'Occident l'Hibernie, au Midi
„ la Gaule & au Septentrion un
„ Océan ſans bornes, avec neuf îles :
„ Que le Royaume ayant été parta-

„ tagé, Brutus bâtit Londonies (ou
„ *Londres*) ſoixante ans après la deſ-
„ truction de Troïe, & la nomma
„ *la nouvelle Troïe*, quoi qu'enſuite
„ elle s'appella *Trinovantum* : Que
„ ce Brutus eut de ſa femme Yn-
„ goge trois fils, Lacrin, Camber,
„ & Albanacte; & que leur Pere é-
„ tant mort, ils diviſerent la Bréta-
„ gne en trois parties; que Lacrin eut
„ la partie du milieu, qui ſe nomma
„ Lacrine; que Camber eut le païs
„ de Walles, qu'il nomma *Cambrie*,
„ & qu'Albanactus eut l'Ecoſſe, qu'il
„ nomma l'*Albanie*.

Je n'en ai tranſcrirai pas davantage. On voit au commencement une imitation monachale de la Fable des Danaïdes. Le reſte eſt une ridicule fiction, qui ne méritoit pas de voir le jour. Mais depuis Guillaume *le Conquerant*, juſqu'au regne d'*Edoüard III.* il y a une petite Hiſtoire fort abregée, ſans fictions fabuleuſes.

Il y a enſuite quelques Fragmens que Mr. *Hearn* appelle *Fragmenta Sprottiana*, qui contiennent pluſieurs dates des Papes, des Rois, des Evêques, des Abbez, & les biens qui appartenoient aux Eccleſiaſtiques en géne-

géneral. Ceux qui voudroient écrire l'Hiſtoire de ce tems-là en pourroient peut-être tirer quelques lumieres, faute de meilleur Auteur ; mais en ſe tenant ſur leurs gardes, contre les prétenſions des Moines, qui n'ont point de bornes. Si l'Angleterre tomboit jamais, entre les mains de gens de cette ſorte, elle ſe trouveroit toute appartenir à l'Egliſe; dont les Laïques ne pourroient, en bonne conſcience, être que les Fermiers.

Il y a, après cela, quelques dates Chronologiques d'un Moine, qui renvoye ſes Lecteurs à ceux qui en ſavoient plus que lui ; après quoi, il y a ce qu'on a trouvé dans un ancien Parchemin, touchant les Abbaïes de *Peterborough* & de *Ramſey*, & ce qui leur appartenoit. Cela auroit été fort bon pour les Moines, qui auroient voulu revendiquer les Biens d'Egliſe, ſi les projets du Roi Jaques II. avoient pû réüſſir.

On voit, après ces pieces, ce que *Nicolas Chanteloup*, Carme, a écrit, en faveur de l'Univerſité de Cambrige, qu'il fait beaucoup plus ancienne, que celle d'Oxford. Il mourut l'an MCCCCXLI. Ce Livre *de l'Antiquité & de l'Origine de l'Uni-*

verſité de Cambrige a fait beaucoup de bruit ; parce que quelques Docteurs de cette derniére Univerſité l'ont voulu faire valoir en ſa faveur, & qu'il y a eu des Docteurs d'Oxford, qui l'ont réfuté. Nôtre Auteur s'en moque, comme ont fait pluſieurs autres. Mais je ne ſai ſi cela s'accorde bien à ce qu'il dit, dans ſa Préface, ſur l'eſtime qu'on doit avoir pour les Ecrits des Moines; en y cherchant de quoi enrichir l'Hiſtoire, où ils mêlent une infinité de fables.

On trouve enſuite *un Fragment remarquable d'une ancienne Chronique Angloiſe*, dans lequel il s'agit d'Edoüard IV. On n'a que peu de choſes de ce tems-là, dans les Auteurs contemporains. Les braves, qui aiderent ce Prince, nous ſont peu connus, par rapport à leurs actions. Mr. *Hearn* conjecture probablement que l'Auteur de cette Chronique étoit un homme de qualité ; puis qu'il rapporte pluſieurs choſes, qu'il dit avoir ouï dire à Edoüard, ou à *Thomas Duc de Norfolk*, Grand Thréſorier d'Angleterre; ce qui ſemble marquer qu'il étoit familier avec eux ; faveur que les Grands ne font guére, qu'à

qu'à des gens de condition. Pour ſavoir ſi cela eſt vrai, il faudroit comparer ce fragment avec l'Hiſtoire du Regne d'Edoüard, pour voir ſi on y peut ſuppléer, ou rectifier quelque choſe, par le moyen de ce Fragment. C'eſt ce que les Curieux pourront faire.

ARTICLE III.

AENLEIDING *tot de kenniſſe van het verhevene deel der* Nederduitſche Spraeke, *waer in haere zekerſte Grondſlag, edelſte Kragt, nuttelykſte Onderſcheiding en geregeldſte Afleidingen naegeſpoort, en tegen het Allervoornaemſte der verouderde, en nog levende Taelverwanten, als 't oude* Moeſo Gotthiſch, Frank-Duitſch, *en* Engel-Saxiſch; *beneffens het hedendaegſche* Hoogduitſch, *en* Yslandſch *vergeleken word. Door* LAMBERT TEN KATE *Hermanſz.* A Amſterdam chez les Freres Wetſtein MDCCXXIII. en deux Volumes, in 4. dont le premier a 794. pages, & le ſecond 258. C'eſt à dire, *Introduction à la partie de la Langue Flamande,*

la plus relevée, où l'on recherche son fondement le plus ferme, sa force la plus élegante, sa distinction la plus utile; & où l'on compare ce qu'il y a de principal, tant dans les Langues, qui ont de l'affinité avec elle, soit dans les anciennes, comme la Moeso-Gotthique, *la* Franco-Theotisque *& l'*Anglo-Saxonne, *que dans les modernes, comme l'*Allemande *& l'*Islandoise.

PLINE a fort bien dit, dans la Préface de son Histoire Naturelle, „ que c'est une chose difficile, que „ de donner l'air de nouveauté aux „ choses anciennes, du poids aux „ nouvelles, de l'élegance aux sur- „ années, de la clarté aux obscures, „ de la grace à celles dont on est „ dégoûté, de la probabilité aux dou- „ teuses; & de marquer la nature „ de toutes choses, & rendre tout à „ sa Nature. C'est pourquoi la bon- „ ne volonté de le faire a été une „ chose assez belle & magnifique à „ ceux-là même, qui n'y ont pas réüssi. *Res ardua vetustis novitatem dare, novis auctoritatem, obsoletis nitorem, obscuris lucem, fastiditis gratiam, dubiis fidem, omnibus verò naturam & naturæ*

turæ ſuæ omnia. Itaque etiam non adſequutis voluiſſe abundè pulcrum, atque magnificum eſt. Il en eſt de même, à quelque égard, de l'Ouvrage de Mr. *Ten Kate*, qui entend les Langues des anciens Goths, des Francs, & des Anglo-Saxons. Il a tourné ſes recherches, de maniere qu'il ne nous apprend pas ſeulement ici des choſes nouvelles, inconnues, ou négligées; mais qui ne peuvent être que très-utiles, à ceux qui les méditent. Il ne regarde pas, comme quelque choſe de conſiderable, que de ſavoir des Langues anciennes & mortes, même voiſines des nôtres; à moins que le génie commun de ces Langues, ou leurs mêmes fondemens, ou la force des mots & leurs Etymologies n'en tirent quelque éclairciſſement; ce qui ſert à penſer mieux & plus facilement, à s'exprimer, avec plus d'élegance, à ſe faire mieux entendre, & à mieux comprendre ce que diſent les autres. C'eſt auſſi pour cela, comme le conçoit l'Auteur, que Dieu a donné la parole aux Hommes. C'eſt pourquoi il s'eſt appliqué à omettre toutes les menues obſervations grammaticales, dont les Livres de Grammaire ne ſont que trop pleins.

L'an

L'an MDCCX. il publia un petit Volume in 4. intitulé: de l'affinité, qu'il y a entre le langage Gotthique, & le Flamand dont nous parlames, dans la *Bibliotheque Choiſie*, ſur cette année-là, au Tome XX. p. 303. Ce Livre n'étoit que comme un Avant-coureur de cet Ouvrage.

L'Auteur s'eſt propoſé, dans ces deux Tomes, de ne point s'éloigner du but, auquel il y a voulu parvenir, & de ce que leur Titre promet; ſans rien omettre de ce qui regarde l'élegance & l'éclairciſſement de la Langue Flamande. Néanmoins, comme il vouloit prendre les choſes à leur ſource, & la propoſer en une méthode nette, commode, & aſſurée, quoi que peu uſitée; & découvrir les principes, qui ſont communs à ſa langue maternelle, avec celles avec leſquelles ella a de l'affinité, & qui n'avoient été connus de perſonne; il y a mêlé tant de choſes génerales, qu'il étoit ſi utile & ſi néceſſaire de ſavoir; qu'il n'y a point d'Allemand, d'Anglois, de Danois, ou de Suedois, qui veuille bien pénetrer ce qu'il y a de plus caché dans ſa Langue, à qui cet Ouvrage ne puiſſe être très-utile; pourvu qu'il puiſſe entendre la Lan-

gue

gue Hollandoiſe, en la liſant. Mais il ſervira particulierement à ceux, qui voudront ſavoir l'Analogie de tous les Verbes, qui changent la voyelle radicale de l'Infinitif, ou du Préterit, à l'Indicatif, ou au Subjonctif & au Participe Préterit. On appelle ces Verbes, en Flamand, *Ongelykvloeyenden*, & en Allemand *Ungleichfliefſenden*; que tant les Hollandois, que les Allemands ont cru, mal à propos, irréguliers. Cet Ouvrage ſera auſſi très-utile à ceux, qui voudroient ſavoir, avec plus de certitude & de régularité, l'Etymologie des Noms & des Verbes; la méthode de laquelle avoit été, juſqu'à preſent, fort vague & fort incertaine.

Tout le ſecond Tome de cet Ouvrage roule là deſſus, & on n'y employe aucuns principes, ſinon ceux qui ſont communs aux Langues Moeſo-gothique, Anglo-Saxonne, Franco-Saxonne, Angloiſe, Allemande, Danoiſe & Suedoiſe, & aux autres, qui ont du rapport avec la Flamande. Il y a encore au I. Tome quantité de choſes, qui feront plaiſir à ceux, qui aiment cette eſpece de Philologie. Tous les Arts & toutes les Sciences ont des parties

ties plus abſtruſes, & à la connoiſſance deſquelles on ne peut parvenir; qu'après avoir paſſé, s'il faut ainſi parler, par le Veſtibule, ou par les Antichambres. De même dans la Grammaire, il y a une partie plus relevée, qui eſt au deſſus de la portée de ceux, qui n'ont qu'une légere connoiſſance de ſes principes. Cette partie regarde plûtôt la Philologie, qui renferme des connoiſſances plus recherchées; & c'eſt de ces connoiſſances, dont l'Auteur a voulu traiter, dans cet Ouvrage, comme on le peut voir par le Titre.

L'Auteur a trouvé à propos d'exprimer ſes penſées, en forme d'Entretiens; où il introduit deux Philologues, qui parlent enſemble. Il y a XIV. Dialogues, dont le premier renferme les raiſons, qui l'ont engagé à entreprendre cet Ouvrage; le ſecond contient la loüange du Langage, & ce qu'il y a de merveilleux dans les Sons & dans les Tons, qui ne ſervent pas moins à toucher ceux, dont ils frappent les oreilles, que les choſes mêmes; le troiſiéme eſt employé à éclaircir une Loi, que l'Auteur s'eſt propoſé de garder religieuſement & qui conſiſte à n'employer

aucunes Régles, en parlant de Grammaire, qui ſoient inventées à plaiſir, mais ſeulement celles, qui ne ſont pas fondées ſur un uſage trivial; mais ſur un uſage, auquel le choix a eu part. L'Auteur n'a pas oublié, en cette occaſion, de donner les avis, qui peuvent ſervir à polir davantage la Langue.

Comme il a illuſtré quantité de choſes, par des exemples tirez des Langues Moeſo gothique, Anglo-Saxonne, & Franco-Théotiſque, ou d'autres Langues voiſines; il a crû, qu'il étoit néceſſaire de diſcourir, dans les trois ſuivans Dialogues, en forme de Prolégomenes, des Migrations des Nations, dont il s'agit, par toute l'Europe, & de la propagation de leurs Langues; afin qu'on vît par-là comment les Dialectes, ou les Langues ſe rapportent les unes aux autres.

Le quatriéme Entretien traite des Migrations arrivées depuis le Déluge, juſqu'à la Naiſſance de Jeſus-Chriſt. Le cinquiéme va juſqu'au VIII. Siecle, & le ſixiéme vient juſqu'à nôtre tems. Toutes ces recherches ſont ſuivies d'un Arbre Généalogique des Langues, dont il s'agit, pour parler ainſi.

On

On établit dans la race de Japheth, autant qu'elle nous eſt connue, trois Langues principales, qui ſont comme les troncs des autres, qu'on ne regarde que comme leurs branches. La premiere eſt la *Cimbrique*, ou l'ancienne Langue Septentrionale, ou la *Runique*. D'elle ſont venuës 1. la *Dano-Gothique*, ou l'ancienne Langue Danoiſe : 2. la *Scano-Gothique*, ou la *Sueco-Gothique*, qui eſt l'ancien langage Suedois ; Langues qui ont depuis emprunté beaucoup de mots Allemans : 3. Celle de Norvegue & d'Islande, où il y a beaucoup moins de mots étrangers : 4. Celle des Iles Orcades.

Le ſecond Tronc des Langues des deſcendants de Japheth eſt l'ancienne Langue *Teutonique*, ou l'ancien Allemand, dont les branches ſont 1. *la Moeſo-Gotthique* ; 2. *l'Anglo-Saxonne*, d'où eſt venu *l'Anglois moderne*, où il y a auſſi beaucoup de mots Danois, & Latins, que cette Langue a tirez de Normandie. De là eſt encore formé le *Bas Ecoſſois*, où il n'y a néanmoins pas tant de mots Romains. 2. Il faut joindre aux autres branches *le vieux Friſon*. L'Auteur remarque que ces trois branches, à cauſe du voi-

voiſinage de la Mer Baltique, ont beaucoup de mots, qui ſont les mêmes, que ceux de la Langue Cimbrique. Entre les branches du vieux *Teutonique*, il met encore la *Langue Allemannique*, à laquelle celle des Suiſſes d'aujourd'hui reſſemble le plus; & la *Franco-Théotiſque*, qui eſt le langage de la Baſſe Saxe; & c'eſt de ces deux dernieres branches, que s'eſt principalement formée la Langue Allemande d'aujourd'hui. La derniere eſt la Langue des Païs-Bas, que l'on a nommée autrefois la Langue *Flamande*, par excellence, & que l'on appelle à préſent la *Hollandoiſe*. 3. La Langue *Allemannique* & la *Franco Théotiſque*, ſe trouvent encore, en quelques anciennes Ecritures. La *Moeſo-Gotthique*, & *l'Anglo-Saxonne* conviennent aſſez, avec l'*Ancien Friſon*, que l'on parle encore, en quelques endroits de la Friſe.

Le troiſiéme tronc des Langues Européennes eſt *la Celtique*, dont les branches ſont, ſelon Mr. *Ten Kate* 1. l'ancien Grec, qui étoit en uſage avant la venue de Cadmus, mais dont nous ne ſavons rien, & de laquelle Langue & de celles d'Aſie ſe forma

la

la fameuſe Langue Greque, & enfin la moderne : 2. l'ancien Latin, avant que les Grecs fuſſent venus en Italie, qui eſt auſſi inconnu ; car enfin nous ne ſavons rien de la Langue Etruſque, quoique nous en aiyons beaucoup d'inſcriptions anciennes. De cette ancienne Langue, & de la Greque, ſe forma la Langue Latine, qui, quoi que morte, eſt encore aujourd'hui le langage commun des Savans. De cette Langue ſont nées l'Italienne, l'Eſpagnole, & la Portugaiſe ; où il s'eſt mêlé quelques mots Gotthiques, parce que les Goths ont long-tems été maîtres de ces païslà. C'eſt de quoi on peut s'inſtruire, dans le Dictionaire de *Covarruvias*. Il faut encore ajoûter les mots Arabes, qui ſe ſont mêlez parmi les Eſpagnols, parce que les Arabes ont auſſi poſſedé aſſez long-tems l'Eſpagne. De la Langue Latine ſont venues encore la Françoiſe, la Griſonne qui eſt un mauvais Italien, & celle de Sardaigne, qui ne vaut pas mieux. Les autres branches, de l'ancien Celtique ſont la langue du païs de Galles, que l'Auteur croit être l'ancienne Langue Britannique ; & l'ancien Eſpagnol, dont il y a encore

des

des reſtes en Biſcaye & en Gaſcogne. Il joint à cela le bas Breton, qui n'eſt pas encore éteint dans la Baſſe-Bretagne, que l'on nommoit *Armorique*, L'Auteur diſtingue le langage, qui eſt encore en uſage, dans les Païs de Walles & de Cornouaille, comme s'il étoit different de l'ancienne Langue Galloiſe. J'ai ouï dire que ces deux peuples s'entendoient.

Mr. *Ten Kate*, en décrivant comment ces Nations ſe diſperſerent en divers Etats de l'Europe, & la propagation de leurs Langues, n'a pas oublié les irruptions que la Nation *Eſclavonne*, qui étoit venue de la Scythie Aſiatique, fit en Europe, quelques ſiecles après Jeſus-Chriſt; en ſorte qu'elle s'établit, dans toute la Sarmatie. De-là ſe formerent diverſes Dialectes de la Langue Eſclavonne, comme celles, qui ſont en uſage en Moſcovie, en Dalmatie, en Croatie, en Servie, en Albanie, ou en Epire, en l'Illyrie, dans la Carniole, en Pologne, en Boheme, dans la Vindie, & dans la Luzace.

Il fait encore mention d'autres Langues, qui ſe parlent ailleurs en Europe, qui ſont au nombre de quatre, & très-differentes des autres Lan-

Langues ; mais qui ne ſont pas de conſéquence, parce qu'on ne les parle que dans des païs aſſez deſerts. Ces Langues ſont 1. celles de Lithuanie & de Livonie, où il y a pluſieurs mots de la Langue Eſclavonne : 2. celle d'Eſtonie, de Finnie, & de Laponie, où l'on trouve des mots Cimbriques & Allemans : 3. de la Hongroiſe & 4. de la Langue Turque & de celle des Tartares, qui ne different de la précedente, qu'en Dialecte. D'habiles gens y ont trouvé divers mots, qui ſont auſſi de la Langue Allemande.

L'Auteur n'a pas ſeulement expliqué & prouvé tout cela, dans les trois Entretiens, que l'on a marquez ; mais pour en donner un Document inconteſtable, il a mis ici les premiers mots de l'Oraiſon Dominicale en ces differentes Langues, par où on voit clairement qu'il n'en a rien dit, qui ne ſoit vrai. Il y a encore ajoûté quelques remarques, touchant le rapport des Langues de l'Europe, qui ſont très-dignes d'être luës, & d'être bien peſées.

Après cela, ſuivent quelques Poëſies Runiques, faites par *Regner Ludbrog*, Roi très-fameux de Danemarc,

au

au IX. Siecle. *Olaus Wormius* les avoit autrefois publiées, dans ſon Traité *de la Litterature Danoiſe*, avec une Verſion Latine ; à laquelle Mr. *Ten Kate* en a ajoûté une Hollandoiſe. On y peut remarquer la verve Poëtique, & le Style Heroïque des Poëtes Danois ; en quoi ils ſurpaſſent de beaucoup les Poëtes Allemands de ces tems-là ; dont les Poëſies ſont aſſez froides & languiſſantes.

On peut déja voir par-là, qu'il n'y a rien, dans cet Ouvrage, qui ne puiſſe faire plaiſir, non ſeulement aux Lecteurs Hollandois; mais encore aux Antiquaires de quelque Nation qu'ils ſoient, qui ſe plaiſent à rechercher l'origine des Langues de l'Europe.

Il faut dire la même choſe des ſeptiéme & huitiéme Entretiens; dont le premier traite de la maniere, dont on forme, dans la bouche, le ſon des Lettres, & celle de les exprimer exactement ſur le papier; & l'autre de la cauſe Phyſique des Sons & des Tons dans l'air; non ſeulement autant que cela regarde les fondemens de la Muſique & de l'Harmonie; mais auſſi la formation & la difference Phyſique

des Sons, tant des Voyelles, que des Conſonantes, dans l'air; ce qui eſt démontré, par une Méthode courte, nouvelle, & qui n'eſt pas indigne de la méditation d'un Philoſophe.

Quoi que le Dialogue neuviéme, avec ſes Additions, où il eſt traité de la difference, qui eſt entre le langage de l'*Amſtel-lande*, & de la *Rhein-lande* & entre la Dialecte ordinaire de la Langue Hollandoiſe, puiſſe paroître ne devoir intereſſer que les Hollandois, ſans que cela touche les Etrangers; il y a néanmoins, en cet entretien, beaucoup de choſes, qu'un Allemand, qui recherche les Origines de ſa Langue, ne doit pas ignorer.

Le dixiéme Dialogue, qui traite des parties de l'Oraiſon, ſelon une méthode philoſophique, peut être utile à ceux, qui ſouhaitent de ſavoir pourquoi on employe certains mots, & quelles idées répondent à châcun d'eux. Cela apprend même à employer à propos les termes, dont on ſe ſert.

Les quatre derniers Entretiens qui roulent principalement ſur les inflexions differentes des Noms, des Pronoms & des Verbes, ſont à la verité

plus

plus utiles aux Hollandois, ou aux autres, qui parlent Flamand; qu'aux Etrangers, qui ne se soucient pas de savoir cette Langue. On y a néanmoins inseré diverses choses, qui servent à éclaircir ce qu'il y a de singulier, dans les Langues voisines à la Hollandoise, tant anciennes, que modernes. Il y a, outre cela, quantité de remarques subtiles & nouvelles, qui servent à relever les beautez de la Langue, dont il s'agit. On ne peut guére douter que les Allemands, les Anglois & les autres, qui parlent des Langues, qui ont de l'affinité, avec la Hollandoise, ne puissent y trouver bien des choses, qu'ils pourront appliquer à leurs propres Langues.

La derniere partie du premier Tome, qui contient quarante Chapitres, est nécessaire à tous ceux, qui recherchent cette sorte d'Antiquitez; par rapport aux Langues, qui viennent des souches dés Langues Teutonique & Cimbrique, & à ceux, qui s'appliquent à les cultiver. La raison de cela est, qu'on y donne l'Analogie la plus simple & la plus dégagée de toutes sortes de Verbes, non seulement Hollandois; mais encore

Moeſo-gothiques, Franco-théotiſques, Anglo-ſaxons, Allemands & Islandois; & qu'on les rapporte à leurs propres Claſſes, ce qu'on avoit jugé impoſſible, juſqu'à préſent. Outre cela, ſans les connoiſſances, que l'on donne ici, on ne ſauroit découvrir l'Etymologie veritable & réguliere des Noms & des Verbes; comme l'Auteur l'a ſuffiſamment prouvé, dans les Prolegomenes du ſecond Tome.

Cela étant bien établi, l'Auteur traite, dans ce même Tome, de l'origine des mots; & afin de prendre les précautions néceſſaires, pour éviter l'erreur, en recherchant les premieres Racines, d'où les autres mots ſont tirez; il a fait deux Diſſertations préliminaires, où il a traité au long *des fondemens nouveaux & aſſurez de la maniere de dériver les mots*.

Cela étant fait, on donne, dans la ſuite, deux amples échantillons des dérivaiſons, en ordre Alphabetique; où de deux cens Verbes encore uſitez, & d'autant de rétablis ſur des Monumens antiques; on tire non ſeulement environ vingt milie mots Hollandois; mais on y ajoûte encore autant de mots étrangers, tant anciens,

ciens, que modernes, Moeſo gothiques, Franco-théotiſques, Anglois-ſaxons, Anglois & Islandois, &c. qui ſont en leur place. On n'a point encore vu de Dictionaire de mots antiques, qui ſoit comparable à ces deux échantillons. Mr. *Ten Kate* n'a pas manqué de mettre les mots approchans, tirez de la *ſouche Celtique*, qui ſe ſont préſentez à lui, en travaillant, & dont il n'y a guére moins de quinze cens.

On peut aſſez voir, par ce qu'on vient de dire, que tout ce ſecond volume ne peut être que très-utile & très-agréable à tous les Philologues; qui s'appliquent à l'étude de cette ſorte d'Antiquitez, pourvû ſeulement qu'ils puiſſent entendre le Hollandois, en le liſant; comme il y en a beaucoup en Danemarc, en Suede, en Angleterre & ailleurs. Ainſi l'Auteur n'a pas ſeulement rendu un très-bon ſervice à ceux de ſa Nation, qui ſe plaiſent à cette ſorte de recherches; mais encore à tous ceux, qui connoiſſent les Langues du Nord, & qui ſe font un plaiſir de s'informer de leur origine. Ceux qui liront cet Ouvrage comprendront qu'il doit avoir couté beaucoup de tems, d'attention, &

de peine à l'Auteur, & ſe ſentiront obligez de lui en ſavoir gré. Mais il y a peu de *Voſſius*, de *Martinius*, de *Kilians*, de *Bécans*, de *Menages*, de *Ferraris*; & ces grands Etymologiſtes ſont peu lûs aujourd'hui. Si l'on s'appliquoit plus aux choſes, qu'aux mots, & que l'on vît les Sciences plus cultivées, qu'auparavant; on pourroit plus facilement faire grace à nôtre tems là-deſſus. Mais on s'étudie à parler hardiment de Sciences, qu'on n'entend point; pour paroître ſavoir ce qu'on n'a point étudié. Des gens de cette ſorte ſe dégoûtent néanmoins d'abord, de ce que l'on dit de l'origine des Mots & des Langues, comme ſi c'étoit une étude indigne de leur attention. Cependant il ne faut pas deſeſperer qu'il ne ſe trouve toujours des gens, fort élevez même au deſſus du commun; à qui ces ſortes de ſpéculations ne ſeront pas deſagréables.

Feu Mr. *Menage* étoit un très-habile homme, dans les Belles Lettres; comme on le peut voir par ſon *Diogene Laërce*, qui eſt ſon meilleur Ouvrage. Il ne laiſſoit pas d'aimer auſſi paſſionément l'art des Etymologies, comme il paroît par deux Volumes,

lumes; dans l'un desquels il a donné les Origines de la Langue Françoise & dans l'autre celles de l'Italienne. Mais sa méthode n'étoit pas toûjours assez juste, & d'ailleurs il n'avoit que peu, ou point de connoissance des Langues du Nord; dont beaucoup de mots François sont venus, ou, si l'on aime mieux, de l'ancienne Langue Celtique. Aussi a-t-il omis bien des mots, qui n'ont rien de commun avec la Langue Françoise d'à présent, ni avec la Langue Latine. On nomme, par exemple, en François, la glace qui se forme en hiver, dans les ruës, lors qu'après avoir plû il vient à geler, *verglas*. Ce mot est venu du mot Flamand *verglaesjen*, qui signifie, comme dit *Kilian*, *incrustare vitro*, ou *tectorio vitreo*, d'où vient qu'on dit *een verglaesde pot*, un pot verniſſé. On voit bien qu'il y a du raport entre *glas*, le *verre*, & la *glace*, & l'on confond quelquefois ce dernier mot avec l'autre, quand on parle *de la glace d'un miroir*. Qui peut savoir si ce mot vient du Latin *glacies*? *Isaac Vossius*, dans une petite addition à l'Etymologicon de son Pere, témoigne avoir cru que le mot Latin venoit du

mot Celtique *Glas*, verre. Mais qui ſait ſi les peuples, qui ſe ſervoient du mot *Glas*, pour dire du verre, ne l'ont pas nommé ainſi; parce qu'ils entendirent, que les Romains nommoient ainſi *la glace*, qui reſſemble au verre. Au moins ils ont employé le mot *Ys*, pour dire de *la glace*, & non pas *Glas*. Le mot de *glacies*, en Latin, ne vient d'aucun mot Grec; les mots, qui répondent au Latin *glacies*, n'ont aucun rapport de ſon avec ce mot. Il ſe fait une étrange mêlange des mots, dans les Langues des Nations, qui ont quelque commerce enſemble, quoi que de differentes Langues. On appelle, en Hollandois, *Wynverlater*, un homme qui tire du vin d'un tonneau, pour le mettre dans un autre. De ce mot viennent aſſurément les expreſſions Françoiſes *Frelateur de vin*, pour dire un homme qui gâte le vin, en le mêlant, & *Frelater du vin*; pour le gâter. En France on ne ſait point que ce mot ſoit étranger, & on ne s'en ſert qu'en mauvaiſe part.

ARTI-

ARTICLE IV.

GERARDI NOODT *Noviomagi, Jurisconsulti & Antecessoris, Opera omnia ab ipso recognita, aucta, emendata multis in locis, atque in duos tomos distincta, quorum prior quæ contineat pagina post præfationem sequens indicabit.* A Leide chez Vander Linden le Jeune, MDCCXXIV. in fol. pagg 674. pour le I. Tome & pour le second 610.

DANS le premier Tome, il y a tous les Traitez & tous les Discours, que Mr. *Noodt* avoit déja publiez, en divers tems, & dont nous avons parlé, dans plusieurs Tomes de la *Bibliotheque Choisie* & de l'*Ancienne & Moderne.* Ainsi nous ne nous y arrêterons pas, à présent. Le second contient le Commentaire, que l'Auteur a fait sur les XXVII. premiers Livres des Pandectes. Il avoit déja publié ses remarques sur les IV. premiers Livres, dans l'Edition de ses Oeuvres, qui parut in 4. l'an MDCCXIII. Dans ces XXVII. Livres, on trouve les matiéres &

les queſtions néceſſaires du Droit Romain. L'Auteur avoit bien penſé à expliquer toutes les Pandectes, juſqu'au Livre L. Mais ſon âge avancé ne lui a pas permis d'aller plus loin, que le XXVII. Livre. On trouvera néanmoins, dans ſes Traitez, touchant le Droit, & même dans le Commentaire ſur les livres précedens, pluſieurs endroits de la ſuite expliquez; comme on le pourra comprendre par l'Index des Lois expliquées, & encore mieux en liſant ces Traitez, & ce Commentaire.

Nous pourrions nous contenter de ce que nous venons de dire, puiſque l'on peut voir par les Extraits, que nous en avons donnez, la méthode de Mr. *Noodt*. Mais nous avons trouvé à propos de donner ici un petit Extrait du Commentaire, qu'il a fait ſur le Titre III. du XVI. Livre des Pandectes, où l'on trouve la Juriſprudence Romaine, ſur le Dépôt, & au contraire, *de Depoſito & contrà*. Cela pourra ſervir à corriger une expreſſion peu juſte & néanmoins très-commune, dans la bouche des Marchands, au moins de Hollande; qui diſent *donner* & *avoir à Depoſito* de l'argent, qu'on prête, ou que l'on

l'on prend pour en recevoir, ou donner l'interêt dont on eſt convenu. C'eſt ce que l'on appelle *mutuum* & *uſura*, qui n'ont rien de commun avec le Dépôt, dont le Dépoſitaire ne ſe ſert point, & ne paye par conſéquent aucun interêt; mais qu'il doit rendre, tel qu'il l'a reçû; ſans y rien diminuer, ni y ajoûter quoi que ce ſoit.

La *Dépoſition* eſt proprement un Contract, fondé ſur le Droit des Gens & de bonne foi; par lequel on donne une choſe à garder à quelcun, ſans lui donner aucune recompenſe, pour cela; à condition qu'il la rende à celui qui l'a dépoſée, quand il voudra, ſans aucune détérioration. L'Edit du Préteur, ſur cette matiére, qui eſt expliqué dans ce Titre porte (ſi je l'entends bien) que ceux, qui rendront un Dépôt, de bonne foi, tel qu'ils l'ont reçu, ne ſeront tenus à autre choſe; mais que ceux, qui auront commis quelque choſe de mauvaiſe foi, ſeront condamnez à donner le double; & que les Héritiers du Dépoſitaire, qui auroit uſé de mauvaiſe foi, envers le Dépoſiteur, ne ſeroient obligez, de rendre le Dépôt, tel qu'il avoit été reçu, pourvû qu'ils n'euſſent point

eu de part à la mauvaiſe foi; mais que s'ils y avoient trempé, ils ſeroient condamnez au double. Il n'y avoit rien de plus équitable, que ces paroles de l'Edit; puis que le Dépoſiteur s'étoit fié à la bonne foi du Dépoſitaire, qui en niant de l'avoir reçu, détruit la bonne foi, qui eſt l'un des plus grands ſoûtiens de la vie humaine. Auſſi les Chrétiens, ſelon le témoignage de *Pline*, dans ſa Lettre XCVII. du X. Livre, s'engageoient, par ſerment, en l'embraſſant, *non à aucune mauvaiſe action, mais à ne commettre aucun larcin, & à n'avoir part à aucun brigandage; à ne commettre aucun adultere, à ne tromper perſonne, & à ne point nier un dépôt, lors qu'on le leur demanderoit.* Ce qui fait voir l'innocence & la ſainteté de la Religion Chrétienne.

Le Dépot, ou l'action de dépoſer & de recevoir un Dépôt eſt regardée comme un *contract*, parce qu'elle eſt obligatoire des deux côtez. Le Dépoſiteur ne pouvoit demander, que ce qu'il avoit dépoſé; & le Dépoſitaire étoit obligé de le rendre, dès que le premier le lui demandoit. Ce contract étoit regardé, comme du *droit des Gens*;

Gens; parce qu'il n'y intervenoit aucune formalité du Droit Civil, & que les Etrangers pouvoient donner en Dépôt, auſſi bien que les Citoyens Romains. Quand on dit que c'eſt un contract *de bonne foi*, c'eſt pour marquer, qu'il eſt obligatoire des deux côtez; comme *Ulpien* le témoigne. En ajoûtant qu'il ſe fait *ſans donner aucune recompenſe, pour le garder*, on montre que c'eſt un Dépôt; ce qu'il ne ſeroit pas, ſi l'on donnoit quelque choſe, pour cela. Mais une convention, qu'on nomme *locatio conductio*, ou un contract, à qui le Droit Romain n'a point donné de nom particulier. Cependant ſi le Dépoſiteur faiſoit quelque préſent au Dépoſitaire, pour le ſoin qu'il avoit eu de garder le Dépôt, qu'il lui avoit confié, cela ne le faiſoit pas changer de nature.

Quand *Ulpien* dit que c'eſt ce qui a été *donné* à garder, cela marque que ce Contract n'a lieu, que lors que la choſe dépoſée a été remiſe au Dépoſitaire; mais pourtant en maniere que le Dépoſiteur en demeure le poſſeſſeur & le proprietaire, qui le peut retirer, quand il lui plait; ſans qu'elle ſoit déteriorée. Mr. *Noodt* prou-

ve encore qu'on appelloit de plus le *Dépôt ſequeſtrum*, & que le *Dépoſitaire* étoit auſſi appellé *ſequeſter*.

Mais il y avoit une *ſéqueſtration*, qui étoit volontaire, entre ceux qui étoient en procès; ou forcée, lorſqu'elle étoit ordonnée, par la ſentence du Juge. Selon le Juriſconſulte *Florentin* la proprieté de la choſe dépoſée demeuroit au Dépoſiteur. Il eſt encore dit, dans la définition, que la choſe dépoſée n'eſt remiſe au Dépoſitaire, qu'à condition qu'il la rende. C'eſt en effet là la nature du Dépôt, qui n'avoit été remis à un autre, qu'afin de le lui demander, & de le recevoir de lui, quand le Dépoſitaire le voudroit. Ce qu'on appelle Dépôt s'appelloit auſſi *ſequeſtrum*, comme il paroit par *Ulpien* & par *Paul*, citez par nôtre Auteur.

Il ſe fit du changement, dans cette partie de la Juriſprudence, ſous l'Empire de Théodoſe & d'Honorius, qui diſtinguerent, dans la ſéqueſtration, ce qu'on appelloit *corpora neceſſaria*, de l'argent dû par un Contract, quel qu'il fût. Ils diſent que toutes les fois qu'on demande de l'argent, en vertu d'un Contract, la ſéqueſtration n'a plus de lieu.

Dans

Dans la Loi 17. §. 1. de ce Titre, il eſt dit „ que la proprieté de la „ choſe dépoſée demeure au Dépo- „ ſiteur, & même la poſſeſſion; ſi „ ce n'eſt qu'elle ſoit dépoſée, chez „ le ſequeſtre; car alors le ſequeſtre „ la poſſede, & il s'agit d'empêcher „ par cette dépoſition, que ni l'un, „ ni l'autre (*des plaidans*) ne la poſ- „ ſede, en ce tems-là: *Rei depoſitæ proprietas apud deponentem manet, ſed & poſſeſſio; niſi apud ſequeſtrem depoſita eſt; nam tum demum ſequeſter poſſidet, id enim agitur, eá depoſitione, ut neutrius poſſeſſioni id tempus procedat.* *Florentin* veut dire par-là, ſelon Mr. *Noodt*, que la ſéqueſtration eſt la dépoſition, non de quelque choſe que ce ſoit, mais d'une choſe litigieuſe; & que cette dépoſition a été faite, à condition que la choſe ſoit bien gardée & rendue à celui, à qui elle ſera adjugée. Il eſt juſte que la proprieté & même la poſſeſſion demeure au Dépoſiteur, ſans qu'on les tranſporte à aucun autre; pourvu que la ſéqueſtration demeure dans ſa nature, & que la choſe ſoit toûjours dans les mains du ſéqueſtre, ſimplement pour la garder. Mais on demande ce qu'on en doit juger, ſi

les

les parties trouvent à propos d'en dépoſer la poſſeſſion même, entre les mains du Dépoſitaire? *Florentin* juge que cela ſe peut faire, non en conſéquence de la ſequeſtration, mais parce que les Parties en ſont convenues; peut-être pour empêcher que l'une ou l'autre ne vienne à la proprieté du Dépôt, en Latin : *ne ad uſucapionem alteri procedat.*

Le Préteur dit, dans ſon Edit, où il promet de rendre juſtice à celui, qui redemanderoit un Depôt, *judicium dabo.* On l'appelloit *judicium depoſiti*, & il avoit de deux ſortes d'Actions, dont l'une étoit directe, & appartenoit à celui, qui redemandoit ſon Dépôt, & l'autre contraire; d'où vient qu'il y a, dans *la Rubrique*, *Depoſiti*, *vel contrà.* Le Juriſconſulte *Tryphonin* dit, qu'une Action de cette ſorte demande beaucoup d'équité; mais qu'il s'agit ici de ſavoir ſur quoi l'on peut fonder cette équité; ſi c'eſt ſur le Droit des Gens, ou ſur le Droit Romain, contenu dans l'Edit du Préteur. Il propoſe là-deſſus cet exemple: Un homme, coupable d'un crime capital, a été relegué & ſes biens ont été confiſquez. Cet homme a, entre vos mains, un Dépôt d'une

d'une ſomme d'argent. Il s'agit de ſavoir à qui vous la rendrez, ſi c'eſt au Rélegué, ou au Public. *Tryphonin* dit qu'à ne conſiderer que le droit de la Nature, ou celui des Gens, il faut rendre cette ſomme à celui qui l'a dépoſée; mais que ſi l'on a égard au Droit Civil, & aux Lois, il faut la remettre au Public; & il en donne cette raiſon, qui eſt que cet homme a peché contre l'Etat & qu'il eſt de l'interêt du Public qu'il ſouffre pour cela, la pauvreté; afin de faire peur aux autres, qui pourroient faire une ſemblable faute. C'eſt-là un des égards, ſous lequel, on peut enviſager cette choſe. Mais voici une autre queſtion. C'eſt ſi la bonne foi doit être obſervée, avec ceux là ſeulement, avec qui l'on a contracté, ſans avoir égard à aucun autre; ou ſi l'on doit auſſi y renfermer d'autres perſonnes, qui peuvent y être intereſſées. Suppoſé qu'un Voleur m'ait emporté mes habits & qu'il les ait mis en dépôt, chez quelcun, qui ne ſavoit point qu'il me les eût volez; cet homme les doit-il rendre au voleur, ou à moi? *Tryphonin* répond que, ſi l'on n'a égard qu'à celui, qui a donné le Dépôt, & à celui, qui l'a reçu, la bonne

bonne foi demande, qu'on le rende à celui qui l'a dépoſé; mais que ſi l'on a égard à l'équité, qu'on doit avoir pour tous ceux, qui y ſont intereſſez, on le rende à ceux à qui il l'a méchamment enlevé. La Juſtice, qui rend à châcun ce qui lui appartient, demande qu'on rende ce que l'on a reçu à ceux, qui en ſont les légitimes poſſeſſeurs. Mais s'ils ne viennent pas le redemander, il le faut rendre à celui, qui l'a dépoſé, lors qu'il le redemande. C'eſt auſſi le ſentiment de *Marcel* & d'*Ulpien*. *Tryphonin* ajoûte encore que la bonne foi demande auſſi quelquefois, qu'un Dépoſitaire retienne ce qui lui a été confié, quoi que le Dépoſiteur le redemande. Par exemple, ſi un Voleur a ôté quelque choſe au Fils, ou à l'Eſclave d'un autre homme, & qu'il le dépoſe chez le Pere, ou chez le Maître de celui qu'il a volé; ne ſâchant pas qu'il ſoit le Pere, ou le Maître de celui qu'il a dépouillé; ce Juriſconſulte décide que ce Dépôt eſt nul, par le Droit des gens; qui demande qu'on dépoſe ce qui appartient à un autre, & non à celui-là même, qui le reçoit. Si un Voleur dépoſe entre mes mains

une

une choſe, que je ne ſavois pas qu'il m'eût volée ; pendant que je l'ignore encore, on devra dire qu'il n'a pas droit de me le confier, comme un Dépôt, & qu'il n'eſt pas de la bonne foi que le maître légitime d'une choſe la remette à celui, qui la lui a volée; & même ſi elle lui avoit été rendue, par le Maître, dans la penſée que c'étoit un Dépôt; ce dernier aura droit de lui intenter une Action *indebiti dati*, de lui avoir rendu ce qu'il ne lui devoit pas rendre. On fait encore d'autres queſtions, ſur cette matiere ; par où il paroît que les Anciens Juriſconſultes n'ont pas moins exercé leur ſubtilité ſur des queſtions du Droit, que les Caſuiſtes Modernes, ſur les Cas de Conſcience.

Le Juriſconſulte *Paul* a auſſi propoſé un cas aſſez particulier. Il ſuppoſe que *Publie Mevie*, étant prête à partir, pour aller trouver ſon Epoux, qui étoit dehors, remit un Coffre fermé à *Caius Seius* (ce ſont des noms feints par les Juriſconſultes) dans lequel il y avoit des habits & des Actes, en tirant promeſſe de lui, qu'il ne les rendroit qu'à elle-même, ſi elle

elle revenoit en vie; mais que ſi elle mouroit, en ſon voyage, il ne les remît qu'à un fils, qu'elle avoit eu de ſon premier mari. Etant morte, ſans faire de Teſtament, on demande ſi le Dépoſitaire devoit le rendre à ſon Mari, ou à ſon Fils. *Paul* répond qu'il le falloit remettre au Fils. Mr. *Noodt* juge que *Paul* ne s'eſt nullement fondé en cela, ſur le droit du Dépôt; parce que la Mere ne pouvoit pas aquerir à ſon Fils, par ſon accord avec *Caïus Seius*, une action de Dépôt. Il ne pouvoit avoir, que l'action du Fidei-commis, en vertu de la Conſtitution d'Antonin *le Pieux*, comme nôtre Auteur le fait voir.

On demande, en ſuite, contre qui l'on donne l'Action du Dépôt. Selon l'Edit & conformément à la nature du Dépôt, ce doit être le Dépoſitaire; à moins qu'il n'eût permis qu'on eût dépoſé chez lui une choſe, qui lui appartenoit, parce qu'il n'eſt pas obligé de la rendre; comme celui qui louë (*conducit*) une choſe, qui lui appartient, ou qui la redemande avec priere, ne s'oblige à rien par-là. Mr. *Noodt* ajoûte à cela que les Anciens ont cru que l'Action du Dô-

pôt

pôt devoit être accordée, contre l'Héritier du Dépositaire, quoi qu'on ne donnât point d'action contre lui; pour une faute, commise, par celui de qui il avoit hérité. *Ulpien* enseigne, sur cette matiere, que l'Action du Dépôt est fondée sur une tromperie, qui est un Délit; mais qu'elle tire son origine du contract, ou de l'engagement du Dépositaire; à cause de quoi, on agit autrement, que dans les actions tirées d'une faute directe; car celles-ci tendent à une peine, que l'on ne peut pas infliger à l'Héritier, qui n'a point de part au Délit. L'action du Délit venant directement du Contract, & regardant l'interêt du Dépositeur, qui demande seulement ce qui lui manque, à cause de la mauvaise foi du Dépositaire; on accorde cette Action, contre l'Héritier; non à proportion de ce qu'il a hérité, comme l'on fait, dans les autres Contracts; mais solidairement, s'il n'y a qu'un seul Héritier; ou à proportion de ce qu'il a reçu, s'il y a d'autres héritiers.

On propose ici encore une autre question, c'est si celui chez qui on avoit déposé une chose, l'a déposée chez un autre, si l'on peut avoir

Action

Action contre ce dernier. On répond que non, parce que le Dépositeur n'a point contracté avec lui. Cependant si l'argent, qu'on a déposé, est encore en nature ; on le peut révendiquer, comme il paroît par la Loi du Code, sur ce Titre. Outre cela, *Africanus* croyoit que si le second Dépositaire a fait quelque tromperie ; le premier a droit de lui intenter une Action de Dépôt ; mais qu'il doit en répondre au premier Dépositeur.

C'est ainsi qu'on en usoit envers un Pere de famille ; mais si l'on avoit déposé quelque chose, entre les mains d'un Fils de famille, il étoit bien tenu de rendre le Dépot ; mais on pouvoit aussi faire procès à son Pere, seulement sur le *pecule*, ou le bien particulier du Fils, sur lequel on pouvoit se dédommager. Il en étoit de même d'un Esclave, qui avoit aussi son *pecule*, ou quelques épargnes, qu'il avoit faites pendant le tems de son Esclavage. Mais quand un Fils étoit émancipé, & un Esclave affranchi, il falloit s'en prendre à eux-mêmes ; quoi qu'en d'autres causes, on ne pût point avoir d'action sur un Affranchi, pour des choses qui s'étoient

toient paſſées, dans le tems de ſon Eſclavage.

Ce qu'on vient de dire regarde les Dépôts, qui étoient entre les mains d'une ſeule perſonne. S'il y avoit deux Dépoſitaires, on pouvoit agir contre tous les deux; & l'un n'étoit pas hors de danger, ſi l'on attaquoit l'autre. Mais quoi que deux hommes euſſent agi frauduleuſement, à l'égard d'un Dépôt, qui leur avoit été confié, ſi l'un d'eux dédommageoit le Dépoſiteur, on ne pouvoit attaquer l'autre; ſur quoi l'on apporte l'exemple de deux Tuteurs. Que ſi l'un des Dépoſitaires ne fait rien, ou fait moins qu'il ne faut, pour ſatisfaire le Dépoſiteur; on peut s'adreſſer à l'autre. Il en eſt de même, lors que l'un des Dépoſitaires n'aura rien fait de mauvaiſe foi, & pour cela aura été abſous; rien n'empêchera qu'on n'attaque l'autre.

Le Préteur dit, pour ce qui regarde la ſentence qu'il doit prononcer, ſur une Action de Depôt: *Quod neque tumultûs, neque incendii, neque ruinæ, neque naufragii, cauſâ depoſitum ſit, in ſimplum; earum autem rerum, quæ ſupra comprehenſæ ſunt, in ipſum in duplum*

duplum; *in heredem ejus, quod dolo malo ejus factum esse dicetur, qui mortuus sit, in simplum*; *quod ipsius, in duplum judicium dabo.* Le Préteur, adoucit, en ceci, la severité des Lois des XII. Tables, qui condamnoient celui, qui nioit un Dépôt, qu'on le convainquoit d'avoir pris, au double, sans distinction. C'est ce que *Paul* nous apprend, dans ses sentences Liv. II. Tit. 12. *Ulpien* juge aussi que le Préteur a distingué les causes, qui supposent les Dépots donnez fortuitement, par quelque nécessité, & non par la volonté libre du Dépositeur. La raison en est claire, parce qu'en ce dernier cas la chose, le lieu & le tems permettent de s'informer de la bonne foi du Dépositaire; & qu'en l'autre cas, la nécessité ne permettoit pas de déliberer là-dessus. Il est toûjours honteux de nier un Dépôt, pour ne le point rendre; mais quand on a le tems de déliberer du Dépositaire, & qu'on ne le fait pas, le Dépositeur a sujet de s'accuser lui-même de sa négligence, s'il est trompé; mais quand il n'a pas eu le tems de déliberer, toute la faute est à celui, qui nie le Dépôt : „Quand quelcun a „ choisi librement celui à qui il l'a „con-

„ confié, & qu'il ne lui rend pas le „ Dépôt, il doit être content de re- „ cevoir la valeur ; mais quand il „ dépose, par nécessité, la perfidie „ du Dépositaire est plus grande : *Crescit perfidiæ crimen & publica utilitas coërcenda est, vindicandæ Reipublicæ causâ, est enim inutile, in causis ejusmodi, fidem frangere.* C'est ainsi que ce passage se trouve, dans le fameux MS. de Florence ; mais ces paroles sont, sans doute, fautives. L'Edition commune d'*Accurse* est plus correcte, en ces mots : *crescit perfidiæ crimen, & publica utilitas, coërcenda est vindicandae Reip. causâ.* Il est visible qu'il ne faut pas arrêter l'utilité publique, *non est coërcenda utilitas publica* ; au contraire il faut la procurer. Ainsi il vaudroit mieux lire avec *Accurse*, de cette maniere : *crescit perfidiæ crimen, & publicâ utilitate coërcendum est, vindicandæ Reip. causâ.* Il y a quelque sens, en ces mots ; mais Mr. *Noodt* croit qu'il y reste quelque chose de fautif, puis qu'il y a ici une répetition, car *coërcenda publica utilitas*, & *vindicanda res publica* doivent signifier la même chose, ce que la Langue Latine ne souffre pas. Il faudroit donc ôter

l'un, ou l'autre. C'eſt ce qui a fait qu'*Haloander* & *Vintimillius* ont mis, en cet endroit: *creſcit perfidiæ crimen & publica utilitas coërcendo vindicanda eſt.* Mr. *Noodt* conjecture qu'on pourroit lire: *creſcit perfidiæ crimen, & publicâ utilitate coërcendum eſt*, ou, *creſcit perfidiæ crimen, & eſt vindicanda Reip. causâ*; car l'un ou l'autre ſuffit, pour expliquer le ſens de la Loi. Néanmoins il juge qu'il ſeroit mieux de laiſſer la Tautologie, qui peut être une négligence de ſtyle, qui n'eſt pas rare dans les Anciens, & dont il donne quelques exemples.

Pour revenir préſentement à l'explication de la Loi, 1. elle ordonne que le Dépôt ordinaire ſoit rendu *in ſimplum*, c'eſt à dire, que le Dépoſitaire de bonne foi rende le dépôt en eſpece, ſi c'eſt *un corps*, c'eſt à dire, une certaine choſe, qui conſiſte en une maſſe, qu'il faut rendre telle, qu'on l'a reçue: 2. qu'il rende une ſomme d'argent, ſur tout qui aura été cachetée, ce que les Juriſconſultes nomment *quantitas*; car alors le Dépoſiteur a entendu, qu'on lui rendît les pieces mêmes de monoie, qu'il dépoſoit: 3. que ſi la ſomme n'étoit

n'étoit pas cachetée; on devra rendre une ſemblable ſomme. Il ſembleroit que ce ne ſeroit pas un Dépôt proprement dit; mais *Papinien* a décidé que c'en étoit un. L'Auteur a expliqué cette matiere, en ſon Traité *de Pactis & Tranſactionibus*, c. XIX.

Il faut que l'on ait ſoin de bien décrire le Dépôt „Si quelcun, dit „ *Ulpien*, redemande de l'or, ou de „ l'argent, qu'il a dépoſé; il faut qu'il „ diſe ſi c'eſt de la monoie en eſpé- „ ces, ou ſi c'eſt ſeulement le poids, „ ou tous les deux. S'il redeman- „ de un gobelet, ou un plat, ou „ une taſſe, il en faut dire la matie- „ re & le poids. Si c'eſt de la laine „ teinte en couleur de Pourpre, ou „ de l'autre laine, il en faut dire „ auſſi le poids; mais ſi le poids n'a „ pas été exprimé, il faut s'en fier „ au ſerment. Cela faiſoit quelque- „ fois naître des queſtions, comme „ ſont celles ci, qui ſe trouvent dans „ *Ulpien*; ſavoir, ſi lors que l'on rede- „ mande une caſſete fermée & cache- „ tée, l'on demande la ſeule caſſete, ou „ les eſpeces, qui y avoient été ren- „ fermées. *Trebatius* croyoit qu'il „ falloit redemander la caſſette, ſans

„ dire ce qu'il y avoit dedans; mais
„ que, ſi l'on avoit montré au Dépo-
„ ſitaire ce qu'on avoit mis dans la
„ Caſſete, & qu'on eût dépoſé le
„ tout entre ſes mains; il falloit auſſi
„ déclarer l'eſpece des effets, qui
„ avoient été mis dedans. *Labeo*
„ croyoit que celui, qui dépoſoit
„ une caſſete fermée, étoit auſſi cen-
„ ſé dépoſer ce qui étoit dedans, &
„ qu'il avoit droit de le redemander,
„ & que ſi le Dépoſitaire n'avoit pas
„ ſû ce qu'il y avoit dans la Caſſette,
„ cela n'importoit pas beaucoup.

On demandoit encore ſi le Dépoſitaire recevant une choſe, avec quelque *acceſſoire*, il étoit obligé de le rendre; comme ſi l'on avoit dépoſé un Eſclave habillé, ſi le Dépoſitaire devoit rendre ſon habit; ou ſi ayant reçu un Cheval, avec un licou, il ne devoit pas rendre le licou. *Ulpien* répondit là-deſſus que ni l'habit, ni le licou ne faiſoient pas une partie du Dépôt. Néanmoins comme il s'agit d'une choſe, où la bonne foi devoit été gardée, à tous égards; Mr. *Noodt* juge qu'il falloit rendre le Dépôt, tel qu'on l'avoit reçu.

Si le Dépôt étoit en plus mauvais état,

état, qu'il n'avoit été reçu, on demandoit si on ne pouvoit pas faire un procès au Dépositaire. *Ulpien* répondoit qu'ouï: *Si res depoſita deterior reddatur, quaſi non reddita; poteſt dici dolo malo redditam non eſſe.* Tous les anciens Exemplaires des Pandectes représentent les paroles d'*Ulpien*, comme nous les avons rapportées; de sorte que Mr. *Noodt* n'y veut rien changer, selon l'usage des sages Critiques, sur tout parmi les Jurisconsultes, qui ne traitent pas le texte des Lois : comme font les Grammairiens celui des meilleurs Auteurs, qu'ils changent souvent mal à propos. Mais il juge qu'il faut entendre *Ulpien*, de même que, s'il avoit dit : *cùm enim deterior redditur, dolo malo; poteſt dici, redditum non eſſe*; parce que la chose n'a pas été rendue dans l'état, où elle devoit être rendue de bonne foi.

Le Dépôt devoit encore être rendu, dès qu'on le redemandoit; à moins que le Dépositeur n'eût marqué un certain tems, auquel il vouloit que le Dépositaire le lui rendît. Mr. *Noodt* croit néanmoins, que l'on pouvoit redemander un Dépôt, quand

on vouloit, sans que le Dépositaire pût le refuser.

On demande de plus, si l'Héritier d'un Dépositaire ayant vendu un Dépôt, qui étoit entre les mains du défunt, sans savoir que c'étoit une chose déposée, étoit obligé de la rendre. Mais comme on ne pourroit l'accuser de tromperie, il semble qu'on ne lui pouvoit faire aucun procès. Néanmoins Mr. *Noodt* juge qu'il étoit obligé d'en rendre la valeur; parce que ç'auroit été une tromperie, que de ne pas rendre une chose déposée, après en avoir été averti.

Il faut remarquer que l'Action du Dépôt étoit uniquement fondée sur le *dolus malus*, ou sur la tromperie. Celui, qui en recevoit un, ne devoit en tirer aucun avantage; mais seulement le Dépositeur, qui l'avoit commis à sa garde, & chargé de ce soin-là. Si le dernier étoit convenu avec le gardien du Dépôt, qu'il ne seroit point obligé de le garantir de toute tromperie; une telle convention seroit contre la bonne foi & les bonnes mœurs, & par conséquent nulle. Si le Dépositaire avoit exigé du Dépositeur, qu'il ne pût instituer contre lui une Action de Dépôt; cette convention

tion étoit valide, pourvu néanmoins qu'on l'expliquât d'une maniere modeſte; comme l'Auteur l'a montré, dans ſon Traité *ad Edictum, de pactis.* Ch. XIX.

Si l'on eſt tombé d'accord de garantir toute faute, dans la garde du Dépôt, on ne peut pas reprendre cette convention; puis que tout contract tire ſa force de la Loi, & qu'il n'y a rien, dans celui-là, qui ſoit contre la forme juridique. C'eſt pour cette raiſon qu'*Ulpien* dit qu'une choſe dépoſée, comme une ſomme d'argent, peut être dépoſée aux riſques de celui, qui la reçoit, ſi l'on en eſt convenu nommément.

Mais l'Action eſt proprement intentée contre la mauvaiſe foi, ſoit paſſée, ſoit reconnue ſeulement après le commencement du Procès; comme on le trouvera, en deux Loix de ce Titre. Pour ce qui regarde la faute, elle doit être celle que les Juriſconſultes Romains appellent *latæ culpa*, qui eſt une négligence groſſiere, & qui n'eſt pas pardonnable, comme lors que l'on ignore ce que tout le monde ſait. Il n'y a point là de fraude; mais il y a de la bêtiſe. Néanmoins un honête homme y peut tom-

ber, par ſimplicité ; au lieu que la tromperie eſt d'un mauvais cœur. C'étoit là le ſentiment de *Proculus*, & c'eſt en le ſuppoſant que *Juſtinien* a dit, en parlant du Dépoſitaire, dans ſes Inſtitutions §. 3. *Quibus modis re contrahatur obligatio. Is ex eo ſolo tenetur, ſi quid dolo commiſerit; culpæ autem nomine, id eſt, deſidiæ ac negligentiæ non tenetur. Itaque ſecurus eſt, qui parum diligenter cuſtoditam rem furto amiſerit, quia qui negligenti amico rem cuſtodiendam tradit, non ei, ſed ſuæ facilitati id imputare debet.* Cependant *Nerva* n'a pas eu tort de dire qu'une faute groſſiere eſt une tromperie; en appellant ainſi ce qu'on nomme *culpa lata*, & en comptant pour tel, non ce que ce mot ſignifie dans le ſens naturel, qu'on lui donne, mais par une préſomption de Droit; car une ignorance trop groſſiére de ce que tous les hommes ſavent, peut à peine paroître ſincere. Elle paroît plûtôt une bêtiſe affectée, pour tromper impunément. Le Juge n'en peut pas juger autrement, juſqu'à ce qu'il lui paroiſſe, que le Dépoſitaire a péché, par une ſimplicité, qui lui eſt naturelle.

Le Préteur condamnoit au double celui

celui, qui ne rendoit pas un dépôt, que les Jurisconsultes nomment *miserabile*, ou digne de pitié; parce que c'étoit tromper cruellement un homme, qui n'avoit déposé son bien, que dans un état digne de compassion; tel qu'étoit celui qui déposoit quelque chose, pour la sauver de l'incendie, de la chute de sa maison, ou du naufrage, ou d'un tumulte

On condamnoit l'héritier d'un Dépositaire frauduleux, après sa mort, à payer la valeur du Dépôt, s'il n'avoit point eu de part à la fraude; mais s'il paroissoit qu'il y avoit eu quelque part, il étoit condamné à payer la valeur, selon la portion qu'il avoit euë de l'heritage, & cela dans un an; parce que ce droit étoit tiré, non du délit, mais du contract de la Dépositon. Que s'il avoit eu part à la fraude, il étoit condamné au double & solidairement, & à perpetuité.

Les mots ajoûtez à la Rubrique *& contrà*, regardent l'Action, que le Dépositaire pouvoit avoir contre le Dépositeur; en cas qu'il y eût de la lésion dont il eût raison de se plaindre. Par exemple, si un Esclave avoit été déposé; celui, entre les mains de qui il avoit été remis, pouvoit

redemander ce qu'il avoit dépensé, pour la nourriture de l'Esclave. C'est ce que le Jurisconsulte *Modestin* dit en ces termes : *actione Depositi conventus, servo constituto cibariorum nomine, apud eumdem judicium experitur.* Il n'étoit pas juste qu'il laissât l'Esclave déposé mourir de faim; mais il n'étoit pas juste non plus qu'il le nourrît, du sien. On trouve ce passage plus correct, dans la *Comparaison des Lois Mosaïques avec les Romaines* Tit. X. en ces termes: *actione depositi conventus, civariorum* (pour *cibariorum*, selon l'usage de ceux qui confondoient B & V) *nomine, apud eumdem Judicem utiliter experitur; at cui res commodata* (c'est pour *commendata*, selon la correction de *Pithou*, qui a publié *la Collation des Lois Mosaïques & Romaines*) *est, improbè civariorum actionem intendit.* En effet si l'on prêtoit à quelcun un Esclave, c'étoit afin qu'il s'en servît; auquel cas cet homme étoit obligé de le nourrir. Mr. *Noodt* remarque très-bien, qu'il n'y a pas ces mots *servo constituto*, qui en effet n'ont aucun sens, dans les paroles de *Modestin*, citées à la l. 23. de ce titre. On pourroit néanmoins soupçonner

çonner qu'il ne fallût lire, dans *Modeſtin: ſervo conſtituto pretio, cibariorum nomine*; en marquant le prix dû, pour la nourriture de cet Eſclave; parce que le Dépoſitaire n'étoit pas obligé de nourrir l'Eſclave d'un autre, pour rien.

C'eſt ainſi que Mr. *Noodt* a rangé la matiere brouillée du Titre *Depoſiti, vel contrà*, qui eſt ſort confuſe dans le texte des Pandectes; dans leſquelles *Tribonien* s'eſt contenté de ramaſſer les ſentimens des anciens Juriſconſultes, ſans aucun ordre. Pour bien profiter du travail de nôtre Auteur, on ne fera pas mal (comme je l'ai moi même expérimenté) de lire d'abord le texte des Pandectes, enſuite le Commentaire de nôtre Juriſconſulte, & enfin de relire le Texte, que l'on entendra beaucoup mieux à cette ſeconde lecture. Quoi qu'il ait commenté ce qu'il y a de plus important dans le Droit des Romains, pour nôtre uſage; il auroit bien été à ſouhaiter, qu'il fût allé juſqu'à la fin des Pandectes, pour ceux, qui étudient les Antiquitez Romaines. Mais on a ſujet de le remercier, de la peine, qu'il a priſe, & de lui ſouhaiter tout le repos,

dont ſon âge avancé a beſoin comme nous le taiſons, de tout notre cœur.

ARTICLE IV.

Réponſe de l'Auteur de la B A. & M à un Inconnu, qui lui a envoyé deux fois une Lettre Latine, venue de Geneve par la France ; avec des Difficultez contre la Religion Chrétienne.

PROBE accepi Litteras tuas ad me, Menſe Maio præterito datas; tum etiam earumdem exemplum, non ita pridem; in quo teſtaris iterum te cupere tibi me reſponderi, in *Bibliotheca Antiqua atque Hodierna.* Statueram nihil reſpondere ejuſmodi litteris, quæ nec à quo, nec quonam animo ſcriptæ ſint nescio. Legiſti, ut ais, opuſculum *de Incredulitate*, à me Sermone Gallico conſcriptum, & denuo recuſum anno MDCCXIV. in quo conatus ſum indagare adfectionem animi & vitia, quæ homines à Religione Chriſtiana alienos reddunt, nec quidquam in te inveniſti, quod ſit iis, quæ indicavi, adfine. Non deeſt tamen,

men, qui, lecto libello, hîc in Hollandia, ad meliùs sentiendum de Religione Christiana adductus sit. Interim incidisti, ut vis à me credi, veluti invitus, in dubitationes de Veritate Christianæ Religionis; quas mihi tollendas proponis, responsúmque à me flagitas. Sunt tamen causæ occultæ, quæ animum ita hac in re adficiunt, ut promior ad credendum, aut adsensum negandum, sentim & sine sensu, fiat. Inter eas est sine dubio superbia, quâ fit ut homines sibimet ipsi plaudant, & pulcrum putent, ac laude dignum, quòd sint vulgi opinionum expertes; quæ falsas esse perperam existimant, quia multorum sunt. Quis non videt pleraque hoc affectu verba *Lucretii*, Lib. I. non procul ab initio?

Humana ante oculos fœdè quum vita jacèret
In terris, oppressa gravi sub religione,
Quæ caput è cœli regionibus ostendebat,
Horribili super aspectu mortalibus instans;
Primùm Grajus homo mortales tendere contra
Est oculos ausus, primúsque obsistere contrà;

Quem neque fama Deûm, nec fulmina, nec minitanti
Murmure compressit cœlum ——
Ergo vivida vis animi pervicit & extra
Processit longè flammantia mœnia mundi, &c.
Quare Relligio pedibus subjecta vicissim
Obteritur, nos exæquat victoria cœlo.

Annon etiam quæ habet, paullò post initium Lib. II. tument stolidâ δεινοσοφίᾳ?

—— Nil dulcius est bene quàm munita tenere
Edita doctrinâ sapientum templa serena,
Despicere, unde queas alios, passimque videre
Errare, atque viam palantes quærere vitæ.

Sic veteres Epicurei ridebant ceteros homines, quasi vile vulgus; cùm ludibrio esse ipsi meritò possent, qui credebant omnia casu esse facta; neque quidquam esse, ne mentibus quidem hominum exceptis, quod non esset corporeum. Hunc erroris fontem pleniùs aperui cap. II. Libri I. de Incredulitate. Sentire quidem cum vulgo, sine rationibus, stultum est; sed

ſed diſſentire, etiam à doctis, ſine gravibus cauſis, ſuperbiæ eſt; quâ fit ut non omnia tantùm vulgaria, ſed etiam doctiſſimorum quorumque placita faſtidiantur. Si te probè excutias, comperies fortè hanc eſſe veram rationem; quâ fit ut Chriſtianam fidem rejicias, aut certè in dubium revoces.

Ejuſdem Libri cap. IV. oſtendi multos fidem Religioni detrahere, eò quòd neſciant ratiocinari. Monſtra certè opinionum, pro comperta veritate, fovent, & mirantur; qualia fuerunt olim Epicureorum decreta, quæ omnium ludibrio digna ſunt. Etiamnum hodie, qui *Deiſtæ* dicuntur multa perabſurda concoquunt, potiùs quàm Chriſtianam Religionem admittant. Cur verò? Quia, nimirum, ratiocinari neſciunt, aut nolunt. Tuâ etiam intereſt videre annon, ſimili de cauſa, Hiſtoriam Religionis Chriſtianæ quaſi falſam traducas; ut, ejus loco figmenta, quæ nemo ferat, præter te, undequaque quæras.

Inducis neſcio quem ſic ratiocinantem, quaſi oſtendere velles Hiſtoriam Evangelicam non poſſe, niſi perabſurdis ratiocinationibus, oppugnari. Fingit id potuiſſe contingere, quo poſito, Chriſtianæ Religionis initium fieret,

fieret, & propagatio. is ejus in futura ſæcula fundamenta jacerentur, quamvis merum figmentum eſſet Sic ergo tabulam narras, ſed, niſi fallor, ſurdis, quiſquis eam audiverit. „ Quo „ ferè tempore Italiam vaſtaverunt „ Barbari, ex Septemtrione oriundi; „ Politices in primis periti viri qua„ tuor, de nova alicubi ſtatuenda „ Religione; quæ receptas, divinita„ tis ſpecie, longè ſuperaret, inter „ ſe deliberarunt. Variis propoſitis„ formis, tandem inter eos co ve„ nit ut ſyſtema componerent, quod „ cum libris Judæorum conſentiret, „ inanéſque in eis poſitas prædictio„ nes, tamquam impletas perhibe„ rent. Quamobrem prin ò eos li„ bros, ut divinos, ſuppoſuerunt; „ deinde al os iisdem adjunxerunt, „ quibus ea, quæ adſtruebant, com„ prehenderentur, quique præſtanti„ bus ſententiis atque præceptis abun„ darent; iis cùm primis, quæ ad „ tranquillitatem, & mutuam cari„ tatem inter homines ſtabiliend m „ conferrent; & quò tutiùs lateret „ dolus bonus, quædam conſultò ne„ glexerunt, in verbis lepôres parcè „ adhibuerunt; viros enim illitera„ tos, divinitus quaſi adflatos, fin„ gebant

„ gebant illos ſcripſiſſe libros; præ-
„ videntes, ſcilicet, quod argumen-
„ tum inde rectè deduci poſſe vide-
„ retur. Jam verò tempus compoſi-
„ tionis eorumdem Scriptorum pri-
„ morum Imperatorum ætati adſcrip-
„ ſerunt.

„ Præterea alios libros, non jam
„ quaſi divinos, ſed tamquam à pri-
„ mis Chriſtianis ſcriptos compoſue-
„ runt & Græcè & Latinè ex qui-
„ bus nonnullos politiùs limarunt;
„ eo, credo, animo, ut non plebi
„ modò, ſed & doctis viris Religio
„ probata fuiſſe videretur. Quid
„ multa? Omnia ſolertiſſimè finxe-
„ runt, fictionem ſolertiùs velarunt.
„ Atque ut, apud poſteros, indubi-
„ tata ſtaret Religionis antiquitas,
„ Hiſtoriis, ut *Suetonio*, ut *Tacito*, ut
„ *Plinio*, ſicut & Judæo *Joſepho*
„ quædam, quæ Religionis eam, quam
„ dixi, ſimulatam antiquitatem con-
„ firmarent, maxima cum arte, in-
„ culcarunt & contexuerunt.

Hæc eſt fabula, quam fingit, & quæ ſi vera eſſet, nihil de Chriſto, ejúſque diſcipulis auditum fuiſſet per CCCC annos; quibus elapſis, aut circiter, Gothi in Italiam venerunt. Itaque quæcumque ſcripta putantur,

ante

antea pro Christianis, aut contra Christianos, omnia quinto sæculo scripta fuerint, & quatuor tenebriones Itali confinxerint. Jam in manum sumito Catalogum Scriptorum Ecclesiasticorum, qui per quadringentos annos, ab eo, qui natalis Christo fuisse à nobis creditur, fuere; ingentem eorum numerum, qui scripserunt Græcè, aut Latinè, invenies; quos hîc nominibus adpellare non opus est, & quorum tam varius est stylus, & tam diversum argumentum; ut à paucis conscribi ita potuisse, ut nemo fraudem intelligeret, sit non sani hominis sententia; sed fatua potiùs credulitas, aut somniorum amor nimius. Nec Christianos tantùm, hoc est, suppositicios Scriptores, ut tu putas, sed Ethnicos etiam invenies, qui scripsere ad infamandum Christianismum; quales fuerunt *Lucianus*, qui in Peregrino & alibi in eos invectus est; *Celsus*, quem confutavit *Origenes*; *Hierocles*, quem retudit *Eusebius*; *Julianus* ipse Imperator, cui reposuit *Cyrillus* Alexandrinus Sed ex tua sententia, omnes fuerunt ficti Scriptores, quod cuiquam sano persuasurum te non puto. Habemus etiam *Ammianum Marcellinum*, ingenuum

genuum omnino & candidum Scriptorem; qui & laudes Christianis, quas meriti erant, non negavit, & vituperanda in eorum nonnullis nequaquam dissimulavit; nisi tu hunc quoque à tuis Italis confictum putes. De Christianis loquitur, quasi à Constantino Magno rerum potientibus; quod si verum est, quod à sani capitis homine negari nequit, quid fiet commento tuo, quo nonnisi post barbarorum in Italiam irruptionem, inventus est Christianismus? Quis etiam audire sustinebit Italos tuos confinxisse Hæreses & Hæreticos, qui contra saniores Christianos insurrexisse dicuntur? Unde factum ut Christianitas, ex tua ipsius sententia, crediderit auctorem Religionis nostræ conditorem fuisse, eo tempore, quo Historiæ Christianæ nudius tertius fabricatæ dicebantur? An erant ita fatui, ut Christianos, de quibus per quadringentos annos nemo verbulum fecerat, fuisse tam securè crediderint? Sed libri suppositicii iis imposuerunt, ut potuisse fieri putas. Quis verò possit credere tot volumina Græca & Latina, quæ tum primùm in lucem, è tenebris, prodierunt à nemine antea conspecta, admissa ita fuisse, ut quamvis

vis totum Imperium Romanum Ethnicum adhuc fuiſſet, exſtincto Conſtantino & filiis, ſubitò Chriſtianum factum ſe ſenſerit. Imò verò & Barbari illi Septemtrionales, qui Italiam vaſtarunt, jam erant Chriſtiani, antequàm eam ingrederentur, quod de Alarico & ceteris Gothis planè conſtat.

Quod ais Italos tuos ſtatuiſſe libros Judæorum eſſe divinos, quamvis non crederent, eſt parum callidè inventum; cùm in iis multæ ſint leges, de ritibus & cibis, quæ divinitatem ſeorſim ſpectatæ minimè produnt; eò quòd magis adtemperatæ ſint hominum opinionibus, quàm πεφυσμένως à Deo latæ, eò quòd bonum quiddam naturâ ſuâ complecterentur. Ideóque à Chriſto ſunt eæ leges antiquatæ, aliæque latæ; quæ jure naturæ & conſtitutione ipsâ ſocietatis humanæ niterentur.

Homines prudentes, quales Italos tuos ſtatuis, numquam *prædictiones inanes*, ut loqueris, quaſi fundamentum novæ ſuæ Religionis poſuiſſent. Verùm ſunt reverâ, apud Hebræos Vates, inter multas alias, prophetiæ de vocatione Gentium quarumvis ad cognitionem veri Dei; quæ prophe-

tiæ

tiæ ſunt impletæ, Religione Chriſtianâ per omnes terras ſparſâ. Eſaïas præſertim, Jeremias & Hoſeas, multas ejuſmodi ſuppeditabunt, quæ in Religione Chriſtiana ita impletæ ſunt; ut cæcus ſit oporteat, qui non videat eventum vaticiniis conſentaneum non eis defuiſſe.

Itali tui, ut ais, ea vaticinia quaſi *impleta perhibuerunt*; quadringentis annis, poſt natales Chriſti, cùm, ex tua ſententia, nequaquam impleta fuiſſent; omnes enim populi, ex tua Hypotheſi, erant Ethnici, ad ſæculum uſque quintum. Fatuos fuiſſe oportet, qui commentum ſuum rebus ipſis non adcommodarent. Quis potuit credere Chriſtum, priſcis vaticiniis à Deo promiſſum, qualis in Evangeliis deſcribitur; ſi quadringentis annis poſt ejus natales, nihil eſſet impletum eorum, quæ promiſſa fuerant?

Verùm ais *præſtantibus ſententiis ac præceptis libros conſictos abundare, & iis cum primis, quæ ad tranquillitatem & mutuam caritatem, inter homines, ſtabiliendam conferrent.* De præſtantia Ethicæ Chriſtianæ tibi adſentimur, aut tu potiùs nobis; ſed hinc agnoſcas oportet divinam eam fuiſſe;

fuisse; quis enim Philosophorum omnibus numeris absolutam Moralem doctrinam, quamvis ingenio multi eorum pollerent, proferre potuit? Nos verò hinc colligimus divinam esse Christianam Philosophiam, in qua nihil est quod desideretur. At tu, omnibus in Barbariem meram prolabentibus, nobis Italos nescio quos commentus es; qui in Gallia eximiam confinxerint doctrinam, atque ita omnibus fucum fecerint, ut quod docebant ab omnibus admitterentur; cùm antea simile nihil esset auditum, quamvis eorum libri, ante quadringentos, conscripti dicerentur.

In quonam antro, aut qua subterranea crypta, dicere poterant libros, quos proferebant, per quatuor sæcula latuisse; ut, nonnisi iis elapsis, in lucem prodirent? Quî factum est, ut nullus sæculi quinti Scriptor rem tantam prodiderit? An erat indigna memoratu? Nemo sanè dixerit, qui non planè deliret. Vides jam in quos ambages te conjeceris, dum conaris promulgationem Evangelii in quintum sæculum differre, ut faciliùs auctoritatem ei detrahas. Tuum est, si quo veritatis amore tangeris, commentis & somniis nuncium remittere.

Sed

Sed cùm ſcires, in Evangeliis, & ſcriptis Apoſtolicis, laudari mirabilem ſimplicitatem, omnis fuci rhetorici expertem, & quæ ingenium hominum fallere neſcientium redoleret, commentus es Italos tuos *quò meliùs lateret dolus, quædam conſultò neglexiſſe, in verbis lepôres parcè adhibuiſſe; viros enim illitteratos, divinitus quamvis adflatos, fingebant illos ſcripſiſſe libros; prævidentes ſcilicet, quod argumentum inde rectè deduci poſſe videretur.* Si libri ſacri Chriſtianorum eleganter eſſent ſcripti, adhibitáque arte rhetoricâ, diceres homines fuiſſe doctos, ac proinde idoneos fraudis artifices; nunc cùm ſint ἰδιωτικῶς ii libri ſcripti, datâ operâ à callidis hominibus ſcriptos ais; uſque adeò parato, ad numquam adſentiendum, animo præditus es, niſi fortè rem videris! Sed ſi Evangelia quatuor, exempli cauſâ, ex una eadémque impoſtorum officina prodiiſſent, magis inter ſe ſimilia eſſent; quid enim opus erat impoſtoribus quadruplici ratione ſcribere dicta & facta Chriſti? An non tutius erat unam vitam Chriſti ſcribi, ne fidem negantibus occaſio præberetur diſſenſûs Scriptorum objiciendi. Quinam verò erant quinto ſæculo homi-

homines, in Italia, qui ſic ſcirent Hebraicè & Græcè, ut libros ſcribere poſſent, Græcis quidem verbis, ſed ita ut Hebraïſmis ſcaterent? Eo tempore, pauci erant, qui Græcè ſcirent, in Italia; pauciores etiam qui poſſent, inter ſcribendum, ἑβραίζειν. Quinam verò illi erant artifices, qui cùm neque Judæi, neque Ethnici, neque Chriſtiani eſſent (nam ſuæ fraudi eſſent adſenſi) ſed Deïſtæ quidam, aut fortè etiam Athei, ejuſmodi fraudem adgredi ſuſtinerent, ex qua nullum emolumentum capiebant? Quid enim poterant ab Ethnicis, quales erant, è tua hypotheſi, tunc temporis omnes qui Romano Imperio parebant, ſperare? Nihil, niſi contemtum & ſupplicia, ſi fraus deprehenſa fuiſſet; ſuperſtitioſi enim numquam æquo animo paſſi ſunt ſuperſtitionem ſuam ab ullo improbari, & palam oppugnari.

Sed ais tempus ſcriptionis Apoſtolicorum Scriptorum ad tempora primorum Cæſarum relatum; nempe, Tiberii, aut potiùs ſequentium Cæſarum, ad finem uſque primi ſæculi. Sed ut ejuſmodi libris, de quibus nihil per trecentos annos & quod excurrebat, auditum erat, & quorum

Scri-

Scriptores erant prorſus ignoti, fides haberetur magno conſenſu, nemine fraudis eos libros arguente; opus fuit divino certè miraculo, quod non admittes. At ſi ſine miraculo ullo factum dicas, ego tibi, quod olim *Dantes Aliger* acutè dixit, regeram, *id ipſum fuiſſe maximum miraculum.* Sic dum divinis miraculis adverſaris, incidis in θαύματα longè longéque mirabiliora.

Quod addis fictos etiam fuiſſe à tuis Italis omnes libros, qui, quaſi ſuperioribus ſæculis à Chriſtianis ſcripti, circumferebantur, jam antea confutavimus; nec quisquam admiſerit, qui eodem morbo non laboret, ac *Joann. Harduinus*, qui ὑποζολιμαίως putavit pleroſque omnes Antiquitatis Libros, atque à Monachis confictos. Qui morbus non rationibus, ſed Helleboro purgandus.

Quod fingis *Suëtonio*, *Tacito*, & *Plinio*, ſicut *Joſepho*, addita fuiſſe quæ de Chriſtianis habent, ejuſdem eſt generis, niſi *Joſephum* excipias; cui gravibus de rationibus quod de Chriſto habet adſutum viri docti oſtenderunt. Verum ad tres Ethnicos Scriptores quod attinet, nemo dubitavit an reverâ de Chriſto & Chriſtianis ea

ſcripſerint, quæ de iis, in eorum ſcriptis, legimus. An habebant tui illi Itali omnia *Taciti*, *Suetonii*, & *Plinii*, celeberrimorum Scriptorum (quorum opera ſæpiſſimè exſcripta ſunt à Librariis) exemplaria, ut ea vitiarent? An totus orbis Romanus, qui etiamnum deſinente ſæculo IV. ut putas, Ethnicus erat, talia tacitè tuliſſet, nec ejuſmodi fraudes Chriſtianis exprobraſſet? Quis Chriſtianus fieri voluiſſet, talibus fraudibus, in Chriſtianiſmi conditoribus, deprehenſis?

In rebus *facti*, ut loquuntur, nemo quod quivis ſomniat admittere ſuſtineat, qualia ſunt quæ narras de Italis Evangeliſtis, eos, tot fraudibus admiſſis, *uxores duxiſſe & in aliam paullò pòſt regionem, ut in quemdam Galliæ tractum, ab agreſtibus viris incultum, commigraſſe; liberis ſuſceptis figmenta illa ſua, non ſecus ac ſi ea & ipſi à Majoribus ſuis accepiſſent, tradidiſſe; perinde ut omnes Coloni de Religione ſua quiſque faciunt; multiplicatis poſtea hiſce familiis, latiùs ſenſim manaſſe hanc Religionem; multáſque, adjuvante plurimùm ipſius Religionis eximiâ ſpecie, invaſiſſe regiones; eò faciliùs ceteris religio-*

religionibus cedentibus, quo erant formâ & compositione ineptiores, atque hoc pacto ad nostram usque ætatem permansisse. Sed jam ante V. Sæculum, Italia, Gallia, Hispania, aliæque finitimæ Provinciæ Christianam Religionem acceperant; quod negari nequit, nisi Historiæ omnes Ecclesiasticæ, imò & Civiles, qualis est *Ammiani Marcellini* Historia, à tuis Italis fuerint confectæ; quod qui, non dicam verum, sed probabile esse putarit, ad Anticyram erit amandandus. Quare non est cur pluribus confutem quæ in Epistola, hac de re, habes. Ceterùm Deum Opt. Max. ejusque Filium Jesum Christum oro, ut infausta illa somnia, quæ te turbant, amoliantur, téque ad saniorem mentem reducant. Sed tibi auctor sim, ut *Grotium*, de Veritate Religionis Christianæ, adtentè legas & mediteris, omnibus abjectis temerè præconceptis opinionibus. Cui lectioni addas licet prolegomena nostra in Historiam Ecclesiasticam, & vitam Christi ei adjectam; quæ nebulas, quibus occæcaris, discutient, si animo veritatis cupido ei lectioni incumbas Non est sani hominis ita loqui, ut facis, cùm negas *satis esse, si hypothesin à*

te propoſitam abſurdam eſſe demonſtraverim, nam emendari eam poſſe, ſi qua in parte claudicet & de integro refici, ſi omnino conſtare non queat; ſed etiam oportere ineluctabilibus rationibus probari quamcumque Hypotheſin, quæ à recepta recedat, quamvis argutiſſimè compoſitam, prorſus eſſe ineptam, nec quâ ratione cúmque conſiſtere poſſe. Veritate Sacræ Hiſtoriæ probatâ, certiſſimis argumentis; inde ſequitur quidquid contrarium ei eſt falſum eſſe; nec eſt cur Hypotheſibus commenticiis moveamur. Facta probantur rationibus hiſtoricis, quales eæ ſunt quas adtuli, & quæ nullò graviores ſunt, quàm eæ quæ ad comprobationem Hiſtoriæ Civilis proferri poſſunt; quamvis huic faciliùs credas, quàm Eccleſiaſticæ. Ne in Phyſicis quidem à ſapientibus Viris adnittuntur meræ Hypotheſes, quia omnia ſunt è Phænomenis deducenda, non è conjecturis, quæ ſunt in Phyſicis mera ſomnia. Si nulli Hiſtoriæ adſentiremur, niſi iis quas repugnaret non eſſe veras, vix & ne vix quidem iis quæ vidiſſemus fidem haberemus; quia non repugnat nos falli.

De ratione analytica inquirendi veri, in rebus philoſophicis, dixi, quod

ſatis

fatis esse videbatur, in Logica & Ontologia; nec est quod pluribus de ea agere adgrediar. Scis, ut puto, me esse, aliis gravioribus, occupatum; nec posse iis, quæ præ manibus habeo, omissis, philosophicis quæstionibus, vacare. Iterum Deum oro, ut te, quicumque sis, ad saniorem mentem revocet. Ceterùm te rogo ne ampliùs ad me scribas, nimis distentum, quàm ut respondere possim. Imò verò, ne quid dissimulem, si vel otio abundarem, nollem tam absurdis commentis verbum unum reponere. Nullum ergo à me responsum exspectato. Vale.

Dabam Amstelodami a. d. 12. Decembris anni à Christo nato MDCCXXIV.

ARTICLE V.

HISTOIRE *du Royaume* D'ALGER, *avec l'Etat présent de son Gouvernement, de ses Forces de Terre & de Mer, de ses Revenus, Police, Justice, Politique & Commerce. Par Mr.* LAUGIER DE TASSY *Commissaire de la Marine, pour Sa* MAJESTE' *Très-*

Chrétienne, en Hollande. A Amsterdam, chez Henri-du Sauzet MDCCXXV. in 12. pagg. 396. avec les Préfaces & les Index.

CEt Ouvrage eſt partagé en deux Livres, dont le premier traite du Royaume d'Alger en géneral, & de ſes habitans; & le ſecond parle au long de la Ville d'Alger, en particulier. On y trouvera bien des choſes ſingulieres, par où l'on verra que les Peuples de cette partie de l'Afrique ne ſont pas ſi déraiſonnables, que l'on croit; quoi que l'Auteur ne les louë point, mal à propos.

Il y a bien de l'apparence que le Païs, qu'on nomme *Barbarie*, en Afrique, a été ainſi nommé du nom *Bar*, qui ſignifie *deſert*, comme Mr. *Laugier* le remarque; parce que ce païs-là étoit deſert, quand les Arabes y arriverent. On peut ajoûter que, dans les Langues Orientales, le redoublement des Lettres Radicales, comme on en trouve une en ce mot, marque que la choſe, à qui l'on donne cette epithete, eſt au ſouverain degré ce qu'elle ſignifie. On peut conſulter ſur ce mot les Antiquitez d'Eſpagne, par *Bernard Aldrete* L. III. c. 28.

Pour

Pour donner quelque connoiſſance de la matiere de ce Livre, nous marquerons en gros ce qu'il y a dans châque Chapitre, ſans nous arrêter qu'à très-peu d'endroits. Le Livre n'eſt pas gros & mérite d'être lu, d'un bout à l'entre ; parce que le Païs d'Alger & ſes habitans ne ſont pas trop bien connus, quoi qu'ils faſſent aſſez de bruit, en Europe, il y a plus de deux cens ans.

1. On dît en peu de mots ce qui regarde les révolutions arrivées à la Barbarie, depuis *Jules Ceſar* juſqu'à un fameux Corſaire Mahometan, qui ſe nommoit *Aruch Barberouſſe* & qui ſe rendit maître d'Alger ; après en avoit fait mourir le Prince, qui l'avoit appellé à ſon ſecours. On verra ici l'Hiſtoire tragique de la Veuve de ce Prince, que ce Pirate ne put jamais engager à l'épouſer, avec les Lettres réciproques, qu'ils s'écrivirent. Cette avanture a été tirée d'un MS. Arabe, qui ſe trouve encore à Alger. On verra de plus, dans le même Chapitre, la défaite de *Barberouſſe*, par un Général Eſpagnol, & le malheur, qui arriva devant cette place à Charles V. qui perdit preſque toute une grande flotte, qu'il avoit amenée, devant

Alger; par une tempête effroyable, qui s'éleva comme il assiegeoit cette Ville. Les gens du païs assurent que cet accident fut prédit, par un Eunuque noir, nommé *Issouf*, qui faisoit le Devin, & qui étoit auparavant méprisé. D'autres prétendent que cela arriva, par les Prieres du Morabout *Cid Utica*. Depuis ce tems-là le Grand Seigneur posseda, en propre, Alger & son territoire; qui est de deux cens lieuës le long de la Côte, & de cent lieuës, depuis la Côte vers le Mont Atlas. La Porte y tenoit un Pacha, avec deux mille hommes de troupes Turques; mais comme ce Pacha, loin de la Cour du Grand Seigneur, faisoit toute sorte d'avanies aux Algeriens, & en même tems négligeoit d'entretenir la Garnison Turque complette, sans qu'il en coûtât moins à la Porte; le Grand Seigneur permit aux Arabes de ce Païs là de se choisir un *Dei*, qui seroit son allié; mais pour lequel il ne feroit plus de dépense. Ainsi les Algeriens sont encore les alliez de la Porte & non ses sujets.

On verra depuis le Ch. II. jusqu'au VI. inclusivement, quels sont les habitans du Royaume, qui sont des Mau-

Maures, ou gens venus de la Mauritanie, qui ſont noirs, ou Meſtices, & des Arabes; de la race de ceux, qui y porterent autrefois le Mahometiſme; des Juifs, des Turcs & des Chrétiens, qui y font quelque négoce, ſur tout les Juifs & les Turcs.

L'Auteur traite enſuite aux Chapp. VII. & VIII. de la Religion du Royaume d'Alger, & des coûtumes de ſes Peuples. On voit, dans le premier, les differentes Sectes de Mahometans, toutes auſſi mauvaiſes l'une que l'autre. Il y a néanmoins cela de bon dans le Gouvernement, qu'il ſe fait un principe de Religion de laiſſer exercer à châcun la ſienne, en toute liberté; & que mieux on l'obſerve, plus on y eſt eſtimé & protegé. C'eſt ce que l'on trouve au Ch. VIII. p. 106. Mais il faut bien ſe garder de parler mal de la Religion Mahometane; & ſi on le fait, on ne manque pas d'être puni très-ſéverement. Un Anglois, qui avoit traité la créance de *fé de merde*, en Langue Franque, eut cinq cens coups de bâton ſur les plantes des pieds. La place nous ayant manqué, nous reviendrons à ce Livre au Tome ſuivant.

Universitäts BIBLIOTHECA

INDEX
DES
PRINCIPALES MATIERES,

Contenues dans le XXII. Volume de la Bibliotheq. Anc. & Moderne.

A.

ACcents des Grecs. 75
Agbare, ſa Lettre à J. C. & la réponſe ſuppoſées. 56
Alger, Hiſtoire de ce Royaume. 457
Amazones, d'où vient leur fable. 14
Amazones, d'où venues, ſelon le P. Lafitau. 215, *& ſuiv.*
Ame, ſon immortalité reconnue par quelques Philoſophes. 149, *& ſuiv.* connue obſcurément par les Hebreux. 151
Ame, ſon origine, 152, *& ſuiv.*
Amerique, comment elle a été peuplée. 204
Américains d'où ils tirent leur origine. 212, *& ſuiv.*
Americains, leurs mœurs, 202, *& ſuiv.* 207, *& ſuiv.*
Angleterre, la ſuite de ſes Rois, ſelon la proximité du ſang. 332, *& ſuiv.*
Animaux ne ſe forment pas de la pourriture. 283

Anne,

Anne, Reine d'Angleterre, ſi elle fit bien de faire la paix en 1712. ſans le conſentement de ſes Alliez. 346
Apocalypſe, diverſes opinions ſur ce Livre. 61
Apollinariſtes, leurs ſentimens touchant Jeſus-Chriſt. 316. refutez. 317
Apôtres, livres qu'on leur a ſuppoſez: 62, *& ſuiv.*
Ariſtote, ſon ſentiment de Dieu. 130, *& ſuiv.*
Aſſyriens, de l'antiquité de leur Monarchie. 8
Athéïſme de quelques Philoſophes, d'où venu. 125

B.

Burton (*Henri*) ſes remarques ſur les Lettres de *St. Clement* Romain. 260, *& ſuiv.*

C.

Caraïbes, leurs femmes ſervantes. 216
Carpathe, montagne de Hongrie. 29
Catholiques, Epîtres nommées ainſi. 58
Chinois, leur ſentiment ſur la Divinité. 123
Clement (*S.*), quand il a écrit ſa Lettre. 262. corrompu par les Copiſtes. 275. endroit difficile à corriger. 277, *& ſuiv.* auroit mieux

fait de ne pas parler du Phénix. 284
Conſtitutions Apoſtoliques, ſentimens d'*Uſſerius* ſur ce Livre. 241, *& ſuiv.* par qui & quand il a été fait. 243
Conſtitutions Apoſtoliques ſuppoſées. 291, *& ſuiv.* par qui elles pourroient avoir été faites. 293, *& ſuiv.*
Conſtitutions Apoſtoliques mettent les Evêques au deſſus des Rois 294, *& ſuiv.* qu'elles ont des expreſſions Ariennes. 298. le ſtyle eſt du IV. Siecle. 299. ſentimens de Mr. *Whiſton* ſur ce Livre. 302, *& ſuiv.* importance ſur la controverſe, qu'il intente aux Chrétiens là-deſſus. 305. l'éloge outré, qu'il en fait. *Ib. & ſuiv.*
Copiſtes, leurs corruptions. 252
Création, comment faite. 148
Création prouvée. 227, *& ſuiv.*
Cynetes, ou *Cyneſiens*, Peuples voiſins des Eſpagnols, à l'Occident. 351
Cyrus, ſa vie écrite par *Xenophon*. 12, *& ſuiv.*

D.

Daillé (*Jean*) ſon ſentiment ſur les Epîtres de *S. Ignace*. 254, *& ſuiv.*
Dépôt, lois Romaines concernant le dépôt. 419, *& ſuiv.*

Dieu,

Dieu, ſa deſcription, par divers Philoſophes. 126, *& ſuiv.*
Dieu, preuve de ſon exiſtence. 118, *& ſuiv.*
Dieu, que ſi quelques Nations n'en ont point cru, c'eſt qu'elles ne ſavoient pas raiſonner. 120, *& ſuiv.* 122. 208, *& ſuiv.*
Dieu, remarques ſur ſon immenſité. 143, *& ſuiv.* ſa bonté reconnue par les Payens. 145
Dieu, ſon unité défendue par les Philoſophes. 132, *& ſuiv.*

E.

E'Criture, avis à ceux qui la liſent. 88, *& ſuiv.*
Ecriture, ſa ſuffiſance. 307
Eloges, funebres des Chrétiens. 34, *& ſuiv.* 38, *& ſuiv.* 107, *& ſuiv.*
l'Epée, ſymbole de la Divinité chez les Huns. 25
Erreurs des grands hommes ne les doivent pas rendre mépriſables. 256
Evêques, ſi l'on a pu nommer leur établiſſement *novitia inſtitutio*, au II. Siecle. 246, *& ſuiv.*

F.

FAnatiſme, auſſi contraire à la Religion, qu'à la Raiſon. 53, *& ſuiv.*
Fourberies des anciens Copiſtes en allongeant les Ouvrages des Anciens.

Fraudes pies, combien dangereuſes. 244
Frelater, d'où vient ce mot. 412
Funus ducere, ce que c'eſt. 106

G.

Geoffroi de Monmouth cenſuré avec raiſon, par *Guillaume de Newborow*. 355, *& ſuiv.*
Guillaume de Newborow remarques ſur ſes Ouvrages. 348, *& ſuiv.* défendu. 362. débite néanmoins quelquefois des fables. 367. il donne lieu d'en douter. 377
Guillaume le Conquerant, circonſtances, qui le regardent. 364, *& ſuiv.*

H.

Harmonies Evangeliques, leur utilité. 65, *& ſuiv.*
Hebreux. Epître qui leur eſt adreſſée, par qui écrite. 57
Henri VIII. Roi d'Angleterre, ſon caractere. 330
Herodiens, quelles gens c'étoient 82
Hongrie, ſa deſcription. 1, *& ſuiv.*
Hongrie; projet de ſon Hiſtoire. 28 *& ſuiv.*
Hontan (Baron de la) ſon Livre ſur le Canada. 221
Hunno-Avares, Peuples de qui les Hongrois ſont venus. 26 *& ſuiv.*
Huns, où ils habitoient. 15, *& ſuiv.* 20

Huns,

Huns, leurs usages. 21, *& suiv.*
Hyperboréens, Peuples les plus Septentrionaux. 14, *& suiv.*

I.

IDées ne sont pas innées, mais seulement les Facultez. 120, *& suiv.*
S. *Jean*, ses Epîtres. 60
Jeanne d'Arc, nommée la Pucelle d'Orleans, fanatique. 324, *& suiv.*
S. *Jaques*, son Epître. 59
S. *Ignace*, contestations sur ses Epîtres. 247, *& suiv.* leurs differentes Editions. 249, *& suiv.* Epîtres vrayes & supposées. 251. 254, *& suiv.* 256, *& suiv.*
S. *Ignace*, que l'Exemplaire, où elles sont les plus courtes, est le veritable. 308, *& suiv.* que l'autre, où elles sont plus longues, est infecté de l'Arianisme. *Ib. & suiv.*
S. *Ignace*, le caractere de son style 314. que les sentimens des Apollinaristes se trouvent dans ses Lettres allongées 315, *& suiv.*
Inscriptions sépulcrales des Chrétiens. 94, *& suiv.*
Juifs, l'état où ils étoient, quand Jesus-Christ leur fut envoyé. 83
Justa solvere, ce que c'est. 107
Judas Gaulonite. 82

K.

Karaïtes, leurs ſentimens. 79

L.

Langue Flamande, ou *Hollandoiſe*, ſon origine. 394, *& ſuiv.*
Larix, bois incombuſtible, dans *Vitruve* & dans *Pline*, n'eſt pas une fiction. 31
Leontius, Evêque de Tripoli, en Lydie, zelé pour les Canons. 293
Leucalites, quel Peuple c'étoit. 19
Liberté reconnue par les Philoſophes. 156, *& ſuiv.*
Loi Salique imaginaire. 323
Louis XIV. Roi de France, Journal hiſtorique de ſon regne, examiné ſur l'an MDCCII. 169 *& ſuiv.*
Lucien, remarques ſur ſon Livre de ceux, qui ont vêcu long-tems. 229, *& ſuiv.*

M.

Magog, Ville de Syrie. 6
Mal, remarques ſur ſon Origine. 137, *& ſuiv.*
Marc-Aurele, ſon ſentiment ſur le ſecours de la Divinité, pour porter les hommes au bien. 164. celui de *Ciceron.* 166
Mines de Hongrie, & du Vitriol, qu'on y trouve. 45, *& ſuiv.*
Monde, preuve de ſa création. 227

N.

Natragulga, quelle plante c'eſt, qu'on appelle ainſi en Hongrie. 43
Nominatif abſolu. 276
Non tam quàm, bonne expreſſion. 112
Nouveau Teſtament, introduction à ſa lecture. 52, *& ſuiv.*
Nouveau Teſtament, en quelle Langue il a été écrit. 69 *& ſuiv.* ſa diſtinction en Chapitres & verſets. 73
Nubere intra certam domum. 113

O.

Obéiſſance paſſive, ſes inconvéniens. 343
Orthodoxes, s'ils ont corrompu les Livres anciens. 318
Os d'une grandeur extraordinaire trouvez dans les Cavernes du mont Carpathe. 29

P.

Payens, leurs lumieres. 116 *& ſuiv.*
Pearſon (*Jean*) ſa défenſe des Epîtres de S. Ignace. 245, *& ſuiv.*
Péché, ſon origine. 155
Peuple, qu'on ne doit pas mépriſer ſon conſentement, pour rendre les Rois légitimes. 339, *& ſuiv.* 341
Phénix, remarques ſur cet Oiſeau fabuleux. 280, *& ſuiv.*
Philoſophes, éclairez d'une maniere extraordinaire. 132, *& ſuiv* ont blâmé

blâmé les images de la Divinité. *Ibid. & ſuiv.*
S. *Pierre*, fables inventées ſur ſon compte. 67
Platon eſtimé par les Chrétiens. 129, *& ſuiv.*
Presbyterianiſme d'aujourd'hui n'étoit pas autrefois. 289, *& ſuiv.*
Préſcience des actions libres niée par quelques-uns. 159
Principe, qu'il n'y a qu'un bon. 138, *& ſuiv.*
Providence Divine reconnue par quelques Philoſophes & conteſtée, par les autres. 146 *& ſuiv.*
Publicani, quelles gens c'étoient parmi les Romains. 65

Q.

Quintillus, à qui *Lucien* dédia ſon Livre *de Longævis*. 232

R.

Religion Chrétienne défendue contre un Inconnu. 440
Revenants, ou morts revenants. 373, *& ſuiv.*
Rois de fait reconnus legitimes. 336, *& ſuiv.*
Roſemonde Clifford. 378

S.

Samaritains. 82
Sanhedrins des Juifs. 85

Sau-

Saumaiſe, ſes ſentimens & ſa conduite ſur les Epîtres de S. Ignace. 253
Sauvages de l'Amerique, leur caractere. 218
Scepuſe, Comté de Hongrie. 33
Scythes, diverſes remarques ſur cette Nation. 3, & *ſuiv.* leur Langue. 7. leur guerre contre les Egyptiens. 9. contre les Aſſyriens. 10. leurs Hordes. 18
Scythie, ſa diviſion. 17
Sel purgatif, qui ſe trouve, en quelques mines de Hongrie. 47
Septante Interpretes, leur langage imité par les PP. 264. citez par les mêmes. 266. d'où vient leur autorité. *Ib.* & *ſuiv.*
Si, ne marque pas toûjours un doute. 105
Skanno, lieu en Hongrie, & ſes bains chauds. 35
Sorciers, d'où eſt venue l'opinion qu'on en a. 17
Spinoſa, remarques ſur ſes ſentimens. 134, & *ſuiv.*
Sprott (*Thomas*) ſa Chronique. 381. fables abſurdes, qu'il débite, touchant les premiers habitans de la G. Brétagne. 387, & *ſuiv.*
Synagogue, grande Synagogue. 78

T.

Taxus, ſi ſon ombre eſt mortelle. 22
Teſtament, qu'il n'y a point de mot propre, en Hebreu, pour exprimer ce mot. 55
Theſauro (*Emanuel*) enflé dans ſes Inſcriptions. 102
Toutepuiſſance de Dieu ne s'étend pas au mal. 288. non plus qu'à des choſes contradictoires, *Ib. & ſuiv.*

V.

VAriantes du Nouveau Teſtament. 76
Verglas, d'où ce mot vient. 411
Vertu, pourquoi ſi agréable à Dieu. 140
Vertu, ſi les Payens ont cru que les hommes n'en étoient pas redevables à Dieu. 160, *& ſuiv.*
Vibna, bains de ce lieu. 37
Virgile, corrigé. 224
Uſſerius (*Jaques*) ſes Prolegomenes ſur S. *Ignace*. 237, *& ſuiv.*

W.

W*Alles* Hiſtoires fabuleuſes de ce païs. 561

FIN

du XXII. Tome de la Bibliotheque Ancienne & Moderne.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

a39003 00952961 0b